



Déterminants et conséquences du dégoût physique et moral : du jugement stéréotypé à la déshumanisation

Audrey Abitan

► To cite this version:

Audrey Abitan. Déterminants et conséquences du dégoût physique et moral : du jugement stéréotypé à la déshumanisation. Psychologie. Université René Descartes - Paris V, 2012. Français. NNT : 2012PA05H110 . tel-00793399

HAL Id: tel-00793399

<https://theses.hal.science/tel-00793399>

Submitted on 22 Feb 2013

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

Université Paris Descartes

Ecole Doctorale Cognition, Comportements, Conduites Humaines (ED 261)

Institut de Psychologie Henri Piéron

Laboratoire de Psychologie des Menaces sociales et environnementales (EA 4471)

Déterminants et Conséquences du Dégout Physique et Moral : du Jugement Stéréotypé à la Déshumanisation

Audrey ABITAN

Thèse de Doctorat présentée

pour l'obtention du grade de Docteur en Psychologie

Spécialité Psychologie Sociale

23 Novembre 2012

Membres du Jury :

Silvia KRAUTH-GRUBER	Maître de Conférences, Université Paris Descartes. Directrice de thèse.
Ewa DROZDA-SENKOWSKA	Professeure, Université Paris Descartes. Directrice de thèse.
Peggy CHEKROUN	Maître de Conférences-HDR, Université Paris Ouest Nanterre La Défense. Rapporteur.
Darío PAEZ	Professeur, Université du Pays Basque (Espagne). Rapporteur.
Bernard RIME	Professeur, Université catholique de Louvain (Belgique).
Sylvain MOUTIER	Professeur, Université Paris Descartes.

*« Réfugie-toi dans l'étude tu échapperas à tous les dégoûts de l'existence.
L'ennui du jour ne te fera pas soupîrer après la nuit et tu ne seras
pas à charge de toi-même et inutile aux autres. »*

Sénèque

Remerciements

Je tiens tout d'abord à exprimer mes sincères remerciements à mes directrices de Thèse, sans qui ce travail n'aurait pu voir le jour. Merci à Silvia Krauth-Gruber qui a supervisé avec attention mes travaux de recherche durant ces cinq dernières années, du Master au Doctorat, tout en me laissant une grande autonomie. A l'écoute, disponible et toujours extrêmement bienveillante, je la remercie d'avoir guidé ce travail et de m'avoir fait confiance tout au long de ces années. Merci également à Ewa Drozda-Senkowska pour la liberté accordée dans la réalisation de cette thèse ainsi que pour ses conseils avisés et ses nombreux encouragements.

Je remercie Peggy Chekroun et Dario Paez, rapporteurs de cette thèse, pour les remarques constructives qu'ils m'ont adressées et qui donneront lieu, sans aucun doute, à des discussions enrichissantes. Merci également à Bernard Rimé et Sylvain Moutier d'avoir accepté de faire partie de mon Jury et de l'intérêt porté à ce travail.

Mes remerciements s'adressent aussi à l'ensemble des membres du Laboratoire de Psychologie des Menaces sociales et environnementales pour leur accueil et les chaleureux – mais aussi sérieux – moments passés en leur compagnie. Merci en particulier à mes relectrices, Virginie Bonnot et Sabine Caillaud, ainsi qu'à Théodore Alexopoulos pour leurs précieux retours et conseils apportés lors de la finalisation du manuscrit. Je remercie également Philippe Bonnet pour son aide lors de la réalisation de l'analyse lexicale des récits sous ALCESTE.

Une thèse ne serait pas une thèse sans les compagnons de labeur... Merci à mes collègues doctorants pour leur sympathie, leur écoute et leur soutien au cours de ces trois années. Ce fut un plaisir de partager avec vous cette grande salle 5026. Je remercie tout spécialement mes amis Racky et Sébastien pour leur aide et leurs encouragements de tous les instants. Je garderai un souvenir

impérissable de ces nombreux goûters passés à rire et à discuter avec vous de tout et de rien... Le meilleur moyen, pour moi, de me sortir de mon « dégoût » !

Je remercie mes ami-e-s qui ont su m'épauler et m'offrir ces « respirations », si nécessaires lorsque l'on a l'impression de ne plus avancer. Merci également à ma troupe de théâtre, ces années de thèse auraient été bien fades si elles n'avaient pas été ponctuées de jeu. Je tiens également à adresser un remerciement particulier à Damien qui a toujours été présent et qui, de par son brillant parcours de chercheur et son soutien indéfectible, est un modèle et un ami précieux comme il est rare d'en avoir.

Je souhaite aussi remercier chaleureusement Yannick pour sa patience, son écoute, sa générosité et ses innombrables attentions qui ont su apaiser mes doutes et m'ont aidé à persévérer dans mon travail de façon sereine. Il a su m'apporter un soutien sans faille. Qu'il voit dans ses quelques mots le témoignage de ma gratitude et de mon affection.

Enfin, je remercie toute ma famille qui a toujours été d'un grand support. Elle m'a accompagnée durant tout mon (long) parcours universitaire et n'a eu de cesse de se soucier de mon bien-être. Merci à ma grand-mère pour toutes les bougies allumées les jours d'examens, tu vois cela m'a porté chance. Je suis sûre que tu en brûleras une tout spécialement en ce 23 Novembre. Merci à ma mère qui a toujours été patiente, compréhensive, et qui m'a appuyée et conseillée de manière la plus juste qu'il soit dans tout ce que j'ai pu entreprendre. Je n'oublie pas non plus ma sœur, Ambre. Merci d'être à mes côtés et de me soutenir depuis toujours, tes mots ont su me faire avancer... et surtout merci de m'avoir supportée ! Bien au-delà de la thèse tu as été, et tu resteras, un véritable pilier, une grande source de réconfort et, plus que tu ne peux l'imaginer, une grande source d'inspiration et de motivation. Ma dernière pensée s'adresse à mon père qui, je pense, aurait été très fier de voir ces années d'études s'achever par un Doctorat. Je lui dédie ce travail.

Résumé

Le dégoût est une émotion au cœur de notre vie individuelle et collective. A la fois « gardien » du corps et de l'esprit, un *dégoût physique* se distingue d'un *dégoût moral*. Dans une première recherche (Etude 1), nous avons examiné les caractéristiques de ces deux types de dégoût à partir de récits d'expériences émotionnelles vécues. Une analyse de contenu thématique ainsi qu'une analyse lexicale informatisée de ces récits (logiciel ALCESTE) ont mis en évidence que le dégoût physique passe par les sens et émerge lors de situations où l'individu est « acteur » de ce qui se passe alors que le dégoût moral, moins pur car mêlé de colère et de tristesse, serait ressenti après observation et évaluation d'une situation de transgression morale (ex. trahison). Le second objectif de cette thèse était d'examiner les conséquences du dégoût physique et moral sur la perception stéréotypée et déshumanisée d'autrui (Dasgupta et al., 2009 ; Harris & Fiske, 2006 ; Tiedens & Linton, 2001). Deux recherches (Etudes 2 et 3) nous ont permis de mettre en évidence qu'une compatibilité entre le dégoût incident (i.e. induit indépendamment de la cible de l'évaluation) et le dégoût intégral chronique (i.e. suscité par l'appartenance groupale de la cible) conduit les individus à baser davantage leur jugement sur leurs stéréotypes. De plus, l'étude 3 suggère de considérer dans ce processus, outre le dégoût chronique, le dégoût intégral épisodique (i.e. évoqué par le comportement de la cible ; Bodenhausen, 1993). Dans une quatrième étude, nous avons examiné l'impact d'une compatibilité entre le dégoût chronique et épisodique sur la perception stéréotypée. Les résultats montrent que cette compatibilité conduit à une stéréotypie plus importante lorsque la cible appartient à un groupe protégé (i.e. obèse). En outre, cette recherche met au jour le rôle du dégoût comme facteur de déshumanisation, mais aussi l'effet d'une émotion positive de sympathie dans le processus de « ré-humanisation ». L'ensemble de ce travail souligne le rôle clé des émotions intégrales dans la perception sociale et laisse apparaître la nécessité de s'intéresser au dégoût et à ses effets afin de comprendre et de lutter contre l'exclusion sociale dont certains groupes sont victimes.

Abstract

Disgust is at the heart of our individual and collective life. As disgust may operate both as a “Guardian” of the body and the soul, theories of disgust usually distinguish between physical and moral disgust. In a first study we explored the characteristics of these two types of disgust by content-analyzing participants’ narrations of past emotional experiences. A thematic content analysis and a lexical analysis (using the ALCESTE software) show that physical disgust most often refers to direct sensory and perceptual experiences that are recalled and described from the “actor” perspective. Moral disgust, on the other hand, is a more complex emotion that is often mixed with the feeling of anger and sadness. It is less immediate because it implies the evaluation of someone’s behavior as unfair or morally blameworthy (e.g. betrayal). The second aim of this thesis was to examine the consequences of physical and moral disgust on the stereotypical perception and dehumanization of others (Dasgupta et al., 2009; Harris & Fiske, 2006; Tiedens & Linton, 2001). Two studies (Study 2 and 3) show that the compatibility between incidental disgust (i.e. disgust that is unrelated to the target of the judgment) and chronic integral disgust (i.e. disgust aroused by the target’s group membership) leads individuals to rely more on stereotypes in their judgment. Moreover, study 3 suggests that it may be necessary to consider also episodic integral disgust (i.e. disgust aroused by the target’s behavior; Bodenhausen, 1993). In a fourth study, we therefore examined the impact of the compatibility between chronic and episodic integral disgust on stereotyping. Our results show that compatibility leads to a greater stereotypical perception of targets, especially those belonging to a protected social group (i.e. obese persons). Finally, this last study reveals that individuals tend to dehumanize “disgusting” others and that feeling sympathy towards others is important in the process of “re-humanization”. This thesis underlines the key role of integral emotions on social perception and the necessity of studying disgust and its effects in order to understand and to fight social exclusion.

Sommaire

Remerciements.....	- 5 -
Résumé.....	- 7 -
Abstract.....	- 9 -
Introduction	- 17 -
Chapitre 1	
Définition(s) du dégoût.....	- 21 -
1. Le Dégoût : une émotion de base complexe.....	- 23 -
1.1. Le dégoût : entre émotion et sensation	- 23 -
1.2. Le dégoût, une émotion de base.	- 25 -
2. Dégoût Physique et Dégoût Moral	- 27 -
2.1. Les objets différenciés du dégoût physique et moral.....	- 27 -
2.2. Le dégoût moral comme métaphore.....	- 29 -
2.3. Le dégoût moral comme extension du dégoût physique.	- 31 -
2.4. Le dégoût moral, une émotion plus complexe.	- 32 -
Chapitre 2	
Dégoût et perception sociale.....	- 37 -
1. L'influence des émotions sur les processus cognitifs	- 39 -
1.1. Emotions et contenu des pensées : la congruence émotionnelle	- 39 -
1.1.1. Preuves empiriques des effets de congruence.....	- 39 -

1.1.2. Explications théoriques des effets de congruence émotionnelle	- 42 -
1.2. L'impact des émotions sur le traitement de l'information sociale	- 47 -
1.2.1. Influence des émotions en termes de valence.....	- 47 -
1.2.2. Influence des émotions spécifiques	- 49 -
1.3. Affect incident / Affect intégral	- 52 -
2. Dégoût et Jugements	- 56 -
2.1. Dégoût et Jugement moral	- 56 -
2.1.1. Le dégoût comme intuition morale	- 56 -
2.1.2. Dégoût « intégral » et jugement moral.	- 58 -
2.1.3. Dégoût « trait » et hypervigilance morale.	- 60 -
2.1.4. Dégoût « incident » et jugement moral.	- 60 -
2.2. Dégoût et Jugement Social	- 61 -
3. Dégoût intégral et relations intergroupes	- 64 -
3.1. Le dégoût des autres	- 64 -
3.2. Conséquences du dégoût intergroupe : du préjugé à la déshumanisation.....	- 66 -
3.2.1. Dégoût et préjugé	- 66 -
3.2.2. Dégoût et déshumanisation.....	- 66 -
3.3. La peur de la contamination comme source de rejet de l'autre	- 69 -

Chapitre 3

Les caractéristiques du dégoût physique et moral	- 73 -
1. Distinction entre dégoût physique et dégoût moral.....	- 75 -
2. Analyse textuelle thématique – Etude 1a.....	- 82 -
2.1. L'analyse de contenu thématique - Généralités.....	- 82 -
2.2. Méthode.....	- 82 -
2.2.1. Population.....	- 82 -
2.2.2. Constitution du corpus.....	- 83 -

2.2.3. Choix des unités d'enregistrement et de contexte	- 84 -
2.2.4. Construction de la grille d'analyse de contenu	- 85 -
2.2.5. Principaux thèmes et leurs définitions.....	- 85 -
2.2.6. Processus de codage.....	- 87 -
2.3. Résultats	- 90 -
2.3.1. Emotions associées aux événements de dégoût physique et moral.....	- 90 -
2.3.2. Antécédents/inducteurs de dégoût physique et moral	- 94 -
2.3.3. Perspective acteur/observateur.....	- 97 -
2.3.4. Type d'émergence du dégoût.....	- 98 -
2.3.5. Modalités sensorielles et réactions corporelles	- 99 -
2.3.6. Comportements associés au dégoût physique et moral	- 100 -
2.3.7. Cadre situationnel privé/public	- 101 -
2.4. Discussion	- 102 -
3. Analyse lexicale informatisée ALCESTE – Etude 1b.....	- 105 -
3.1. Une approche complémentaire : la méthode ALCESTE	- 105 -
3.2. Résultats	- 106 -
3.3. Discussion	- 109 -
4. Conclusion générale	- 110 -

Chapitre 4

L'Impact du Dégoût Incident et du Dégoût Intégral sur le Jugement social.....	- 113 -
1. L'impact du dégoût incident et intégral sur le jugement stéréotypé – Etude 2.	- 115 -
1.1. Prétest des groupes-cibles	- 118 -
1.1.1. Méthode	- 118 -
1.1.2. Résultats.....	- 119 -
1.1.3. Conclusion	- 122 -
1.2. Dégoût incident/intégral et jugement stéréotypé – Etude 2	- 124 -

1.2.1. Méthode	- 124 -
1.2.2. Résultats	- 128 -
1.2.3. Discussion	- 134 -
2. Effet de compatibilité dégoûts incident/intégral chronique sur le jugement – Etude 3....	- 137 -
2.1. Prétest des groupes-cibles	- 137 -
2.1.1. Méthode	- 138 -
2.1.2. Résultats	- 139 -
2.1.3. Conclusion	- 140 -
2.2. Le rôle des émotions intégrales – Etude 3	- 141 -
2.2.1. Méthode	- 141 -
2.2.2. Résultats	- 142 -
2.2.3. Discussion	- 147 -
3. Discussion générale	- 148 -

Chapitre 5

L'Impact du Dégoût Intégral Chronique et Episodique sur la Perception sociale.....	- 151 -
1. Affect Intégral Chronique et Episodique	- 153 -
2. Construction du matériel expérimental	- 155 -
2.1. Prétest des groupes-cibles : stéréotypes et émotions intégrales chroniques	- 155 -
2.1.1. Prétest A - Méthode	- 156 -
2.1.2. Résultats	- 157 -
2.1.3. Prétest B - Méthode	- 162 -
2.1.4. Résultats	- 163 -
2.1.5. Conclusion	- 165 -
2.2. Prétest des scénarios : émotions intégrales épisodiques	- 167 -
2.2.1. Méthode	- 167 -
2.2.2. Résultats	- 168 -

2.2.3. Conclusion	- 170 -
3. L'impact des émotions intégrales chroniques et épisodiques sur la stéréotypie et la déshumanisation – Etude 4	- 171 -
3.1. Méthode	- 172 -
3.2. Résultats	- 175 -
3.3. Discussion	- 187 -
Conclusion Générale.....	- 193 -
Références Bibliographiques.....	- 205 -
Annexes	- 225 -
Annexe I – Chapitre 3	- 227 -
Annexe II – Chapitre 4.....	- 247 -
Annexe III – Chapitre 5	- 247 -
Annexe IV – Etude sur les groupes associés au dégoût	- 247 -

Introduction

« Dans l'histoire, comme dans la nature, la pourriture est le laboratoire de la vie. »

Karl Marx

Le dégoût est présent à tous les niveaux de la vie humaine, tant individuel, social, que sociétal. Evoqué par divers objets, personnes ou situations – comme, par exemple, une odeur forte de transpiration, la vue d'une blessure laissant entrevoir la chair, le goût d'un aliment périmé ou encore le fait d'assister à un salut nazi dans un stade de football (ressenti plus ou moins intensément selon la sensibilité, la culture ou les valeurs propres à chacun) –, le dégoût apparaît comme une émotion complexe possédant une double fonction. D'une part, un dégoût de type *physique* protégerait l'intégrité physique du corps humain en signalant la présence éventuelle d'agents pathogènes, et en éloignant l'individu de la source de son dégoût. Puis, par extension, ce système de rejet que constitue le dégoût physique aurait été adapté au domaine social : un dégoût de type *moral* permettrait à l'individu de s'écarter de « mauvaises » personnes agissant de façon contraire à ses valeurs ou aux normes morales (Rozin, Haidt, & McCauley, 2008). Cependant, la question des similarités/différences entre le dégoût physique et le dégoût moral reste à ce jour peu explorée. Bien qu'il ait été montré récemment que les expressions faciales ainsi que les corrélats physiologiques et neuronaux de ces deux types de dégoût comportent certaines ressemblances (Chapman, Kim, Susskind, & Anderson, 2009 ; Moll et al., 2005 ; Royzman, Leeman, & Sabini, 2008), les travaux passés se sont essentiellement attachés à les distinguer selon leurs inducteurs respectifs (Haidt, McCauley, & Rozin, 1994).

Par ailleurs, en agissant telle une alerte, le dégoût *physique* et le dégoût *moral* guideraient les jugements et les comportements des individus. La littérature relative à l'influence du dégoût sur les processus de jugement se trouve être particulièrement riche dans le domaine du jugement

moral. En effet, le dégoût serait pour certains auteurs une sorte d'intuition morale sur laquelle les individus s'appuient pour considérer si ce qu'ils observent est *bien* ou *mal* (Haidt, 2001). Ainsi, dans un état émotionnel de dégoût les individus condamneraient plus sévèrement les transgressions morales auxquelles ils font face (par exemple, Schnall, Haidt, Clore, & Jordan, 2008).

En revanche, bien que de nombreux travaux se soient intéressés à l'impact d'émotions telle la joie ou la tristesse sur le jugement social (i.e. jugement de personne et non du caractère moral d'un acte), une seule recherche a examiné l'influence du dégoût sur le jugement stéréotypé. Tiedens et Linton (2001) ont montré que le dégoût physique amenait les individus à traiter les informations sociales de manière superficielle (i.e. traitement heuristique ; Chaiken, Lieberman, & Eagly, 1989) et donc à baser leurs jugements sur leurs stéréotypes. De plus, les travaux empiriques portant sur l'impact des états émotionnels sur les jugements stéréotypés ont uniquement étudié l'effet d'émotions induites de façon incidente (i.e. sans lien avec la cible de l'évaluation). Or, les cibles de ces jugements susciteraient également certains états émotionnels. En effet, les membres de certains groupes sociaux, en évoquant certaines menaces (Cottrell & Neuberg, 2005) ou en étant perçus plus ou moins sociables et/ou compétents (Fiske, Cuddy, Glick, & Xu, 2002), susciteraient, par exemple, de la peur, de l'envie ou du dégoût. Or, ce dégoût « intergroupe » pourrait jouer un rôle dans la manière dont on perçoit et évalue autrui (Bodenhausen, 1993 ; Bodenhausen, Mussweiler, Gabriel, & Moreno, 2001). En effet, Dasgupta et collègues ont mis récemment au jour qu'une compatibilité entre l'émotion intergroupe (ou *émotion intégrale chronique* évoquée par l'appartenance catégorielle de la cible) et l'émotion induite de façon incidente influence négativement l'attitude exprimée envers un exogroupe donné (Dasgupta, DeSteno, Williams, & Hunsinger, 2009). Dans leur recherche, un dégoût incident induit à l'aide d'un rappel de souvenir émotionnel conduisait les participants à exprimer un plus fort préjugé à l'égard d'un groupe-cible évocateur de dégoût (i.e. homosexuels) que lorsqu'ils sont placés dans un état de colère. Si la compatibilité émotion incidente/émotion intégrale amène les individus à adopter une attitude plus négative à l'égard d'un groupe-cible alors la question se pose de savoir si cette compatibilité favoriserait également, dans le cas du dégoût, les jugements stéréotypés. De plus, outre les émotions intégrales chroniques suscitées par l'appartenance à un groupe donné, des émotions intégrales épisodiques peuvent être ressenties à l'égard de la cible selon le contexte particulier dans lequel elle est appréhendée (ex. émotions évoquées par un comportement ponctuel) (Perrott & Bodenhausen, 2002). Ainsi, nous pouvons penser qu'une compatibilité entre le dégoût intégral

chronique et épisodique pourrait se traduire également par une évaluation plus stéréotypée que dans le cas d'une incompatibilité émotionnelle.

Enfin, de récents travaux ont mis en lien le dégoût à la déshumanisation d'autrui (par exemple, Harris & Fiske, 2007). En effet, certains groupes évocateurs de dégoût, comme les sans domicile, seraient perçus davantage comme des objets que comme des être humains, bien que cet effet puisse être inversé par la recherche d'informations individualisantes (plutôt que catégorielles) sur le membre du groupe-cible (ex. deviner quel est son légume préféré *versus* son âge), ou par des émotions positives ressenties à leur égard (Sherman & Haidt, 2011). En outre, le lien entre la sensibilité au dégoût des individus et l'attitude que l'on a vis-à-vis de certains groupes-cibles (ex. les immigrés) serait médiatisé par la perception déshumanisée que les individus ont de ce groupe (Hodson & Costello, 2007). Ainsi, étudier l'effet du dégoût sur la déshumanisation permettrait de mieux appréhender certains mécanismes sociaux aboutissant à l'exclusion sociale.

Dans le *premier chapitre* de ce travail de thèse, nous nous attacherons à définir ce qu'est une émotion de dégoût au travers de l'analyse de ses inducteurs, de ses fonctions et de sa relation particulière à la morale. Puis nous aborderons, dans un *deuxième chapitre*, la littérature relative aux conséquences des émotions – et en particulier du dégoût – sur la perception et les jugements. Si les émotions influencent le contenu des pensées en colorant la façon dont les individus perçoivent et jugent ce qui les entoure, elles orientent également la manière dont les informations sociales sont traitées. Après avoir exposé les grands apports théoriques et empiriques de ces dernières décennies quant à l'impact des émotions sur le traitement de l'information sociale, ce chapitre soulignera la distinction entre affect incident/affect intégral – qui guidera la suite de ce travail – puis détaillera les recherches relatives au dégoût et à ses conséquences sur le jugement moral et social. De plus, ce chapitre traitera de l'influence du dégoût au niveau intergroupe en explorant notamment son lien au préjugé et à la déshumanisation.

Le *troisième chapitre* portera ensuite sur la première étude empirique menée dans le cadre de cette thèse. L'objectif de cette recherche, centrée sur le concept de dégoût, était d'identifier les inducteurs et les contextes d'émergence du dégoût physique et du dégoût moral à l'aide de récits d'expériences émotionnelles. En effet, à ce jour, seule une recherche a tenté de distinguer le dégoût physique et moral autrement que sur la base de leurs inducteurs (Lee & Ellsworth, 2011). Une analyse de contenu thématique et une analyse lexicale seront successivement exposées.

Fort de ces analyses, un *quatrième chapitre* présentera deux études examinant l'impact de la compatibilité entre le dégoût incident (i.e. induit sans lien avec la cible du jugement) et le dégoût intégral chronique (i.e. évoqué par l'appartenance groupale) sur le jugement stéréotypé. La première recherche distinguera l'influence du dégoût physique et moral incident sur la manière dont les individus évaluent une cible stéréotypée appartenant ou non à un groupe-social évocateur de dégoût. Dans un premier temps, les participants ont été placés dans un état de dégoût physique ou moral, puis ils devaient juger la culpabilité d'un individu suspecté d'avoir agressé physiquement quelqu'un, cet agresseur présumé étant stéréotypiquement lié à la violence ou non et associé au dégoût (via son groupe) ou non. Une seconde recherche permettra d'éclairer le rôle des émotions intégrales à la fois chroniques et épisodiques (suscitées par le comportement de la cible) dans la manière dont l'émotion incidente influence le jugement à l'aide d'un protocole expérimental similaire, à l'exception de l'ajout d'une mesure d'émotions intégrales.

Enfin, dans un *cinquième chapitre* sera décrite une dernière recherche portant, d'une part, sur l'effet de compatibilité des émotions intégrales chroniques et épisodiques (dégoût et sympathie) sur la perception stéréotypée, et d'autre part, sur l'impact de ces émotions sur la déshumanisation à l'aide d'une tâche de formation d'impression. Cette étude permettra essentiellement de mettre au jour les conditions dans lesquelles les émotions intégrales chroniques et épisodiques interagissent pour influencer la perception stéréotypée d'exogroupes particuliers, et également d'explorer pour la première fois l'effet du dégoût manipulé expérimentalement sur le processus de déshumanisation.

L'ensemble de ces études nous conduira à discuter le rôle du dégoût intégral dans la façon dont cette émotion particulière influence la façon dont les individus perçoivent et jugent autrui. D'autre part, si ce travail ouvre la voie à de nombreuses recherches relatives aux émotions intégrales et leurs influences sur les processus cognitifs, nous verrons qu'il met également en lumière l'intérêt de travailler sur les émotions spécifiques, et notamment sur le dégoût. Véritable enjeu de recherche, l'étude du dégoût, dans le futur, pourra apporter un nouvel éclairage aux liens qu'entretiennent les émotions avec les phénomènes de stigmatisation, de discrimination, et d'exclusion sociale.

Chapitre 1

Définition(s) du dégoût

« Au commencement était l'émotion. »

Louis-Ferdinand Céline

Longtemps délaissé au profit de l'étude d'émotions comme la joie, la peur, la colère et la tristesse, le dégoût connaît depuis quelques années un intérêt croissant chez les psychologues sociaux. En tant que « gardien de l'âme » et de « la pureté du corps » (Rozin, Lowery, Imada, & Haidt, 1999) le dégoût s'immisce au cœur de notre existence individuelle et sociale : ressentir un haut-le-cœur après avoir senti un aliment avarié, avoir la nausée à la vue d'un visage difforme ou sanguinolent, qualifier certains comportements de « nauséabonds » tant ils choquent la morale, sont autant de situations à l'origine de cette émotion. Tout se passe comme si le dégoût, en agissant tel un signal, nous permettait de distinguer le bon du mauvais, le bien du mal. En cela cette émotion constitue un objet d'étude à la fois complexe et fascinant. L'objectif de ce premier chapitre est d'éclairer ce qu'est l'émotion de dégoût, quels en sont ses objets et ses fonctions.

1. Le Dégoût : une émotion de base complexe

Le dégoût est classiquement défini comme l'une des six émotions de base avec la joie, la tristesse, la colère, la peur et la surprise (Ekman, 1973, 1999). Cependant, la diversité des situations évoquant cet état émotionnel – soulignée dans les exemples donnés plus haut – suggère que le dégoût, à la fois ancré dans le corps et lié à la morale, est une émotion bien plus complexe.

1.1. Le dégoût : entre émotion et sensation

Selon Royzman et Sabini (2001), les états « motivationnels », comme la faim ou la soif, sont suscités par des besoins concrets et donnent toujours lieu à des actions stéréotypées, invariantes (ex. manger ou boire). En cela, ils s'opposeraient aux émotions pouvant à la fois être évoquées par la nature concrète ou abstraite/symbolique de leurs inducteurs et offrant une grande variabilité de réponses comportementales. Par exemple, un individu, confronté à une forte chaleur a soif et boit, tandis qu'un individu pénétrant dans une pièce sombre peut ou non ressentir de la peur et allumer la lumière ou bien partir. La place du dégoût parmi les émotions est alors discutée par les auteurs, pour qui les objets de dégoût, loin de disposer d'une certaine symbolique, sont uniquement concrets. De plus, le dégoût est, selon eux, immédiat et le rejet ou l'évitement automatique sans que l'on puisse « raisonner » ce ressenti. Cette argumentation rejoint celle exposée par Panksepp (2007) pour qui le dégoût ne peut pas faire partie de la classe des émotions de base puisque ses inducteurs seraient limités dans l'environnement et qu'il ne peut être régulé cognitivement. Défini comme un « affect sensoriel », il aurait seulement pour but de nous protéger des maladies via la nausée.

Cependant un nombre croissant de travaux contredit cette conception de dégoût en tant que sensation : l'étendue des situations à l'origine du dégoût et de ses conséquences témoignerait de sa place au sein des émotions. Le dégoût peut, par exemple, naître à la vue d'une blessure sanguinolente ou au contact d'une personne ayant une très forte odeur de transpiration, ou bien en visionnant un documentaire sur les néo-nazis (Sherman, Haidt, & Coan, 2007). De plus, dès l'enfance, le dégoût – qu'il provienne d'un objet physique (ex. toucher un ver de terre) ou d'une situation immorale (ex. casser volontairement le jouet d'un ami) – s'apprend et s'intériorise (Danovitch & Bloom, 2009 ; Rottman & Kelemen, 2012 ; Rozin, Haidt, & McCauley, 2008 ;

Wiggins, 2012), ce qui traduit le glissement d'un « dé-goût » de type réflexe basé sur le gustatif vers une aversion plus complexe touchant la sphère sociale (Toronchuk & Ellis, 2007a, 2007b). En outre, l'ensemble de ces situations causant du dégoût donnerait lieu à des réponses comportementales du type évitement/fuite, mais aussi à des comportements d'approche (ex. aider une victime d'agression ; Lee & Ellsworth, 2011).

De plus, au-delà des caractéristiques purement physiques et concrètes de ses inducteurs, les exemples cités ci-dessus suggèrent que la dimension symbolique des situations joue un rôle essentiel dans l'émergence de cette émotion. En effet, divers travaux montrent que la perception d'une menace de contamination, réelle ou symbolique, peut évoquer un état émotionnel de dégoût (par exemple, Oaten, Stevenson, & Case, 2009 ; Rozin & Fallon, 1987 ; Ryan, Oaten, Stevenson, & Case, 2012 ; Schaller & Duncan, 2007). Par exemple, Ryan et collègues (2012), ont montré qu'un angiome, c'est-à-dire une lésion plane de la peau de couleur rouge et non contagieuse, conduisait à un même pattern de réponses émotionnelles et comportementales que la présence du virus de la grippe, à savoir du dégoût et l'évitement d'un objet touché par une personne ayant l'une ou l'autre de ces affections. Cette peur de la contamination fait référence aux « lois de la magie sympathique » appliquées au dégoût : tout ce que les individus touchent ou mangent peut être porteur de maladies, et les objets ayant l'air dégoûtant (ex. du chocolat en forme de crotte de chien) sont traités comme tel (Nemeroff & Rozin, 1994 ; Paez, 2003 ; Rozin et al., 2008 ; Rozin & Nemeroff, 1990). Ce rapport du dégoût à l'irrationnel va donc à l'encontre des arguments avancés par Royzman et Sabini (2001).

Par ailleurs, contrairement à ce qu'avance Panksepp (2007), la « raison » est capable de s'immiscer dans la façon dont nous ressentons des situations de dégoût, notamment lorsqu'elles font référence à la moralité. En effet, Feinberg, Willer, Antonenko et John (2012) ont montré récemment que les individus adoptant une stratégie de régulation émotionnelle basée sur la réévaluation de la situation (Gross, 2002 ; Gross & John, 2003) ressentent moins de dégoût et jugent moins durement l'événement immoral présenté (ex. manger son chien mort accidentellement).

En résumé, le dégoût, évoqué à la fois par l'aspect physique ou le caractère symbolique des objets et des personnes, peut être régulé et peut donner lieu à diverses réponses comportementales, ce qui s'oppose à l'argumentation avancée par Royzman et Sabini (2001) et Panksepp (2007).

Enfin, comme le souligna Kolnai (1929/1997), le dégoût n'est pas à confondre avec les impressions sensorielles et les réactions somatiques qui l'accompagnent puisqu'un dégoût vif peut être ressenti sans véritable nausée lorsqu'il n'est pas provoqué par des impressions olfactives ou gustatives. À l'inverse, il est possible d'avoir des haut-le-cœur sans pour autant être dégoûté (ex. lorsque l'on souffre du mal de mer). Le dégoût doit alors être appréhendé comme une émotion et non comme une sensation, bien qu'il soit viscéralement ancré dans le corps.

1.2. Le dégoût, une émotion de base.

Une émotion est une réaction aigüe, non prolongée, à un stimulus connu (Ekman & Davidson, 1994). De plus, selon l'approche en composantes (Scherer, 1984, 1987), les émotions seraient caractérisées par des sentiments subjectifs, des comportements expressifs, des évaluations cognitives, un niveau d'éveil physiologique et une disposition à agir spécifiques. Parmi les émotions « de base » (ou « primaires ») – innées, déterminées biologiquement (voire génétiquement), et culturellement partagées – figure le dégoût au côté de la joie, la tristesse, la colère, la peur et la surprise (Darwin, 1872/1965 ; Ekman, 1992 ; Plutchik, 1962 ; Tomkins & McCarter, 1964).



L'émotion de dégoût est caractérisée dans la littérature par une activation physiologique du système nerveux parasympathique entraînant un ralentissement du rythme cardiaque (Ekman, Levenson, & Friesen, 1983 ; Levenson, Ekman, & Friesen, 1990 ; Rozin et al., 2008 ; Stark, Walter, Schienle, & Vaitl, 2005), accompagné d'une sensation nauséuse exprimée sur le visage des individus par un froncement de nez, le retroussement de la lèvre supérieure et parfois une protrusion de la langue (voir Figure ci-contre ; Chapman et al., 2009 ; Ekman & Friesen, 1975 ; Rozin, Lowery, & Ebert, 1994).

Figure 1. Illustration d'une expression de dégoût (source internet).

D'un point de vue comportemental, le dégoût se traduit généralement par une mise à distance des objets ou des situations perçus comme nocifs. Ainsi, cette émotion permettrait de ne pas ingérer certains aliments toxiques ou, de manière générale, d'éviter certaines situations menaçant la santé. En ce sens, le dégoût – au-delà du simple haut-le-cœur qui l'accompagne – est sans conteste essentiel à la survie de l'homme.

Cette fonction « orale » de rejet prédomine dans les premières tentatives de définitions du dégoût. Selon Darwin (1872/1965), le dégoût correspond en premier lieu à « quelque chose de répugnant » qui se manifeste au niveau du goût, et s'apparente en second lieu à toute chose causant un sentiment similaire de répugnance via l'odeur, la vue ou le toucher. De même, Angyal (1941) caractérise le dégoût comme une répulsion face à l'ingestion de certaines substances potentiellement dangereuses pour notre organisme. Tout objet perçu comme source de contamination, et donc représentant une menace pour notre santé, évoquerait alors du dégoût et serait repoussé. De ce potentiel de contamination est né également l'idée qu'un contact, même bref, d'un objet dégoûtant avec, par exemple, de la bonne nourriture rendrait cette dernière immangeable (Fallon & Rozin, 1983 ; Nemeroff & Rozin, 1994 ; Rozin et al., 2008).

Néanmoins, le dégoût n'interviendrait pas uniquement pour nous signaler un danger visant notre intégrité physique mais aussi pour nous avertir d'éventuelles menaces touchant « l'ordre social et moral ». En effet, comme souligné plus haut, du dégoût serait éprouvé lorsque certains agissements sont perçus comme des offenses à nos valeurs morales et/ou enfreignent les normes sociales.

2. Dégoût Physique et Dégoût Moral

2.1. Les objets différenciés du dégoût physique et moral

Le philosophe et psychanalyste Aurel Kolnai, dès 1929, distinguait un dégoût *physique* d'un dégoût *moral*. Selon l'auteur, le dégoût physique ferait référence aux objets provoquant un dégoût via nos impressions sensorielles. Dans cette catégorie, il distingue tout d'abord la pourriture, c'est-à-dire tout ce qui marque le passage du vivant à l'état de mort, la décomposition de l'organique. Puis viennent les excréments, c'est-à-dire les déchets organiques rejetés par les corps vivants ; les sécrétions (i.e. le gluant, le poisseux) ; la crasse ; les bêtes dégoutantes, en particulier les insectes et animaux rampants, grouillants ; certains aliments et la proximité avec des corps humains étrangers. En outre, le caractère « grouillant » de la vermine par exemple, ainsi que la maladie et la difformité physique provoqueraient du dégoût physique. D'autre part, il distingue cinq variétés d'objets du dégoût moral. Tout d'abord, le « dégoût-satiété » c'est-à-dire le dégoût formé par l'excès, le ras-le-bol de quelqu'un ou de quelque chose. Ce dégoût peut également survenir face à un « excès de vitalité » s'illustrant, par exemple, par une sexualité débridée « s'adressant plus à l'immoralité, pour autant qu'elle est éprouvée comme « souillure », « pollution » de la vie et des valeurs vitales » (Kolnai, 1997, p. 71). Enfin, tout ce qui est de l'ordre du « mensonge », de la « fausseté », de la déloyauté, de la trahison ou de la « mollesse morale » (i.e. un manque de personnalité) peut susciter du dégoût moral.

La réflexion de Kolnai (1929/1997) sur le concept de dégoût n'a trouvé écho dans les travaux de recherche en psychologie – et notamment en psychologie sociale – que depuis une vingtaine d'années. Aujourd'hui, cette différenciation est communément admise par la plupart des chercheurs¹ (Chapman & Anderson 2012 ; Lee & Ellsworth, 2011 ; Marzillier & Davey, 2004 ; Rozin et al., 2008 ; Simpson, Carter, Anthony, & Overton, 2006). Comme Kolnai (1929/1997), Rozin et ses collaborateurs (1999, 2008) ont proposé une typologie comprenant 4 catégories de dégoût en se basant sur les différents inducteurs de dégoût (Haidt, McCauley, & Rozin, 1994 ; cf. Tableau 1) : le dégoût *primaire* induit par tout objet représentant une menace pour la santé voire la survie de l'individu (par exemple, des aliments périmés, des détritrus, des excréments ou des

¹ Cependant, les dénominations des types de dégoût peuvent varier dans la littérature. Ce que nous nommons dégoût physique peut être désigné comme dégoût primaire, tandis que le dégoût moral est parfois qualifié de dégoût socio-moral ou complexe (Chapman & Anderson, 2012 ; Marzillier & Davey, 2004, Simpson et al., 2006).

animaux habituellement associés aux déchets (ex. rats, cafards...) ; le dégoût *corporel* ressenti face à ce qui rappelle à l'homme sa « nature animale » : les violations ou déformations de l'enveloppe corporelle (ex. coupure, malformations), la sexualité ou la mort (ex. toucher un cadavre) ; le dégoût *interpersonnel* provoqué par tout contact avec des inconnus/étrangers, des personnes malades, malchanceuses ou jugées comme immorales ; et le dégoût *socio-moral* qui prendrait son origine dans tout acte immoral (perçu comme socialement et moralement inacceptable).

Tableau 1.

Typologie des dégoûts selon ses antécédents (selon Rozin et al., 1999, 2008)

	Type de Dégoût	Inducteurs associés	Exemples
Dégoût Physique	Dégoût primaire	Objet/Animal représentant une menace réelle ou symbolique pour la santé de l'individu.	Aliments avariés, détritux, cafards, excréments.
	Dégoût corporel	Objet / Situation rappelant à l'homme sa nature animale en portant atteinte au corps.	Plaies ou malformations corporelles, sang, corps mort, actes sexuels non appropriés.
Dégoût Moral	Dégoût interpersonnel	Aversion du contact avec des personnes inconnues, étranges, malades, ou immorales.	Serrer la main à un prisonnier condamné pour meurtre, embrasser un inconnu.
	Dégoût socio-moral	Tout acte perçu comme socialement inacceptable, offensant la morale.	Pédophilie, agression d'une personne sans défense.

Bien qu'imparfaite du fait de certains recouvrements entre catégories, cette première typologie renvoie directement aux deux types de dégoût précédemment évoqués. Les inducteurs de dégoût *physique* se rapporteraient aux stimuli de dégoût primaire et corporel², c'est-à-dire aux caractéristiques physiques, « palpables » d'objets ou d'êtres humains, et auraient pour principale fonction d'éviter toute forme d'intoxication, de transmission de maladies. Le dégoût *moral* ferait référence en partie au dégoût interpersonnel et au dégoût socio-moral, c'est à dire au dégoût issu de comportements faisant outrages à nos valeurs sociales, et aurait pour fonction d'éviter les contacts avec des personnes non convenables socialement, éviter les échanges inappropriés (Chapman & Anderson, 2012). D'autre part, nous pouvons penser que les objets de dégoût physique ont un caractère plus universel que les situations à l'origine de dégoût moral, plus dépendantes d'une société ou d'une culture donnée (Lee & Ellsworth, 2011).

Ce travail de classification révèle la dichotomie entre le dégoût physique et le dégoût moral en termes d'antécédents émotionnels. Dès lors, la question se pose de savoir si ces deux types de dégoût constituent une émotion homogène possédant – au-delà de leurs inducteurs – des caractéristiques identiques ou dissemblables en termes, par exemple, de ressenti émotionnel et de conséquences physiologiques ou comportementales.

2.2. Le dégoût moral comme métaphore

La dichotomie entre dégoût physique et moral a amené certains chercheurs à se demander si le dégoût moral s'apparente réellement à un état émotionnel de dégoût ou est davantage à rapprocher de la colère ou de l'indignation morale. Désigner les actes immoraux comme « dégoûtants » ou un comportement malhonnête comme « nauséabond » serait plutôt une expression métaphorique pour souligner l'intensité de son indignation et de sa désapprobation, tout comme les expressions telles que « soif d'aventure » ou « faim de tendresse » qui sont communément comprises dans leur sens figuré et non littéral (Nabi, 2002 ; Royzman & Sabini, 2001). Selon Nabi (2002), il y aurait un écart entre le dégoût tel qu'il est décrit par les chercheurs

² Selon Tybur, Lieberman et Griskevicius (2009), le dégoût physique se scinderait en dégoût pathogène et en dégoût sexuel plus qu'en dégoût primaire et corporel. Le dégoût pathogène aurait pour fonction d'éviter toutes infections par des microorganismes et le dégoût sexuel qui éviterait aux individus les comportements sexuels et le choix de partenaires pouvant compromettre les chances de reproduction. Cependant, il est important de noter que cette distinction ne modifie en rien les définitions du dégoût physique et moral.

et la définition « naïve » qu'en ont les individus. Le terme de « dégoût » renverrait, dans la population générale, davantage à une colère, une irritation, une répulsion qu'à un état émotionnel de dégoût à proprement parler. Ainsi, l'emploi du mot « dégoût » serait simplement métaphorique, et le terme « écœurement » serait plus approprié pour l'étude de cette émotion car il rejoindrait davantage la signification théorique du dégoût.

Cependant, des études récentes révèlent une distinction nette entre le dégoût moral, la colère ou le mépris (Gutierrez & Giner-Sorolla, 2007 ; Haidt, 2003 ; Hutcherson & Gross, 2011 ; Rozin et al. 1999 ; Russell & Giner-Sorolla, 2011). Hutcherson et Gross (2011) montrent notamment que les individus ressentiraient plus intensément un dégoût moral lorsqu'autrui est victime d'un acte immoral et plus de colère lorsqu'ils sont eux-mêmes concernés. D'autre part, le mépris serait plus intensément éprouvé que le dégoût dans des situations décrivant l'incompétence d'autrui (ex. quelqu'un essayant d'utiliser un langage soutenu pour paraître intelligent mais prononçant mal les mots). Enfin, une série de recherches menées par Russell et Giner-Sorolla (2011) montre que la colère morale est davantage évoquée par un acte immoral où autrui est victime d'un comportement offensant (ex. violation de ses droits) et intentionnel, tandis que le dégoût moral est davantage ressenti face à un acte ne respectant pas les normes liées au corps humain (ex. cannibalisme). De plus, l'intensité de la colère morale ressentie ainsi que ses conséquences sur le jugement moral sont moindres lorsque l'on considère des circonstances atténuantes possibles à cet acte (acte non-intentionnel). En revanche, le dégoût moral s'avérerait moins flexible : penser aux circonstances atténuantes d'un acte ayant violé un tabou ne le rendrait pas moins dégoûtant ni immoral. Enfin, les justifications que les individus peuvent trouver à ces situations immorales seraient moins élaborées lorsqu'ils doivent expliquer leur dégoût moral que leur colère morale.

Ainsi, le dégoût moral se distinguerait d'autres émotions éprouvées face à des transgressions morales telles que la colère ou le mépris. De plus, ce dégoût moral serait éprouvé dès l'enfance, les enfants qualifiant spécifiquement de dégoûtantes certaines violations morales tout comme certains actes physiques, bien que cela soit moins fréquent (Danovitch & Bloom, 2009). Le dégoût moral, loin d'être une métaphore, serait en réalité une « extension » du dégoût physique : le dégoût en tant que système de rejet d'objets physiques (ex. ne pas mettre à la bouche un objet tombé par terre) aurait été adapté afin de réprouver certains comportements tabous ou « nuisibles » socialement.

2.3. Le dégoût moral comme extension du dégoût physique.

Le dégoût est d'abord défini comme une répulsion face à ce qui pourrait être, en cas d'ingestion, nocif à l'individu. Ce type de dégoût, très viscéral et centré sur l'oralité, correspondrait au dégoût physique. Or, l'évolution montre que le système de rejet que le dégoût physique constituait face à la nourriture a été adapté et répond, à présent, à d'autres types d'inducteurs basés non plus uniquement sur le gustatif, mais mettant en jeu une évaluation (ex. un cafard, même stérilisé, est perçu comme dégoûtant car associé à la saleté) (Rozin, Haidt, & Fincher, 2009). En ce sens, le dégoût aurait pris la fonction de nous tenir à distance d'agents pathogènes et serait en quelque sorte un mécanisme d'évitement de la maladie (Curtis, Aunger, & Rabie, 2004 ; Oaten, et al., 2009). Enfin, en exigeant l'éviction de certaines « déviances », l'humanité aurait pris avantage de ce « système » et associé le dégoût à de nouvelles formes de rejet afin de servir les normes morales et de maintenir l'harmonie dans notre vie sociale. Ainsi, éprouver du dégoût aiderait les individus à distinguer le *mal* – à l'origine de leur sensation nauséuse – du *bien*, et en ce sens serait, outre le « gardien de la bouche », le « gardien de la dignité humaine et de l'ordre social » (Haidt, Rozin, McCauley, & Imada, 1997).

Le dégoût physique et le dégoût moral ne partagent pas seulement la fonction de défense et de protection de l'intégrité physique et morale de l'être, ils produisent les mêmes réactions physiologiques et des expressions faciales identiques. Une recherche de Sherman, Haidt et Coan (2007 ; citée dans Rozin et al., 2008, p. 763) met en évidence qu'en réponse à une vidéo mettant en scène un meeting de néonazis (considéré comme moralement inacceptable), les participants rapportaient ressentir à la fois du dégoût et de la colère. Cependant, au niveau physiologique les chercheurs ont observé un ralentissement du rythme cardiaque et un serrement de gorge, caractéristiques d'un état émotionnel de dégoût physique. Le dégoût moral tout comme le dégoût physique activerait le système nerveux parasympathique. De même, l'immoralité d'un acte incestueux, au-delà de la colère provoquée, donnerait lieu à une « inhibition orale » (serrement de gorge, sensation d'étouffer, perte d'appétit) communément associée au dégoût physique (Royzman, Leeman, & Sabini, 2008). Par ailleurs, Chapman et collègues (2009) ont montré que le dégoût induit par des stimuli physiques (ex. une boisson amer, la saleté), et des stimuli d'ordre moral (ex. une injustice dans un jeu) activent les mêmes muscles faciaux de la région du *levator labii* (autour du nez et de la bouche) caractéristiques de l'expression de dégoût physique. Ces expressions

faciales étant associées aux violations morales dès l'enfance (Danovitch & Bloom, 2009). Enfin, les régions cérébrales activées lors de la lecture de scénarios évoquant un dégoût physique ou un dégoût moral se recouvreraient largement notamment au niveau du cortex orbitofrontal médian et latéral. Les différences quant à elles se situant, par exemple, au niveau du gyrus cingulaire antérieur (davantage associé au dégoût « pur », c'est-à-dire physique) et au niveau des gyri temporal et frontal inférieur droit (davantage associé au dégoût « moral ») (Moll et al., 2005). En résumé, le dégoût moral partage un certain nombre de similarités avec le dégoût physique dont il est issu : leurs expressions faciales ainsi que leurs activations physiologiques et neuronales seraient proches.

2.4. Le dégoût moral, une émotion plus complexe.

Les similitudes mises en évidence entre le dégoût physique et le dégoût moral laissent à penser que les individus ressentent les mêmes émotions face à la vision d'un corps brûlé (dégoût physique) qu'en visionnant un reportage sur les pédophiles (dégoût moral). Or, plusieurs études ont montré que ces deux catégories de dégoût donnent lieu à des expériences émotionnelles autorapportées différentes, c'est-à-dire à des profils émotionnels différents (Marzillier & Davey 2004 ; Simpson et al., 2006). Dans leur étude, Simpson et collaborateurs (2006) demandaient aux participants d'indiquer l'intensité de cinq émotions - le bonheur, la colère, le dégoût, la peur et la tristesse - en réponse à des stimuli se rapportant au dégoût *physique* (cafards, ver intestinal, etc.) et au dégoût *socio-moral* (racisme, déloyauté, trahison, etc.). L'évaluation de l'intensité du ressenti émotionnel se faisait trois fois dans un intervalle de quinze minutes. Leurs résultats montrent que les stimuli « socio-moraux » induisent un même niveau élevé de dégoût que les stimuli « physiques ». De plus, ce dégoût moral s'accompagne d'un niveau important de colère et de tristesse, tandis que le dégoût physique n'est associé à aucune autre émotion. Le dégoût socio-moral s'avère donc plus complexe, moins « pur » que le dégoût physique. De plus, l'intensité du dégoût autorapporté en réponse aux stimuli socio-moraux s'intensifiait avec le temps tandis qu'il s'affaiblissait face aux stimuli physiques, ce qui suggère une élaboration cognitive plus importante pour les premiers (voir aussi Marzillier & Davey, 2004).

D'autre part, les situations de dégoût moral activeraient des régions spécifiques notamment au niveau du cortex préfrontal et des aires autour de la jonction temporo-pariétale. Or, ces régions

neuronales sont étroitement liées aux processus cognitifs d'ordre supérieur, ce qui laisse à penser que le dégoût moral résulterait d'élaborations cognitives plus importantes que le dégoût physique. Il est à noter également que des actes ayant un même niveau d'immoralité peuvent impliquer des régions particulières. Par exemple, les actes incestueux activeraient spécifiquement des régions situées autour du cortex préfrontal médian et des ganglions de la base, ce qui souligne la complexité de traitement des situations faisant outrage à nos valeurs morales (Schaich Borg, Lieberman, & Kiehl, 2008).

Enfin, Lee et Ellsworth (2011) ont mené une recherche dont le but était de différencier le dégoût physique du dégoût moral sur la base d'autres critères que le type d'inducteur, comme le fait d'impliquer des évaluations différentes. En effet, selon les théories d'évaluations cognitives (Roseman, 2001 ; Scherer, 1985 ; Smith & Ellsworth, 1985), évaluer différemment une situation conduit à des expériences subjectives différentes mais aussi à des intentions comportementales distinctes. Leur objectif est alors de montrer que le dégoût physique et moral amène à des évaluations cognitives, et des comportements différents. Le dégoût moral se rapprocherait de la colère (ex. les individus dans cet état se sentent dominants adoptent un comportement d'approche). Tandis que le dégoût physique se rapprocherait de la peur (les individus dans cet état se sentent vulnérables et adoptent un comportement d'évitement). A l'aide du questionnaire GRID (Fontaine, Scherer, Roesch, & Ellsworth, 2007 ; Scherer, 2005), ils demandèrent aux participants d'indiquer la probabilité d'inférer chacun des 144 attributs émotionnels à une personne disant ressentir de la peur, de la colère et du dégoût pour décrire son expérience émotionnelle. Chacune des 144 caractéristiques présentées correspondaient à l'une des six composantes émotionnelles suivantes : l'évaluation de l'événement (ex. il y a des conséquences négatives pour la personne), les changements psychophysiologiques (ex. avoir une boule dans la gorge), les expressions motrices (ex. les muscles sont relâchés), la tendance à l'action (ex. ne plus vouloir porter d'attention à la situation qui se déroule), l'expérience subjective (ex. se sentir faible) et la régulation émotionnelle (ex. montrer davantage son émotion que ce que l'on ressent). Ainsi, les auteurs prédisent des similitudes entre les évaluations de dégoût et de colère correspondant aux caractéristiques du dégoût moral, et des similitudes entre le dégoût et la peur indiquant les attributs du dégoût physique.

Conformément à leurs attentes, les résultats révèlent que le dégoût moral, proche de la colère et différent de la peur, est basé sur une évaluation d'un événement dans lequel une personne (l'agent causal) transgresse des normes sociales, ce qui active une motivation d'approcher le transgresseur pour le sanctionner et ce qui provoque un sentiment de dominance. En outre, les situations « moralement dégoûtantes » impliquent généralement plusieurs agents, ce qui explique leur plus grande complexité émotionnelle : un transgresseur induisant du dégoût, mais aussi un observateur se sentant davantage « moral », et éventuellement une victime suscitant de la sympathie. En revanche, le dégoût physique, proche de la peur et différent de la colère, implique une évaluation de la situation caractérisée par la présence d'objets inducteurs qui, en activant des sentiments de vulnérabilité, provoquent des comportements d'évitement. Dans le cas du dégoût physique, l'évaluation de la situation reste généralement la même que l'on se focalise sur l'objet inducteur ou sur soi-même en tant qu'observateur. Cette recherche permet de distinguer le dégoût physique du dégoût moral autrement que par leurs inducteurs ou par la complexité de la réponse émotionnelle associée. Cependant, elle ne permet pas d'accéder directement aux caractéristiques différenciées du dégoût moral, puisque les résultats se basent uniquement sur des inférences à partir de comparaisons entre les émotions de peur, de colère et de dégoût en général.

De par son ancrage biologique, culturel et sociétal le dégoût, plus qu'un état émotionnel de base, est un concept qui reste difficile à cerner. En effet, si le dégoût physique a été largement étudié tant au niveau de ses inducteurs que de ses conséquences physiques et comportementales, le dégoût moral pose encore de nombreuses questions. Bien que partageant des similitudes avec le dégoût physique, les événements à l'origine du dégoût moral et la manière dont les individus appréhendent et agissent au cours de ces situations restent inexplorés à ce jour. Définir conceptuellement le dégoût physique et le dégoût moral tel qu'entendu par les individus constitue le premier objectif de ce travail. Une première étude aura pour but d'examiner, à l'aide d'une analyse de contenu thématique et d'une analyse lexicale de récits d'expériences vécues, les différents contextes d'émergence de ces deux classes de dégoût.

RESUME CHAPITRE 1 – DEFINITION(S) DU DEGOUT

Le dégoût est une émotion de base ayant fait l'objet de peu de recherches. Caractérisé par la nausée qui l'accompagne, le dégoût a d'abord été défini comme une émotion ayant une fonction de signal afin de rejeter ou d'éviter les aliments potentiellement dangereux pour la santé. D'un point de vue évolutionniste, sa fonction semble aujourd'hui plus complexe : le dégoût émergerait lors de la perception d'agents pathogènes présents plus généralement dans l'environnement (ex. cuvette de toilettes sale), et lors de situations faisant outrage à nos valeurs morales (ex. voir une femme âgée se faire agresser). D'une fonction essentielle à la survie, le dégoût « gardien du corps » a évolué en un dégoût « gardien de l'âme » afin de protéger à la fois notre intégrité physique et notre environnement social.

Afin de définir le dégoût physique et moral de manière différenciée, des chercheurs ont établi une typologie des inducteurs de dégoût et ont mis en évidence une réponse émotionnelle plus complexe lors d'événements de dégoût moral : de la tristesse ou encore de la colère se mêleraient au ressenti. Bien que proche de la colère en incitant un comportement d'approche vis-à-vis du transgresseur, le dégoût moral interviendrait cependant dans des situations différentes (ex. lorsqu'autrui est victime, lorsque l'outrage touche au corps) et serait plus difficilement régulé. D'autre part, si le dégoût moral ressemble à la colère de par certains aspects, le dégoût physique ressemblerait lui davantage à la peur en conduisant les individus à se sentir plus vulnérables et à adopter un comportement d'évitement.

Définir conceptuellement cette émotion, comme le montre les travaux récents, implique de révéler les similitudes et différences entre ces deux types de dégoût, notamment en termes de contextes d'émergence. C'est pourquoi notre première recherche s'attachera à révéler les déterminants d'un état émotionnel de dégoût physique et de dégoût moral à partir de récits d'événements vécus.

Chapitre 2

Dégoût et perception sociale

*« A aucun moment, l'existence humaine ne peut échapper au dégoût qu'elle peut
non seulement ressentir mais aussi inspirer. »*

Claire Margat

Les émotions sont au cœur de la vie humaine. Si ce travail se centre principalement sur le dégoût et son influence sur la perception sociale, il convient d'aborder dans un premier temps les recherches majeures développées ces dernières décennies dans le domaine de la psychologie des émotions. Nous présenterons tout d'abord une synthèse des travaux théoriques et empiriques s'intéressant à l'influence des émotions sur les processus cognitifs (à savoir les effets de congruence émotionnelle et l'impact des émotions sur le traitement de l'information sociale). Puis sera souligné l'importance d'étudier – au-delà de la valence – l'effet d'états émotionnels spécifiques et de prendre en considération la distinction entre affect incident et affect intégral dans l'étude de l'influence des émotions sur la cognition. Nous aborderons enfin spécifiquement la littérature relative au dégoût et à ses effets sur le jugement moral et le jugement social, ainsi que ses conséquences en termes de relations intergroupes.

1. L'influence des émotions sur les processus cognitifs

L'homme dispose de capacités attentionnelles et cognitives limitées et, en ce sens, ne peut pas toujours raisonner, juger et agir de manière rationnelle. C'est pourquoi il s'appuierait sur ses émotions, sortes d'heuristiques mentales, afin de faciliter son raisonnement et, plus généralement, sa compréhension du monde (Damasio, 1994). Ainsi, les émotions influenceraient à la fois ce que les individus pensent (i.e. le contenu des pensées) et la manière dont ils pensent (i.e. le type de traitement de l'information).

1.1. Emotions et contenu des pensées : la congruence émotionnelle

Depuis les années 70, un nombre important de travaux a eu pour objectif de montrer quand et comment les émotions colorent notre façon de percevoir notre environnement, de penser, de juger, d'agir. Ces recherches ont notamment permis de mettre en évidence des effets de congruence émotionnelle : dans un état affectif particulier les individus cherchent des informations, retiennent des informations et expriment des évaluations en accord avec la tonalité émotionnelle de leur état (Niedenthal, Krauth-Gruber, & Ric, 2008). Une personne joyeuse a tendance à voir « la vie en rose » tandis qu'une personne triste est plus disposée à ne voir que les aspects négatifs de ce qui l'entoure. Autrement dit, les émotions peuvent influencer la perception, le rappel et l'interprétation des informations, ainsi que les jugements et les comportements d'une personne de manière congruente à son humeur. Dans un premier temps, les effets de congruence émotionnelle seront illustrés par différentes recherches empiriques, puis sera abordée la question des modèles théoriques développés par les chercheurs pour expliquer ces effets.

1.1.1. Preuves empiriques des effets de congruence

Emotions et perception

Les émotions dirigent sélectivement l'attention des individus vers les informations congruentes à leur état émotionnel et en facilitent alors la perception. Ainsi, tout objet ou événement ayant la même tonalité émotionnelle que l'état affectif de l'individu sera perçu de

manière plus efficace (Niedenthal et al., 2008, p. 206). La perception congruente à l'état émotionnelle du percevant a été, par exemple, mise en évidence dans une série d'études sur la perception de mots en employant des tâches variées telle une tâche de décision lexicale (Niedenthal & Setterlund, 1994) ou une tâche de prononciation (Niedenthal, Halberstadt et Setterlund (1997), ainsi que sur la perception des expressions faciales (Niedenthal, Halberstadt, Margolin, & Innes-Ker, 2000). Niedenthal, Halberstadt et Setterlund (1997) illustrent ce phénomène à l'aide d'une tâche de prononciation de mots. Les individus placés dans un état émotionnel de joie prononçaient plus rapidement des mots joyeux que des mots associés à l'amour, à la tristesse ou encore à la colère. De la même façon, la prononciation des mots tristes était facilitée uniquement lorsque les participants étaient dans un état émotionnel de tristesse. Ainsi, l'émotion spécifique faciliterait le traitement perceptif de mots congruents à cet état émotionnel.

Emotions et mémoire

Les émotions facilitent également le rappel des informations congruentes à l'état émotionnel. Bower (1981) a notamment montré que les émotions de la joie et de tristesse induites par hypnose facilitaient le rappel de souvenirs d'enfance congruents à ces émotions. Les participants « joyeux » rappelaient majoritairement des souvenirs joyeux, tandis que ceux placés dans un état de tristesse rappelaient davantage de souvenirs tristes.

Cet effet de congruence émotionnelle en mémoire a été reproduit de nombreuses fois, à l'aide de méthodes d'induction émotionnelle variées telles que la musique (Eich, Macaulay, & Ryan, 1994), les odeurs (Ehrlichmann & Halpern, 1988) ou le rappel de souvenirs émotionnels (Fiedler & Stroehm, 1986). Fiedler et collègues (Fiedler, Pampe, & Scherf, 1986 ; Fiedler & Stroehm, 1986) ont notamment montré que cet effet de rappel congruent à l'émotion avait lieu surtout lorsque l'état émotionnel était le seul moyen pour « structurer » l'information à rappeler. Les participants devaient rappeler des photographies positives et négatives présentées au préalable soit en « condition structurée » (les photographies pouvaient être catégorisées selon leur contenu : visages, paysages, etc.) soit en « condition non-structurée ». Seuls les participants joyeux en condition non-structurée rappelaient plus de photographies à contenu positif que ceux dans un état « neutre » : lorsque les photographies pouvaient être structurées autrement que par l'émotion (« condition structurée »), l'effet de congruence émotionnelle disparaissait.

Emotions et interprétation des informations complexes ou ambiguës

De la même façon, des informations complexes ou ambiguës peuvent être interprétées selon l'état émotionnel de l'individu. Halberstadt, Niedenthal et Kushner (1995) ont mis en évidence, par exemple, que des individus joyeux interprètent l'ambiguïté lexicale contenue dans des homophones associés ou non à la joie (ex. *danse /dense*) de façon congruente à leur humeur. De même, des effets de congruence émotionnelle sont observés lorsque les individus doivent interpréter et attribuer la valence de traits associés aux membres de différents groupes ethniques (Esses & Zanna, 1995). Par exemple, dans leur recherche Esses et Zanna (1995, Etude 4) montrent que les participants dans un état émotionnel positif perçoivent les arabes comme moins stéréotypés et considèrent les traits qu'ils leur associent (ex. agressifs, religieux) comme étant moins négatifs que les participants dans un état négatif.

Emotions et jugement social

D'une autre façon, l'activation des informations congruentes à l'état affectif peut influencer les jugements et les évaluations des individus de manière congruente : dans un état émotionnel positif de joie les jugements et évaluations des individus seront plus positifs (voir par exemple Forgas, 1993, 1995b ; Forgas & Bower, 1987 ; Gouaux, 1971). Innes-Ker et Niedenthal (2002) ont mis en évidence que des individus placés dans un état de joie ou de tristesse à l'aide de films et de musique, évaluent ensuite, sur la base d'une histoire mettant en scène une personne fictive, les expériences et les émotions de cette personne comme plus joyeuses lorsqu'ils étaient eux-mêmes joyeux, et plus tristes lorsqu'ils étaient dans un état de tristesse.

Pour rendre compte de ces effets de congruence émotionnelle, les chercheurs ont eu recours à différentes explications théoriques dont les principales sont exposées ci-après.

1.1.2. Explications théoriques des effets de congruence émotionnelle

Emotion comme amorce (affect as priming ; Bower, 1981, 1991)

Cette explication théorique de la congruence émotionnelle est basée sur le modèle en réseau associatif de Bower (1981) selon lequel chaque émotion – formant un « nœud », c'est-à-dire un concept, au sein du réseau – serait liée à la représentation d'objets ou d'événements mentaux (psychologiques et physiologiques) et à des souvenirs autobiographiques émotionnellement connectés (Bower, 1981, 1991 ; Niedenthal, Setterlund, & Jones, 1994 ; cf. Figure 2). L'activation d'une unité émotionnelle (ex. induction de dégoût) au-delà d'un seuil se propagerait et rendrait alors plus accessibles les informations de même tonalité émotionnelle associées dans le réseau. Selon le modèle de « l'émotion comme amorce », l'état émotionnel d'un individu amorcerait les informations congruentes à cet état émotionnel les rendant plus accessibles en mémoire. De ce fait, ces informations, congruentes à l'émotion, auraient une probabilité plus importante d'être intégrées au jugement subséquent.

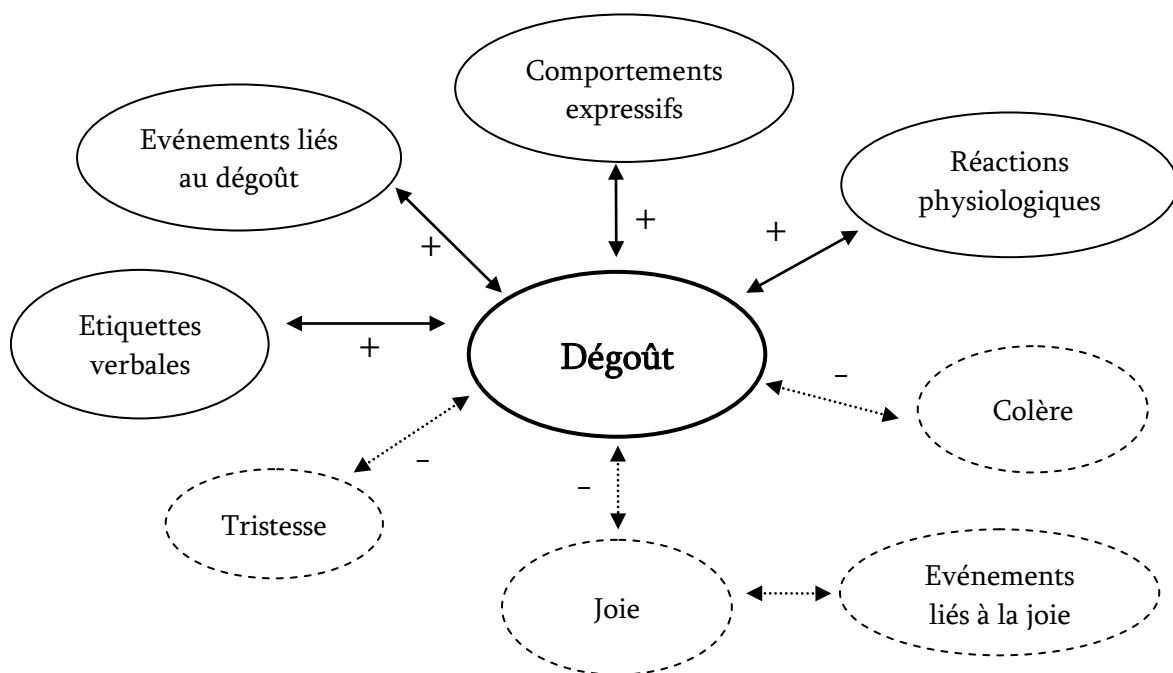


Figure 2. Illustration du modèle d'activation en réseau associatif selon Bower (1981), appliqué au dégoût.

Emotion comme information (*affect as information ; Schwarz, 1990 ; Schwarz & Clore, 1983 ; 1988*)

Selon le modèle de « l'émotion comme information » les individus utilisent leurs émotions comme source d'information pour évaluer un objet ou une personne. En effet, si l'on se demande si l'on apprécie ou non la compagnie d'une personne il est facile de baser son jugement sur ce que l'on ressent vis-à-vis d'elle. L'état émotionnel alors attribué à la personne ou à l'objet, conduit à une évaluation congruente à l'émotion (Schwarz & Clore, 1983). Cependant, l'utilisation de l'émotion comme source d'information intervient essentiellement lorsque l'individu n'est pas conscient de la véritable source de son émotion. Par exemple, Schwarz et Clore (1983) ont montré dans un premier temps que les individus interrogés par jour de beau temps sur leur satisfaction par rapport à la vie étaient davantage positifs sur la question que ceux interrogés par temps pluvieux. En revanche, lorsque les individus avaient conscience que leur bonne humeur était due à une météo clémente alors aucune différence ne fut observée. De plus, l'émotion serait utilisée comme source d'information lorsque la tâche est complexe (de nombreuses informations doivent être traitées) ou lorsque les individus sont faiblement motivés. Dans ces cas précis, l'utilisation de l'heuristique émotionnelle « comment je me sens » simplifierait alors considérablement la tâche de jugement. Néanmoins, bien que très efficace lorsque l'émotion est directement évoquée par la cible du jugement (i.e. la source de l'émotion et la cible du jugement sont confondues), l'utilisation des émotions comme heuristiques peut conduire à des jugements erronés lorsque la source et la cible sont dissociées.

En résumé, l'impact des émotions sur la perception ou encore les jugements peut alors être expliqué de deux manières : par amorçage au sein d'un réseau associatif ou bien en considérant la nature informative de l'émotion vis-à-vis de l'objet ou de la personne à évaluer. La question des conditions d'application de l'un ou l'autre de ces mécanismes sous-jacents aux effets de congruence émotionnelle, trouve en partie réponse dans le modèle d'infusion de l'affect de Forgas (1992b, 1995a).

Le modèle d'infusion de l'affect de Forgas (1992b, 1995a)

Dans son modèle d'infusion de l'affect, (« *affect infusion model* », AIM) », Forgas (1995a) définit l'infusion d'affect « comme le processus par lequel l'information chargée affectivement exerce une influence et est incorporée dans le processus de jugement, entrant dans les délibérations du juge et colorant éventuellement ses jugements » (Forgas, 1995a, p.39). Selon ce modèle, l'infusion de l'affect dans les jugements dépend largement de la stratégie de traitement de l'information utilisée. Plus la stratégie nécessite une certaine élaboration ou construction, plus l'infusion de l'affect sera probable. Forgas (1995a) spécifie quatre stratégies de traitement de l'information : deux à « faible infusion » (i.e. infusion peu probable) et deux à « haute infusion » (cf. Figure 3).

Les deux stratégies à « faible infusion » correspondent, d'une part, à la stratégie d'*accès direct* consistant à rappeler un jugement ou une évaluation préalablement stocké en mémoire et pouvant être utilisé directement et, d'autre part, à la stratégie *de traitement motivé* impliquant une recherche d'informations spécifiques et ciblées afin d'atteindre un but pré-existant (ex. maintenir un état émotionnel positif ou protéger son estime de soi). La première stratégie intervient surtout lorsque la cible du jugement est très familière, typique ou simple et la deuxième lorsque l'individu a une motivation spécifique, un but précis qui l'amène à chercher des informations qui permet de le satisfaire. Dans les deux cas, la recherche d'informations est donc directe et ne nécessite pas de construire sa pensée, ce qui rend une infusion d'affect peu probable.

En revanche, l'expérience émotionnelle imprègne davantage le jugement lorsque la tâche est davantage complexe, ou par exemple lorsque les individus manquent de ressources cognitives. Ceux-ci procèdent alors à un *traitement heuristique*, c'est-à-dire à l'utilisation de raccourcis cognitifs (ou « heuristiques », voir Chaiken, Liberman, & Eagly, 1989), pour fonder son évaluation comme, par exemple, se demander comment l'on se sent vis-à-vis de l'objet du jugement. Dans ce cas l'infusion d'affect se fait plutôt par affect-comme-information. Autrement dit, ce type de stratégie impliquerait des processus semblables à ceux proposés par Schwarz et Clore (1983, 1988) dans leur modèle informationnel des affects. D'autre part, si le jugement exige une sélection et une interprétation précise de toutes les informations disponibles à propos de la cible du jugement, alors les individus s'engageront dans une stratégie de *traitement substantiel* (ou « traitement systématique » selon le modèle dualiste de traitement de l'information de Chaiken et al., 1989).

Le modèle distingue trois facteurs qui orienteraient les individus vers l'une de ces quatre stratégies de traitement de l'information : les caractéristiques de la cible du jugement (sa typicalité, sa complexité, sa familiarité), les caractéristiques de l'individu (ses capacités cognitives, ses buts motivationnels, son état affectif) et les contraintes situationnelles (le besoin d'exactitude, la désirabilité sociale) (cf. Figure 3). Par exemple, Forgas (1995b) a mené une recherche illustrant l'effet de la typicalité de la cible. Dans son étude, les participants étaient placés dans un état de joie ou de tristesse. Ils avaient ensuite à juger de l'harmonie de couples typiques (accordés en termes de beauté physique) ou atypiques (non accordés). Conformément au modèle d'infusion de l'affect, les résultats ont montré que les participants joyeux évaluaient les couples plus harmonieux que les participants tristes (effet de congruence émotionnelle), cette différence étant plus marquée pour les couples atypiques.

En résumé, un objet de jugement non-familier, atypique ou complexe, ainsi qu'une demande d'exactitude ou des ressources cognitives disponibles, amènerait l'individu à traiter les informations de façon plus élaborée. De plus, son état affectif déterminera aussi le choix de la stratégie de traitement d'information, la joie favorisant un traitement heuristique et la tristesse soutenant un traitement plus approfondi. Dans le modèle AIM, l'état affectif de l'individu joue ainsi un rôle double en influençant à la fois le contenu du jugement de manière congruente à l'émotion ressentie (dans le cas des stratégies à forte infusion) mais aussi la stratégie de traitement de l'information que l'individu adopte (traitement heuristique *vs.* traitement substantiel). Cependant le modèle ne spécifie pas les priorités entre ces rôles.

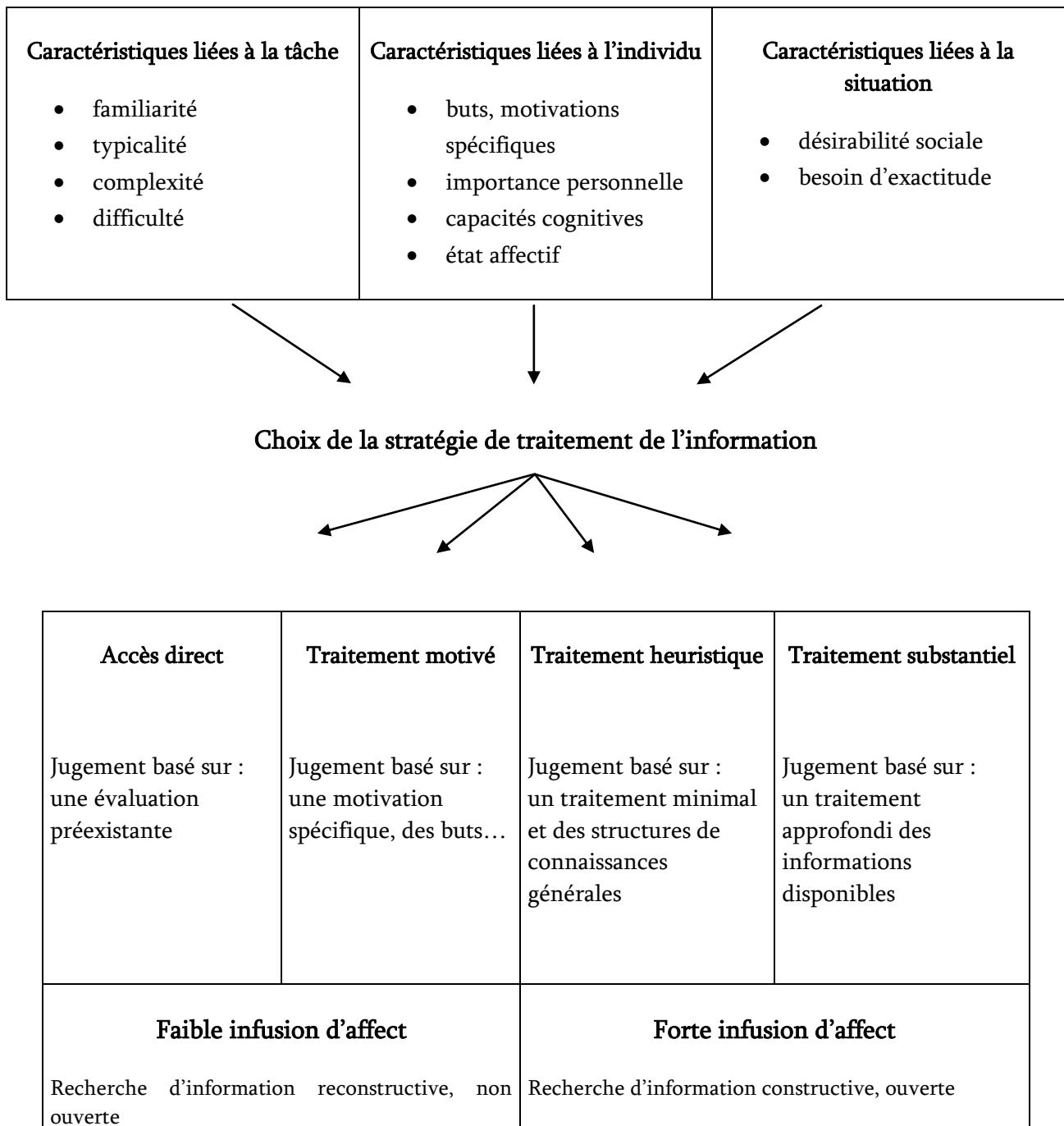


Figure 3. Modèle d'infusion de l'affect de Forgas (issu de Forgas, 1995a)

1.2. L'impact des émotions sur le traitement de l'information sociale

1.2.1. Influence des émotions en termes de valence

La congruence émotionnelle n'est pas le seul effet observé dans la littérature explorant l'impact des émotions sur la façon dont les individus se forment une impression d'une personne par exemple. En général, les individus s'appuient sur deux types d'information pour le faire : l'information catégorielle et l'information individualisante. L'information catégorielle se réfère à l'information représentative de la catégorie à laquelle la personne appartient (son sexe, son ethnie, son âge). Cette information catégorielle peut être utilisée en tant qu'heuristique pour émettre un jugement et pour interpréter les autres informations sur la personne de manière consistante avec la catégorie (interprétation stéréotypique). Les informations individualisantes, au contraire, se réfèrent aux attributs spécifiques de la personne à évaluer. Selon le modèle du continuum de Fiske et Neuberg (1990), les individus se basent sur les informations catégorielles, (connaissances préalables, stéréotypes) lorsqu'ils n'ont pas les ressources cognitives et motivationnelles suffisantes, lorsqu'il leur manque d'autres informations plus spécifiques sur la personne, ou encore lorsque les informations spécifiques sur la personne sont cohérentes avec l'information catégorielle. En revanche, ils se basent davantage sur les informations individualisantes lorsque celles-ci contredisent leurs connaissances préalables, pourvu qu'ils soient suffisamment motivés et qu'ils possèdent les ressources cognitives nécessaires pour les traiter.

Un nombre important de recherches a montré que le type d'information sur lequel les individus s'appuient pour se former une impression est aussi influencé par leur état émotionnel (par exemple, Bodenhausen, Kramer, & Süsser, 1994a ; Bodenhausen, Sheppard, & Kramer, 1994b ; Krauth-Gruber & Ric, 2000 ; Tiedens & Linton, 2001). Bodenhausen et collègues (1994a) ont montré que des participants placés dans un état émotionnel de joie (à l'aide d'un rappel d'événement) jugeaient plus probablement coupable un homme suspecté d'avoir commis une agression physique lorsque celui-ci était décrit comme étant d'origine hispanique (i.e. cible appartenant à une catégorie stéréotypiquement associée à la violence) que les participants dans un état émotionnel neutre. Autrement dit, cette recherche suggère que la joie conduit à davantage utiliser les stéréotypes associés à la cible pour juger de sa culpabilité. En revanche, Krauth-Gruber et Ric (2000) ont montré à l'aide d'une expérience similaire que la tristesse, contrairement à la joie, amène les participants à se baser davantage sur les informations spécifiques que sur les

informations catégorielles (stéréotypes) pour évaluer la culpabilité d'un suspect. Cependant, les participants tristes ne formulaient pas un jugement de culpabilité plus négatif que les participants joyeux. Ces résultats suggèrent que les états émotionnels n'influencent pas toujours le jugement de manière congruente mais orienteraient les individus vers un traitement plus ou moins approfondi des informations disponibles (i.e. traitement heuristique/superficiel versus systématique/approfondi ; Chaiken et al., 1989 ; Fiske & Neuberg, 1990 ; Petty & Cacioppo, 1986). De façon générale, les premières recherches portant sur l'impact des émotions sur le jugement ont suggéré que des états émotionnels positifs conduisent à un traitement superficiel des informations sociales et donc à formuler leur jugement sur la base d'indices heuristiques tels que les stéréotypes (informations catégorielles). À l'inverse, des états émotionnels négatifs comme la tristesse amèneraient les individus à traiter les informations sociales en profondeur et, par conséquent, à prendre en compte des informations individualisantes pour élaborer leur jugement. Autrement dit, l'influence des émotions sur le jugement se ferait en termes de valence émotionnelle.

Plusieurs explications théoriques relatives à cet impact différentiel des émotions positives et négatives sur le traitement de l'information ont été avancées. Selon *les modèles hédonistes* (Isen, 1987 ; Wegener, Petty, & Smith, 1995), les individus joyeux seraient motivés à préserver leur état émotionnel positif et éviteraient de s'investir dans une tâche pouvant modifier cet état agréable. Ainsi, ils ne s'engageraient pas dans un traitement systématique de l'information et utiliseraient plutôt des indices heuristiques. Les individus tristes, par contre, auraient tendance à vouloir « réparer » ou améliorer cet état émotionnel désagréable. Ils s'investiraient alors dans la tâche et s'engageraient dans un traitement systématique et attentif de l'information en espérant que cela apporte une amélioration de leur état émotionnel négatif.

D'autre part, selon les modèles informationnels (Bless, 2000, 2001 ; Schwarz, 1990), l'état affectif n'est pas seulement une source d'information pour évaluer un objet ou une personne amenant à des jugements congruents à l'émotion (affect-comme-information). L'état affectif informe aussi l'individu sur l'état de l'environnement et lui indique le niveau d'attention à allouer au traitement de l'information nouvelle et dans quelle mesure il peut faire confiance à l'information préexistante (connaissances préalables, schémas, scripts, stéréotypes). Globalement, un état affectif positif signale que l'environnement est sûr, bénin, que l'utilisation des connaissances préexistantes est sans risque et qu'un traitement approfondi et attentif de l'information n'est pas nécessaire. En revanche, un état affectif négatif indique à l'individu que

l'environnement est problématique et qu'il faut être attentif à toute l'information disponible pour pouvoir résoudre le problème, ce qui l'incite à un traitement systématique de l'information.

Ces modèles théoriques ont une limite importante puisque seule la valence émotionnelle (états émotionnels positifs *versus* états émotionnels négatifs) semble influencer le traitement de l'information. Or, plusieurs recherches montrent que des émotions spécifiques, au sein d'une même valence, peuvent avoir un impact différent sur le jugement social (par exemple, Bodenhausen et al. 1994b ; Tiedens & Linton, 2001). Ainsi, il convient davantage d'examiner l'impact d'états émotionnels spécifiques telles que la peur ou le dégoût que l'influence de la valence émotionnelle afin de mieux comprendre les effets des émotions sur les processus cognitifs.

1.2.2. Influence des émotions spécifiques

L'étude de l'impact des émotions spécifiques sur le traitement de l'information sociale, et notamment sur le recours aux stéréotypes dans le jugement, tend essentiellement à discerner l'influence des états émotionnels négatifs, bien plus distincts entre eux que les émotions positives (Ellsworth & Smith, 1988). L'une des premières recherches sur la question a montré que la colère et la tristesse, deux émotions négatives, ne conduisent pas à la même stratégie de traitement de l'information (Bodenhausen et al., 1994b). Les participants dans un état de colère traitent les informations de manière superficielle et ont donc davantage recours à leurs stéréotypes pour émettre un jugement que les participants dans un état « neutre », alors que la tristesse initierait un traitement plus approfondi. Cet impact différentiel de la colère et de la tristesse sur les processus de traitement de l'information a d'abord été attribué à la nécessité de réagir rapidement dans une situation source de colère, plutôt que de s'engager dans un processus de traitement attentif des informations disponibles. Les auteurs évoquent également la possibilité que les différences de niveau d'activation physiologique expliquent cet impact distinct. En effet, *l'hypothèse de l'activation-perturbation* (arousal-disruption hypothesis) de Revelle et Loftus (1992) stipule qu'un fort niveau d'activation, en dirigeant l'attention vers soi-même et son état d'éveil, empêcherait un traitement systématique de l'information.

Les *approches cognitives* des émotions, en différenciant les émotions selon les évaluations cognitives qui leur sont associées, offrent une explication plus étayée à ces effets en permettant même de prédire l'impact différentiel des émotions sur le traitement de l'information au sein d'une même valence (Frijda, 1986 ; Roseman, 1984, 1991 ; Scherer, 1984, 1999 ; Smith & Ellsworth, 1985). En effet, selon les théories d'évaluations cognitives, les émotions seraient induites par l'évaluation de la signification de l'événement pour les buts, les besoins, les valeurs ou le bien-être de l'individu à un moment donné. Cette évaluation se ferait selon plusieurs critères et dimensions d'évaluation. L'approche dimensionnelle de Smith et Ellsworth (1985), par exemple, stipule que les émotions résultent de l'évaluation cognitive de la situation selon six dimensions d'évaluation : l'agréabilité (i.e. le caractère plaisant ou déplaisant de la situation), la certitude (i.e. le caractère prédictible de la situation), l'activité attentionnelle (i.e. le degré avec lequel la situation attire ou non l'attention), le contrôle (i.e. le sentiment que la situation découle de l'action individuelle contrôlable ou de facteurs situationnels non contrôlables), l'effort anticipé (i.e. le degré d'efforts physiques ou mentaux considérés nécessaires pour agir dans la situation), et la responsabilité (i.e. se considérer responsable ou non de l'événement). Des combinaisons d'évaluations spécifiques seraient alors à l'origine des différentes émotions se manifestant chez l'individu par un ressenti subjectif, des expressions faciales et des intentions comportementales spécifiques. La peur, par exemple, apparaît dans une situation évaluée comme déplaisante, peu prédictible (incertitude) et sous contrôle situationnel (faible contrôle individuel). En revanche, le dégoût – bien que partageant le caractère déplaisant de la peur – se distingue par une évaluation de la situation comme prédictible (certitude) et sous contrôle de l'individu.

Le modèle des « tendances à l'évaluation » (ATF, *Appraisal-Tendency Framework* ; Han, Lerner, & Keltner, 2007 ; Lerner & Keltner, 2000, 2001) s'appuie fortement sur les théories d'évaluations cognitives et postule que l'impact différentiel des émotions spécifiques sur le jugement ou la prise de décision dépend de la façon dont les individus évaluent la situation selon les dimensions d'évaluation définies par Smith et Ellsworth (1985), et en particulier celles de certitude et de contrôlabilité. Les recherches menées dans le cadre du modèle ATF ont montré que les émotions associées à ces deux dimensions d'évaluation influencent la perception et l'évaluation des risques (Lerner & Keltner, 2001) ainsi que les jugements prédictifs concernant les événements futurs (Tiedens & Linton, 2001) de manière congruente à l'évaluation. Les participants dans un état émotionnel associé à l'incertitude (peur) par rapport à ceux dans un état émotionnel associé à

la certitude (colère, joie, dégoût) ont une perception du risque plus élevée et formulent des jugements prédictifs plus incertains. De plus, l'évaluation de la certitude/incertitude associée aux émotions oriente les stratégies de traitement de l'information que les individus emploient pour émettre un jugement (Tiedens & Linton, 2001). En effet, le modèle ATF postule qu'une évaluation de forte certitude conduit les individus à un traitement superficiel des informations, les évaluations d'incertitude conduisant elles à un traitement approfondi (Weary & Jacobson, 1997 ; Weary, Jacobson, Edwards, & Tobin, 2001).

A l'aide d'une série d'études, Tiedens et Linton (2001) ont testé les effets d'émotions spécifiques sur le traitement de l'information en fonction de cette dimension de certitude. Une première étude montre que des émotions associées à l'incertitude, qu'elles soient de valence positive (surprise) ou négative (inquiétude), amènent les individus à traiter les informations de manière heuristique dans une tâche de persuasion, contrairement aux émotions d'incertitudes (contentement et colère). En effet, les participants surpris et inquiets exposés à un message contre-attitudinal (dans leur expérience, délivrer plus difficilement les diplômes) étaient davantage influencés par une source de message experte (professeur d'université) que non-experte (étudiant) comparativement aux participants contents et en colère (Etude 2). De même, Tiedens et Linton (2001 ; Etude 3) ont montré qu'un état émotionnel de certitude (le dégoût) amène à formuler un jugement stéréotypé comparativement à un état émotionnel d'incertitude (la peur). En résumé, les émotions associées à la certitude (la joie, le contentement, la colère, le dégoût) conduisent à un traitement heuristique tandis que les émotions d'incertitude (la peur, l'inquiétude, l'espoir, la surprise) favorisent un traitement systématique.

1.3. Affect incident / Affect intégral

Les travaux empiriques ayant examiné le lien entre émotions et utilisation de stéréotypes dans le jugement de personnes ont eu recours à des opérationnalisations variées, tant au niveau des méthodes d'induction émotionnelle (ex. vidéos, photos, rappel de souvenirs autobiographiques) qu'au niveau des tâches de jugements (ex. temps de lecture de phrases liées ou non aux stéréotypes, jugements de culpabilité) ou des groupes-cibles (ex. étudiants sportif, personne d'origine étrangère) (par exemple Bodenhausen et al., 1994a ; Bodenhausen et al., 1994b ; Mackie, Hamilton, Schroth, & Carlisle, 1989). Or, dans ces études il est important de noter que l'induction émotionnelle pour la plupart était incidente, c'est-à-dire totalement indépendante du groupe-cible du jugement (i.e. « affect incident », selon la terminologie de Bodenhausen, 1993) afin de s'assurer que l'émotion induite était seule responsable des effets produits sur le jugement. Or, selon Wilder et Simon (1996), ceci poserait une limite importante à la généralisation des résultats dans le cas où le groupe-cible est lui-même source de l'émotion (i.e. affect intégral). Ils proposent alors deux modèles distincts, l'un spécifiant le lien entre affect incident et stéréotypisation et l'autre mettant au jour le rôle de l'affect intégral dans ce processus (Wilder & Simon, 1996).

Selon le modèle *affect incident et stéréotypisation*, les émotions incidentes peuvent influencer l'utilisation des stéréotypes de deux manières. Premièrement, en induisant une activation physiologique qui capte l'attention de l'individu, empêchant alors un traitement attentif de stimuli externes. Les individus ainsi distraits auraient davantage recours à leurs stéréotypes dans un jugement subséquent (voir Kim & Baron, 1988). Deuxièmement, les émotions incidentes induisent une motivation à réguler son émotion. Les individus joyeux seraient motivés à maintenir leur état émotionnel positif et seraient alors moins vigilants aux informations non liées à la source de l'affect, ce qui les conduirait à un jugement stéréotypé. En revanche, pour se sortir d'états émotionnels négatifs, les individus dans un état d'anxiété ou de colère focaliseraient leur attention sur la menace perçue et moins sur la tâche de jugement non liée à la source de leur peur et colère, ce qui les conduirait également à baser leur jugement sur leurs connaissances préexistantes tels les stéréotypes. Pour des individus dans un état de tristesse, soit la tâche de jugement serait perçue comme une opportunité de ne plus penser à la source de l'émotion ce qui amènerait à une évaluation non stéréotypée, soit ils centreraient leur attention sur leur état émotionnel (rumination) et utiliseraient alors davantage leurs stéréotypes (Forgas & Moylan, 1991 ; Mackie et al., 1989). Selon Wilder et Simon (1996) l'indépendance entre l'émotion manipulée et le groupe-

cible du jugement, en diminuant l'attention des individus allouée au groupe, encouragerait l'utilisation des stéréotypes.

Or, Wilder et Shapiro (1989a) ont montré que l'anxiété suscitée directement par le groupe (anxiété intégrale) peut également occasionner un jugement stéréotypé. Le deuxième modèle *affect intégral et stéréotypisation* (Wilder & Simon, 1996), spécifie comment les émotions induites par le groupe cible de jugement favorisent l'utilisation des stéréotypes. Selon ce modèle, l'affect intégral dirige l'attention des individus directement sur la source de l'émotion (le groupe-cible) ce qui amorce les attentes (dont les stéréotypes) vis-à-vis du groupe. Si la valence émotionnelle est consistante avec la valence des stéréotypes envers le groupe-cible alors cela renforcera ces stéréotypes et conduira à un jugement stéréotypé. En revanche, si la valence ne correspond pas (inconsistance) alors l'individu cherchera des explications et ne s'appuiera pas sur ses stéréotypes pour évaluer le groupe-cible (cf. Figure 4).

Ce modèle est d'un grand intérêt lorsque l'on étudie l'impact des émotions en contexte intergroupe puisqu'il prend en considération les émotions suscitées directement par le groupe pour prédire les jugements. Cependant, il ne dissocie pas l'émotion intégrale chronique de l'émotion intégrale épisodique. En effet, les groupes sociaux particuliers sont chroniquement associés à des patterns d'émotions spécifiques comme le montre la littérature récente relative aux émotions intergroupes (Bodenhausen, Mussweiler, Gabriel, & Moreno, 2001 ; Cottrell & Neuberg, 2005 ; Fiske, Cuddy, Glick, & Xu, 2002 ; Mackie, Smith, & Ray, 2008 ; Neuberg & Cottrell, 2002 ; Perrott & Bodenhausen, 2002). Ces prédispositions affectives à l'égard de groupes particuliers seraient étroitement liées à l'attitude des individus vis-à-vis de ces groupes (Cottrell & Neuberg, 2005) mais à ce jour peu de travaux empiriques se sont penchés sur la question du rôle de l'affect intégral chronique dans les jugements. Les rares recherches sur ce sujet ont montré que l'influence de l'émotion intégrale chronique sur le jugement n'interviendrait que lorsque les individus ne sont pas conscients d'être influencés par leurs ressentis vis-à-vis du groupe, lorsqu'ils ne sont pas motivés à corriger ce biais, lorsqu'ils manquent de ressources attentionnelles pour supprimer ce biais et lorsqu'ils sont convaincus que leurs émotions négatives sont dues à autre chose qu'à l'identité du groupe (Bodenhausen & Moreno, 2000 ; Moreno & Bodenhausen, 2001).

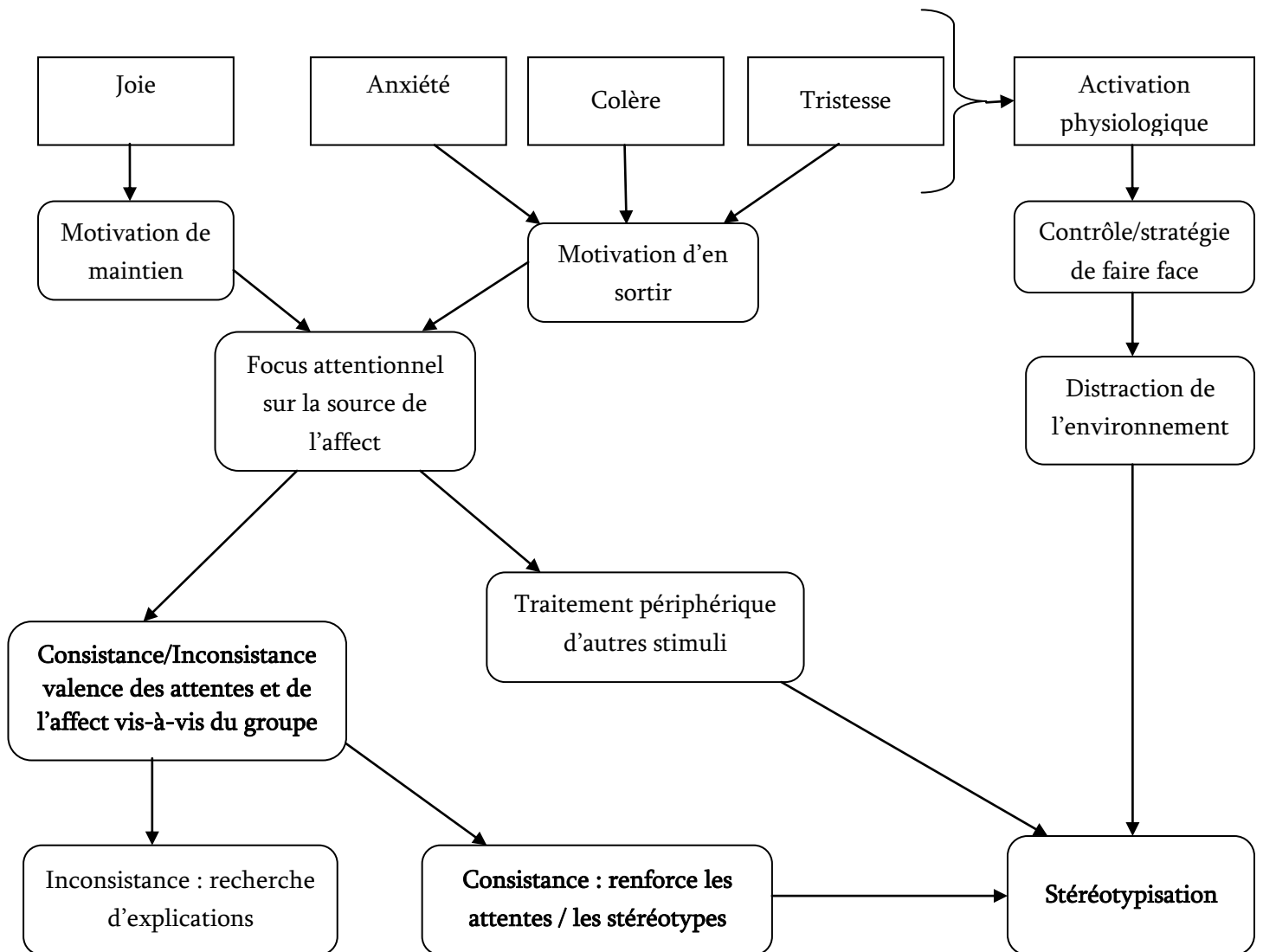


Figure 4. Modèle de la relation entre affect intégral et stéréotypisation (issu de Wilder & Simon, 1996)

D'autre part, certaines situations sont susceptibles d'évoquer un état émotionnel intégral de type épisodique dû à un comportement ou une interaction particulière avec un membre du groupe³. Par exemple, de l'anxiété peut être éprouvée lors de contact avec un exogroupe au vu du caractère non familier de la situation, des stéréotypes négatifs que les individus ont vis-à-vis du groupe, ou de l'appréhension d'adopter un comportement inapproprié ou de sembler avoir des préjugés (Devine, Evette, & Vasquez-Suson, 1996). Cette anxiété peut alors amener à percevoir le groupe de façon stéréotypée, même lorsque certains membres du groupe se comportent de manière plus positive que les autres (Wilder & Shapiro, 1989a).

Ces considérations théoriques sur l'impact de l'affect intégral sur le jugement social n'ont pas fait l'objet de beaucoup de travaux empiriques. En outre, aucune recherche n'a étudié le lien entre émotion incidente et intégrale, et la stéréotypisation. Or, Dasgupta, DeSteno, Williams et Hunsinger (2009) ont mis en évidence qu'une émotion incidente de dégoût conduit les individus à exprimer davantage de préjugés vis-à-vis d'un membre d'un groupe évocateur de dégoût intégral chroniquement (les homosexuels), comparativement à ceux placés dans un état de colère incidente, et inversement pour l'évaluation des membres d'un groupe associé à la colère (les Arabes). Une compatibilité entre les émotions incidentes et intégrales influencerait alors la perception d'autrui. L'ensemble de ces recherches nous a conduits à nous interroger sur l'effet d'une compatibilité entre émotions incidentes et intégrales d'une part (Etudes 2 et 3, Chapitre 4), et entre émotions intégrales chroniques et épisodiques d'autre part (Etude 4, Chapitre 5), sur la perception stéréotypée.

³ Selon Bodenhausen et collaborateurs (2001), bien que les émotions intégrales chroniques soient toujours activées et puissent influencer les réactions émotionnelles épisodiques, ils sont conceptuellement distincts.

2. Dégoût et Jugements

Ce travail de thèse s'intéresse à une émotion spécifique, le dégoût, et à ses conséquences en termes de jugements. Or, cette émotion entretient un lien particulier à la morale. En effet, comme décrit dans le premier chapitre, un dégoût moral peut naître de situations faisant outrage à nos valeurs. Dès lors, la plupart des recherches empiriques relatives à l'impact du dégoût sur les jugements se sont centrées sur le jugement moral, offrant une littérature importante sur la question ces dernières années. Après une présentation synthétique de ces travaux portant sur le lien entre dégoût et jugement moral, nous exposerons dans un deuxième temps les recherches, bien plus rares, relatives à l'impact du dégoût sur les processus cognitifs, et notamment sur les jugements sociaux.

2.1. Dégoût et Jugement moral

2.1.1. Le dégoût comme intuition morale

Il existe deux façons d'aborder le jugement moral. D'une part, selon le modèle rationaliste, le jugement moral serait basé sur des processus de raisonnements et d'inférences. Ainsi, le raisonnement moral serait un processus cognitif conscient, intentionnel et contrôlable qui consisterait à évaluer, entre autres, les intentions de l'acteur et les conséquences de ses actes pour déterminer si ce que fait une personne est moralement bien ou condamnable (Kohlberg, 1969 ; Piaget, 1965). D'autre part, selon le *modèle d'intuition sociale* de Haidt (2001), le jugement moral serait intuitif c'est-à-dire rapide, automatique et ne nécessiterait pas d'efforts. En effet, raisonner serait possible lorsque les individus ont le temps, la motivation – et notamment une motivation d'exactitude afin d'évaluer au plus juste la situation ou le problème en question –, les capacités cognitives nécessaires et aucun point de vue spécifique à défendre ou à justifier. Or, dans des situations réelles de jugement moral les individus seraient amenés à s'exprimer sur des faits outrageants ou menaçants certaines de leurs valeurs (ex. l'inceste ou l'euthanasie) qui les motiveraient, non pas à apprécier de manière la plus exacte ces situations, mais plutôt à essayer de confirmer les préjugés que la morale sous-tend. De plus, selon Haidt (2001), ce serait nos émotions – et particulièrement nos réactions viscérales concomitantes aux états émotionnels – éprouvées à l'égard de certaines situations ou idées qui nous conduiraient à juger si celles-ci sont immorales ou

non, notre « intuition » résidant finalement dans nos ressentis. Cependant, le raisonnement – bien qu'il ne soit pas considéré comme la cause du jugement moral – ne disparaîtrait pas totalement de ce modèle puisque les individus chercheraient à argumenter et donc à justifier post-hoc leur jugement afin de confirmer leur intuition.

Fortes de ces deux approches, les recherches développées récemment proposent un processus à double voie : des réponses émotionnelles automatiques et des réponses plus contrôlées cognitivement joueraient un rôle important dans l'évaluation de la moralité d'un acte (Greene, 2007 ; Greene & Haidt, 2002 ; Greene, Nystrom, Engell, Darley, & Cohen, 2004 ; Greene, Sommerville, Nystrom, Darley, & Cohen, 2001 ; Moore, Lee, Clark, & Conway, 2011). Les émotions éprouvées à l'égard de certaines actions/idées – correspondant aux « intuitions morales » – guideraient dans certains cas le jugement moral des individus⁴. De plus, des recherches récentes étayaient cette approche en montrant que des processus de régulation émotionnelle et d'inhibition du contrôle cognitif interviendraient dans le jugement moral pour laisser place à une évaluation basée, respectivement, sur la raison ou l'émotion (Feinberg et al., 2012 ; Suter & Hertwig, 2011 ; Dillen, van der Wal, & van den Bos 2012). Or, comme nous l'avons souligné précédemment, le dégoût est une émotion étroitement liée aux considérations morales. De ce fait, le dégoût pourrait constituer cette intuition capable d'aider les individus à distinguer le « mal » du « bien » (Choe & Min, 2011 ; Haidt, 2001 ; Haidt & Hersh, 2001 ; Haidt, Koller, & Dias, 1993 ; Kass, 1997).

Le lien entre le dégoût et le jugement moral a été exploré empiriquement de trois façons : en examinant le dégoût ressenti face aux transgressions, c'est-à-dire induit par les actes immoraux eux-mêmes (dégoût « intégral », selon la définition de Bodenhausen, 1993), en s'intéressant à l'effet de la sensibilité au dégoût en tant que disposition individuelle (dégoût « trait »), et enfin en étudiant l'impact du dégoût physique induit expérimentalement, sans rapport avec les actes à juger (dégoût « incident »).

⁴ Les recherches de Greene et collègues se basent notamment sur le « footbridge dilemma » : un homme se trouve sur une passerelle au-dessus d'une voie ferrée. Un train arrive alors que cinq personnes sont sur la voie. Le seul moyen de sauver ces personnes est de pousser quelqu'un. A la question « Est-il moralement acceptable de tuer une personne pour en sauver cinq ? », les résultats montrent que les réponses sont de deux types : *utilitaristes*, lorsque les personnes répondent « oui » suite à un calcul des coûts/bénéfices pour les personnes impliquées, ou *déontologiques* lorsque celles-ci répondent « non » en faisant notamment appel à leurs valeurs de façon automatique. Selon cette approche, répondre « oui » nécessiterait de dépenser une certaine charge cognitive pour inhiber la réponse non-utilitariste basée sur l'émotion.

2.1.2. Dégoût « intégral » et jugement moral.

Plusieurs classes d'émotions morales peuvent être distinguées (Haidt, 2003 ; Rozin et al., 1999). La honte, l'embarras et la culpabilité sont, de façon générale, ressenties lorsque les individus eux-mêmes n'agissent pas en adéquation avec leurs propres standards. Ces émotions « auto-conscientes », centrées sur soi, motivent les individus à se comporter de manière acceptable aux yeux de la communauté d'une culture donnée et à éviter de faire du tort à autrui. D'autre part, la colère, le mépris et le dégoût sont suscités par des comportements immoraux, c'est-à-dire lors de violations, respectivement, de l'éthique d'*autonomie* (ex. entrave à la liberté, aux droits individuels, à la justice), de *communauté* (ex. non-respect de la hiérarchie, de l'autorité, de la loyauté envers le groupe), et de *divinité/pureté* (ex. contredire l'ordre de la nature, profaner le caractère sacré/pur des choses et notamment du corps, salir son âme) (Rozin et al., 1999 ; Shweder, Much, Mahapatra, & Park, 1997). Ainsi, le dégoût semble être davantage associé aux transgressions morales liées à une forme de pollution ou de contamination qui menacent la pureté du corps et de l'âme (ex. pratiques alimentaires et sexuelles « impropres ») qu'aux situations mettant en jeu une injustice (ex. ne pas retourner un livre emprunté à la bibliothèque ce qui empêche un autre étudiant de réviser pour les examens) ou qu'aux situations blessantes/nuisibles à autrui (ex. refuser de rendre ses notes de cours à un camarade) (Gutierrez & Giner-Sorolla, 2007 ; Horberg, Oveis, Keltner, & Cohen 2009 ; Horberg, Oveis, & Keltner, 2011). Gutierrez et Giner-Sorolla (2007), par exemple, ont présenté un acte de transgression morale touchant un tabou lié au corps (ex. manger de la viande issue du clonage du tissu musculaire humain) ou non (ex. essayer une nouvelle substance synthétique favorisant les capacités mnésiques). De plus chaque acte était décrit comme ayant décrit des conséquences négatives ou non. Les résultats suggèrent que le niveau de dégoût est seulement prédit par le scénario avec violation d'un tabou (lorsque l'on contrôle pour la colère ressentie) ceci indépendamment des conséquences de l'acte. Le fait que la charge cognitive imposée à la moitié des participants ne modère pas ces effets suggère que les jugements moraux étaient faits de manière automatique et intuitive.

Cependant, le lien spécifique du dégoût aux outrages moraux touchant le domaine de la « pureté » ou des tabous liés au corps est discuté. En effet, Hutcherson et Gross (2011) ont montré que le dégoût moral serait une réponse adaptative aux offenses morales de manière plus générale. Après la lecture d'actions enfreignant l'éthique d'*autonomie*, de *communauté* et de *divinité/pureté*, les participants devaient indiquer dans quelle mesure ils ressentaient du mépris,

du dégoût moral, et de la colère (entre autres) vis-à-vis de l'événement et quelle était l'émotion décrivant le plus leur réaction générale. Les résultats mettent en évidence un niveau plus élevé de dégoût moral dans l'ensemble des situations, comparativement aux autres émotions⁵. D'autre part, des expressions faciales de dégoût semblent être associées aux violations de pureté mais aussi aux transgressions liées à la justice (Cannon, Schnall, & White, 2010).

Outre les recherches portant sur le lien spécifique du dégoût à un certain type d'outrage, d'autres travaux empiriques suggèrent que le dégoût est, de façon générale, au centre de nos jugements moraux. Zhong et Liljenquist (2006) ont montré que le fait de réfléchir à une transgression morale (*vs.* réfléchir à un thème plus neutre) facilite le traitement des mots associés à la propreté dans une tâche de décision lexicale. De même, faire lire aux participants des cas de transgressions morales – comparé aux cas neutres – les incite à compléter plus de mots liés au dégoût et à la propreté dans une tâche de complétion de mots, et à choisir davantage un petit savon qu'un crayon comme cadeau (Jones & Fitness, 2008, Etude 1). En outre, plusieurs études ont montré que l'évaluation de la moralité des actes moralement controversés (ex. utiliser le drapeau national pour nettoyer la salle de bain, ne pas tenir une promesse), des pratiques alimentaires non conventionnelles (ex. manger son chien décédé après un accident) ou des pratiques sexuelles taboues (ex. avoir une relation sexuelle incestueuse entre frère et sœur) est mieux prédite par les réactions affectives négatives que ces actes suscitent, telles que le dégoût ou la gêne, que par leurs conséquences nocives (Haidt & Hersh, 2001 ; Haidt et al., 1993). Enfin, le dégoût serait moins flexible que la colère dans le jugement moral. En effet, penser à des circonstances atténuantes d'un acte immoral diminuerait le niveau de colère des individus mais pas le niveau de dégoût, et conduirait ainsi à une évaluation de l'acte moins sévère (Russell & Giner-Sorolla, 2011).

L'ensemble de ces travaux suggère que certains actes immoraux évoquent du dégoût chez les individus (*i.e.* dégoût intégral), notamment ceux décrivant des comportements « impurs », tabous. Si le dégoût paraît être intégré à certains outrages, il jouerait également un rôle dans leurs évaluations. Les individus dans un état de dégoût – et particulièrement les plus sensibles à cette émotion – jugeraient plus sévèrement les transgressions morales.

⁵ D'après cette recherche le dégoût moral serait davantage associé aux transgressions touchant autrui tandis que la colère serait suscitée lorsque l'outrage touche directement l'individu. Le mépris serait quant à lui associé à l'immoralité mais aussi à la perception de l'incompétence d'autrui (ex. essayer de tenir un langage soutenu et faire des fautes).

2.1.3. Dégoût « trait » et hypervigilance morale.

La sensibilité au dégoût (SD) est une prédisposition à ressentir du dégoût. Elle peut être mesurée à l'aide d'échelles développées à cet effet (Haidt et al., 1994 ; Olatunji et al. 2007 ; Rozin et al., 1999 ; voir aussi Horberg et al., 2009). Généralement, les personnes avec une SD élevée ressentent le dégoût associé aux transgressions morales plus intensément. Les recherches montrent, en effet, que les individus les plus sensibles au dégoût font preuve d'une « hypervigilance morale » : ils condamnent plus durement les violations morales (i.e. ils évaluent des suspects d'un crime plus coupables des faits qui leur sont reprochés ; Jones & Fitness, 2008), et adoptent une attitude plus négative à l'égard des homosexuels (i.e. ils désapprouvent davantage le baiser des homosexuels en public ; Inbar, Pizarro, Knobe, & Bloom, 2009 ; Olatunji, 2008). Cette hypervigilance morale des personnes davantage prédisposées à ressentir du dégoût dans leur vie quotidienne semble surtout affecter les jugements moraux de transgressions liées à la pureté (Horberg et al., 2009, Etude 3).

2.1.4. Dégoût « incident » et jugement moral.

De nombreux travaux ont mis au jour l'impact du dégoût sur le jugement moral en induisant expérimentalement cette émotion sans lien direct avec la transgression morale à juger (i.e. dégoût incident). Ces recherches montrent que le dégoût rend les jugements moraux plus sévères. Wheatley et Haidt (2005) ont mené une recherche dans laquelle les participants étaient placés dans un état émotionnel de dégoût par suggestion post hypnotique, c'est-à-dire en les conditionnant à ressentir du dégoût à la lecture d'un mot particulier (ex. « souvent »). Ce mot était par la suite placé ou non dans des vignettes relatant des transgressions morales (ex. avoir des relations sexuelles entre cousins, manger son chien mort, constater la corruption d'un homme politique etc.). Les participants devaient lire ces vignettes puis évaluer dans quelle mesure les comportements décrits dans chaque texte étaient immoraux. Les résultats ont montré que les sujets sous l'influence du dégoût jugeaient plus sévèrement les transgressions morales comparativement aux participants ayant lu les transgressions sans mot inducteur. Autrement dit, les transgressions morales étaient jugées plus immorales. Des résultats similaires ont été mis en évidence à l'aide de méthodes d'induction de dégoût très variées, par exemple grâce à des odeurs ou un mauvais goût, via le visionnage de photos ou de films répugnants, ou encore par le rappel d'événements

dégoûtants (Eskine, Kacinik, & Prinz, 2011 ; Horberg et al., 2009 ; Moretti & di Pellegrino, 2010 ; Schnall, Haidt, Clore & Jordan 2008).

L'impact du dégoût *incident* sur la façon dont nous condamnons moralement un acte serait spécifique en comparaison d'autres émotions négatives telles que la tristesse (Schnall et al., 2008) et la colère (Ugazio, Lamm, & Singer, 2011). L'expérience d'Ugazio et collaborateurs (2011) montre que le dégoût induit expérimentalement par des odeurs ou des films, en activant une tendance à l'évitement, incite les participants à rejeter davantage les transgressions morales que la colère induite par un faux feedback déplaisant. En effet, la colère, en amorçant une tendance à l'approche, amène les individus à juger ces mêmes transgressions comme plus « acceptables ». Enfin, Moretti et di Pellegrino (2010) montrent que les sujets éprouvant du dégoût physique après avoir visionné des photos rejettent davantage les offres injustes du « jeu de l'ultimatum » (« ultimatum game ») que les sujets tristes ou « neutres ». Ceci suggère que le dégoût rendrait l'offre plus « immorale » et donc moins acceptable. Cependant, le dégoût induit de manière incidente affecterait le jugement moral seulement s'il dépasse un certain seuil d'intensité (David & Olatunji, 2011).

2.2. Dégoût et Jugement Social

Le dégoût est au centre de notre vie morale. Induit expérimentalement ou inhérent à une idée ou à une situation donnée, qu'il soit physique ou moral, conscient ou inconscient cette émotion sous tend la fermeté avec laquelle les individus condamnent moralement certaines idées ou comportements. Néanmoins, outre ce rôle d'intuition morale, cette émotion aiguillerait également d'autres types d'évaluations. D'après le modèle ATF (Lerner & Keltner, 2000, 2001), l'évaluation cognitive de la situation selon certaines dimensions, telle que la dimension certitude/incertitude, orienterait les jugements et les décisions. Ainsi, le dégoût en tant qu'émotion de certitude conduirait les individus à réduire les prix d'achat et de vente d'objets leur appartenant (Lerner, Small, & Loewenstein, 2004) et à choisir d'échanger plus fréquemment leurs objets contre de nouveaux (Han, Lerner, & Zeckhauser, 2012). D'autre part, dans un état émotionnel de dégoût, les procédures « justes » (i.e. être autorisé à exprimer ses opinions librement) augmenteront davantage l'estime de soi des individus que lorsqu'ils ont peur (émotion d'incertitude) (De Cremer

& Van Hiel, 2008). Toutefois, il n'existe à notre connaissance qu'une seule étude ayant examiné l'impact du dégoût sur l'utilisation des stéréotypes dans le jugement.

Selon Tiedens et Linton (2001), des états émotionnels de certitude – c'est-à-dire des émotions induites dans des situations dans lesquelles l'individu est certain de ce qui est en train de se passer ou de ce qui va se passer – comme la joie, la colère ou le dégoût amèneraient à traiter les informations sociales de manière heuristique. Au contraire, des états émotionnels liés à l'incertitude de l'environnement, tels que la surprise ou la peur, conduiraient à un traitement systématique. Dans leur étude, les auteurs, après avoir induit la peur ou le dégoût à l'aide d'une vidéo, ont demandé aux participants d'évaluer la culpabilité de deux étudiants accusés de tricherie à un examen. L'un d'eux était décrit comme un athlète (stéréotypé aux Etats-Unis comme de mauvais étudiants), l'autre était un étudiant « non identifié ». Les résultats ont montré que les sujets placés dans un état de dégoût considéraient l'athlète comme plus coupable de tricherie que l'élève « non identifié ». Ainsi, une émotion associée à la certitude telle que le dégoût amènerait les sujets à traiter les informations présentées de façon superficielle et donc à baser leur jugement sur leurs stéréotypes.

Il est à noter que, dans cette recherche, la cible du jugement est totalement dissociée de la source de l'émotion puisque rien ne lie la vidéo induisant le dégoût et le jugement de l'étudiant subséquent. Or, comme il a été décrit précédemment, les cibles de nos jugements, loin d'être neutres, peuvent elles aussi induire certains états émotionnels (i.e. émotion intégrale), influençant également la façon dont cette même cible va être perçue et jugée. Tapias et collègues (2007) ont montré que l'amorçage implicite d'un groupe-cible généralement associé au dégoût (les homosexuels ; Guth, Lopez, Clements, & Rojas, 2001 ; Haddock, Zanna, & Esses, 1993 ; Haidt & Hersh, 2001) conduit les individus à ressentir plus de dégoût que ceux exposés à un groupe-cible associé à la colère (les afro-américains) et à transférer ce dégoût de manière incidente sur l'évaluation de textes liés, ou non, au dégoût. Ainsi, sous l'effet d'un dégoût intégral chronique, tout objet, personne ou événement peut être perçu comme répugnant. Les auteurs montrent également que la sensibilité au dégoût, mais pas la prédisposition à ressentir de la colère, prédit le préjugé exprimé à l'égard des homosexuels. Cet effet de compatibilité sur les attitudes vis-à-vis d'un exogroupe particulier a été retrouvé dans une recherche plus récente. Dasgupta et collègues (2009) ont demandé aux participants de leur étude, dans un premier temps, de se rappeler d'un événement « dégoûtant » – comme cela se fait classiquement dans les procédures d'induction

émotionnelle – et ont ensuite mesuré implicitement le préjugé vis-à-vis des homosexuels, groupe évocateur de dégoût. Les résultats révèlent une attitude plus négative à l'égard des homosexuels lorsque les participants ressentent du dégoût incident, que lorsqu'ils ressentent de la colère incidente.

Le dégoût a fait l'objet de peu de recherches dans le domaine du jugement social⁶. Bien que le dégoût incident (i.e. induit sans lien avec la cible du jugement) semble conduire à un traitement superficiel des informations sociales et donc à formuler des jugements stéréotypés, aucune autre étude récente n'a répliqué ce résultat. D'autre part, les émotions intégrales joueraient un rôle important dans la manière dont on évalue autrui. Le dégoût intégral chroniquement activé par l'appartenance à un groupe, par exemple, amène les individus à exprimer davantage de préjugé envers ce groupe lorsque cette même émotion se voit renforcée de manière incidente. Autrement dit, une compatibilité entre une émotion incidente et une émotion intégrale chronique augmenterait le préjugé vis-à-vis du groupe-cible. Ainsi, au-delà de l'effet de compatibilité valence des stéréotypes/émotion intégrale sur la perception stéréotypée suggéré par le modèle de Wilder et Simon (1996), une compatibilité entre les émotions incidente et intégrale chronique pourrait conduire à une plus grande activation des stéréotypes liés au groupe et donc à un jugement stéréotypé. De même, si les individus suscitent, de manière épisodique (ex. par leurs comportements), certaines émotions une compatibilité entre émotions intégrales chronique et épisodique pourrait conduire au même effet.

⁶ Le jugement social peut être défini, de façon générale, comme l'évaluation de personnes ou de groupes sociaux. Il s'oppose au jugement moral, qui ne s'applique uniquement qu'à l'évaluation du caractère moral ou non d'un acte ou d'une situation.

3. Dégoût intégral et relations intergroupes

3.1. Le dégoût des autres

Si les individus peuvent évoquer du dégoût physique ou moral de par leur appartenance groupale, ils peuvent également l'éveiller de manière épisodique, en transpirant abondamment ou en agressant une personne sans défense par exemple. Ainsi, le dégoût des autres peut venir de ce que cet autre « est » et/ou de ce qu'il « fait » (Bodenhausen et al., 2001 ; Perrott & Bodenhausen, 2002).

D'après *l'approche socio-fonctionnelle du préjugé* de Cottrell et Neuberg (2005 ; Neuberg & Cottrell, 2002), les individus ressentent divers états émotionnels face à un exogroupe donné. Dans leur étude, les sujets devaient indiquer leur attitude globale envers plusieurs exogroupes (ex. latino-américains) et rapporter dans quelle mesure ils ressentaient certaines émotions comme la colère, la peur ou le dégoût lorsqu'ils pensaient aux membres de ces groupes. Les résultats ont mis en évidence des patterns d'états émotionnels différenciés pour chaque groupe présenté bien que l'évaluation fût globalement négative pour tous. Ainsi, le concept de préjugé entendu comme une antipathie générale masquerait en réalité la diversité des états émotionnels ressentis. Cette recherche a également montré que ces groupes étaient associés à différentes menaces (ex. perception de menaces de la sécurité physique, des valeurs etc.) et activaient des tendances comportementales particulières (ex. attaque) chez les participants. Autrement dit, tout se passe comme si un exogroupe donné, représentant un type de menace particulier, amenait les individus à ressentir un ensemble d'émotions déterminé constituant le préjugé. Ces états émotionnels les pousseraient alors à adopter un comportement spécifique à l'égard de ce groupe. D'autre part, selon cette approche, des menaces liées à la contagion de maladies ou pesant sur notre système de valeurs seraient spécifiquement associées au dégoût. D'après la typologie établie précédemment, le premier type de menace conduirait les individus à ressentir un dégoût d'ordre physique tandis que le second induirait un dégoût d'ordre moral.

Dans la littérature actuelle, peu de groupes ont été identifiés comme inducteurs de dégoût. Le modèle « du contenu du stéréotype » (*Stereotype Content Model*, SCM ; Cuddy, Fiske et al., 2009 ; Fiske, et al., 2002) suggère que les structures sociales liant les groupes entre eux détermineraient le contenu particulier du stéréotype sur deux dimensions : la sociabilité et la

compétence perçues. Un exogroupe est jugé d'autant plus compétent qu'il possède un statut social élevé, tandis qu'une relation compétitive avec l'exogroupe induit une perception de sociabilité faible et inversement pour une relation de coopération. Les émotions (ainsi que les tendances à l'action) à l'égard de ces groupes prendraient leurs origines dans leur évaluation selon ces dimensions (cf. Tableau 2). Les individus ressentiraient de la pitié envers des groupes considérés comme sociables mais peu compétents, de la fierté pour les groupes perçus comme sociables et compétents, de l'envie envers les groupes peu sociables mais compétents ou du dégoût/mépris lorsque la sociabilité et la compétence sont faibles. Autrement dit, les groupes dont les membres seraient perçus comme peu sociables et peu compétents – comme les sans domicile fixe ou les toxicomanes identifiés par le modèle dans la culture américaine – susciteraient du dégoût⁷. Ce dégoût chroniquement activé par l'appartenance groupale influencerait alors la perception qu'ont les individus des membres de ces groupes.

Tableau 2.

Les quatre types d'exogroupes selon les dimensions de sociabilité et compétence perçues (exemples tirés de Fiske et al., 2002)

Sociabilité	Compétence	
	Faible	Elevée
Elevée	<i>Pitié/Sympathie</i> Personnes âgées Personnes handicapées Attardés mentaux	<i>Fierté/Admiration</i> Américains de classe-moyenne Blancs Chrétiens
Faible	<i>Dégoût/Mépris</i> Sans Domicile Fixe Toxicomanes Personnes touchant des aides	<i>Envie/Jalousie</i> Personnes riches Juifs Féministes

⁷ Néanmoins, bien qu'utile pour repérer quelques groupes évocateurs de dégoût, il est à noter que ce modèle ne dissocie pas le dégoût du mépris.

3.2. Conséquences du dégoût intergroupe : du préjugé à la déshumanisation

3.2.1. Dégoût et préjugé

Le dégoût intergroupe correspond au dégoût ressenti à l'égard d'un exogroupe donné. En ce sens, le dégoût intergroupe est ce que nous avons appelé le dégoût intégral chronique (Bodenhausen et al., 2001 ; Perrott & Bodenhausen, 2002). Si le dégoût incident favorise l'utilisation de stéréotypes dans le jugement (Tiedens & Linton, 2001), nous pouvons nous demander quelle est l'incidence du dégoût intégral chronique et/ou épisodique sur ce biais. Les recherches de Dasgupta et collègues (2009) présentées plus haut suggèrent qu'une compatibilité entre l'émotion induite de façon incidente et l'émotion intégrale chronique provenant du groupe-cible amène les individus à exprimer une attitude plus négative vis-à-vis du groupe. Nous supposons alors qu'une compatibilité entre l'émotion incidente et l'émotion ressentie face au groupe de façon chronique conduira à formuler des jugements plus stéréotypés (voir Etudes 2 et 3, Chapitre 4). D'autre part, si l'émotion intergroupe (émotion intégrale chronique) se voit être renforcée par un comportement consistant d'un membre du groupe cible (i.e. émotion intégrale épisodique compatible) alors nous pensons que cela renforcera la perception stéréotypée que l'on a de cet individu (voir Etude 4, Chapitre 5).

3.2.2. Dégoût et déshumanisation

La déshumanisation correspond à une forme de déni de la pleine humanité d'un individu ou d'un groupe et peut prendre deux formes selon le modèle défini par Haslam (2006). Tout d'abord la déshumanisation « animalistique » serait le déni des caractéristiques différenciant l'être humain des animaux (i.e. la moralité, la raison, la civilité). Cette forme de déshumanisation serait accompagnée de dégoût et de mépris. D'autre part, la déshumanisation « mécanistique » correspondrait au déni de caractéristiques définissant l'essence même de la nature humaine, sans comparaison aux autres espèces (i.e. émotions complexes, la « chaleur humaine », l'imagination). Cette forme de déshumanisation conduirait à percevoir autrui davantage comme un robot ou un objet, et provoquerait un manque d'empathie à l'égard des individus déshumanisés.

Plusieurs recherches récentes soutiennent l'idée que dégoût et déshumanisation sont étroitement liés. Hodson et Costello (2007) ont mis en évidence un lien indirect entre la sensibilité au dégoût (notamment au dégoût *interpersonnel* selon la classification de Rozin et al., 2008) et la perception « déshumanisée » d'un exogroupe. Précisément, le modèle testé dans leur étude montre que le lien entre la sensibilité au dégoût (mis en jeu par exemple lorsque l'on demande à un individu de porter un tee-shirt prêté par un inconnu), et les attitudes défavorables que l'on peut avoir vis-à-vis des immigrés par exemple, serait médiatisé par la perception déshumanisée que l'on a de ce groupe.

D'autre part, des travaux en imagerie cérébrale mettent en évidence une relation directe entre les groupes évocateurs de dégoût et la perception déshumanisée que l'on peut en avoir. Harris et Fiske (2006) ont notamment mené une étude en imagerie cérébrale suggérant que les membres d'un exogroupe suscitant du dégoût seront moins perçus comme des êtres humains à part entière. Dans leur expérience, les participants devaient regarder des photos représentant des personnes ou des objets, chaque photo et objet suscitant une des quatre émotions décrites dans le modèle du contenu du stéréotype (voir p. 63). L'IRMf (Imagerie par Résonance Magnétique fonctionnelle) a mis en évidence une absence d'activation du cortex préfrontal médian (CPFm ; nécessaire pour la cognition sociale) et une activation du complexe amygdalien et de l'insula – structures associées aux états émotionnels de peur et de dégoût, respectivement – seulement pour les photos représentant des exogroupes associés au dégoût (i.e. peu sociables/peu compétents comme les sans-abri ou les toxicomanes dans l'échantillon américain). Au contraire, le CPFm était activé pour toutes les autres photos. Cette absence d'activation a également été retrouvée chez les sujets en condition « objets ». Ainsi, les auteurs concluent que les membres d'exogroupes inducteurs de dégoût sont déconsidérés et appréhendés comme des objets.

Une recherche récente d'Harris et Fiske (2011) postule que la déshumanisation impliquerait une moindre attribution d'états mentaux internes (i.e. des cognitions et des expériences émotionnelles) à autrui. Dans une première étude comportementale, les auteurs montrent, d'une part, une utilisation moins importante de verbes décrivant des états mentaux (ex. croire) lorsque les participants ont à imaginer et à décrire une journée de la vie d'un membre d'un groupe-cible évocateur de dégoût (ex. sans-abri). D'autre part, les membres de ce groupe seraient perçus comme moins « typiquement humains », familiers, similaires, intelligents, chaleureux et compétents comparativement aux autres groupes-cibles (évocateurs d'autres émotions). Or, la

seconde étude en IRMf suggère que moins les membres de ces groupes sont perçus comme chaleureux, similaires et familiers, plus les réseaux neuronaux associés au dégoût sont activés, et moins les réseaux de la cognition sociale sont activés. D'après les auteurs, les membres de groupes suscitant du dégoût seraient moins considérés comme des individus et d'autant plus victimes de discrimination ou cibles de comportements violents qu'on les considère comme dépourvus de pensées ou d'émotions.

Cependant, il semble possible de contrecarrer cet effet néfaste du dégoût. Harris et Fiske (2007), à l'aide du même protocole expérimental en IRMf que l'étude de 2006, ont montré qu'en permettant aux individus d'individualiser les membres du groupe cible une ré-humanisation peut avoir lieu. Les participants de leur étude devaient cette fois-ci essayer de deviner ce qu'un SDF préfère, par exemple, comme légumes (information individualisante) ou essayer de deviner son âge (information catégorielle). Les résultats indiquent que le jugement individualisant réactiverait le CPFm et permettrait alors aux individus de se sentir davantage similaire et de se former une impression plus « humaine » de la cible. D'autre part, selon Sherman et Haidt (2011) les émotions positives à l'égard de ce qui est « mignon » (ex. les bébés) auraient pour conséquence une humanisation de la cible via une « hyper-mentalisation » (inférence de plus d'états mentaux à la cible). Ainsi, nous pouvons penser qu'associer des émotions positives comme le bonheur à un groupe inducteur de dégoût permettrait de « ré-humaniser » les membres de ce groupe.

Par ailleurs, des recherches ont récemment mis en lumière le lien entre préjugés « émotionnels » et discrimination : les émotions seraient de meilleurs prédicteurs de comportements discriminatoires que les stéréotypes et les croyances, considérés alors comme des justifications post-hoc du comportement guidé par les états émotionnels (Cuddy, Fiske, & Glick, 2007 ; Talaska, Fiske, & Chaiken, 2008). Nous pouvons penser qu'en adoptant une perception déshumanisée de leurs membres, certaines atrocités (ex. crimes de haine, génocides) peuvent être commises à l'encontre de certains groupes sociaux et justifiées par leurs auteurs. C'est pourquoi, explorer davantage dans le futur ce qui unit le dégoût à la déshumanisation et identifier dans quelle mesure cette émotion est à l'origine de certains comportements de rejet paraît essentiel pour mieux s'y opposer.

3.3. La peur de la contamination comme source de rejet de l'autre

Pourquoi certains groupes sont-ils davantage associés au dégoût et par conséquent déshumanisés et rejetés ? Selon Cottrell et Neuberg (2005), sentir nos valeurs morales ou notre santé menacées donnerait lieu au dégoût. Taylor (2007) a analysé plusieurs textes à « forts préjugés », prônant l'intolérance, la haine raciale ou encore la violence à l'égard de certains groupes (ex. « Mein Kampf »). Les résultats ont mis en évidence que pour décrire les groupes cibles, les auteurs de ces textes utilisent un langage émotionnel riche en termes liés au dégoût (comparativement à d'autres émotions) ainsi qu'un nombre important de métaphores renvoyant à la contamination et à la maladie. Tout se passe comme si ces groupes étaient assimilés à des infections contre lesquelles il faut se protéger. Cette assimilation à la maladie est susceptible d'avoir un impact sur nos attitudes et nos comportements à l'égard de ces groupes.

Un courant de recherche important s'est développé autour de la perception de la maladie et ses conséquences en termes de comportements. Ressentir de l'aversion et éviter (ou tenter d'éviter) la potentielle source de contamination serait adaptatif et présent aussi bien chez les animaux que chez les êtres humains (Schaller & Duncan, 2007 ; Schaller & Park, 2011). Cette réponse « immuno-comportementale » se manifesterait sur la base de signes corporels (ex. un abcès sur un visage) indiquant la présence éventuelle d'agents pathogènes. Ces indices induiraient alors une réponse émotionnelle de dégoût (Curtis et al., 2004 ; Oaten et al., 2009 ; Schaller & Neuberg, 2008) et activeraient les cognitions associées aux évaluations de possibles sources contagieuses. Par exemple, les lépreux évoqueraient universellement par leur apparence de l'aversion, ce qui conduirait les individus à éviter tout contact. Or, nous savons que ces indices n'indiquent pas toujours la présence réelle d'agents pathogènes (ex. tâches sur la peau ou des marques d'anciennes brûlures), et à l'inverse les agents pathogènes ne « marquent » pas nécessairement. Le danger de ce système de défense est donc de rejeter à outrance des individus possiblement perçus comme sources de contamination (voir par exemple Ryan et al., 2012). Par exemple, des études ont montré que des étrangers de cultures différentes ayant une toute autre conception de l'hygiène peuvent être perçus comme menaçants pour notre santé (Faulkner, Schaller, Park, & Duncan 2004). De même, des individus « hors normes », atteints de handicaps physiques ou souffrants d'obésité par exemple, peuvent être perçus comme vecteurs de maladies, et ceci d'autant plus si l'on se sent particulièrement vulnérable aux infections. Ce système comportemental de protection de l'individu, basé sur la menace perçue de contamination, expliquerait la réponse émotionnelle de

dégoût associé au groupe et pourrait pousser à la stigmatisation, à l'expression de préjugés, à l'ethnocentrisme et à la xénophobie (Duncan & Schaller, 2009 ; Faulkner et al. 2004 ; Kurzban & Leary, 2001 ; Park, Faulkner, & Schaller, 2003 ; Park, Schaller, & Crandall, 2007; Phelan, Link, & Dovidio 2008). Une recherche de Park et collègues (2007) illustre particulièrement ce phénomène. En effet, leur étude révèle que ce mécanisme d'évitement de la transmission d'agents pathogènes conduirait, chez les individus chroniquement préoccupés par le risque de contagion, à adopter une attitude plus négative face aux personnes obèses. De plus, l'obésité serait implicitement associée à la maladie, notamment lorsque la menace de transmission d'agents pathogènes est saillante. De manière plus générale, ce sentiment de vulnérabilité face à la maladie pourrait conduire les individus à présenter davantage d'attitudes ethnocentriques (Navarette & Fessler, 2006).

L'étude du dégoût en tant qu'émotion intergroupe contribue à revoir les conceptions classiques du préjugé, des attitudes et des comportements intergroupes. Aussi, arriver à une meilleure compréhension des liens qu'entretient la répugnance avec la perception stéréotypée et avec la déshumanisation des groupes évoquant cette émotion semble essentiel afin de lutter contre cet « instinct » de rejet dont ils peuvent être victimes.

RESUME CHAPITRE 2 – DEGOUT ET PERCEPTION SOCIALE

Une littérature importante s'est développée autour de la manière dont les émotions colorent et favorisent l'utilisation des stéréotypes dans les jugements. Cependant, l'essentiel des travaux a porté sur l'influence de la valence émotionnelle, plus que sur l'impact d'émotions spécifiques. Dans ce travail, nous nous intéressons à une émotion particulière, le dégoût. Une seule recherche a montré que le dégoût conduit à un traitement superficiel des informations sociales et donc à formuler un jugement stéréotypé (Tiedens & Linton, 2001). Néanmoins, cette recherche ne prend en compte que l'émotion incidente pour expliquer cet impact. Or, une compatibilité entre l'émotion induite de façon incidente (i.e. sans lien avec la cible du jugement) et l'émotion intégrale (i.e. provenant de la cible du jugement ; Bodenhausen, 1993 ; Wilder & Simon, 1996) renforcerait la perception négative d'autrui (Dasgupta et al., 2009), et pourrait alors amener les individus à une plus grande utilisation des stéréotypes dans leur jugement. D'autre part, ces « cibles » peuvent évoquer épisodiquement (ex. par leur comportement) ou chroniquement (ex. par leur appartenance groupale) ces émotions intégrales. La question de l'impact de la compatibilité entre ces deux types d'émotions intégrales, chroniques et épisodiques, sur la perception stéréotypée peut alors également se poser.

Par ailleurs, le dégoût intergroupe serait étroitement lié au phénomène de déshumanisation. Les groupes associés à cette émotion sont davantage perçus comme des objets que comme des êtres humains. Nous étudierons alors dans quelle mesure les émotions intégrales épisodiques peuvent contrecarrer ou, au contraire, renforcer cet effet.

Enfin, le dégoût est au centre de notre vie morale. Un dégoût moral serait distinct d'un dégoût physique. Or, aucune recherche sur les processus de jugements ne prend en compte cette distinction. C'est pourquoi, nous nous intéresserons à l'impact différentiel de ces deux types de dégoût.

Chapitre 3

Les caractéristiques du dégoût physique et moral

« Notre unique spécificité individuelle réside en ceci, dis-moi ce qui
te dégoûte et je te dirai qui tu es. »

Amélie Nothomb

Dans ce chapitre, une première étude centrée sur le concept de dégoût est présentée. Selon la littérature, il existe deux grands types de dégoût, le dégoût physique et le dégoût moral. Le dégoût physique, centré sur les caractéristiques physiques d'objets ou de personnes et leur potentiel de contamination, a pour fonction de protéger l'homme de ce qui est nocif pour sa santé, tandis que dégoût moral évoqué par toute violation de normes sociales et morales, a pour fonction d'éloigner les individus de personnes se comportant de façon peu convenable dans le but de maintenir un certain ordre social. Cependant, à ce jour, aucune recherche n'a identifié la nature des inducteurs ni les contextes d'émergence du dégoût physique et moral sur la base de récits d'expériences vécues. Le but de cette recherche est d'analyser le concept de dégoût en faisant émerger de récits d'expériences émotionnelles de dégoût physique et moral leurs caractéristiques (i.e. nature des inducteurs, émotions associées, personnes impliquées, etc.). A cette fin, nous combinerons deux méthodes d'analyse complémentaires : une analyse de contenu thématique et une analyse lexicale informatisée à l'aide du logiciel ALCESTE.

1. Distinction entre dégoût physique et dégoût moral

Le dégoût est une émotion complexe. De la littérature récente émerge l'idée selon laquelle deux grandes classes de dégoût existe : un dégoût physique et un dégoût moral. Cette classification trouve son origine dans une recherche de Haidt et collègues (1994) dont le but était de cerner, dans la population américaine, les types de situations et objets de dégoût afin de construire une échelle appropriée de sensibilité au dégoût. Les chercheurs ont demandé aux participants de décrire les trois expériences les plus dégoûtantes de leur vie et de lister toutes les choses qu'ils considéraient comme dégoûtantes. L'analyse de ces situations a permis de définir huit domaines sources de dégoût : la nourriture, les déchets corporels, la sexualité, les atteintes à l'intégrité de l'enveloppe corporelle, les animaux, les préoccupations autour de l'hygiène, la mort et les transgressions socio-morales. Cependant, les items correspondant aux situations « immorales » ont été supprimés de la version finale de l'échelle car ils ne corrélaient pas avec les autres domaines, suggérant alors la présence de deux dégoûts distincts. Cette étude princeps, a conduit Rozin et ses collaborateurs (2008) à établir la typologie décrite dans le chapitre 1. Les auteurs distinguent le dégoût *primaire* dont les inducteurs constituent une menace potentielle pour la santé ou la survie de l'individu, le dégoût *corporel* ressenti face notamment à ce qui lui rappelle sa nature faite de chair et de sang, le dégoût *interpersonnel* évoqué par un contact avec autrui considéré comme néfaste pour l'équilibre physique ou social de l'individu, et le dégoût *moral* provoqué par tout outrage moral. Les études récentes sur le dégoût ont procédé à un regroupement des catégories et distinguent le dégoût physique (encore appelé dégoût basique ou primaire) du dégoût moral (ou socio-moral) (par exemple, Lee & Ellsworth, 2011, Marziller & Davey, 2004 ; Simpson et al., 2006). En effet, bien que ces classes ne soient pas nécessairement homogènes, comme suggéré par Chapman et Anderson (2012)⁸, la nature de leurs objets et leurs fonctions seraient distincts. Le dégoût physique correspondrait au dégoût « pur » suscité par les propriétés physiques d'objets ou de personnes dans le but d'éviter à l'homme d'ingérer des substances nocives ou encore d'être contaminé par des agents pathogènes. Le dégoût moral serait quant à lui induit lors de situations de transgressions de normes sociales, de valeurs morales, afin d'éviter à l'homme d'être en relation avec de « mauvaises » personnes et ainsi de maintenir une certaine harmonie dans sa vie sociale.

⁸ Dans leur article, Chapman et Anderson (2012) suggèrent que certaines situations peuvent susciter les deux types de dégoût (ex. assister à une scène de violence – dégoût moral – et voir une personne ensanglantée – dégoût physique).

D'après la littérature émergente sur la question, le dégoût moral – longtemps remis en cause en tant qu'émotion singulière – semble partager un certain nombre de similitudes et de différences avec le dégoût physique au-delà de la nature de leurs inducteurs respectifs. En effet, une situation de dégoût moral activerait, tout comme le dégoût physique, le système nerveux parasympathique (Sherman et al., 2007), provoquerait une « inhibition orale » (Royzman et al., 2008) et mettrait en jeu la contraction de muscles faciaux caractéristiques de l'expression de dégoût physique (Chapman et al., 2009). De plus, les zones d'activation cérébrales associées à une émotion de dégoût physique ou moral se recouvriraient partiellement (Moll et al., 2005). Néanmoins, de récents travaux suggèrent que le dégoût moral est une émotion complexe s'accompagnant souvent d'autres émotions « morales » (colère, mépris) ou encore de tristesse, et résulte d'une élaboration cognitive poussée (Marzillier & Davey, 2004 ; Schaich Borg et al., 2008 ; Simpson et al., 2006). Par exemple, Simpson et collègues (2006) ont montré que, si des photos associées au dégoût physique (ex. cafards) évoquent essentiellement du dégoût, des photos associées au dégoût moral (ex. racisme) suscitent, au-delà d'un fort niveau de dégoût, de la colère et de la tristesse suggérant un pattern émotionnel complexe. En outre, le dégoût moral, contrairement au dégoût physique, semble s'intensifier dans le temps ce qui laisse à penser que l'émergence de dégoût moral nécessite un certain niveau de traitement cognitif de l'inducteur.

Par ailleurs, Lee et Ellsworth (2011) se sont appuyés sur les théories d'évaluations cognitives (Roseman, 2001 ; Smith & Ellsworth, 1985 ; voir Chapitre 2) afin de mettre en évidence les distinctions entre le dégoût physique et moral autrement que sur la base des objets inducteurs. Le dégoût physique et moral impliqueraient, selon eux, différentes évaluations ce qui conduirait les individus à ressentir et à agir différemment. Précisément, les auteurs font l'hypothèse de deux profils d'évaluations distincts associés à l'émotion de dégoût, l'un proche de celui de la peur et l'autre proche de celui de la colère. Un dégoût associé à un profil proche de la peur en termes d'évaluations et de tendances comportementales correspondrait au dégoût physique, tandis qu'un dégoût associé à un profil proche de la colère correspondrait au dégoût moral. Afin de tester ce lien présumé, les chercheurs ont présenté aux participants les 144 attributs émotionnels définis par le questionnaire « GRID » (Fontaine, Scherer, Roesch, & Ellsworth, 2007 ; Scherer, 2005), chaque caractéristique correspondant à l'une des six composantes émotionnelles suivantes⁹ : les

⁹ Fontaine et al. (2007) ont extrait les 144 attributs d'une vaste littérature sur les émotions (Ekman & Friesen, 1969 ; Frijda, Kuipers, & ter Schure, 1989 ; Scherer, 2001 ; Stemmler, 2003 ; Yik, Russell, & Feldman-Barrett, 1999).

évaluations cognitives de l'événement source de l'émotion (31 attributs), les changements psychophysiologiques (18 attributs), les expressions motrices (9 expressions faciales, 5 expressions gestuelles, 12 expression vocale), les tendances à l'action (40 attributs), les ressentis subjectifs (22 attributs) et les régulations émotionnelles (4 attributs ; voir Tableau 3). Les participants devaient indiquer la probabilité qu'une personne éprouvant une émotion spécifique (ex. la peur, la colère, le dégoût, etc.) présente ces 144 attributs (ex. se pince les lèvres, désir de fuir, se sent vulnérable, se trouve dans une situation inconsistante avec ses propres standards et valeurs, etc.). Chaque participant donnait les 144 évaluations pour 4 émotions choisies au hasard parmi 24 émotions au total. Les auteurs ont ensuite comparé les profils d'évaluations de la peur, de la colère et du dégoût.

Tableau 3.

Exemples d'items constituant le questionnaire GRID (Fontaine et al., 2007)

Attributs émotionnels (items)	Composantes émotionnelles correspondantes
▪ Se pincer les lèvres ▪ Sentir l'urgence d'arrêter ce qu'il/elle est en train de faire ▪ Situation dont les conséquences sont évitables/modifiables ▪ Se sentir impuissant ▪ Avoir la gorge serrée ▪ Essayer de contrôler l'intensité de son ressenti	▪ Expression faciale ▪ Tendance à l'action ▪ Evaluation cognitive ▪ Ressenti subjectif ▪ Réaction physique ▪ Régulation émotionnelle

Conformément à leurs attentes, l'analyse de ces profils d'évaluations révèle que le dégoût est, dans certains cas, basé sur l'évaluation d'un événement dans lequel une personne (l'agent causal) transgresse des normes sociales, ce qui active une motivation d'approche pour sanctionner le transgresseur et provoque un sentiment de dominance. Les attributs les plus associés ou jugés les plus probables de ce type de dégoût se rapprochaient de ceux les plus associés ou jugés les plus probables de la colère, tout en se différenciant de ceux associés à la peur. En revanche, dans d'autres cas, le dégoût implique une évaluation de la situation caractérisée par la présence d'objets

inducteurs (absence d'agent causal) qui, en activant des sentiments de vulnérabilité, provoque des comportements d'évitement. Ce type de dégoût, à l'inverse, se rapprochait de la peur et se différenciait de la colère. Ainsi, en comparant les profils d'évaluations correspondant à ces trois émotions, Lee et Ellsworth (2011) infèrent l'existence différenciée d'un dégoût moral, proche de la colère, et d'un dégoût physique, proche de la peur. En outre, les situations liées au dégoût moral comprennent généralement plusieurs agents, ce qui explique leur plus grande complexité émotionnelle : un transgresseur induisant du dégoût, mais aussi un observateur se sentant davantage « moral », et éventuellement une victime suscitant de la sympathie (ou de la tristesse, voir Gray & Wegner, 2011 ; Simpson et al., 2006). En revanche, dans le cas du dégoût physique, l'évaluation de la situation reste généralement la même que l'on se focalise sur l'objet inducteur ou sur soi-même en tant qu'observateur.

L'étude de Lee et Ellsworth (2011) différencie le dégoût physique du dégoût moral sur la base, entre autres, des évaluations de la situation et des tendances à l'action associées. Analyser d'autres facteurs que les objets inducteurs permet alors de mieux saisir ce qui sépare le dégoût physique du dégoût moral. Cette recherche a toutefois un certain nombre de limites. Tout d'abord, elle ne porte pas sur la manière dont les individus appréhendent leurs états émotionnels lors de situations réelles, mais sur leurs croyances vis-à-vis des émotions et leurs concomitants, en général. De plus, Lee et Ellsworth (2011) utilisent uniquement le terme émotionnel « dégoût » et infèrent a posteriori l'existence de ces deux classes de dégoût en les apparentant à la peur (dégoût physique) ou à la colère (dégoût moral), ce qui ne permet pas d'accéder et de comprendre la façon dont les individus appréhendent distinctement le dégoût « physique » et le dégoût « moral ». Selon les auteurs, il aurait été nécessaire, pour cela, d'utiliser séparément ces deux termes. Ainsi, l'analyse de descriptions spontanées de situations vécues de « dégoût physique » et de « dégoût moral » permettrait de mettre au jour de façon plus directe la nature et les attributs des objets/événements à l'origine du dégoût physique et moral, ainsi qu'un certain nombre de caractéristiques distinctes telles que les réponses émotionnelles (Marzillier & Davey, 2004 ; Simpson et al., 2006) et le niveau d'élaboration cognitive associés à l'émergence des deux types de dégoût (Schaich Borg et al., 2008 ; Simpson et al., 2006).

Objectifs et Hypothèses

Cette première étude vise à examiner précisément les contextes d'émergence (ex. objets/situations, personnes impliquées, élaboration nécessaire etc.) ainsi que les ressentis et les comportements à partir de description de situations réellement vécues de dégoût physique et de dégoût moral. De cette façon, nous pourrions cerner plus directement la manière dont cet/ces état(s) émotionnel(s) émerge(nt) en ne se basant pas uniquement sur les objets de dégoût, ou encore sur une représentation de ce qu'est une émotion de dégoût, mais en dégagant ses caractéristiques à partir d'expériences émotionnelles authentiques de dégoût physique et moral auto-rapportées. D'autre part, cette recherche permettra de corroborer ou non les résultats issus d'études américaines quant à la définition des objets/situations sources de dégoût et aux émotions associées.¹⁰ Nous procéderons à deux types d'analyse complémentaires : une analyse de contenu thématique et une analyse textuelle lexicale. En effet, la combinaison de ces méthodes permettra de faire émerger de manière fiable les propriétés des deux types de dégoût en mettant au jour d'une part les antécédents, émotions et caractéristiques situationnelles ainsi que l'univers lexical propre à chacun.

Précisément, nous examinerons :

✓ Les émotions associées aux événements de dégoût physique et moral

Marzillier et Davey (2004) ainsi que Simpson et collègues (2006) ont mis en évidence des patterns émotionnels associés au dégoût physique et moral différents à partir de scénarios préétablis et de photos. Dans notre recherche, nous examinerons les états émotionnels ressentis face à des événements de dégoût physique et moral vécus et rapportés par écrit. Nous prédisons que les souvenirs de dégoût physique évoqueront essentiellement du dégoût (et éventuellement à la peur, voir Lee & Ellsworth, 2011) tandis que les situations de dégoût moral susciteront beaucoup de dégoût mais également de la tristesse et de la colère. D'autre part, les mots émotionnels présents dans les récits de dégoût moral devraient également s'apparenter davantage à la colère et à la tristesse que les récits de dégoût physique.

¹⁰ Ainsi nous pourrions examiner si, comme le suggèrent Lee et Ellsworth (2011), les inducteurs de dégoût physique ont une dimension davantage interculturelle que les inducteurs de dégoût moral, bien plus variables selon les contextes culturels et historiques.

✓ Les antécédents/inducteurs du dégoût physique et moral

Nous nous attendons à retrouver les types d'antécédents révélés par les travaux passés : les objets de dégoût physique seront centrés sur le corps et ses déchets, ainsi que sur la sexualité et la mort (Haidt et al., 2008). Tandis que les objets de dégoût moral seront essentiellement des situations sociales mettant en scène un individu (« l'agent causal », selon Lee & Ellsworth, 2011) se comportant de manière négative/immorale vis-à-vis de quelqu'un en situation de faiblesse (Gray & Wegner, 2011). En outre, nous pensons que les événements de dégoût moral s'apparenteront aux types de situations immorales classiquement cités dans la littérature, comme la trahison, la déloyauté, le racisme (Haidt et al., 2008 ; Simpson et al., 2006), bien que ces antécédents n'aient jamais été identifiés de façon rigoureuse. D'autre part, la victime d'offense morale semble tenir une place importante dans les jugements moraux (Gray, Young, & Waytz, 2012 ; DeScioli, Gilbert, & Kurzban, 2012), c'est pourquoi nous nous attacherons à préciser le type de « victime » présent dans les textes.

✓ La perspective acteur/observateur

Selon Eyal et Liberman (2010), les valeurs et les principes moraux à la base du jugement moral ont plus de chance d'être activés lorsqu'une personne considère des situations qui lui sont « distantes psychologiquement », c'est-à-dire éloignées de l'expérience sensorielle ou de son environnement spatial direct et qui se rapportant davantage à autrui qu'à soi. Ainsi, nous pensons que les événements de dégoût moral seront davantage décrits selon une perspective d'observateur, tandis que les situations de dégoût physique, liées de façon plus importante aux sens, seront davantage relatées selon une perspective d'acteur. De plus, nous pensons que les personnes impliquées dans les événements de dégoût moral décrits seront en grande partie des inconnus, plus distants psychologiquement du narrateur.

✓ Le caractère immédiat de l'émergence du dégoût

Le dégoût physique sera éprouvé de façon plus immédiate que la répugnance morale ressentie suite à une certaine analyse de la situation (Schaich Borg et al., 2008 ; Simpson et al., 2006). Outre les indices d'immédiateté ou de jugement dans les textes, nous nous attendons à ce que les récits de dégoût moral soient plus élaborés (en termes de nombre de mots) que ceux de dégoût physique.

✓ Réactions corporelles et modalités sensorielles impliquées

Nous pensons que le dégoût physique passe par les sens, et notamment par l'odorat et la vision, puisque l'ensemble du système sensoriel est adapté pour que les individus évitent tout risque de contamination par des agents pathogènes (Chapman & Anderson, 2012). Ainsi, nous nous attendons à un plus grand nombre de références au système sensoriel en condition dégoût physique. De plus, nous pourrions repérer les diverses manifestations corporelles du dégoût, hors de la nausée et des vomissements (amorçés par la consigne), que nous supposons également plus importantes en condition dégoût physique.

✓ Les conséquences comportementales

Si le dégoût physique est à rapprocher de la peur et le dégoût moral de la colère, comme le suggère la recherche de Lee et Ellsworth (2011), alors nous pensons que les participants-narrateurs rapporteront des comportements d'évitement ou de fuite dans des situations de dégoût physique et des comportements d'approche dans des situations de dégoût moral.

✓ Le cadre d'émergence du dégoût

Les scènes décrites se déroulent soit en privé (environnement intime et familial), soit en public (en présence de personnes inconnues, non familières). Nous examinerons si le dégoût physique et moral survient préférentiellement dans l'un ou l'autre de ces cadres.

Par ailleurs, nous compléterons cette analyse thématique du concept de dégoût physique et moral (Etude 1a) en examinant la manière dont les individus parlent du dégoût, au-delà du sens des mots. L'analyse lexicale des récits à l'aide du logiciel ALCESTE (Etude 1b) nous permettra de nous détacher du cadre théorique afin d'explorer les mondes lexicaux caractérisant le dégoût physique et moral.

2. Analyse textuelle thématique – Etude 1a.

2.1. L'analyse de contenu thématique - Généralités

L'analyse de contenu est « un ensemble de techniques d'analyse des communications visant, par des procédures systématiques et objectives de description du contenu des messages, à obtenir des indicateurs (quantitatifs ou non) permettant l'inférence de connaissances relatives aux conditions de production/réception (variables inférées) de ces messages (Bardin, 2003, p.47). Plusieurs procédures sont à la disposition du chercheur, selon ses objectifs et le type de document à analyser. Par exemple, des réponses à des questions ouvertes, des entretiens ou encore des tracts peuvent faire l'objet d'une analyse catégorielle (i.e. des thèmes abordés), d'une analyse de l'énonciation (i.e. de la logique du locuteur) et/ou encore d'une analyse des relations (i.e. des éléments co-occurents) du discours¹¹. Parmi l'ensemble des techniques possibles, nous avons choisi de procéder à une analyse thématique de récits relatant des expériences de dégoût physique et moral. Selon Bardin (2003, p.137), « faire une analyse thématique consiste à repérer des « noyaux de sens » qui composent la communication et dont la présence ou la fréquence d'apparition pourront signifier quelque chose pour l'objectif analytique choisi ». Autrement dit, l'analyse sémantique des thèmes librement abordés dans les souvenirs décrits nous permettra de définir les éléments fondamentaux à l'origine d'un dégoût physique et moral et ainsi de saisir toute la complexité de cette émotion.

2.2. Méthode

2.2.1. Population

Cette première étude a été réalisée auprès de 178 étudiants de deuxième année de Licence de Psychologie à l'université Paris Descartes (151 femmes, 24 hommes, âgés en moyenne de 22,8 ans). Les passations se sont déroulées collectivement dans une salle de cours, sur treize séances. Trois participants ont dû être retirés de l'analyse soit pour ne pas avoir respecté la consigne

¹¹ Selon Bardin (2003, p. 223), on nomme discours toute communication étudiée non seulement au niveau de ses éléments constitutifs élémentaires (ex le mot) mais aussi et surtout à un niveau égal et supérieur à la phrase (propositions, énoncés, séquences).

(description d'une simple réaction physique sans objet véritable de dégoût, à savoir un mal de mer et une nausée causée par un tourniquet) soit par manque de clarté dû à une maîtrise insuffisante de la langue française (participant ne parlant français que depuis trois ans). L'analyse portera alors sur 175 récits, 89 de dégoût physique et 86 de dégoût moral.

2.2.2. Constitution du corpus

Afin de ne pas révéler l'objectif de notre recherche, l'étude était présentée comme une enquête préliminaire en vue de recueillir un ensemble de situations typiques du quotidien. Il était demandé aux participants de se souvenir et de décrire soit un événement se rapportant à un dégoût physique, soit un événement se rapportant à un dégoût moral (cf. Tableau 4)¹². Volontairement, aucun exemple d'objet ou de situation n'a été donné aux participants afin de rendre les récits les plus spontanés possibles. En ce qui concerne le dégoût physique, nous avons choisi d'orienter les participants sur le caractère plus pur, viscéral de ce type de dégoût (Rozin & Fallon, 1987 ; Rozin et al., 2008 ; Simpson et al., 2006). La consigne de dégoût moral quant à elle insiste sur la répugnance ou le caractère immonde de la situation, termes synonymes de dégoût, afin que les participants se centrent principalement sur cette émotion et non sur les états associés comme la colère. En effet, le terme de dégoût en lui-même peut renvoyer à un état de colère (Nabi, 2002).

Après la lecture de la consigne les participants disposaient de dix minutes pour composer. Le temps d'écriture a été délibérément restreint afin de pouvoir comparer de manière exacte les productions dans chacune des conditions, notamment le degré d'élaboration du récit évaluée en nombre de mots. Ensuite, les participants devaient indiquer sur une échelle de 1 (pas du tout) à 9 (tout à fait) dans quelle mesure ils se sont sentis *joyeux*, *apeurés*, *dégoûtés*, *tristes*, *surpris*, *en colère*, *écœurés*, *agités*, et *intéressés* au moment de l'événement décrit. Comparativement à l'étude de Simpson et collègues (2006), nous avons ajouté un item reflétant l'attention apportée à l'événement (intéressé) et la nervosité associée à l'état émotionnel (agité). En outre, selon Nabi (2002), mesurer l'écœurement permettrait de mieux saisir l'émotion au sens pur que le terme

¹² La formulation des consignes a été reprise des procédures classiques d'induction émotionnelle par le rappel de souvenir autobiographique (ex. Krauth-Gruber & Ric, 2000).

dégoût en lui-même, davantage métaphorique. Chaque récit a été ensuite retranscrit sur ordinateur en vue de l'analyse (pour des exemples de récits voir en annexe p. 235 et 236).

Tableau 4.

Consignes présentées aux participants de l'étude 1

Nous cherchons actuellement à établir un Inventaire des Evénements de la Vie quotidienne (« I.E.V. »).

<i>Dégoût Physique</i>	<i>Dégoût Moral</i>
Dans ce cadre, nous vous demandons de vous souvenir, de revivre, et de décrire en détails une situation qui vous a dégoûté physiquement , c'est-à-dire quelque chose qui vous a donné la nausée, l'envie de vomir.	Dans ce cadre, nous vous demandons de vous souvenir, de revivre, et de décrire en détails une situation qui vous a dégoûté moralement , c'est-à-dire des actes ou des comportements qui vous ont répugné, que vous avez trouvé immonde d'un point de vue moral.

Nous vous demandons de décrire cette situation de la manière la plus précise, la plus concrète possible.

Vous disposez de 10 minutes pour rédiger sur cette page et la suivante.

Vos récits resteront entièrement anonymes.

2.2.3. Choix des unités d'enregistrement et de contexte

L'unité de signification à coder (ou unité d'enregistrement) retenue pour cette analyse est le thème. Il correspond au segment de contenu à considérer comme unité de base en vue de la catégorisation et du comptage fréquentiel (Bardin, 2003). Pour coder chaque thème, il est ensuite nécessaire de définir une unité de contexte, c'est-à-dire le type de segment de contenu nécessaire à la compréhension exacte du thème. Dans notre recherche, chaque récit prend sens dans sa globalité, c'est pourquoi découper les récits en phrases ou en paragraphes n'est pas pertinent. Par exemple, l'évocation de sang ne signifie pas obligatoirement que cela est source de dégoût, il peut être mentionné de façon descriptive pour décrire une maltraitance sur un animal, véritable raison du dégoût décrit. L'unité de contexte choisi sera donc le récit.

2.2.4. Construction de la grille d'analyse de contenu

Le but de l'analyse de contenu thématique est d'expliciter le sens et systématiser le contenu des récits en le découpant en thèmes. Le thème est « l'unité de signification qui se dégage naturellement d'un texte analysé selon certains critères relatifs à la théorie qui guide la lecture » (Bardin, 2003, p.136). Deux personnes (dont une extérieure à la recherche) ont tout d'abord procédé à une « lecture flottante » du corpus et repéré les éléments revenant fréquemment sur l'ensemble des récits. Par exemple, une certaine redondance de souvenirs, centrés sur des odeurs ou sur des scènes de violence physique, a permis de répertorier peu à peu la nature des différentes sources de dégoût. De ce travail a émergé une liste de thèmes préliminaires qui a été affinée et organisée en sous-catégories à la lumière des recherches existantes sur le dégoût physique et moral et après plusieurs confrontations successives au matériel (cf. Tableaux 5 et 6 et Annexe p. 228). Nous avons veillé lors de ce processus de catégorisation à respecter les règles fondamentales d'exclusion mutuelle (un élément ne peut faire partie que d'une case), d'homogénéité (un même principe de classification doit gouverner l'organisation des catégories), de pertinence (une catégorie doit être adaptée à la question de recherche), d'objectivité (les catégories doivent être définies précisément pour réduire la subjectivité des codeurs) et de productivité (les catégories doivent apporter des résultats riches et conduire à de nouvelles hypothèses) (Bardin, 2003).

2.2.5. Principaux thèmes et leurs définitions

A la fois guidés par la littérature préexistante sur les types de dégoût, nos objectifs, et la lecture attentive du corpus, nous avons défini les 8 grandes catégories suivantes.

Place du narrateur.

Le récit du souvenir est décrit selon une perspective d'acteur ou d'observateur. Selon la perspective d'acteur, le narrateur raconte un événement qu'il a vécu et dans lequel il agit et est directement impliqué. Selon la perspective d'observateur, soit le narrateur rapporte un événement auquel il a assisté sans pour autant avoir été impliqué dans la situation, de manière passive (observateur direct), soit le narrateur raconte un événement rapporté par quelqu'un d'autre, dont il a simplement entendu parler (observateur indirect).

Antécédents/inducteurs de dégoût.

Les antécédents/inducteurs de dégoût correspondent aux personnes/objets/situations qui sont à l'origine de cette émotion, qui l'ont déclenchée. Ils sont soit de nature physique (relatifs à des caractéristiques physiques de personnes ou d'objets) soit de nature sociale. Les inducteurs de nature sociale font référence aux agissements ou aux attitudes d'une ou plusieurs personnes envers une ou plusieurs autres identifiées comme victimes (en position de faiblesse).

Antécédents/inducteurs de dégoût de nature physique. Le dégoût peut provenir de la nourriture, d'animaux, de ce qui touche au corps (références aux déchets corporels, aux excréments mais aussi aux corps morts, à la maladie ou aux blessures), de la sexualité ou d'un manque d'hygiène.

Antécédents/inducteurs de dégoût de nature sociale. Deux sous-catégories doivent être prises en compte afin de définir ce type d'antécédent.

- Type d'événement. La victime subit, par exemple, des actes de discrimination, de violence (physique, verbale, sexuelle) ou encore de trahison (cf. Tableau 6 pour l'ensemble des sous-catégories et leurs définitions).
- Victime. Le récit met au centre un (ou plusieurs) individu(s) en position de faiblesse qui peut être soit le narrateur, un proche ou un inconnu.

Termes émotionnels.

Les termes faisant référence aux ressentis, aux sentiments, vis-à-vis de la situation de dégoût ont été relevés dans le but de repérer directement dans le texte les indices émotionnels associés aux événements de dégoût physique et de dégoût moral.

Emergence du dégoût.

L'événement peut susciter du dégoût de manière directe/automatique ou bien indirectement après une réflexion, une prise de recul sur la situation en question dans le récit. Cette catégorie permet d'évaluer si le dégoût fait suite à une certaine élaboration cognitive ou non.

Modalités sensorielles.

Sens par lequel/lesquels le dégoût peut survenir (vue, odorat, toucher, goût, audition).

Réactions corporelles.

Le dégoût peut avoir des conséquences spécifiques sur le corps telles que la nausée, les vomissements, les tremblements, le malaise ou la perte d'appétit.

Comportements (prévus ou réalisés).

Le narrateur peut réagir différemment face à son dégoût en adoptant (ou en voulant adopter) un comportement d'évitement/fuite ou bien d'approche/attaque face à l'objet de dégoût.

Cadre situationnel.

La situation évocatrice de dégoût peut se dérouler en privé (référence à l'environnement intime) ou peut avoir lieu en public/dans un lieu public (référence à l'environnement non familial).

2.2.6. Processus de codage

Le codage des récits (présentés aléatoirement) selon la grille établie a été effectué de façon indépendante par deux codeurs ignorant la condition de production (consigne de dégoût physique ou de dégoût moral), et dont l'un d'eux ne connaissait également pas les objectifs et les hypothèses de l'analyse (codage parallèle en aveugle). Une formation a été dispensée au codeur concernant les règles d'analyse, les unités à prendre en compte, le système des catégories et les règles de notation (cf. Annexe p. 227). Après quelques phases d'entraînements, de confrontations pour lever toute ambiguïté, et de contrôles chaque codage a été comparé. L'accord inter-juges évalué à 73 %¹³ a été jugé satisfaisant. Chaque désaccord a été, par la suite, discuté jusqu'à ce que les codeurs concilient leurs évaluations.

¹³ Taux moyen sur l'ensemble des récits du nombre de thèmes communs codés/nombre total de thèmes codés.

Tableau 5.

Tableau récapitulatif des thèmes principaux retenus pour l'analyse

Catégories	Sous-catégories		Exemples
Place du narrateur	Acteur		« J'ai vécu »
	Observateur	Direct	« J'ai eu l'expérience de voir »
		Indirect	« J'ai entendu aux infos »
Antécédents/inducteurs de dégoût	Physique		« Une invasion progressive de cafards »
	Social	Protagoniste du récit	« un mendiant »
		Type d'événement	« On me traitait de sale arabe »
Emergence du dégoût	Direct		« J'ai tout de suite été dégoûtée »
	Indirect		« Je me suis dit que c'était très lâche comme comportement »
Termes émotionnels			« Cela me répugne »
Modalités sensorielles	Vue		« La vue (...) m'a choqué »
	Odorat		« Une odeur pestilentielle nous a pris »
	Toucher		« (...) me vomis dessus »
	Goût		« Je sentais l'envie de vomir (...) quand j'en mangeais »
	Audition		« Entendre toutes les glaires qui remontent »
Réactions corporelles			« Cela m'a coupé l'appétit »
Comportements (prévus ou réalisés)	Evitement/Fuite		« (...) me prenait alors l'envie de fuir »
	Approche/Attaque		« Je voulais intervenir »
Cadre situationnel	Privé		« J'étais en vacances avec 5 amis »
	Public		« Sur le quai du RER A »

Tableau 6.

Définitions des différents types d'inducteurs de nature sociale évoquant du dégoût

Catégories d'inducteurs de nature sociale	Définitions	Exemples
Violence physique/verbale/sexuelle	Comportement agressif vis-à-vis d'autrui.	- « une personne avait été poussée sur le quai » - « insulter les personnes sur le quai avec insistance » - « une jeune femme qui se faisait violer »
Mépris	Sentiment par lequel on juge une personne indigne d'estime, d'intérêt et qui se traduit par un comportement méprisant.	<i>Elle est passée à côté de lui comme si c'était un objet inanimé.</i>
Humiliation	Fait de rabaisser/ de déprécier quelqu'un.	<i>« on me traitait de sale arabe »</i>
Lâcheté	Irresponsabilité, manque de courage pour agir ou assumer ses actes faisant du tort à autrui.	<i>« Mes amis (...) ont voulu fuir pour ne pas se faire attraper ».</i>
Discrimination	Un (ou plusieurs) individu(s) est/sont victime(s) de discrimination, de rejet « arbitraire ».	<i>« le vigile intervient, lui dit qu'il n'a pas le droit d'être ici et que, de toute façon, on ne le servira pas. ».</i>
Profit	Fait de tirer avantage d'une situation au détriment d'une ou plusieurs personnes.	<i>« briser des vies comme cela pour ne pas perdre un million d'euros ».</i>
Assujettissement	Fait de se soumettre à quelqu'un à son pouvoir, son contrôle.	<i>« l'homme profitait de la faiblesse de la femme ».</i>
Trahison	Violation d'un engagement (tacite ou non) entre plusieurs personnes.	<i>« une scène de succession au sein d'une fratrie où deux frères et sœurs se liguent contre le troisième ».</i>
Injustice	Traitement inégal, partial d'autrui	<i>« je fus le seul puni et privé de cette sortie »</i>
Délit mineur	Tout comportement condamnable par la loi (hors violence), correspondant à de petits délits.	<i>« un individu (...) a tenté de prendre mon portefeuille ».</i>
Incivilité	Manque de politesse, de savoir-vivre.	<i>« Une femme (...) au bord du malaise et personne ne lui a laissé sa place ».</i>
Cruauté	Blesser quelqu'un gratuitement	<i>« Elle s'acharnait avec plaisir pour se défouler »</i>

2.3. Résultats

Les données recueillies et codées ont été analysées de manière quantitative. Les fréquences calculées correspondent soit aux fréquences d'une catégorie donnée sur l'ensemble des récits de dégoût physique (N = 89) ou de dégoût moral (N = 86) (i.e. pourcentages lignes), soit aux fréquences de récits de dégoût physique ou de dégoût moral pour une catégorie donnée (i.e. fréquence relative au nombre total de fois où la catégorie a été codée ; pourcentages colonnes), soit aux fréquences totales des catégories sur l'ensemble des 175 récits. Afin de comparer certains pourcentages nous avons procédé à un test du Chi² de Pearson ou un test exact de Fisher (lorsque les effectifs théoriques d'une ou plusieurs cases étaient inférieurs à 5) sur le tableau de contingence 2 x 2 croisant les effectifs de la catégorie (présence/absence) et le type de récit (dégoût physique/dégoût moral).

2.3.1. Emotions associées aux événements de dégoût physique et moral

Indices émotionnels

L'ensemble des récits contient des indices émotionnels, c'est-à-dire des termes traduisant les émotions et sentiments des participants dans les situations vécues. Parmi eux figurent à de nombreuses reprises le dégoût et ses synonymes, mais aussi les émotions de colère, de peur ou de tristesse évoquées dans la littérature ainsi que d'autres sentiments associés plus ou moins à chaque classe de dégoût.

Dégoût et synonymes

Les participants reprennent le terme de dégoût pour exprimer leur ressenti dans 46.9% des récits.¹⁴ De plus, il est important de noter que 55.1% des participants relatant un dégoût physique évoquent du dégoût dans le récit contre 38.4% dans les descriptions de situation immorales ($\chi^2 = 4.89$, $ddl = 1$, $p = .03$) alors même que le mot dégoût est présent de manière similaire dans les consignes de rappel. En revanche, bien que les termes relatifs à la répugnance et au caractère immonde (repris dans la consigne de dégoût moral) soient un peu plus fréquents en condition dégoût physique (10.5% et 2.3%), la différence n'est pas significative.

¹⁴ Le terme « dégoût » n'a été codé qu'une seule fois par récit, bien qu'il ait été souvent répété dans les descriptions.

L'écœurement est quant à lui évoqué dans seulement 5 souvenirs de dégoût physique et 4 de dégoût moral. Ceci suggère que ce terme ne qualifierait pas plus un état de dégoût physique qu'un état de dégoût moral, contrairement à l'hypothèse de Nabi (2002) pour qui l'écœurement serait davantage à rapprocher du « vrai » dégoût tels que les chercheurs le définissent (apparenté au dégoût physique), qu'à rapprocher du dégoût moral, plus métaphorique pour cet auteur. Les autres synonymes de dégoût ont été globalement peu cités (cf. Tableau 7).

Colère, Tristesse, Peur et Mépris

Nous remarquons que la colère est bien plus mentionnée dans les souvenirs de dégoût moral (8.1%) que de dégoût physique (1.1% ; $\chi^2 = 4,9$, $ddl = 1$, $p = .03$), ce qui va dans le sens attendu. En revanche, bien que l'évocation de la tristesse soit plus présente en condition dégoût moral et la peur plus présente en condition dégoût physique, les pourcentages observés ne diffèrent pas de façon significative entre les conditions. D'autre part, le mépris – émotion associée également à la morale (Schweder et al., 1997) – est très peu mentionné dans les textes.

Autres ressentis émotionnels

L'ensemble des autres états affectifs figurant dans le tableau montre que seul le caractère incompréhensible, choquant ou blessant de la situation décrite distingue le dégoût moral du dégoût physique. En effet, les participants devant décrire un dégoût moral ont jugé les situations davantage choquantes (19.8% ; $\chi^2 = 4,1$ $ddl = 1$, $p = .04$) et blessantes (5.8% ; test exact de Fisher $p = .03$).

Tableau 7.

Fréquences des principaux indices émotionnels présents selon les conditions

		Récits de Dégoût Physique (N = 89)	Récits de Dégoût Moral (N = 86)
Termes émotionnels			
Dégoût	Dégoût	55.1%	38.4%
	Répugnance	5.6	10.5
	Immonde	0	2.3
	Ecœurement	5.6	4.7
	Rendre malade	1.1	0
	Rebuté	1.1	0
	Répulsion	1.1	2.3
	Abject	0	2.3
	Ignoble	0	1.2
Colère		1.1	8.1
Peur		6.7	3.5
Tristesse		4.5	7
Mépris		0	1.2
Insupportable		11.2	5.8
Pénible		1.1	0
Intolérable		1.1	0
Impuissance		2.3	0
Incompréhension		1	7
Angoisse		2.3	1.2
Honte		0	2.3
Culpabilité		0	1.2
Compassion		1.1	1.1
Déception		0	1.2
Horreur		12.4	5.8
Surprise		3.4	3.5
Gêne		2.3	0
Blessé		0	5.8
Bouleversement		0	1.2
Choc		9	19.8

Note. Figurent en gras les pourcentages différant significativement entre les conditions.

Emotions auto-rapportées

Nous supposons que les événements de dégoût moral donneront lieu à un pattern émotionnel plus complexe que ceux se rapportant au dégoût physique. Afin de vérifier cette hypothèse, le score de *dégoût* a tout d'abord été comparé aux autoévaluations sur les autres émotions de base (i.e. *apeuré, en colère, joyeux, surpris, triste*)¹⁵ et sur les items non spécifiques (i.e. *agité, intéressé*). De plus, nous avons mesuré l'intensité de l'écœurement afin de vérifier qu'il ne diffère pas selon les conditions. Une analyse multivariée a été conduite sur l'ensemble des neuf items avec comme facteur inter-sujets le type de récit (dégoût physique *vs.* dégoût moral). Le résultat indique un effet multivarié significatif, Lambda de Wilks = .058, $F(8, 166) = 15.08$, $p < .001$, $\eta^2 = .42$. Le pattern émotionnel est différent selon le type de récit.

L'ensemble des ANOVA menées séparément sur les 9 évaluations, en appliquant la correction de Bonferroni¹⁶, révèle que les participants rapportent un niveau élevé de *dégoût* ($F < 1$) et d'*écœurement* ($F < 1$) quel que soit le type de récit (cf. Tableau 8). En revanche, les participants moralement dégoûtés déclarent avoir ressenti plus de *colère* ($M = 7.58$, $F(1,173) = 59.94$, $p < .001$, $\eta^2 = .26$) de *tristesse* ($M = 6.88$, $F(1,173) = 32.87$, $p < .001$, $\eta^2 = .16$), et d'*intérêt* ($M = 4.28$, $F(1,173) = 19.86$, $p < .001$, $\eta^2 = .10$) que ceux physiquement dégoûtés. De plus, l'analyse des mesures répétées au sein de chaque condition montre que le *dégoût* induit par des événements de dégoût physique est significativement plus intense que les autres ressentis ($p < .001$; à l'exception de l'écœurement), tandis que le dégoût suscité par des situations de dégoût moral, bien que supérieur à ceux de joie, de peur, de surprise, d'agitation et d'intérêt ($p < .001$), ne diffère pas significativement de la colère ni de l'écœurement.

¹⁵ Le choix de ces émotions, identifiées comme base de toutes les expériences émotionnelles (voir par exemple Oatley & Johnson-Laird, 1987 ; Power & Dagleish, 1997), est identique à celui de Simpson et al. (2006).

¹⁶ Cette correction consiste à diviser le seuil de significativité par le nombre de mesures afin de réduire le risque de première espèce, important dans le cas de comparaisons multiples. Nous obtenons alors un nouveau seuil de significativité de .006.

Tableau 8.

Emotions ressenties lors d'événements de dégoût physique et moral

	Récits de Dégoût Physique (N = 89)	Récits de Dégoût Moral (N = 86)
Dégoût	8.16 (1.39)	8.08 (1.48)
Écoeurement	7.87 (1.88)	7.59 (1.92)
Joie	1.83 (1.62)	1.49 (0.99)
Tristesse	4.47 (3.17)	6.88 (2.31)
Peur	4.09 (2.82)	3.90 (2.70)
Colère	4.56 (3.19)	7.58 (1.74)
Surprise	5.28 (2.76)	5.77 (2.65)
Agitation	4.58 (2.77)	5.03 (2.60)
Intérêt	2.65 (2.18)	4.28 (2.65)

Note. Moyennes des items émotionnels mesurés à l'aide d'une échelle allant de 1 (pas du tout) à 9 (tout à fait). Les écarts-types figurent entre parenthèses. Les émotions les plus intensément ressenties dans chacune des conditions figurent en gras.

2.3.2. Antécédents/inducteurs de dégoût physique et moral

Les inducteurs de nature physique

De façon générale, 93,8% des inducteurs physiques codés appartiennent aux récits de la condition dégoût physique. Cette classe particulière d'antécédents caractérise donc bien le dégoût de type physique. D'autre part, il est à noter qu'un même récit pouvait comporter plusieurs types d'inducteurs de nature physique.

Les récits comportant ces types d'inducteurs sont principalement centrés sur les déchets et produits du corps (déjections, excréments) (49.4%), la nourriture (15.7%), les blessures (i.e. plaies, lésions) (15.7%), les déformations physiques du corps (12.4%), la mort (12.4%), le manque d'hygiène (10.1%), la maladie (7.9%), et enfin les animaux (6.7%). L'ensemble des analyses conduites sur chaque catégorie (χ^2 ou test exact de Fisher) montre que ces fréquences diffèrent toutes significativement entre les conditions de dégoût physique et de dégoût moral ($.001 < p < .03$)

(cf. Tableau 9). En revanche, la catégorie « actes sexuels », classiquement associée au dégoût physique, y est totalement absente et n'a été retrouvée que dans un seul récit de dégoût moral.

Tableau 9.

Fréquences des différents types d'inducteurs de nature physique selon les conditions

		Récits de Dégoût Physique (N = 89)	Récits de Dégoût Moral (N = 86)
Inducteurs de nature physique	Déchets/produits du corps	49.4%	2.3%
	Nourriture	15.7	0
	Blessures	15.7	2.3
	Déformations physiques	12.4	0
	Mort	12.4	3.5
	Hygiène	10.1	0
	Maladie	7.9	0
	Animaux	6.7	0
	Actes sexuels	0	1.2
	Autres	6.7	0

Les inducteurs de nature sociale

Globalement, 84% des événements de nature sociale codés appartiennent aux récits de la condition dégoût moral. Cette classe particulière d'antécédents caractérise donc bien le dégoût de type moral. Comme les inducteurs de nature physique, certains récits comportaient plusieurs types d'événements de nature sociale à l'origine du dégoût.

Type d'événements inducteurs de nature sociale

Les situations sociales à l'origine du dégoût décrivent principalement des scènes de violence physique (26.7%), verbale (22.1%) ou sexuelle (9.3%), des comportements méprisants (20.9%) ou humiliants (19.8%), des actes de lâcheté (16.3%), discriminatoires (12.8%), de profit (10.5%), d'assujettissements (10.5%), de trahison (9.3%), des injustices (4.7%), des délits mineurs

(4.7%), des incivilités (4.7%) ou encore des actes de cruauté (2.3%)¹⁷ (cf. Tableaux 6 et 10). L'ensemble des analyses conduites sur chaque catégorie (Chi² ou test exact de Fisher) montre que ces fréquences diffèrent toutes significativement entre les conditions dégoût physique et dégoût moral ($.001 < p < .056$)¹⁸, à l'exception de la catégorie *violence sexuelle* ($p = .10$).

Il est à noter par ailleurs que 15 participants en condition dégoût physique sur les 89 ont mentionné différentes situations de nature sociale dans leur récit, parmi lesquels 10 se sont révélés être mixtes (antécédents à la fois de nature physique et de nature sociale). Ces derniers se rapportaient notamment à des violences faites sur des animaux comportant la description de blessures et à des violences sexuelles. Ceci montre que ces classes de dégoût ne sont pas mutuellement exclusives.

Caractéristiques de la victime

La victime décrite dans les textes est soit le narrateur, soit un proche (ami, famille), soit un inconnu. Basé sur l'hypothèse de distance psychologique à l'événement (Eyal & Liberman, 2010) lors de situations de transgressions morales, nous supposons que la consigne de dégoût moral mettrait en scène une personne éloignée du narrateur. Ceci est confirmé par nos résultats : 83% des souvenirs évoquant une victime « inconnue » sont associés à la consigne de dégoût moral contre 17% à la consigne de dégoût physique ($\chi^2 = 41$, $ddl = 1$, $p < .001$, fréquences calculées sur l'ensemble des 59 récits comportant cette catégorie). D'autre part, les fréquences des catégories *narrateur* (20.9%) et *proche(s)* (16.3%) sont significativement moins élevées que la fréquence de la catégorie *inconnu* (57%, $p < .001$) en condition dégoût moral. D'autre part, les protagonistes « inconnus » des récits de dégoût moral sont essentiellement des femmes (19.8%), des enfants (17.4%), des personnes de bas statut social (9.3%), et – dans une moindre mesure – des personnes malades (5.8%) ou « victimes » en raison de leur origine ethnique ou de leur appartenance religieuse (5.8%).

¹⁷ 12.8% des événements à l'origine de dégoût moral n'ont pu être classés dans les catégories définies.

¹⁸ Les fréquences des catégories *injustice*, *incivilité* et *délit mineur* diffèrent à $p = .056$ entre les conditions.

Tableau 10.

Fréquences des différents types d'inducteurs de nature sociale selon les conditions

		Récits de Dégoût Physique (N = 89)	Récits de Dégoût Moral (N = 86)
Inducteurs de nature sociale	Violence physique/verbale/sexuelle	10.1% / 1.12 / 3.4	26.7% / 22.1 / 9.1
	Mépris	2.3	20.9
	Humiliation	1.12	19.8
	Lâcheté	4.5	16.3
	Discrimination	0	12.8
	Profit	2.3	10.5
	Assujettissement	3.4	10.5
	Trahison	2.3	9.3
	Injustice	0	4.7
	Délit mineur	0	4.7
	Cruauté	1.1	2.3
	Autres	2.3	12.8

2.3.3. Perspective acteur/observateur

Nous supposons que les situations de dégoût moral impliquent une plus grande distance psychologique que celles de dégoût physique et seront alors plus fréquemment vécues d'un point de vue observateur que d'un point de vue acteur (Eyal & Liberman, 2010). À l'inverse, le dégoût physique, passant davantage par le système sensoriel, nous pensons qu'il sera associé à l'implication directe du narrateur dans la situation. Conformément à notre hypothèse, nos résultats montrent que 32.6% des participants en condition dégoût moral se trouvent dans une perspective d'observateur indirect dans leur récit (ex. ils rapportent avoir entendu parler de l'événement décrit) contre 16.9 % des participants en condition dégoût physique ($\chi^2 = 5,82$, $ddl = 1$, $p = .02$) (cf. Tableau 11). De plus, 46.1 % des participants physiquement dégoûtés sont directement impliqués et agissent dans la situation, contre 27.9 % des individus moralement répugnés ($\chi^2 = 6.18$, $ddl = 1$, $p = .01$). En revanche, environ 37.1% et 33.7% des participants se trouvent dans une position d'observateur direct, cette différence n'étant pas significative ($\chi^2 = 0.22$, $ddl = 1$, ns).

2.3.4. Type d'émergence du dégoût

Indices d'immédiateté et d'élaboration

Le dégoût peut survenir de manière immédiate ou faire suite à un certain jugement de la situation dépassant parfois le cadre de l'événement décrit. Nous pensons que les souvenirs de dégoût physique comporteront davantage d'indices d'immédiateté tandis que les souvenirs de dégoût moral contiendront des indices de jugements, de réflexion face à l'événement, témoignant d'un certain niveau d'élaboration. De plus, au-delà d'un simple jugement de l'événement, le dégoût peut émerger d'un constat plus général (i.e. généralisation) relatif à la société, à la nature humaine (ex. « *Voilà ce qui me dégoûte dans la société actuelle (...) c'est une indifférence qu'ont les personnes les unes avec les autres* »).

Les résultats montrent que dans 57.3% des souvenirs de dégoût physique le dégoût émerge de façon immédiate, automatique, contre 5.8% des souvenirs de dégoût moral ($\chi^2 = 53.3$, $ddl = 1$, $p < .001$) (cf. Tableau 11). En revanche les récits de dégoût moral comportent davantage d'indices de jugement (70.7%) et de généralisation (19.8%) que les récits de dégoût physique (26.7%, $\chi^2 = 57$, $ddl = 1$, $p < .001$, et 1.1%, test exact de Fisher : $p < .001$, respectivement). Ceci suggère que le dégoût moral, moins automatique, résulterait d'une certaine évaluation de la situation.

Niveau d'élaboration des récits

Si l'émergence de dégoût moral nécessite un certain degré d'élaboration cognitive alors les descriptions des événements devraient être plus développées en condition dégoût moral qu'en condition dégoût physique. Une ANOVA à un facteur (type de récit : dégoût physique *vs.* dégoût moral) conduite sur le nombre de mots montre que les récits de dégoût moral sont significativement plus long que ceux de dégoût physique ($F(1,173) = 19$; $p < .001$, $\eta^2 = .10$).

Tableau 11.

Fréquences de récits décrits sous la perspective acteur/observateur, fréquences d'indices de jugement et d'immédiateté et nombre moyen de mots selon les conditions

		Récits de Dégoût Physique (N = 89)	Récits de Dégoût Moral (N = 86)
Perspective adoptée dans le récit	Acteur	46.1%	27.9%
	Observateur direct	37.1	33.7
	Observateur indirect	16.9	32.6
Indices d'immédiateté		57.3	5.8
Indices de jugement	Jugement de l'événement	26.7	70.7
	Généralisation	1.1	19.8
Nombre de mots en moyenne		113	139

Note. Cinq récits appartenant à la condition dégoût moral n'ont pu être classés au sein des catégories acteur ou observateur en raison de leur caractère ambigu. Apparaissent en gras les fréquences/moyennes différentes significativement entre les conditions.

2.3.5. Modalités sensorielles et réactions corporelles

La survenue du dégoût peut passer par les sens et avoir différentes conséquences corporelles sur l'individu. Nous pensons que les récits de dégoût physique, plus centrés sur le corps, mentionneront davantage l'intervention des sens dans la survenue du dégoût ainsi que les manifestations physiques associées à l'émotion. L'analyse des fréquences relatives aux modalités sensorielles (cf. Tableau 12) suggère que les événements de dégoût physique, au-delà de faire davantage appel aux sens, impliquent essentiellement la vue (44.9%) et l'odorat (38.2%). En revanche, les récits de dégoût moral ne mentionnent seulement l'implication de la de la vue dans une bien moindre mesure (2.3%). D'autre part, les participants évoquent relativement fréquemment avoir eu la nausée (64%) et un malaise (12.4%) au cours d'événements de dégoût physique comparativement aux participants devant relater un événement de dégoût moral (2.3%, $\chi^2 = 74.5$, $ddl = 1$, $p < .001$, et 3.5%, $\chi^2 = 4.68$, $ddl = 1$, $p = .03$, respectivement). En outre, les

vomissements et la perte d'appétit mentionnés dans les récits de dégoût physique témoignent de l'inhibition orale provoquée par le dégoût. Cependant, les termes « nausée » et « envie de vomir » présents dans la consigne de dégoût physique expliqueraient en partie ces résultats.

Tableau 12.

Modalités sensorielles et manifestations corporelles dans les récits de dégoût physique et moral

		Récits de Dégoût Physique (N = 89)	Récits de Dégoût Moral (N = 86)
Modalités sensorielles	Vue	44.9%	2.3%
	Odorat	38.2	0
	Goût	4.5	0
	Audition	4.5	0
	Toucher	3.4	0
Réactions corporelles	Nausée	64	2.3
	Malaise	12.4	3.5
	Vomissement	7.9	0
	Perte d'appétit	7.9	0
	Douleur	5.6	0
	Tremblement	4.5	1.2
	Difficulté respiratoire	3.4	0
	Tétanie	2.3	0
	Autre	5.6	0

2.3.6. Comportements associés au dégoût physique et moral

Selon Lee et Ellsworth (2011), le dégoût physique conduirait, comme la peur, à éviter ou rompre le contact face à l'objet de dégoût tandis que le dégoût moral, proche de la colère, conduirait l'individu à adopter un comportement d'approche vis-à-vis de l'agent causal (i.e. la personne commettant un acte dégoûtant moralement). Nos résultats suggèrent bien une fréquence importante de comportements d'évitements en condition de dégoût physique (31.4%), dont 25.8 % sont réalisés comparativement à la condition de dégoût moral (4.7%, $\chi^2 = 15.05$, $ddl = 1$, $p < .001$).

En revanche, les comportements d'approche en condition de dégoût moral sont peu mentionnés (10.5%) et ne sont pas plus fréquents que les comportements d'évitement (7%) (cf. Tableau 13).

2.3.7. Cadre situationnel privé/public

Caractériser les contextes d'émergence du dégoût physique et moral implique de savoir si le dégoût physique et le dégoût moral se manifestent davantage en privé (environnement intime) qu'en public (environnement non familial). Le tableau 13 indique que les événements de dégoût physique se déroulent aussi fréquemment en privé (ex. avec des amis) qu'en public (ex. dans les transports en commun)¹⁹. En revanche, le dégoût moral, puisqu'il émerge de situations sociales, semble avoir lieu davantage en public (66.7% contre 33.3%, $p = .02$).

Tableau 13.

Comportements et cadre situationnel lors d'événements de dégoût physique et moral

			Récits de Dégoût Physique (N = 89)	Récits de Dégoût Moral (N = 86)
Comportements	Evitement/fuite	réalisé	25.8%	4.7%
		prévu	5.6	2.3
	Approche/Attaque	réalisé	6.7	4.7
		prévu	2.3	5.8
Cadres situationnels	Privé		55.6	33.3
	Public		44.4	66.7

¹⁹ Cette catégorie a parfois posé problème aux codeurs du fait de possibles ambiguïtés, notamment lorsque le participant était en position d'observateur « indirect ». En effet, le dégoût pouvait survenir lors d'une situation racontée par un ami (privée) mais dont l'action se déroulait en public. Bien que les codeurs avaient pour consigne de se fixer sur le cadre dans lequel le dégoût est survenu, et non le cadre de la scène en général, les résultats demeurent difficilement interprétables du fait de codages ne respectant pas toujours cette consigne.

2.4. Discussion

Aucune étude n'avait jusqu'alors recensé ces objets et situations à partir d'un corpus aussi riche d'événements vécus de dégoût, notamment en ce qui concerne le dégoût moral puisque les travaux s'y rapportant se sont basés sur des scénarios préétablis créés pour les besoins de la recherche (ex. Schnall et al., 2008). De plus, aucune recherche n'avait jusqu'alors analysé les caractéristiques spécifiques de ces deux types de dégoût en utilisant explicitement la distinction formelle dégoût « physique » et dégoût « moral ». L'analyse de récits d'expériences de dégoût physique et moral a permis, tout d'abord, de corroborer les résultats d'un certain nombre de travaux. Nos résultats montrent que le dégoût physique est principalement centré sur le corps et ses déchets confirmant les différentes catégories relevées par Haidt et collègues (1994). Le dégoût moral est essentiellement déclenché par des comportements engendrant la souffrance physique ou psychologique d'autrui, relevant d'un manque de loyauté ou d'une injustice (traitement inégalitaire). Précisément, l'analyse de ces événements révèle que, de façon spontanée, le dégoût moral n'est pas associé spécifiquement aux phénomènes « impurs » touchant le corps et ses tabous, mais émerge de diverses situations faisant référence à nos « fondations morales » (Haidt & Graham, 2007 ; Hutcherson & Gross, 2011 ; Gutierrez, Giner-Sorolla, & Vasiljevic, 2012). En effet, les différentes catégories d'inducteurs de dégoût moral recoupent en partie les 5 fondations morales, bases de nos jugements du « bien » et du « mal », proposées par Haidt et Graham (2007) (voir aussi Haidt & Joseph, 2004). Ces fondations correspondent au fait de faire souffrir /prendre soin d'autrui (*Harm/Care*), de traiter l'autre de façon juste/égalitaire ou non (*Fairness/Cheating*), d'être loyal ou trahir son groupe (*Loyalty/Betrayal*), de respecter ou non l'autorité (*Authority/Subversion*), et de commettre des actes sains ou impurs, dégradants pour le corps (*SanctityDegradeation*). Le domaine de la souffrance semble être particulièrement présent dans les récits de dégoût moral puisque les violences physiques et verbales, le mépris, l'humiliation, la lâcheté, le profit, l'assujettissement et la cruauté s'y réfèrent. Les violences sexuelles correspondraient quant à elles au domaine de la « pureté », les trahisons au domaine de la « loyauté », et les discriminations et injustice au domaine de la « justice ».

De plus, examiner des récits de dégoût à partir de consignes distinguant le dégoût physique du dégoût moral a permis de mettre au jour la présence d'événements « mixtes ». En effet, les situations de dégoût moral comporteraient parfois certains éléments faisant référence au dégoût physique. Ce dégoût viendrait alors renforcer la répugnance éprouvée vis-à-vis du comportement

décrit (ex. un chauffard ayant écrasé un chien et s'étant enfui et la vue du chien ensanglanté). Seule l'étude de récits réels a pu mettre en évidence ces événements mixtes inducteurs de dégoût, bien que l'ambiguïté de certaines situations ait été relevée lors d'études sur le jugement moral basé sur l'évaluation de scénarios (ex. Schnall et al., 2008).

De cette analyse des inducteurs de dégoût, ressort aussi la question de la place de la sexualité au sein de l'une et/ou de l'autre des catégories. En effet, le dégoût associé à certains comportements sexuels – souvent décrit dans les différentes typologies d'inducteurs de dégoût – se révèle être quasiment absent de nos récits. Ceci laisse à penser que le dégoût relatif à la sexualité ferait partie d'une classe distincte, ce qui rejoindrait alors l'idée de Tybur et collègues (2009) selon laquelle un dégoût « sexuel », ayant pour fonction de guider les individus dans le choix de leur partenaire, se différencierait d'un dégoût « pathogène » protégeant les individus de possibles contamination, et d'un dégoût moral censeur de nos relations sociales (voir également Olatunji et al., 2007). Toutefois, il est également possible que les tabous liés à la sexualité et le mode de passation collectif de l'étude aient été un frein aux récits de tels événements.

Par ailleurs, cette recherche réplique les résultats de Simpson et collègues (2006) concernant les patterns de ressentis émotionnels obtenus à partir de photographies suscitant du dégoût physique et du dégoût moral. Dans les récits de dégoût physique les individus rapportent ressentir essentiellement un fort dégoût, tandis que les récits de dégoût moral s'accompagnent d'une forte répugnance mais aussi de tristesse et de colère (Gutierrez et al., 2012 ; Hutcherson & Gross, 2011 ; Marzillier & Davey, 2004 ; Simpson et al., 2006). Ce caractère moins « pur » du dégoût moral s'expliquerait par le fait que de nombreux acteurs interviennent dans ce type de situations dont principalement un « agent causal » responsable du comportement immoral (suscitant la colère) et une « victime » (suscitant la tristesse) (Gray & Wegener, 2007 ; Lee & Ellsworth, 2011). En revanche, nous voyons que la peur est peu évoquée dans les récits de dégoût physique, à l'instar de la recherche de Simpson et collègues (2006), bien que ces deux émotions partagent certaines similarités dont le comportement d'évitement/fuite qui leur est souvent associé et que l'on retrouve dans nos récits (Lee & Ellsworth, 2011). Toutefois, dans l'étude de Lee & Ellsworth (2011), le dégoût partage avec la peur un certain sentiment de vulnérabilité que nous pensons être lié à la peur de contamination évoquée par les inducteurs de dégoût physique. Or, dans notre étude, cette nuance n'a pas été relevée, et nous pensons qu'au-delà d'une peur générale

de l'objet, le dégoût physique implique une certaine crainte d'être contaminé se traduisant par une réaction similaire à la peur.

En termes de conséquences, l'analyse des souvenirs décrits révèle qu'outre le comportement d'évitement associé, le dégoût physique s'accompagne de réactions corporelles fortes et diversifiées, bien que ce type de description soit amorcé dans notre consigne. Le dégoût moral est quant à lui bien moins ancré dans le corps car il résulterait davantage de l'observation et d'une réflexion à propos d'une situation donnée concernant autrui. Toutefois, si les récits de dégoût moral ne contiennent que très peu d'indices de manifestations corporelles de l'émotion, cela ne signifie pas nécessairement qu'elles étaient absentes lors de l'événement puisque certaines recherches suggèrent la mise en jeu de certaines réactions physiques communes au dégoût physique et moral (Royzman et al., 2008 ; Sherman et al., 2007). Il se pourrait alors que les participants de notre étude aient jugé d'autres informations plus pertinentes pour décrire leur dégoût (ex. type d'événement inducteur et personnes en jeu). Les récits de dégoût moral sont alors plus centrés sur la justification du dégoût via ce type d'informations que sur ses conséquences physiques ou comportementales. Ceci expliquerait également pourquoi une plus grande élaboration cognitive est associée au dégoût moral, alors que le dégoût physique, résultant principalement de l'action directe du narrateur, est plus immédiat.

En résumé, cette étude met au jour les différences fondamentales entre le dégoût physique et moral en termes de contextes et de conséquences physiques et comportementales. Comme le laissait pressentir les études passées, ces deux types de dégoût, analysés au plus proche de la réalité du vécu émotionnel des individus, nous apparaissent dissemblables. Le dégoût physique, corporel, immédiat, pur, émerge face à aux corps, ses déchets, ses blessures et au caractère « impur » des choses (sauté, manque d'hygiène) poussant l'individu à s'en éloigner et reflétant sa fonction première de préserver l'homme de tout ce peut être nocif pour sa santé. Le dégoût moral, davantage centré sur autrui, implique d'autres états émotionnels, une réflexion poussée et des réactions moins « viscérales » que le dégoût physique. Bien que la littérature suggère que le dégoût moral soit une extension du dégoût physique, il se pourrait que de cette extension ne reste finalement que le « ressenti » de dégoût poussant les individus à rejeter toutes formes de déviances sociales et morales (Haidt, 2001). Néanmoins, bien que nous obtenions à l'aide de cette recherche une vue d'ensemble précise des situations à l'origine de dégoût, la population étudiante choisie rend les résultats de cette recherche peu généralisables. De plus, l'analyse de contenu thématique,

bien que nous ayons eu recours à un codeur « aveugle » de toutes hypothèses, est sensible à la subjectivité du chercheur. C'est pourquoi, nous avons choisi d'analyser les récits à l'aide d'une seconde méthode pouvant attester des différences mises en évidence entre les récits de dégoût physique et moral de façon plus « objective ».

3. Analyse lexicale informatisée ALCESTE – Etude 1b.

3.1. Une approche complémentaire : la méthode ALCESTE

L'analyse lexicale est une approche complémentaire à l'analyse de contenu plus classiquement adoptée (Desmarais & Moscorola, 2004). En se focalisant sur les actes de langage cette méthode permet un traitement des textes plus neutre, détaché des présupposés du chercheur. En effet, cette méthode ne se base plus sur l'interprétation sémantique du discours mais sur la reconnaissance et la catégorisation des éléments lexicaux (i.e. mots ou formes graphiques) redondants dans les textes. Cette catégorisation se faisant uniquement sur des critères statistiques, l'analyse du matériau textuel ne dépend alors plus du sens que le chercheur donne aux mots. Autrement dit, l'analyse lexicale, en se détachant du caractère littéral de l'énoncé, a pour but d'identifier le vocabulaire (i.e. les mondes lexicaux) constitutif du discours et d'accéder alors à un niveau d'interprétation moins direct.

ALCESTE – ou **A**nalyse des **L**exèmes **C**ooccurents dans les **E**noncés **S**implifiés d'un **T**exte – est un logiciel d'analyse de données textuelles basé sur la méthode statistique développée par Max Reinert (1986, 1993). Fondé sur la méthodologie lexicométrique, il permet aux utilisateurs de cartographier les mondes lexicaux d'un discours. « En eux-mêmes ils sont indépendants de toute interprétation. Mais ils ne prennent sens, pour un lecteur, qu'à travers une activité interprétative en fonction de son propre vouloir-lire. » (Reinert, 1997). Ainsi, le vocabulaire propre au discours tiré de cette analyse doit être soumis, dans un second temps, à une interprétation fine en fonction des objectifs du chercheur.

Dans un premier temps, le logiciel transforme le discours en un ensemble de mots dépourvus de connecteurs logico-sémantiques (ex. prénoms, préposition, conjonctions, etc.) et réduits à leur forme la plus simple (ex. verbes au singulier) correspondant à leur forme d'entrée

dans le dictionnaire du logiciel²⁰. ALCESTE procède ensuite au découpage du corpus en fragments de taille environ identiques (« unités de contexte élémentaires » ou « u.c.e. », similaires à une phrase grammaticale) de façon aléatoire. Ces fragments sont alors soumis à une classification descendante hiérarchique afin de répartir les énoncés en classes les plus contrastées en termes de vocabulaires (Reinert, 1993 ; 2001). Cette procédure consiste précisément à distribuer les u.c.e en deux classes les plus différenciées possibles, dont la plus grande est redistribuée et divisée en deux, et ceci de manière répétée jusqu'à obtenir un nombre stable de classes.²¹ Le logiciel fournit ensuite une description de ces classes (dont notamment le vocabulaire associé à chacune d'elles), c'est-à-dire les « mondes lexicaux », et extrait les unités de contexte les plus représentatives.

Dans le cadre de l'étude 1b, nous avons dans un premier temps préparé le corpus (176 récits issus de l'étude 1a)²² en identifiant les transcriptions de récits relatifs aux événements de dégoût physique et de dégoût moral. Cette classification en deux « unités de contexte initiales » (u.c.i, c'est-à-dire initialement présentes dans le corpus) permettra au logiciel d'identifier dans quelle mesure chacune des classes déterminées fait référence aux récits de dégoût physique ou moral. Puis l'ensemble des récits a été soumis à l'analyse lexicale à l'aide du logiciel ALCESTE.

3.2. Résultats

Le logiciel ALCESTE a dénombré 601 u.c.e. au total, dont 427 ont été classées (celles ne faisant partie d'aucune classe étant éliminées). La classification descendante hiérarchique opérée sur les u.c.e a tout d'abord séparé le corpus en deux grandes classes distinctes, composées chacune de deux sous-classes (classes 1 et 2 d'une part, et classes 3 et 4 d'autre part ; voir Figure 5). Le rapport d'analyse (cf. Annexe p. 237) révèle tout d'abord que les classes 1 et 2 comportent essentiellement des récits de dégoût physique, tandis que les classes 3 et 4 représentent davantage

²⁰ Le regroupement en termes ayant une racine commune est appelé « lemmatisation ».

²¹ Le logiciel procède en réalité à deux classifications et mesure ensuite le degré de stabilité en construisant un tableau de cooccurrences entre la première et la deuxième classification. Les u.c.e classées de façon identique lors des deux analyses seront celles utilisées dans la suite des opérations pour décrire les résultats.

²² Le récit retiré en raison du niveau faible de français du participant a été ajouté à l'analyse, le sens n'étant ici pas pris en compte. Au total, 176 récits ont donc été analysés.

les récits de dégoût moral. Ainsi, nous pouvons dire que le dégoût physique et le dégoût moral sont représentés par des mondes lexicaux distincts.

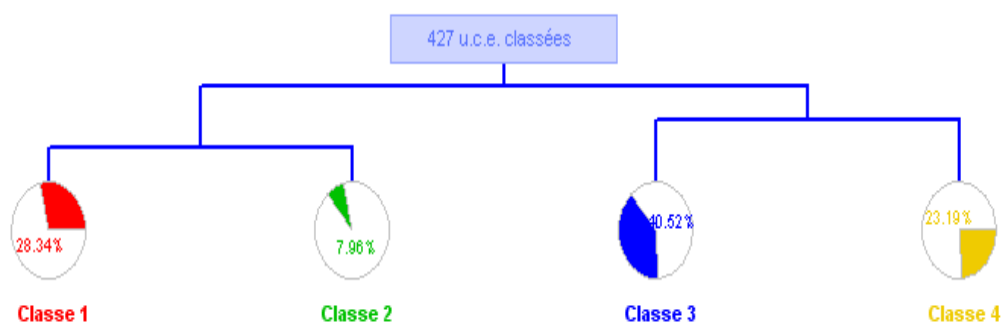


Figure 5. Pourcentages d'unités de contexte élémentaires (u.c.e) relevées en fonction des classes.

La première classe est caractérisée par un vocabulaire centré sur la nausée, l'odorat et la vue (voir Tableaux 12 et 13, l'ensemble des résultats de l'analyse ALCESTE figurent en annexe p. 237). Bien que la consigne donnée aux participants ait certainement influencée l'utilisation des termes « vomir » et « nausée », il apparaît clairement un lien étroit avec les sens mis en jeu dans ces situations. D'autre part, il est intéressant de voir que cela rejoint les résultats de l'analyse de contenu relatifs aux modalités sensorielles, en soulignant toutefois davantage le rapport à la nourriture (« manger »). La classe 2, peu différenciée de la classe 1 – le pourcentage d'u.c.e. classées étant assez faible – fait référence aux conséquences physiques du dégoût attestant que ce type de dégoût est particulièrement ancré dans le corps.

Les classes 3 et 4 représentatives des récits de dégoût moral s'avèrent être plus difficiles à interpréter. Nous voyons tout d'abord que les mots caractéristiques de la classe 3 font référence aux personnes en jeu dans les récits et aux actes décrits. L'univers de la famille semble être souvent représenté et associé à une certaine violence (ex. « agressif », « acharner » ; voir Tableau 12). En revanche, si cette classe décrit l'environnement interne source de dégoût moral, la classe 4 semble être associée à l'environnement externe, aux lieux physiques du dégoût, décrivant simplement le contexte.

Tableau 12.

Tableau récapitulatif des classes du corpus établies par ALCESTE

Dégoût Physique			Dégoût Physique		Dégoût Moral		Dégoût Moral	
% UCE classées	28.34%		7.96%		40.52%		23.19%	
Classes	Classe 1	χ^2	Classe 2	χ^2	Classe 3	χ^2	Classe 4	χ^2
Exemples de mots	envie	125.75	tête	67.47	famille	22.82	place	38.61
	vomir	118.54	trembler	58.48	moral	21.11	train	34.80
	odeur	102.67	image	53.78	copain	13.50	jeune	26.35
	donner	50.37	revenir	47.17	laisser	12.27	asseoir	25.67
	nausée	43.17	rendu	46.67	pédophile	11.97	rentrer	25.37
	sentir	25.08	tourner	35.83	trouver	11.16	homme	23.79
	nauséabond	20.62	maux	34.92	père	10.82	garçon	23.58
	vision	18	dégoût	29.05	blessé	10.45	descendre	20.16
	nez	18	ventre	28.62	agressif	10.45	station	20.16
	vue	17.99	peau	24.76	fait	9.84	wagon	18.94
	physique	16.28	pleurer	23.49	venir	9.70	métro	18.92
	vraiment	16.28	arrêter	23.49	sdf	8.93	dame	18.61
	manger	15.59	histoire	23.49	compris	8.93	quai	16.76
	impossible	15.39	finir	21.66	refuser	8.93	nuit	16.76
	ressentir	15.39	provoquer	18.69	acharner	8.93	commencer	10.50

Tableau 13.

Exemples d'UCE caractéristiques classées par ALCESTE spécifiées dans leur contexte

UCE caractéristiques de chaque classe (en gras)	
Classe 1	l' odeur etant reellement intense et tres forte cela m'a donne moi meme la nausee et l' envie de vomir , si bien-que je me suis precipitee dans la salle de bain.
Classe 2	j'ai ete viole. pendant l'acte j'etais seulement a moitie conscient et je revois les images de la scene . le degout etait tres fort, je sentais mon cœur s' arreter de battre par moment, mon estomac se soulevait, a chaque mouvement j'avais l' impression que tous mes muscles se contractaient en-meme-temps, je tremblais et ma tete tournait.
Classe 3	en cherchant des films sur CD dans la chambre de mon copain , je suis tombee sur des affaires personnelles . je les ai regardees et j'ai trouve des conversations de dragues avec une autre filles ainsi que des photos et j'ai compris qu'ils devaient se voir.
Classe 4	une fois a l' interieur , des personnes surtout des hommes se sont mis a l' insulter et a faire en sorte qu'elle descende du bus . ils lui ont meme donnees coups de pied pour la faire sortir du bus . A bout, cette femme qui était prostituee et noire est descendue finalement.

3.3. Discussion

L'objectif de cette étude complémentaire à l'aide du logiciel ALCESTE était de pallier à une certaine subjectivité pouvant être mise en cause dans la méthode d'analyse de contenu thématique. En effet, l'objectivité du logiciel « est liée au fait que les données sont traitées sans a priori sur les catégories à découvrir » (Fallery & Rodhain, 2007, p. 6). Le découpage en catégories repose alors sur un traitement algorithmique plus que sur les qualités du codeur (Gauzente, Peyrat-Guillard, Lebart, & Rojot, 2007). Cette analyse lexicale a permis de montrer que, hors du sens attribué aux mots, il existe bien deux mondes lexicaux représentatifs d'une part du dégoût physique et d'autre part du dégoût moral. Cependant, l'interprétation du vocabulaire associé à ces deux classes de dégoût validées par la méthode, n'offre finalement qu'une validation de celle obtenue par l'analyse de contenu thématique. En effet, le dégoût physique regrouperait un vocabulaire centré à la fois sur les modalités sensorielles et sur le corps tandis que les classes de dégoût moral renverraient aux types de personnes assez fréquemment listées dans les récits (ex. membres de la famille, sans

domicile fixe) et aux actes violents souvent associés, ainsi qu'aux lieux d'émergence. Autrement dit, le dégoût physique serait centré sur soi et le dégoût moral tourné vers l'extérieur, comme le laissait suggérer notre première analyse thématique. Ainsi, bien que cette méthode ait notamment pour avantage son caractère objectif et reproductible, elle ne peut se substituer à l'analyse du sens bien plus informative.

4. Conclusion générale

Cette recherche (Etudes 1a et 1b) est la première distinguant les contextes d'émergence et les caractéristiques du dégoût physique et moral sur la base de souvenirs d'expériences émotionnelles vécues. Contrairement aux travaux passés nous avons procédé à une analyse fine des inducteurs et des émotions associées à chaque type de dégoût et réalisé dans un même temps une validation de ces deux classes à l'aide d'une méthode d'analyse lexicale. Ces analyses ont également permis de cerner dans quelles situations (acteur/observateur) le dégoût physique et moral étaient les plus susceptibles d'émerger, d'appréhender les processus à l'origine de ces émotions (immédiateté vs. élaboration), ainsi que leurs conséquences (corporelles/comportementales). Ainsi, il sera intéressant de distinguer dans les travaux examinant les conséquences du dégoût sur les jugements, la manière dont le dégoût physique et moral influencent spécifiquement ces processus.

RESUME CHAPITRE 3 – LES CARACTERISTIQUES DU DEGOUT PHYSIQUE ET MORAL

L'objectif de cette première recherche était de mettre au jour les contextes dans lesquels les individus ressentent du dégoût physique et/ou moral et leurs principales caractéristiques sur la base de récits d'expériences émotionnelles. L'analyse thématique des souvenirs a mis en évidence que le dégoût physique émerge lors de situations dans lesquelles l'individu est « actif », qu'il passe notamment par la vue, l'odorat ou encore le goût, qu'il est « pur » et immédiat. De plus le dégoût physique implique des manifestations corporelles (ex. nausée, tremblements) et conduit à éviter et se mettre à distance de l'objet du dégoût (se rapportant essentiellement aux corps et ses déchets).

En revanche, le dégoût moral émerge lorsque l'individu est extérieur à une situation dans laquelle une personne se comporte « mal » vis-à-vis d'une autre, naît du jugement de cette situation (ce qui implique une élaboration cognitive importante) et conduit à ressentir des états de colère et de tristesse. Ces événements se rapportent principalement à la souffrance d'autrui, la trahison et l'injustice. En outre, une analyse lexicale des récits a mis en évidence deux « mondes lexicaux » différenciés lorsque les individus parlent de leurs dégoûts, attestant que le dégoût physique focalise l'attention de l'individu sur lui-même et son corps, alors que le dégoût moral, ancré dans le monde social, est tourné vers l'extérieur. Ainsi, cette étude enrichit la façon dont les chercheurs peuvent aborder le dégoût physique et moral en soulignant leurs différences sur la base du vécu des individus.

Par ailleurs, les recherches abordant l'impact du dégoût sur les jugements se sont intéressées soit au dégoût physique (ex. Tiedens & Linton, 2001), soit au dégoût moral (ex. Haidt & Hersh, 2001) notamment dans le cadre du jugement moral. Or, nos résultats suggèrent que ces deux types de dégoût constituent deux états émotionnels différenciés qui pourront alors affecter les processus cognitifs de façon distincte. Par conséquent, le deuxième objectif de cette thèse a été d'examiner les effets de chaque type de dégoût sur une même tâche de jugement social.

Chapitre 4

L'Impact du Dégoût Incident et du Dégoût Intégral sur le Jugement social

« Il ne faut jamais porter d'accusation contre le prochain mais seulement dire qu'il vous dégoûte. »

Louis Scutenaire

Le dégoût a peu fait l'objet de recherches dans le domaine du jugement social. Seuls Tiedens et Linton (2001) ont montré que le dégoût incident (i.e. induit indépendamment de la cible du jugement) conduit les individus à formuler des jugements stéréotypés, aucune autre étude récente ne s'étant intéressée à l'impact spécifique de cette émotion sur l'utilisation de stéréotypes dans le jugement. D'autre part, les émotions intégrales (i.e. induites par la cible du jugement) joueraient un rôle important dans la manière dont on évalue autrui. Par exemple, un dégoût induit de manière incidente amènerait les individus à exprimer une attitude plus négative envers un groupe évoquant un dégoût intégral chronique (i.e. activé par l'appartenance groupale) (Dasgupta et al., 2009). Or, si une compatibilité émotion incidente/émotion intégrale chronique semble augmenter le préjugé vis-à-vis du groupe-cible, alors elle pourrait également conduire à une plus grande activation des stéréotypes liés au groupe et donc amener à un jugement stéréotypé. Le but de ce chapitre est d'explorer cet effet de compatibilité sur le jugement stéréotypé. D'autre part, à ce jour, aucune recherche n'a examiné l'impact du dégoût moral – complexe et distinct du dégoût physique – incident sur le jugement social, c'est pourquoi il paraît important d'en spécifier distinctement l'influence.

1. L'impact du dégoût incident et intégral sur le jugement stéréotypé – Etude 2.

Dégoût et jugement stéréotypé

De nombreuses recherches se sont attachées à mettre en évidence l'impact des émotions sur le traitement de l'information sociale. Ces travaux suggèrent que des états émotionnels de joie ou de colère, par exemple, amènent les individus à traiter les informations sociales de manière superficielle (i.e. traitement heuristique ; Chaiken et al., 1989) et ainsi à s'appuyer sur leurs stéréotypes pour juger autrui. En revanche, dans un état émotionnel de tristesse ou de peur les individus traitent les informations sociales de façon approfondie (i.e. traitement systématique)²³ et n'ont alors pas recours à leurs stéréotypes (Bless, Schwarz, & Kemmelmeier, 1996 ; Bodenhausen et al., 1994a, 1994b ; Krauth-Gruber & Ric, 2000 ; Lambert, Khan, Lickel, & Frocke, 1997).

Une seule recherche s'est intéressée à l'influence du dégoût sur le jugement stéréotypé. Basée sur le modèle *Appraisal Tendency Framework* (ATF ; Han et al. 2007 ; Lerner & Keltner, 2000, 2001 ; voir Chapitre 2), l'étude de Tiedens et Linton (2001) suggère que le dégoût, en tant qu'émotion associée à une évaluation de certitude, conduit les individus à baser leur jugement sur leurs stéréotypes contrairement à un état émotionnel de peur (émotion d'incertitude). Les participants, après avoir été placés dans un état émotionnel de dégoût ou de peur à l'aide d'une courte vidéo, devaient lire un texte décrivant une situation de tricherie à un examen. Dans la moitié des textes il était mentionné que l'étudiant accusé de tricherie était un « joueur connu de l'équipe de basket-ball » (cible stéréotypée, les athlètes étant considérés aux Etats-Unis comme de mauvais étudiants), cette information ne figurant pas dans l'autre moitié des textes. Puis les participants devaient évaluer sur une échelle la probabilité que l'étudiant ait effectivement triché. Les résultats ont montré que, dans un état émotionnel de dégoût et non de peur, la cible stéréotypée (i.e. l'athlète) est pensée plus coupable de tricherie que la cible non stéréotypée (i.e. étudiant « non identifié »).²⁴ Cette recherche a donc fait appel aux procédures classiques visant à

²³ Il est à noter qu'un grand nombre de travaux ayant examiné l'impact des émotions sur le traitement de l'information a porté sur des tâches de persuasion (voir par exemple Moons & Mackie, 2007).

²⁴ Bien que cette recherche mette en évidence un jugement stéréotypé seulement en condition dégoût, l'absence de condition contrôle est problématique puisque nous ne savons pas quelle serait l'évaluation de la cible en l'absence d'induction émotionnelle spécifique.

mettre en évidence l'influence d'états émotionnels spécifiques sur le jugement stéréotypé : la culpabilité d'une cible stéréotypiquement liée au cas présenté est comparée à celle d'une cible non stéréotypée. Or, au-delà de l'émotion induite de façon incidente, les cibles présentées ne sont pas émotionnellement neutres : elles peuvent évoquer, en elles-mêmes, certaines émotions (affect intégral) pouvant également influencer le processus de jugement (Bodenhausen, 1993 ; Bodenhausen et al., 2001 ; Wilder & Simon, 1996).

Dégoût incident/Dégoût intégral

Selon Bodenhausen (1993), l'affect incident correspond aux états émotionnels suscités indépendamment du jugement, tandis que l'affect intégral correspond aux états émotionnels induits par un groupe social cible du jugement (affect intégral chronique) ou par la situation sociale dans laquelle ce groupe est appréhendé (affect intégral épisodique). Dans le cadre du jugement stéréotypé, Wilder et Simon (1996) postulent que l'affect intégral chronique dirigerait l'attention des individus sur la source de l'émotion, c'est-à-dire le groupe-cible, et amorcerait alors les stéréotypes vis-à-vis du groupe. Si la valence émotionnelle « intégrale » est compatible avec la valence des stéréotypes activés alors ceux-ci seront utilisés dans le jugement. Cependant, l'influence de l'affect intégral et incident ne semble pas être indépendante. Récemment, plusieurs recherches ont mis en lumière un effet de compatibilité entre l'émotion induite de façon incidente (ou la prédisposition à ressentir cette émotion) et l'émotion intégrale chronique ressentie face à un groupe donné, sur les attitudes exprimées à l'égard de ce groupe (Dasgupta et al., 2009 ; Inbar, Pizarro, & Bloom, 2012 ; Tapias et al., 2007) : un dégoût incident renforcerait le préjugé vis-à-vis des homosexuels, groupe associé lui-même au dégoût.²⁵ Or, dans les recherches examinant l'impact des émotions sur le jugement stéréotypé (par exemple, Bodenhausen et al., 1994a, 1994b ; Tiedens et Linton, 2001), force est de constater que les émotions possiblement évoquées par les cibles stéréotypées n'ont jamais été prises en compte alors même qu'une compatibilité entre l'émotion incidente et l'émotion intégrale pourrait avoir influencé le jugement subséquent.

²⁵ Par ailleurs, DeSteno, Petty, Rucker, Wegener, et Braverman (2004) ont montré, dans une étude sur le changement d'attitude, qu'un message construit sur la même tonalité émotionnelle que l'émotion induite de façon incidente le rend plus persuasif. Les auteurs appellent cet effet « un biais de compatibilité émotionnelle » (*emotion-matching bias*).

En résumé, le jugement stéréotypé pourrait s'expliquer de deux manières : classiquement, par l'influence incidente d'une émotion de certitude telle que le dégoût, la joie ou la colère qui conduirait les individus à se fier aux indices heuristiques que sont les stéréotypes pour émettre un jugement (Tiedens & Linton, 2001), soit par la mise en jeu d'une compatibilité émotionnelle entre émotion incidente et émotion intégrale favorisant l'activation et l'application des stéréotypes dans le jugement social (Dasgupta et al., 2009). Notre recherche aura pour but d'examiner cette seconde hypothèse.

Dégoût physique et Dégoût moral

L'étude de Tiedens et Linton (2001) a montré que le dégoût physique conduit à formuler des jugements stéréotypés, la procédure d'induction émotionnelle consistant à visionner une vidéo montrant une personne mettre un rat dans sa bouche. Or, un dégoût moral se distingue d'un dégoût physique (voir Chapitre 3). Bien qu'aucune recherche n'ait exploré l'impact différentiel de ces émotions, nous pensons que le dégoût moral, plus complexe car mêlé de tristesse et de colère, s'accompagnerait pourrait conduire les individus à traiter les informations sociales de façon plus approfondie, la compatibilité émotionnelle étant moins facile à atteindre que dans le cas du dégoût physique. En outre, le dégoût moral émergerait d'une réflexion poussée sur la situation à l'origine du dégoût. Ainsi, nous pensons que le dégoût moral donnera lieu à un mode de traitement plus approfondi des informations et donc, contrairement au dégoût physique, ne favorisera pas le jugement stéréotypé.

L'objectif de cette recherche est de tester l'influence d'une compatibilité entre le dégoût incident (physique et moral) et le dégoût intégral chronique sur l'utilisation de stéréotypes dans le jugement. A cette fin, lors d'une première tâche d'induction émotionnelle, les participants devaient rappeler soit un événement de dégoût physique, soit un événement de dégoût moral, soit une journée typique de leur vie (condition contrôle). Puis, présenté comme une seconde étude sur la prise de décision, les participants lisaient un texte décrivant un cas d'agression physique pour lequel un suspect a été interpellé et comportant un nombre identique d'informations plaidant sa culpabilité ou son innocence. L'agresseur présumé était décrit dans le texte comme appartenant à un groupe-cible stéréotypiquement lié ou non à la violence et associé ou non au dégoût. Les participants évaluaient alors la probabilité pour que ce suspect soit coupable de l'agression.

Nous prédisons, pour le dégoût physique, un effet de compatibilité dégoût physique incident/dégoût intégral chronique sur les estimations de culpabilité : en condition dégoût physique les participants jugeront la cible stéréotypée associée au dégoût plus coupable que les autres groupes-cibles (stéréotypés ou non) associés à d'autres états émotionnels, reflétant alors un traitement heuristique des informations sociales. En revanche, nous supposons que le dégoût moral plus complexe et moins automatique conduira les participants à traiter les informations sociales de manière plus approfondie se traduisant par une moindre utilisation des stéréotypes dans le jugement, quelle que soit la cible.

1.1. Prétest des groupes-cibles

Cette recherche implique de devoir comparer des groupes suscitant, ou non, du dégoût intégral chronique et associés stéréotypiquement, ou non, à la violence (conformément au cas d'agression physique présenté). Nous avons conduit un premier prétest sur les groupes suivants : membres du Front National (FN), les clochards, les traders, et les médecins, afin d'examiner les traits (dont la violence associée au groupe) et les émotions intégrales chroniques suscitées par chacun d'eux. En effet, le modèle du contenu du stéréotype de Fiske et collègues (2002) a identifié les sans-abri comme groupe évocateur de dégoût (Harris & Fiske, 2006, 2007, 2011). Aussi, le Front National, étroitement lié à l'idéologie raciste (Boily, 2005), susciterait du dégoût moral (Rozin et al., 2008). Par ailleurs, les traders, au centre de l'actualité lors de la mise en place de cette étude (affaire Kerviel), nous ont amenés à penser ce groupe comme associé au dégoût moral et non associé *a priori* à la violence physique. Enfin, nous avons choisi le groupe des médecins, préalablement prétesté dans le cadre d'une recherche réalisée en Master comme non associé à la violence et perçu positivement.

1.1.1. Méthode

Population

Ce prétest a été mené auprès de 42 étudiants en Sciences Humaines et Sociales de l'Université Paris Descartes (34 femmes, 8 hommes), âgés en moyenne de 22.1 ans ($ET = 4.8$).

Matériel et Procédure

L'ensemble des participants a été recruté au sein de la bibliothèque de l'institut de psychologie Henri Piéron. Après avoir obtenu leur consentement, les participants recevaient aléatoirement l'un des quatre questionnaires portant soit sur les membres du Front National, les clochards, les traders ou les médecins. Il leur était demandé, dans un premier temps, d'indiquer dans quelle mesure certains qualificatifs, dont la violence, étaient caractéristiques du groupe, puis d'indiquer l'intensité des émotions ressenties vis-à-vis de celui-ci à l'aide d'échelles de Likert en 9 points.

Caractéristiques associées au groupe

Les participants devaient, tout d'abord, estimer dans quelle mesure chacune des caractéristiques proposées, s'appliquait, en général, au groupe sur des échelles allant de 1 (pas du tout) à 9 (tout à fait). Vingt items (10 positifs et 10 négatifs) issus de recherches sur la formation d'impression (par exemple, Fiske & Neuberg, 1990 ; Gilbert & Hixon, 1991) étaient présentés dans l'ordre suivant : *intelligents, ouverts, froids, compétents, moralement intègres, violents, altruistes, responsables, impulsifs, opportunistes, fainéants, volontaires, courageux, hypocrites, honnêtes, asociaux, usurpateurs, antipathiques, malveillants* et *fiers*.

Emotions évoquées par le groupe

Les participants évaluaient dans un second temps les émotions ressenties à l'égard du groupe (i.e. émotions intégrales) sur des échelles en 9 points (1 = pas du tout à 9 = tout à fait). Dix-huit items émotionnels étaient présentés dans cet ordre : *embarras, honte, colère, tristesse, mépris, culpabilité, anxiété, sympathie, pitié, jalousie, joie, écœurement, compassion, admiration, envie, dégoût, ressentiment, peur*.

1.1.2. Résultats

Violence associée aux groupes

Les résultats de l'ANOVA à un facteur inter-sujets (groupe social : membres du FN *vs.* clochards *vs.* traders *vs.* médecins) sur l'item d'intérêt « *violent* » montrent un effet du groupe significatif ($F(3,38) = 16.3$, $p < .001$, $\eta^2 = .56$). Précisément, les membres du FN ($M = 6.64$, $ET =$

1.75) sont perçus comme les plus associés à la violence comparativement aux clochards ($M = 4.82$, $ET = 1.99$, $p = .03$), aux traders ($M = 3.40$, $ET = 1.17$, $p < .001$) et aux médecins ($M = 2.00$, $ET = 1.25$, $p < .001$) (cf. Tableau 14). De plus, les clochards sont considérés comme de nature plus violente que les médecins ($p = .001$) et, tendanciellement, que les traders ($p = .06$).

Enfin, nous avons calculé un score de négativité correspondant à la moyenne des évaluations sur l'ensemble des 20 items, les scores aux items positifs – tels que *ouverts*, *altruistes*, etc. – ayant été inversés sur l'échelle. La comparaison des scores de négativité indique que le groupe des membres du Front National est perçu le plus négativement ($M = 6.25$, $ET = 0.96$), comparativement aux clochards ($M = 4.36$, $ET = 0.84$, $p < .001$), aux traders ($M = 4.58$, $ET = 0.79$, $p < .001$), et aux médecins ($M = 3.09$, $ET = 0.85$, $p < .001$). Les clochards quant à eux sont perçus plus négativement que les médecins ($p = .003$), aucune différence significative n'ayant été observée entre les moyennes du score de négativité des clochards et des traders.

Tableau 14.

Scores moyens de négativité et de violence perçue en fonction des groupes prétestés

	Groupes prétestés			
	Membres du FN	Clochards	Traders	Médecins
Violents	6.60 (1.75)	4.80 (1.99)	3.40 (1.17)	2.00 (1.25)
Score de négativité	6.25 (0.96)	4.36 (0.84)	4.58 (0.79)	3.09 (0.85)

Note. Les écarts-types des moyennes figurent entre parenthèses. Pour le tableau complet de l'ensemble des caractéristiques voir en annexe p. 247.

Emotions intégrales chroniques évoquées par les groupes

Les scores aux items liés au dégoût (*dégoût et écoëurement*, $r = .74$) et à la peur (*anxiété et peur*, $r = .75$) ont été agrégés afin d'obtenir un score composite sur ces deux émotions. Une analyse multivariée a été conduite sur l'ensemble des 16 émotions en entrant le groupe social en facteur inter-sujets (groupe social : membres du FN vs. clochards vs. traders vs. médecins). L'effet multivarié pour les groupes prétestés est significatif, Lambda de Wilks = .009, $F(48, 69.2) = 5.50$, p

$<.001$, $\eta^2 = .79$. Le pattern d'expériences émotionnelles varie donc selon les groupes (cf. Tableau 15).

L'ensemble des ANOVA menées séparément sur les 16 évaluations émotionnelles révèlent, en appliquant la correction de Bonferroni²⁶, des effets significatifs du groupe pour les items *embarras* ($F(3,38) = 10.69$, $p <.001$, $\eta^2 = .46$), *colère* ($F(3,38) = 7.78$, $p <.001$, $\eta^2 = .38$), *tristesse* ($F(3,38) = 18.79$, $p <.001$, $\eta^2 = .60$), *mépris* ($F(3,38) = 22.27$, $p <.001$, $\eta^2 = .64$), *sympathie* ($F(3,38) = 11.19$, $p <.001$, $\eta^2 = .47$), *pitié* ($F(3,38) = 10.89$, $p <.001$, $\eta^2 = .46$), *compassion* ($F(3,38) = 11.47$, $p <.001$, $\eta^2 = .48$), *admiration* ($F(3,38) = 8.78$, $p <.001$, $\eta^2 = .41$) et enfin pour le score composite de *dégoût* ($F(3,38) = 46.25$, $p <.001$, $\eta^2 = .79$).

Précisément, l'analyse post-hoc LSD de Fisher montre, au seuil corrigé $p = .003$, que les membres du FN suscitent plus de *dégoût* ($M = 7.36$) et de *mépris* ($M = 7.18$) que l'ensemble des autres groupes ($ps <.001$), et évoquent également plus de *colère* ($M = 7.09$) que les clochards ($M = 3.64$, $p = .002$) et les médecins ($p <.001$), ainsi que davantage de *tristesse* ($M = 6.55$) que les médecins ($p <.001$) et les traders ($p = .002$). Par ailleurs, l'analyse du pattern émotionnel associé aux membres du FN montre bien que ce groupe est spécifiquement associé au dégoût, à la colère, au mépris et à la tristesse comparativement aux autres émotions ($ps <.001$).

Les participants face aux clochards ressentent, quant à eux, davantage d'*embarras* ($M = 6.90$) que vis-à-vis des membres du FN ($M = 3.8$, $p = .002$), des médecins ($M = 2.40$, $p <.001$) et des traders ($M = 2.40$, $p <.001$). De plus, les clochards suscitent plus de *tristesse* ($M = 7.64$) que les médecins et les traders ($ps <.001$), plus de *compassion* que l'ensemble des groupes ($M = 6.18$, $ps <.002$) et plus de *pitié* ($M = 6.09$) que les médecins ($M = 1.20$, $p <.001$) et les membres du FN ($M = 3.36$, $p = .002$).

Enfin, les participants rapportent ressentir vis-à-vis des médecins plus d'*admiration* ($M = 5.40$) qu'à l'égard des clochards ($M = 2.64$, $p = .003$), des membres du FN ($M = 1.00$, $p <.001$) et tendanciellement des traders ($M = 2.70$, $p = .004$), et plus de *sympathie* ($M = 5.40$) qu'à l'égard des membres du FN ($M = 1.00$, $p <.001$). Tandis que les traders suscitent plus de *mépris* ($M = 4.20$) que

²⁶ Cette correction consiste à diviser le seuil de significativité par le nombre de mesures. Nous obtenons alors un nouveau seuil de significativité de .003.

les médecins ($M = 1.20$, $p = .001$) et tendancielllement (selon le seuil corrigé) que les clochards ($M = 1.73$, $p = .005$).

Tableau 15.

Principales émotions différenciant les groupes prétestés

	Groupes prétestés			
	Membres du FN	Clochards	Traders	Médecins
Score composite de Dégoût	7.36 (1.31)	2.05 (1.13)	2.80 (1.53)	1.55 (1.17)
Colère	7.09 (2.70)	3.64 (2.80)	4.30 (2.36)	2.00 (1.89)
Mépris	7.18 (2.56)	1.73 (1.10)	4.20 (2.53)	1.20 (0.42)
Tristesse	6.55 (2.46)	7.64 (1.75)	3.50 (2.51)	1.60 (1.26)
Embarras	3.80 (2.68)	6.90 (1.92)	2.40 (1.51)	2.40 (2.17)
Pitié	3.36 (2.34)	6.09 (2.34)	3.7 (2.00)	1.2 (0.42)
Compassion	1.09 (0.30)	6.18 (2.09)	3.10 (2.18)	2.90 (2.88)
Sympathie	1.00 (0.00)	4.18 (2.44)	3.40 (1.65)	5.40 (2.12)
Admiration	1.00 (0.00)	2.64 (2.34)	2.70 (2.06)	5.40 (2.50)

Note. Les écarts-types des moyennes figurent entre parenthèses. Les moyennes en gras correspondent aux émotions les plus intensément ressenties vis-à-vis de chaque groupe. Pour le tableau complet de l'ensemble des émotions voir en annexe p. 248.

1.1.3. Conclusion

Ce prétest avait pour objectif d'examiner les caractéristiques et émotions associées aux groupes-cibles choisis. Nos résultats montrent que les membres du FN sont perçus comme violents et fortement associés au dégoût qui, selon le profil émotionnel associé (colère, mépris et tristesse),

serait plutôt de type moral (Marzillier & Davey, 2004 ; Simpson et al., 2006 ; voir Chapitre 3, Etude 1a)²⁷.

En revanche, les clochards, également considérés comme des personnes violentes comparativement aux autres cibles, suscitent essentiellement de la tristesse et de l'embarras. Ce résultat surprenant – les clochards ayant été associés au dégoût dans des travaux passés (Harris & Fiske, 2006, 2007, 2011) – peut-être expliqué par la méthodologie employée ainsi que la population choisie. En effet, les autres travaux basés sur le dégoût ressenti vis-à-vis des clochards présentaient des photographies mettant en avant leur apparence physique plus que leurs conditions de vie. Ainsi, bien qu'un biais de désirabilité sociale ait pu amener les participants à contrôler leurs réponses – exprimer du dégoût vis-à-vis d'un tel groupe étant peu convenable (Crandall, Eshleman, & O'Brien, 2002) –, il s'avère possible que notre population (étudiants en sciences humaines et sociales et en majorité en psychologie), face au terme « clochards », ait davantage tendance à ressentir de la tristesse plutôt que du dégoût. D'autre part, les traders et les médecins, non perçus comme violents, évoquent pour les premiers plutôt des émotions négatives (colère et mépris) et, pour les seconds, des émotions positives (sympathie et admiration).

Afin de tester l'hypothèse d'un effet de compatibilité entre le dégoût incident (physique ou moral) et le dégoût intégral chronique (dégoût suscité par l'appartenance catégorielle de la cible) sur l'utilisation des stéréotypes dans le jugement, nous avons choisi d'intégrer dans notre étude l'ensemble de ces groupes en tant que groupes-cibles du jugement. Nous supposons que, dans un état émotionnel de dégoût physique, les participants s'appuieront davantage sur leurs stéréotypes pour juger de la culpabilité d'un agresseur présumé membre du FN que de celle d'un clochard, groupe associé à la violence mais ne suscitant pas de dégoût. De même, nous prédisons un jugement de culpabilité plus sévère pour les membres du FN comparativement aux traders et aux médecins, non stéréotypiquement associés à la violence et n'évoquant aucun dégoût. Enfin, dans un état émotionnel de dégoût moral nous nous attendons à un traitement systématique de l'information sur le suspect ce qui devrait diminuer l'utilisation des stéréotypes dans le jugement de culpabilité.

²⁷ D'autre part, il est à noter que les membres du FN ont été considérés comme les moins moralement intègres ($M = 1.91$) comparativement aux clochards ($M = 5.00$, $p = .005$), aux traders ($M = 4.1$, $p = .003$) et aux médecins ($M = 6.40$, $p < .001$).

1.2. Dégoût incident/intégral et jugement stéréotypé – Etude 2

1.2.1. Méthode

Population

Cette étude a été menée sur 268 étudiants en licence de psychologie à l'Université Paris Descartes (230 femmes, 35 hommes, âge moyen 22.6 ans, $ET = 6.54$). Trois n'ont pas précisé leur sexe et cinq leur âge. Huit participants ont été écartés des analyses, trois pour ne pas avoir respecté l'une des différentes consignes (questionnaires incomplets) et cinq pour avoir présenté des scores extrêmes ou atypiques (a plus de deux écarts-types de la moyenne) sur l'échelle d'estimation de la culpabilité. Les participants ont été aléatoirement répartis dans l'une des douze conditions expérimentales selon le plan factoriel suivant : 3 (état émotionnel : dégoût physique, dégoût moral, neutre) x 4 (groupe-cible : membre du FN, clochard, trader, médecin).

Matériel et Procédure

Procédure générale

Les participants ont été recrutés en Travaux Dirigés et 13 séances de passations collectives en classe ont été organisées (comportant 20 participants en moyenne). L'expérimentatrice, après avoir obtenu le consentement de chacun, procédait à la distribution du matériel mis sous enveloppe puis lisait la consigne générale suivante :

« Vous allez participer à deux études menées dans le cadre de mon doctorat au laboratoire de Psychologie Sociale. La première est une enquête préliminaire. La seconde porte sur la prise de décision. Cela prendra au total 30 minutes environ. Le matériel vous a été distribué individuellement dans une enveloppe. Veuillez ne rien ouvrir avant mon signal. Pour le bon déroulement de l'expérience, je vous demanderai d'être attentifs aux procédures et de respecter scrupuleusement les consignes écrites et orales qui vont vous être données. Par exemple, il peut être indiqué en bas d'une page d'attendre le signal avant de tourner. Merci également de ne pas communiquer entre vous jusqu'à la fin du dernier questionnaire. Enfin, il n'y a ni bonne ni mauvaise réponse, soyez spontanés. Je vous rappelle que toutes vos réponses sont anonymes. »

La phase d'induction émotionnelle et la tâche de jugement étaient présentées comme deux études séparées afin que les participants ne les mettent pas en lien. S'il n'y avait pas de questions après la lecture de la consigne, l'expérimentatrice indiquait aux participants qu'ils pouvaient ouvrir leur enveloppe et prendre le premier document intitulé « I.E.V » (Inventaires des Événements de la Vie quotidienne). Cette première phase d'induction émotionnelle, présentée comme une enquête préliminaire, consistait à rappeler un souvenir d'événement vécu soit de dégoût physique, soit de dégoût moral, ou à narrer une journée typique (condition « neutre »). L'état émotionnel des participants était ensuite évalué afin de vérifier l'induction spécifique de dégoût physique et de dégoût moral, selon la condition. Les participants devaient ensuite ranger ce premier document dans leur enveloppe et sortir le second document présenté comme une « étude sur la prise de décision ». L'expérimentatrice lisait alors la consigne figurant sur la première page :

« L'étude à laquelle nous vous demandons de participer porte sur la socialisation judiciaire. Nous nous intéressons, par exemple, à la manière dont les gens prennent des décisions dans ce domaine.

Nous allons vous présenter un texte évoquant un cas judiciaire réel qui s'est déroulé il y a peu de temps. Il s'agit d'une agression physique pour laquelle un suspect a été interpellé.

Les éléments qui vont vous être communiqués sont extraits d'un ensemble plus large d'informations.

Nous vous demandons de lire attentivement ces éléments d'informations et de répondre aux questions qui suivent. »

Les participants disposaient ensuite d'une minute et trente secondes²⁸ pour lire le texte (issu de Krauth-Gruber & Ric, 2000) comportant autant d'informations allant dans le sens de l'innocence que de la culpabilité du suspect (membre du FN vs. clochard vs. trader vs. médecin), puis évaluaient la probabilité pour que le suspect soit coupable du délit. Enfin, les participants devaient remplir un questionnaire de suspicion dans lequel ils devaient indiquer si, selon eux, le rappel de souvenir avait influencé leur jugement et, si oui, de quelle manière afin de vérifier qu'aucun ne se doutait des hypothèses de l'étude. Les participants rangeaient ensuite ce document dans leur enveloppe, l'expérimentatrice expliquait l'objectif et les hypothèses de l'étude (ou leur transmettait un document explicatif) et enfin les remerciait pour leur collaboration.

²⁸ Temps maximal nécessaire à la lecture du texte entier à un rythme moyen.

Matériel et Mesures dépendantes

Induction émotionnelle

La méthode d'induction émotionnelle consistait en une description d'événement de dégoût physique, de dégoût moral ou d'une journée typique (neutre). La consigne encourageait les participants à revivre et à décrire en détails les événements (Krauth-Gruber & Ric, 2000 ; Strack, Schwarz, & Gschneidinger, 1985 ; cf. Tableau 16).

Tableau 16.

Consignes présentées aux participants de l'étude 2

Nous cherchons actuellement à établir un Inventaire des Evénements de la Vie quotidienne (le « I.E.V. »).

<i>Dégoût Physique</i>	<i>Dégoût Moral</i>	<i>Neutre</i>
Dans ce cadre, nous vous demandons de vous souvenir, de revivre, et de décrire en détail une situation qui vous a dégoûté physiquement , c'est-à-dire quelque chose qui vous a donné la nausée, l'envie de vomir.	Dans ce cadre, nous vous demandons de vous souvenir, de revivre, et de décrire en détail une situation qui vous a dégoûté moralement , c'est-à-dire des actes ou des comportements qui vous ont répugné, que vous avez trouvé immonde d'un point de vue moral.	Dans ce cadre, nous vous demandons de vous souvenir, de revivre, et de décrire en détail les événements courants d'une journée typique de votre vie.

Nous vous demandons de décrire cette situation de la manière la plus précise, la plus concrète possible.

Vous disposez de 10 minutes pour rédiger sur cette page et la suivante.

Vos récits resteront entièrement anonymes.

Cette méthode d'induction émotionnelle a été spécifiquement choisie afin de s'assurer que les participants ressentent du dégoût selon leur propre sensibilité, sans imposer de stimuli auxquels ils auraient pu ne pas être réceptifs comme cela peut être le cas lors du visionnage de photos ou de vidéos. De plus, son efficacité a été montrée dans de nombreuses recherches (par exemple, Bless,

Schwarz, & Wieland, 1996 ; Bodenhausen, Gabriel, & Lineberger, 2000 ; Bodenhausen et al., 1994).

Les participants disposaient de dix minutes pour composer, puis devaient indiquer dans quelle mesure ils se sentaient, « en ce moment », *joyeux, apeurés, dégoûtés, tristes, surpris, en colère, écœurés, agités, et intéressés*, à l'aide d'échelles allant de 1 (= pas du tout) à 9 (= tout à fait).

Jugement social

Le texte présenté décrivait un cas d'agression physique pour lequel un suspect était interpellé et comportait autant d'informations plaçant la culpabilité que l'innocence du suspect (cf. Annexe p.249).

Information catégorielle

L'homme suspecté était soit un membre du FN (catégorie associée au dégoût et à la violence), soit un clochard (catégorie associée à la tristesse et modérément à la violence), soit un trader (catégorie perçue négativement et non associée à la violence), soit un médecin (catégorie perçue positivement et non associée à la violence).

Informations sur le cas

Dans le texte présenté, trois informations neutres introduisaient le cas et le suspect (ex. « *un homme d'une trentaine d'année a été grièvement blessé après avoir été agressé dans une ruelle* »), quatre informations plaçaient en faveur de la culpabilité du suspect (ex. « *un témoin déclare avoir vu le suspect courir dans le sens opposé au lieu de l'agression* »), et quatre informations plaçaient en faveur de son innocence (ex. « *aucun témoin oculaire ne peut identifier l'agresseur avec certitude* »).

Mesures dépendantes

Après avoir lu la description du cas, les participants ont eu à estimer, sur une échelle en 11 points, la probabilité selon laquelle le suspect était coupable de l'agression (0 = pas du tout probable, 10 = extrêmement probable). De plus, il leur était demandé d'évaluer dans quelle mesure ils avaient confiance en leur jugement sur une échelle allant de 1 (pas du tout) à 9 (tout à fait).

1.2.2. Résultats

Contrôle de manipulation

Dans notre étude nous avons choisi de placer les participants dans un état émotionnel soit de dégoût physique, soit de dégoût moral, soit neutre (condition contrôle) par le rappel d'un événement autobiographique. Ils devaient ensuite indiquer dans quelle mesure ils se sentaient en ce moment *joyeux, apeurés, dégoûtés, tristes, surpris, en colère, écœurés, agités, et intéressés* (échelles de 1 = pas du tout à 9 = tout à fait) afin de vérifier l'efficacité de l'induction spécifique de dégoût physique ou de dégoût moral.

Les évaluations des participants sur les items *dégoût* et *écœurement* ont tout d'abord été agrégés afin d'obtenir un score composite de dégoût ($r = .86$). Une analyse multivariée sur l'ensemble des huit mesures émotionnelles, en entrant l'état émotionnel en facteur inter-sujets (état émotionnel : dégoût physique *vs.* dégoût moral *vs.* neutre), indique un effet multivarié de la consigne sur l'évaluation des items (Lambda de Wilks = 0.62, $F(14, 502) = 9.81$, $p < .001$, $\eta^2 = .22$). L'ensemble des ANOVA menées séparément sur les 8 évaluations émotionnelles révèlent, en appliquant la correction de Bonferroni²⁹, des effets significatifs pour les émotions de dégoût ($F(2,257) = 56.2$, $p < .001$, $\eta^2 = .30$), de colère ($F(2,257) = 33.3$, $p < .001$, $\eta^2 = .21$), de tristesse ($F(2,257) = 19.02$, $p < .001$, $\eta^2 = .13$), de joie ($F(2,257) = 6.02$, $p = .003$, $\eta^2 = .05$) et sur l'intérêt ($F(2,257) = 5.93$, $p = .003$, $\eta^2 = .04$).

Les tests post-hoc LSD de Fisher, au seuil corrigé $p = .006$, indique que les participants en condition dégoût physique ainsi que les participants en condition dégoût moral ressentent davantage de *dégoût* ($M = 4.04$, $ET = 2.69$ et $M = 4.91$, $ET = 2.63$, respectivement) que les participants en condition neutre ($M = 1.39$, $ET = 0.89$, $ps < .001$; cf. Tableau 17). En revanche, l'intensité de dégoût rapportée ne diffère pas entre les conditions dégoût physique et dégoût moral au seuil corrigé ($p = .03$). De plus, le dégoût s'accompagne, en condition dégoût moral, d'un niveau de tristesse ($M = 4.31$, $ET = 2.87$) et de colère ($M = 4.31$, $ET = 2.53$) plus élevé comparativement aux émotions de peur ($M = 2.24$, $ET = 2.08$, $ps < .001$) et de surprise ($M = 2.30$, $ET = 1.84$, $ps < .001$). Ce pattern est caractéristique du dégoût moral (Simpson et al., 2006 ; voir Chapitre 3). D'autre part, bien que les niveaux de joie soient relativement importants en condition de dégoût physique

²⁹ Le nouveau seuil de significativité est ici de .006.

($M = 4.27$, $ET = 2.13$) et de dégoût moral ($M = 3.75$, $ET = 2.11$) comparativement aux autres émotions, ils sont significativement moins élevés qu'en condition neutre ($M = 4.89$, $ET = 2.21$, $p = .06$ et $p < .001$, respectivement).

Ainsi, l'ensemble de ces résultats montre que notre dispositif expérimental a bien permis d'induire de manière spécifique un état émotionnel de dégoût physique et de dégoût moral chez les participants, comparativement à la condition neutre.

Tableau 17.

Induction émotionnelle suite au rappel d'événements autobiographiques

Items émotionnels	Événements émotionnels rappelés		
	Dégoût Physique	Dégoût Moral	Neutre
Dégoût (score composite)	4.04 (2.69)	4.91 (2.63)	1.39 (0.89)
En colère	2.71 (2.65)	4.31 (2.87)	1.40 (0.90)
Triste	3.11 (2.52)	4.31 (2.53)	2.11 (1.86)
Apeuré	1.96 (1.42)	2.24 (2.08)	1.57 (1.35)
Joyeux	4.27 (2.13)	3.75 (2.11)	4.89 (2.21)
Surpris	2.51 (1.90)	2.30 (1.84)	2.19 (1.62)
Agité	2.72 (2.10)	2.83 (1.97)	2.33 (1.98)
Intéressé	3.86 (2.21)	4.13 (4.13)	4.98 (2.11)

Note. Les écarts-types des moyennes figurent entre parenthèses.

Jugement social

Évaluation de la culpabilité

Une ANOVA 3 (état émotionnel : dégoût physique *vs.* dégoût moral *vs.* neutre) x 4 (groupe-cible : membre du FN *vs.* clochard *vs.* trader *vs.* médecin) sur l'estimation de la culpabilité indique un effet principal du *groupe-cible* tendanciellement significatif ($F(3,248) = 2.33, p = .075, \eta^2 = .03$) ainsi qu'une interaction également proche du seuil de significativité statistique ($F(6,248) = 2.00, p = .066, \eta^2 = .05$). En revanche, aucun effet principal de l'émotion n'est observé ($F < 1$). Afin de tester l'hypothèse selon laquelle le dégoût physique – et non le dégoût moral – amènerait les participants à juger le membre du FN, associé au dégoût, plus coupable que le clochard, le trader et le médecin, nous avons décomposé l'interaction selon l'état émotionnel spécifiquement induit.

Dégoût physique et jugement de culpabilité

L'ANOVA 2 (état émotionnel : dégoût physique *vs.* neutre) x 4 (groupe-cible : membre du FN *vs.* clochard *vs.* trader *vs.* médecin) sur l'estimation de la culpabilité met en évidence un effet principal tendanciel du groupe ($F(3,165) = 2.52, p = .059, \eta^2 = .04$), mais aucun effet principal de l'état émotionnel n'a été observé ($F(1,165) = 1.65, p = .20, ns$).

Lors de notre prétest, nous avons pu remarquer que les membres du Front National étaient évalués de manière plus négative que les autres groupes-cibles. Par suite, nous supposons que ce groupe, quel que soit l'état émotionnel des participants, sera jugé plus négativement que les clochards, les médecins et les traders. Nous avons construit 3 contrastes orthogonaux (Helmert) afin de tester cette hypothèse, le contraste d'intérêt (3, -1, -1, -1)³⁰ opposant alors les membres du Front National aux autres groupes cibles. Les résultats montrent que seul le contraste d'intérêt est significatif ($t(165) = 2.67, p = .008, \eta^2 = .04$) : les membres du FN ($M = 5.07, ET = 1.83$) sont globalement jugés plus coupables de l'agression (cf. Tableau 18).

³⁰ Les autres contrastes étaient les suivants (selon l'ordre des groupes membres FN, clochards, traders, médecins) : (0, 2, -1, -1) et (0, 0, 1, -1).

Tableau 18.

Moyennes des estimations de culpabilité en conditions dégoût physique et neutre selon les groupes-cibles

	Jugement de culpabilité		
	<i>N</i>	<i>Moyenne</i>	<i>ET</i>
Membre du FN	42	5.07	1.83
Clochard	42	4.12	1.47
Trader	45	4.42	1.99
Médecin	44	4.27	1.48

Note. Les moyennes ont été calculées sur l'ensemble des données relatives aux conditions *dégoût physique* et *neutre*.

Enfin, comme attendu, l'ANOVA sur l'estimation de la culpabilité révèle une interaction significative entre l'état émotionnel et le groupe-cible du jugement, $F(3,165) = 3.40$, $p = .02$, $\eta^2 = .06$. Afin de tester l'effet de compatibilité entre l'émotion de dégoût physique incidente et le groupe-cible stéréotypé associé au dégoût sur le jugement de culpabilité, nous avons procédé à une série de comparaisons planifiées contrastant, au sein de la condition dégoût physique, les différentes cibles. En effet, nous nous attendons à ce que la compatibilité émotionnelle conduise à juger le membre du FN plus coupable que les autres cibles en condition dégoût physique, ce qui ne devrait pas être le cas en condition contrôle où l'ensemble des groupes devrait être jugé de manière équivalente. Conformément à cette hypothèse, le contraste (3, -1, -1, -1) opposant les membres du Front National aux autres groupes cibles en condition dégoût physique est significatif, $t(165) = 2.67$, $p = .008$, $\eta^2 = .041$ (cf. Figure 6 et Tableau 19). De plus, le contraste orthogonal opposant le groupe-cible clochard au trader et médecin (0, 2, -1, -1) est également significatif ($t(165) = -2.04$, $p = .043$, $\eta^2 = .025$), signifiant que ce groupe-cible est jugé moins coupable que ces deux autres groupes pris ensemble.

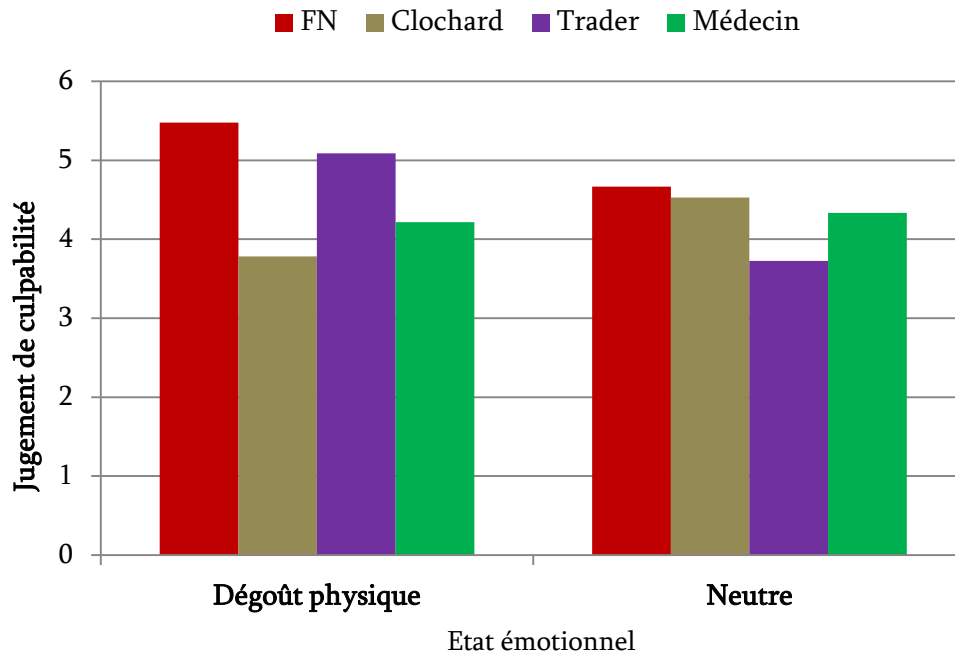


Figure 6. Evaluation de la culpabilité du suspect selon l'état émotionnel et le groupe-cible du jugement.

Cependant, les comparaisons opérées deux à deux révèlent, d'une part, que le clochard ($M = 3.78$, $ET = 1.65$) est jugé de manière identique au médecin ($M = 4.22$, $ET = 1.51$, $t(165) = -0.88$, ns) et, d'autre part, que le membre du FN ($M = 5.48$, $ET = 1.21$) – bien qu'estimé plus coupable que le clochard ($t(165) = 3.36$, $p < .001$, $\eta^2 = .064$) et le médecin ($t(165) = 2.49$, $p = .01$, $\eta^2 = .036$) – est jugé de manière identique au trader en condition dégoût physique ($M = 5.09$, $ET = 1.62$, $t(165) = 0.77$, ns). Autrement dit, un état de dégoût physique a conduit les participants à baser leur jugement de culpabilité sur leurs stéréotypes lorsque la cible stéréotypée évoque du dégoût (membre du FN) plutôt que de la tristesse (clochard). En revanche, de façon surprenante, une cible non stéréotypiquement liée au cas – mais perçue négativement (trader) – semble être jugée de manière équivalente au groupe-cible stéréotypé évocateur de dégoût.

D'autre part, conformément à nos attentes, dans un état émotionnel neutre la culpabilité du suspect a été évaluée de manière identique sur l'ensemble des groupes-cibles. En effet, le contraste (3, -1, -1, -1) opposant les membres du Front National ($M = 4.67$, $ET = 2.24$) aux autres groupes-cibles en condition neutre (contrôle) est non significatif ($t(165) = 1.12$, ns), tout comme l'ensemble des comparaisons opérées deux à deux sur les groupes. Toutefois, le trader ($M = 3.73$,

$ET = 2.14$) tend à être jugé moins coupable que le membre du FN ($t(165) = 1.84, p = .07$). Ce résultat suggère que le dégoût physique a un impact fort sur l'évaluation de la culpabilité du trader puisqu'il laisse apparaître – uniquement pour ce groupe – un effet de congruence émotionnelle : le trader est jugé plus coupable d'avoir commis l'agression pour laquelle on le suspecte lorsque les participants sont dans un état émotionnel de dégoût physique que lorsqu'ils sont dans un état neutre.

Dégoût moral et jugement de culpabilité

L'ANOVA 2 (état émotionnel : dégoût moral vs. neutre) x 4 (groupe-cible : membre du FN vs. clochard vs. trader vs. médecin) conduite sur l'estimation de la culpabilité ne révèle ni d'effet principal du groupe-cible ($F < 1$) ni de l'émotion ($F < 1$), ni d'effet d'interaction ($F < 1$) (cf. Tableau 19). L'absence de jugement stéréotypé en condition dégoût moral confirme notre hypothèse : les participants en condition dégoût moral, contrairement à ceux en condition dégoût physique, n'ont pas basé leur jugement sur leurs stéréotypes.

Tableau 19.

Moyennes des estimations de culpabilité dans l'ensemble des conditions expérimentales

Groupe-cible	Dégoût Physique		Dégoût Moral		Neutre	
	<i>M</i>	<i>ET</i>	<i>M</i>	<i>ET</i>	<i>M</i>	<i>ET</i>
Membre FN	5.48	1.21	4.70	1.74	4.67	2.24
Clochard	3.78	1.65	4.32	1.40	4.53	1.12
Trader	5.09	1.62	4.65	1.57	3.73	2.14
Médecin	4.22	1.51	4.59	1.74	4.33	1.49

Confiance

Selon Tiedens & Linton (2001), le dégoût, en tant qu'émotion de certitude, conduirait les individus à être plus « sûrs » de leurs évaluations. Ainsi, nous pouvons penser que les participants en condition dégoût physique et moral auront davantage confiance en leur jugement. Cependant,

l'ANOVA 3 (état émotionnel : dégoût physique *vs.* dégoût moral *vs.* neutre) x 4 (groupe-cible : membre du FN *vs.* clochard *vs.* trader *vs.* médecin) sur le score de confiance n'a révélé aucun effet principal de l'émotion ($F(2,248) = 1.38, p = .25$; cf. Tableau 20)

Tableau 20.

Moyennes des estimations de confiance dans l'ensemble des conditions expérimentales

Groupe-cible	Dégoût Physique	Dégoût Moral	Neutre
Membre FN	5.90 (1.95)	5.78 (1.62)	6.00 (2.17)
Clochard	5.78 (2.32)	6.41 (1.56)	5.95 (1.61)
Trader	5.48 (1.75)	5.75 (2.27)	5.36 (1.94)
Médecin	4.65 (1.87)	5.50 (2.27)	5.48 (2.18)

Note. Les écarts-types des moyennes figurent entre parenthèses.

En revanche, un effet principal du groupe-cible est observé ($F(3,248) = 2.95, p = .03, \eta^2 = .034$). Selon le test post-hoc de Bonferroni, les participants auraient moins confiance en leur jugement lorsque le suspect est un médecin ($M = 5.09, ET = 2.11$) que lorsque l'agresseur présumé est un clochard ($M = 6.05, ET = 1.87, p = .04$), les différences entre les autres groupes étant non significatives. Enfin, aucun effet d'interaction n'a été observé ($F < 1$).

1.2.3. Discussion

L'objectif de cette recherche était d'étudier l'impact de la compatibilité dégoût incident/dégoût intégral chronique sur l'utilisation de stéréotypes dans le jugement. Nous avons fait l'hypothèse que dans un état de dégoût physique les participants s'appuieront davantage sur leurs stéréotypes pour évaluer la culpabilité d'une personne suspectée d'avoir commis une agression appartenant à un groupe-cible stéréotypé comme violent et évoquant un dégoût intégral chronique qu'une personne appartenant à un groupe-cible associé à d'autres émotions et stéréotypé ou non. A cette fin, nous avons sélectionné plusieurs groupes-cibles : un membre du FN (associé au dégoût moral et à la violence), un clochard (associé à la tristesse et modérément à la violence), un trader (associé globalement à des émotions négatives et non lié à la violence), un

médecin (associé globalement à des émotions positives et non lié à la violence). Nos résultats montrent que, conformément à notre hypothèse, les participants placés dans un état de dégoût physique jugent la cible stéréotypée (membre du FN) évoquant du dégoût intégral chronique plus coupable que le clochard et le médecin. En revanche, contrairement à nos attentes, la culpabilité du trader n'est pas jugée différente de celle du membre du FN dans cette condition, un effet de congruence émotionnelle étant observé seulement pour ce groupe-cible : le trader est jugé plus coupable en condition dégoût physique qu'en condition neutre. Or, d'après le prétest relatif aux émotions intégrales chroniques, le trader suscite des émotions globalement négatives et notamment de la colère et du mépris, émotions morales souvent associées au dégoût moral (voir Chapitre 3). Il est donc possible que le dégoût physique incident ressenti par les participants ait été attribué au trader, évoquant des émotions proches du dégoût moral (Bonini et al., 2011). Ainsi, en ressentant du dégoût vis-à-vis du trader en condition dégoût physique les participants l'auraient jugé plus coupable comparativement aux participants dans un état émotionnel neutre. En outre, selon le modèle « émotion comme information » (Schwarz 1983, 1988, 2012), nous pouvons supposer que le dégoût intégral ressenti vis-à-vis de la cible rendrait plus « informationnel » le dégoût induit de manière incidente éprouvé par les participants. En ce sens, une émotion intégrale compatible éprouvée envers la cible faciliterait – outre le jugement stéréotypé et une plus grande expression de préjugés (Dasgupta et al., 2009) – une évaluation congruente à l'émotion. Ainsi, les émotions intégrales semblent tenir un rôle essentiel dans la perception sociale, en général.

Enfin, le dégoût moral incident ne favorise pas le jugement stéréotypé. Cette absence de résultat peut être expliquée par la grande complexité émotionnelle attachée à cette émotion. En effet, les émotions de colère et de tristesse mêlées au ressenti de dégoût pourraient annuler les effets de compatibilité dégoût incident/dégoût intégral chronique. En outre, l'étude 1a menée sur les caractéristiques du dégoût physique et moral a montré que le dégoût moral résulte d'une importante élaboration cognitive de la situation. Par suite, les participants en condition dégoût moral ont pu conserver ce mode de pensée et traiter les informations sur le cas de façon approfondie quelle que soit la cible.

Toutefois, cette recherche comporte un certain nombre de limites. Tout d'abord, bien qu'ils soient davantage associés à la violence que les autres groupes-cibles, les clochards sont moins stéréotypiquement liés au cas d'agression physique et perçus moins négativement que les membres du FN dans notre prétest. Ainsi, la différence de jugement observée entre ces groupes dans notre

étude pourrait ne pas être due à un effet de compatibilité dégoût physique incident/dégoût intégral sur le jugement stéréotypé mais simplement à une perception moins stéréotypée et plus positive de la seconde cible. Il apparaît alors nécessaire de soumettre au jugement des groupes-cibles associés à la violence de façon identique. De plus, nous pensons qu'à l'émotion intégrale chronique ressentie vis-à-vis du groupe-cible en général, peut se combiner une émotion intégrale épisodique vis-à-vis de la cible en fonction du contexte dans lequel elle est appréhendée. En effet, nous pensons que le cas d'agression physique présenté peut inspirer « épisodiquement » certaines émotions. Par exemple, le trader présenté comme suspect pourrait « ponctuellement » évoquer un certain dégoût, alors que présenté dans un contexte de travail pourrait susciter des émotions plus positives, comme de l'admiration. Ainsi, les émotions intégrales épisodiques moduleraient finalement les émotions intégrales chroniques et influenceraient la manière dont on perçoit et juge un groupe-cible (Bodenhausen et al., 2001). C'est pourquoi, dans une troisième étude, nous comparerons l'impact de groupes-cibles stéréotypiquement liés à la violence de manière identique, en introduisant une mesure des émotions intégrales évoquées par la cible du jugement.

2. L'effet de compatibilité dégoût incident et dégoût intégral chronique sur le jugement – Etude 3.

Une seconde étude a été menée dans le but de tester l'effet de compatibilité dégoût incident/dégoût intégral chronique sur le jugement à l'aide de nouveaux groupes-cibles. A cette fin, nous avons simplifié le plan expérimental en choisissant de comparer uniquement l'impact du dégoût physique incident sur le jugement de deux cibles stéréotypiquement associées à la violence, dont l'une suscite du dégoût intégral chronique et l'autre non. De plus, nous avons conservé la même méthode et le même matériel que dans l'étude 2 en intégrant simplement après l'évaluation de la culpabilité une mesure des émotions intégrales ressenties vis-à-vis du suspect. En effet, au-delà des émotions intégrales chroniques liées à l'appartenance catégorielle de la cible, le suspect du cas d'agression, cible du jugement, peut évoquer certains états émotionnels négatifs, notamment du dégoût (i.e. émotions intégrales épisodiques liées au contexte de violence), et influencer le jugement à son encontre. Ainsi, à l'aide de cette nouvelle mesure, nous examinerons le rôle que tiennent les émotions intégrales à la fois chroniques et épisodiques dans la manière dont les émotions incidentes influencent le jugement stéréotypé. Nous supposons, tout d'abord, que le dégoût physique incident conduira les individus à juger le suspect évoquant du dégoût intégral chronique plus coupable d'avoir commis l'agression. De plus, nous pensons que l'effet de compatibilité dégoût incident/dégoût intégral chronique sur le jugement stéréotypé serait dû au dégoût ressenti vis-à-vis de l'agresseur présumé (dégoût intégral épisodique).

2.1. Prétest des groupes-cibles

Dans le cadre de notre troisième étude nous cherchons à comparer deux groupes stéréotypiquement associés à la violence, dont l'un évoque davantage de dégoût intégral chronique. Une étude préliminaire menée auprès de 84 participants nous a permis de sélectionner pour ce prétest, parmi 52 groupes, les groupes-cibles Roms et CRS. En effet, 70.2% des personnes interrogées pensent que les Roms sont, en général, associés à un dégoût assez élevé tandis que 29.8% associent un dégoût (modéré) aux policiers (cf. Annexe p. 260). L'objectif de ce prétest est d'examiner les traits (dont la violence) et les émotions attachés à ces deux nouveaux groupes-cibles. D'autre part, nous avons choisi d'utiliser une consigne de substitution, c'est-à-dire de demander aux participants de répondre aux questions considérant le point de vue des « français en

général », afin d'accéder aux caractéristiques et aux émotions associées à chaque groupe en réduisant les pressions normatives (Devine, 1989 ; Guimelli & Deschamps, 2000).

2.1.1. Méthode

Population

Trente étudiants de Licence en Sciences Humaines et Sociales à l'Université Paris Descartes (22 femmes, 6 hommes, deux non spécifiés), âgés en moyenne de 20.1 ans ($ET = 2.60$) ont accepté de participer à ce prétest.

Matériel et Procédure

La procédure est identique au premier prétest mené pour l'étude 2. Les participants ont été recrutés au sein de la bibliothèque de l'institut de psychologie Henri Piéron et ont chacun reçu, de façon aléatoire, un questionnaire portant sur les caractéristiques et les émotions associées aux Roms ou aux CRS.

Caractéristiques associées au groupe

A la différence du premier prétest, les participants devaient indiquer dans quelle mesure chacune des caractéristiques présentées s'appliquait « selon les français en général » au groupe. Les items des 20 échelles étaient identiques à ceux utilisés dans le premier prétest (1 = pas du tout à 9 = tout à fait) : *intelligents, ouverts, froids, compétents, moralement intègres, violents, altruistes, responsables, impulsifs, opportunistes, fainéants, volontaires, courageux, hypocrites, honnêtes, asociaux, usurpateurs, antipathiques, malveillants et fiers*.

Emotions évoquées par le groupe

De même, les participants devaient indiquer l'intensité des « émotions que ressentent les français, en général » vis-à-vis des Roms ou des CRS. Dix-huit échelles étaient présentées (1 = pas du tout à 9 = tout à fait) : *embarras, honte, colère, tristesse, mépris, culpabilité, anxiété, sympathie, pitié, jalousie, joie, écœurement, compassion, admiration, envie, dégoût, ressentiment, peur*.

2.1.2. Résultats

Violence associée aux groupes

L'ANOVA à un facteur inter-sujets (groupe social : Roms *vs.* CRS) sur l'item d'intérêt *violent* ne révèle aucun effet significatif du groupe ($F < 1$) : les Roms ($M = 6.13$) et les CRS ($M = 6.20$) sont fortement associés à la violence (cf. Tableau 21). En revanche, l'ANOVA menée sur le score de négativité calculé sur l'ensemble des items (les items positifs ayant été renversés sur l'échelle) met en évidence un effet du groupe ($F(1,28) = 6.65$, $p = .015$, $\eta^2 = .19$) : les Roms sont perçus de façon plus négative que les CRS ($M = 5.22$ *vs.* $M = 4.11$, respectivement).

Tableau 21.

Scores moyens de négativité et de violence perçue en fonction des groupes prétestés

	Groupes prétestés	
	Roms	CRS
Violents	6.13 (2.23)	6.20 (2.42)
Score de négativité	5.23 (1.12)	4.11 (1.25)

Note. Les écarts-types des moyennes figurent entre parenthèses. Pour le tableau complet de l'ensemble des caractéristiques, voir en annexe p. 252.

Emotions intégrales chroniques évoquées par le groupe

Les scores liés aux items de dégoût (*dégoût* et *écoeurement*, $r = .68$) et de peur (*anxiété* et *peur*, $r = .48$) ont été agrégés. Une analyse multivariée a été conduite sur l'ensemble des 16 émotions en entrant le groupe social en facteur inter-sujets (groupe social : Roms *vs.* CRS). L'effet multivarié des émotions selon les groupes prétestés est significatif, Lambda de Wilks = .015, $F(15, 14) = 5.15$, $p = .002$, $\eta^2 = .85$: le pattern d'expériences émotionnelles varie selon les groupes (cf. Tableau 22).

L'ensemble des ANOVA menées sur les 16 évaluations émotionnelles révèlent, en appliquant la correction de Bonferroni³¹, des effets significatifs du groupe pour les items *embarras*

³¹ Le nouveau seuil de significativité est de .003.

($F(1,28) = 18.4, p < .001, \eta^2 = .40$), *tristesse* ($F(1,28) = 15.28, p < .001, \eta^2 = .35$), *mépris* ($F(1,28) = 13.64, p < .001, \eta^2 = .33$) et *pitié* ($F(1,28) = 24.40, p < .001, \eta^2 = .47$). D'autre part, le score composite de dégoût ne diffère pas selon les groupes ($F(1,28) = 3.34, p = .08, \eta^2 = .11$). Cependant, notre enquête préliminaire révèle que le dégoût associé aux Roms est à la fois de nature physique et morale, tandis que les policiers semblent, dans une moindre mesure, plutôt associés à un dégoût de type moral. L'écœurement faisant davantage référence au dégoût physique (Nabi, 2002), nous avons alors analysé les items de manière séparée. Cette analyse révèle une différence significative pour le *dégoût* ($F(1,28) = 11.48, p = .002, \eta^2 = .29$) et non pour l'*écœurement* ($F < 1$). Les Roms sont donc davantage associés au dégoût ($M = 6.27, ET = 1.71$) que les CRS ($M = 3.8, ET = 2.24$).

Tableau 22.

Principales émotions différenciant les groupes prétestés

	Groupes prétestés	
	Roms	CRS
Dégoût	6.27 (1.71)	3.80 (2.24)
Mépris	7.47 (1.41)	5.07 (2.09)
Tristesse	5.47 (1.85)	2.73 (1.98)
Embarras	6.67 (1.11)	3.80 (2.34)
Pitié	5.53 (2.29)	2.13 (1.36)

Note. Les écarts-types des moyennes figurent entre parenthèses. Pour le tableau complet de l'ensemble des émotions voir en annexe p. 253.

2.1.3. Conclusion

Ce prétest portait sur l'analyse des traits et émotions associées à deux nouveaux groupes-cibles. Les résultats attestent que les Roms et les CRS sont tous deux associés à la violence et, pour les Roms, davantage au dégoût et au mépris comparativement aux CRS. Ainsi, nous supposons que, dans un état émotionnel de dégoût physique, les participants jugeront le suspect appartenant au groupe des Roms, associé au dégoût et donc compatible émotionnellement, plus probablement coupable de l'agression que le CRS.

2.2. Le rôle des émotions intégrales – Etude 3

D'après l'étude 2, le dégoût physique conduit les individus à juger le suspect associé chroniquement au dégoût (membre du FN) comme plus coupable qu'une cible stéréotypée non associée à cette émotion intégrale (clochard). De plus, nous pensons que les émotions « épisodiques » ressenties vis-à-vis de l'agresseur présumé peuvent avoir un impact sur son jugement. Ainsi, l'objectif de cette recherche est à nouveau d'examiner l'impact du dégoût physique incident sur le jugement social en fonction des émotions intégrales chroniques évoquées par les groupes-cibles. Nous faisons l'hypothèse qu'un groupe-cible dont l'émotion intégrale chronique est compatible avec l'émotion incidente (Rom) sera jugé plus coupable qu'une cible appartenant à un groupe émotionnellement incompatible (CRS). D'autre part, nous pensons que les individus, en ressentant un dégoût intégral épisodique ressenti vis-à-vis du suspect, jugeront le suspect associé au dégoût intégral chronique plus coupable de l'agression dont on l'accuse.

2.2.1. Méthode

Population

Cent soixante et un étudiants en Licence de Psychologie à l'Université Paris Descartes (134 femmes, 27 hommes) âgés en moyenne de 20.6 ans ($ET = 3.53$) ont pris part à cette étude. Les participants ont été aléatoirement répartis dans une des quatre conditions expérimentales selon le plan factoriel suivant : 2 (émotion incidente : dégoût physique, neutre) x 2 (groupe-cible : Rom, CRS).

Huit participants ont été retirés des analyses, deux en raison d'un niveau de français insuffisant (personnes d'origine étrangère ayant mentionné ne pas connaître le groupe social présenté), quatre pour non-respect des consignes (questionnaires incomplets) et deux pour avoir présenté des scores extrêmes (à plus de deux écarts-type) sur l'échelle de dégoût vis-à-vis du suspect.

Matériel et Procédure

Procédure générale

La procédure générale était en tout point identique à l'étude 2, à l'exception de nouvelles mesures intervenant après l'évaluation de la confiance : les émotions ressenties vis-à-vis du suspect.

Matériel et Mesures dépendantes

Le texte présenté ainsi que les mesures relatives au jugement et à la confiance étaient strictement identiques, à l'exception de l'appartenance catégorielle du suspect mentionnée (Rom ou CRS).

Emotions intégrales vis-à-vis du suspect

Suite au jugement de culpabilité, il était demandé aux participants de se rappeler du cas d'agression et d'indiquer dans quelle mesure le suspect évoquait en eux les émotions suivantes : *admiration, anxiété, colère, compassion, culpabilité, dégoût, ennui, fierté, écœurement, gêne, honte, joie, mépris, peur, révolte, surprise, sympathie* et *tristesse* (échelles de 0 = pas du tout à 8 = tout à fait) (cf. Annexe p. 254).

2.2.2. Résultats

Contrôle de Manipulation

Dans cette étude, les participants ont été placés dans un état émotionnel soit de dégoût physique, soit neutre (condition contrôle) à l'aide d'un rappel d'événement autobiographique. Ils devaient ensuite indiquer dans quelle mesure ils se sentaient en ce moment *joyeux, apeurés, dégoûtés, tristes, surpris, en colère, écœurés, agités, et intéressés* (échelles de 1 = pas du tout à 9 = tout à fait) afin de vérifier l'efficacité de l'induction spécifique de dégoût physique.

Les évaluations des participants sur les items *dégoût* et *écœurement* ont été agrégés afin d'obtenir un score composite de dégoût ($r = .86$). Une analyse multivariée sur l'ensemble des 8 mesures émotionnelles en entrant l'état émotionnel (dégoût physique *vs.* neutre) comme facteur

inter-sujets indique un effet multivarié significatif (Lambda de Wilks = 0.68, $F(7, 145) = 9.64$, $p < .001$, $\eta^2 = .32$) (cf. Tableau 23).

L'ensemble des ANOVA à un facteur (émotion incidente : dégoût physique *vs.* neutre) conduites sur chaque item révèle, en appliquant la correction de Bonferroni³², un effet significatif uniquement pour le score composite de *dégoût* ($F(1,151) = 63.22$, $p < .001$, $\eta^2 = .30$), ainsi que sur l'item *intérêt* ($F(1,151) = 8.77$, $p = .004$, $\eta^2 = .05$). Ainsi, notre dispositif expérimental a bien permis d'induire de manière spécifique un état émotionnel de dégoût physique chez les participants comparativement à la condition neutre.

Tableau 23.

Induction émotionnelle suite au rappel d'événements autobiographiques

	Événements émotionnels rappelés	
	Dégoût Physique	Neutre
Items émotionnels		
Score composite de Dégoût	3.81 (2.48)	1.38 (1.05)
En colère	2.11 (2.09)	1.62 (1.65)
Triste	2.69 (2.25)	1.81 (1.70)
Apeuré	1.75 (1.50)	1.33 (0.84)
Joyeux	4.44 (1.98)	5.30 (2.32)
Surpris	2.13 (1.84)	2.77 (2.15)
Agité	2.52 (1.75)	2.60 (2.03)
Intéressé	4.40 (2.30)	5.49 (2.24)

Note. Les écarts-types figurent entre parenthèses.

³² Le nouveau seuil de significativité est ici de .006.

*Jugement social**Evaluation de la culpabilité*

Selon notre hypothèse, la compatibilité entre le dégoût incident et le dégoût intégral éprouvé à l'égard des Roms sur le jugement stéréotypé devrait conduire les participants à estimer ces derniers plus coupables de l'agression comparativement à l'ensemble des autres conditions expérimentales. L'analyse de variance 2 (émotion incidente : dégoût physique *vs.* neutre) x 2 (groupe-cible : Rom *vs.* CRS) sur l'estimation de la culpabilité révèle un effet tendanciellement significatif de l'émotion ($F(1,149) = 2.84, p = .09$) – le jugement de culpabilité étant plus sévère en condition dégoût physique ($M = 4.67$) qu'en condition neutre ($M = 4.18$) – mais pas d'effet du groupe ($F < 1$). De plus, conformément à nos attentes, nous observons un effet d'interaction également tendanciel ($F(1,149) = 2.78, p = .097$; cf. Tableau 24).

Afin de tester l'effet de compatibilité, nous avons construit un contraste opposant l'évaluation des Roms en condition dégoût physique aux trois autres conditions expérimentales (C1 : 3, -1, -1, -1). Conformément à notre hypothèse, le contraste d'intérêt C1 est significatif, $t(149) = 2.05, p = .04$, tandis que le contraste orthogonal opposant la cible CRS en condition dégoût physique à la condition neutre (C2 : 0, 2, -1, -1) est non significatif ($t < 1$). Autrement dit, les participants placés dans un état de dégoût physique incident jugent le suspect « compatible » (i.e. Rom, associé au dégoût) plus coupable de l'agression comparativement aux conditions où il n'y a pas de compatibilité entre l'émotion incidente et l'émotion intégrale chronique.

Tableau 24.

Moyennes des estimations de culpabilité sur l'ensemble des conditions expérimentales

	Emotion incidente					
	Dégoût Physique			Neutre		
	<i>N</i>	<i>M</i>	<i>ET</i>	<i>N</i>	<i>M</i>	<i>ET</i>
Groupe-cible						
Rom	40	4.90	1.96	40	3.98	1.64
CRS	35	4.40	1.50	38	4.39	1.65

Confiance

De manière semblable à l'étude 2, l'ANOVA 2 (émotion incidente : dégoût physique *vs.* neutre) x 2 (groupe-cible : Rom *vs.* CRS) sur la confiance des participants en leur jugement de culpabilité ne révèle aucun effet significatif ($F_s < 1$).

Emotions intégrales vis-à-vis du suspect

Le cas d'agression présenté n'étant pas émotionnellement neutre, nous supposons que l'effet de compatibilité dégoût incident/dégoût intégral chronique dépend du dégoût ressenti vis-à-vis de l'agresseur présumé (dégoût intégral épisodique). Nous avons agrégé les scores aux items dégoût et écœurement vis-à-vis du suspect ($r = .67$) puis conduit une ANOVA 2 (émotion incidente : dégoût physique *vs.* neutre) x 2 (groupe-cible : Rom *vs.* CRS) sur ce score composite. Les résultats ne font apparaître ni d'effet de l'émotion ($F(1, 149) = 1.45, p = .23$), ni du groupe ($F(1, 149) = 3.53, p = .18$), ni d'effet d'interaction ($F(1, 149) = 2.40, p = .27$). Contrairement à notre hypothèse, ni l'émotion incidente ni le groupe-cible n'a d'effet sur le dégoût ressenti envers le suspect.

Cependant, l'examen des corrélations entre le dégoût physique incident (mesuré suite à la tâche d'induction émotionnelle), le dégoût intégral épisodique et le jugement de culpabilité met en évidence des liens différents entre ces variables selon que les participants jugent le Rom ou le CRS. Lorsque la cible est Rom nous observons des corrélations positives significatives entre le dégoût physique incident et le jugement de culpabilité ($r = .23, p = .04$), entre le dégoût physique incident et le dégoût ressenti vis-à-vis du suspect ($r = .36, p = .001$) et entre le dégoût ressenti vis-à-vis du suspect et le jugement de culpabilité ($r = .34, p = .002$). En revanche, seul le premier lien est tendanciellement significatif pour le CRS ($r = .22, p = .06$; $r = .06$; $r = .05$).

Sur la base de ces corrélations et des effets tendanciels de l'ANOVA conduite sur le jugement de culpabilité obtenus précédemment – et bien que l'absence de résultat sur l'ANOVA conduite sur le dégoût épisodique n'autorise pas une telle analyse –, nous avons testé à titre exploratoire la médiation du dégoût incident sur le jugement de culpabilité par le dégoût intégral épisodique (médiateur). Suivant la procédure de Baron et Kenny (1986), une analyse séparée a été conduite séparément pour le groupe associé et non associé au dégoût intégral chronique (Rom et CRS). Pour le suspect Rom, les analyses de régressions linéaires révèlent l'existence d'un lien entre

le score composite de dégoût incident (variable indépendante) et le jugement de culpabilité (condition 1 ; $\beta = .23$, $t(78) = 2.07$, $p = .04$, $\eta^2 = .05$) et un lien entre le dégoût intégral épisodique ressenti vis-à-vis du suspect Rom (médiateur) et ce même jugement (condition 2 ; $\beta = .34$, $t(78) = 3.23$, $p = .002$, $\eta^2 = .12$). Enfin, l'intégration de ces deux prédicteurs dans l'équation de régression indique que le dégoût intégral épisodique influence toujours l'évaluation de culpabilité de manière significative (condition 3, $\beta = .30$, $t(77) = 2.63$, $p = .01$, $\eta^2 = .08$) tandis que l'effet du dégoût incident disparaît (condition 4, $\beta = .12$, $t(77) = .05$, $p = .30$; cf. Figure 7). Le test de Sobel étant significatif ($Z = 2.25$, $p = .02$), nous pouvons dire que l'effet du dégoût incident sur le jugement de culpabilité semble être médiatisé par le dégoût intégral ressenti vis-à-vis du suspect lorsque le groupe-cible est chroniquement associé au dégoût.

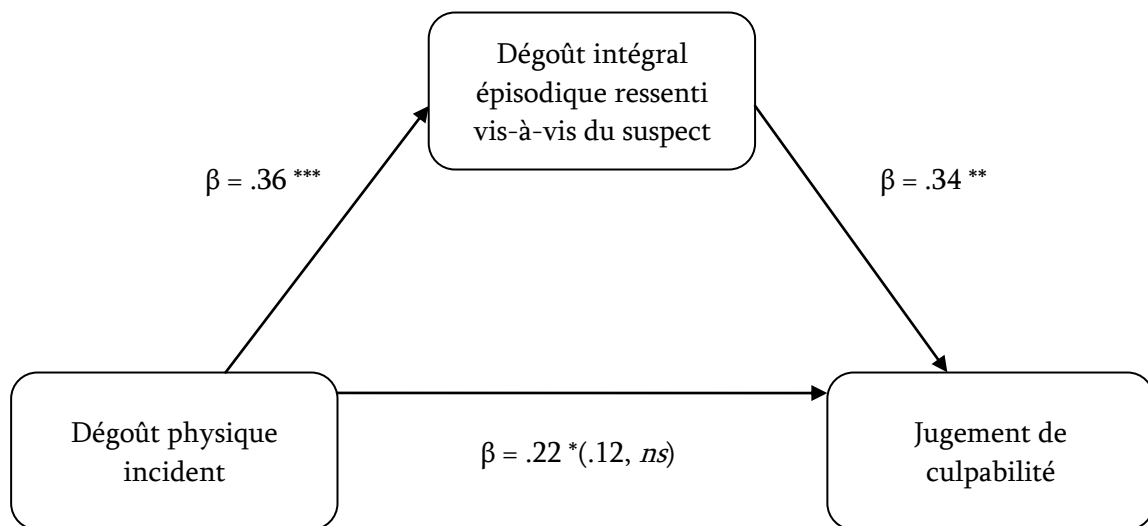


Figure 7. Analyse de médiation exploratoire spécifiant le rôle médiateur du dégoût intégral épisodique dans l'impact du dégoût incident sur le jugement de culpabilité, pour une cible associée chroniquement à cette émotion. (* : $p = .04$, ** : $p = .002$, *** : $p = .001$).

En revanche, l'analyse de médiation conduite sur le groupe-cible CRS non évocateur de dégoût intégral chronique, révèle une absence d'effet du score composite de dégoût incident d'une part ($\beta = .06$, $t < 1$), et dégoût intégral ressenti vis-à-vis du CRS ($\beta = .05$, $t < 1$) d'autre part, sur le jugement de culpabilité.

Toutefois, il est à rappeler que cette médiation est à interpréter avec prudence au vu de l'absence de résultat significatif avec l'ANOVA sur le dégoût épisodique. Nous pouvons cependant penser que cette absence d'effet est due aux très faibles intensités de dégoût ressenti vis-à-vis du suspect dans l'ensemble des conditions expérimentales ($M_{générale} = 0.95$, $ET = 1.42$).

2.2.3. Discussion

L'étude 3 avait pour but de mettre en évidence le rôle spécifique du dégoût intégral chronique et épisodique dans la manière dont le dégoût physique incident influence le jugement stéréotypé. Les résultats révèlent qu'un dégoût physique incident conduit à formuler un jugement plus sévère lorsque le suspect stéréotypé appartient à un groupe-cible associé au dégoût (i.e. dégoût intégral chronique). De plus cet effet semble être lié au dégoût intégral ressenti vis-à-vis du suspect (i.e. dégoût intégral épisodique). Plus les participants ressentent fortement du dégoût suite à la tâche d'induction émotionnelle, plus ils ressentiraient du dégoût vis-à-vis du suspect associé au dégoût intégral chronique et plus ils le jugeraient coupable de l'agression. En revanche, lorsque le suspect stéréotypé n'évoque pas de dégoût intégral chronique alors le dégoût physique incident ne corrèle ni avec le dégoût intégral épisodique, ni avec le jugement de culpabilité. Comme suggéré par l'étude de Tapias et collègues (2007), nous pouvons penser que le dégoût intégral chronique « contaminerait » par transfert tout objet, personne ou événement, les rendant à leur tour répugnant. Ainsi, l'appartenance catégorielle du suspect pourrait avoir conduit les participants à ressentir plus de dégoût envers lui et donc à le juger plus coupable. L'émotion intégrale chronique semble donc tenir un rôle central dans la manière dont les émotions incidentes influencent les jugements.

Néanmoins, l'effet de compatibilité dégoût physique incident/dégoût intégral chronique – qui semble lié au dégoût intégral « épisodique » – pose la question de savoir si l'impact sur le jugement de culpabilité relève d'un effet « émotion-spécifique » de congruence émotionnelle sur l'évaluation de la cible et/ou d'une plus grande utilisation des stéréotypes dans le jugement. En effet, De Steno, Petty, Wegener et Rucker (2000), ont mis en évidence des effets de congruence émotionnelle spécifiques selon la compatibilité entre l'émotion induite de façon incidente et l'émotion provenant de l'objet du jugement : les participants placés dans un état de tristesse estiment supérieure la probabilité qu'un événement associé à la tristesse – mais pas à la colère – se déroule dans le futur, et inversement pour les participants dans un état émotionnel de colère. D'autre part, DeSteno, Petty, Rucker, Wegener, et Braverman (2004) ont montré qu'un message construit sur la même tonalité émotionnelle que l'émotion induite de façon incidente le rend plus persuasif. Ainsi, l'utilisation d'une tâche différente permettant de mesurer directement l'impact de la compatibilité émotionnelle sur la stéréotypie d'une cible, et non sur le recours aux stéréotypes dans le jugement, paraît nécessaire.

Enfin, cette recherche interroge quant au rôle du dégoût intégral épisodique dans le jugement. C'est pourquoi, nous proposons dans une dernière étude d'examiner l'impact de la compatibilité entre le dégoût intégral chronique et le dégoût intégral épisodique sur la perception stéréotypée d'autrui, à l'aide d'une tâche de formation d'impression.

3. Discussion générale

Cette recherche avait pour objectif d'éclairer le rôle des émotions intégrales chroniques dans l'impact du dégoût incident sur le jugement stéréotypé. Si l'effet de compatibilité a été exploré dans le domaine des attitudes (par exemple, Dasgupta et al., 2009 ; DeSteno et al., 2004 ; Tapias et al., 2007) aucune étude n'avait encore été réalisée dans celui du jugement stéréotypé. De façon générale, les deux études menées suggèrent que l'impact du dégoût physique incident sur le jugement est lié aux émotions intégrales chroniquement associées au groupe-cible. En effet, l'impact du dégoût physique incident sur le jugement stéréotypé (Tiedens & Linton, 2001) dépendrait largement de sa compatibilité aux émotions intégrales chroniques, mais peut être aussi épisodiques, suscitées par le groupe-cible stéréotypé. D'autre part, cette recherche souligne une nouvelle fois la distinction entre le dégoût physique et le dégoût moral, puisque ces deux émotions induites de façon incidente ne semblent pas avoir les mêmes effets sur le jugement. La complexité du pattern émotionnel associé au dégoût moral expliquerait l'impact différentiel des deux types de dégoût, bien que cette nouvelle différenciation, jamais mise en œuvre expérimentalement mérite d'être explorée plus avant.

Toutefois, bien que la méthode d'induction émotionnelle ait été globalement efficace dans les deux études, le dégoût incident induit était assez modéré. Non combiné au dégoût intégral, le dégoût incident induit aurait alors eu peu d'impact sur l'évaluation de la cible stéréotypée « incompatible émotionnellement ». C'est pourquoi, une autre méthode d'induction émotionnelle plus « efficace » est à envisager dans le futur, par exemple à l'aide de photographies ou de vidéos (Simpson et al., 2006 ; Tiedens & Linton, 2001). D'autre part, l'ensemble des mesures de ressentis émotionnels (i.e. contrôles de manipulation et émotions intégrales chroniques et épisodiques) a été effectué au moyen d'échelles d'émotions auto-rapportées. Or, suite à la tâche de rappel d'événement de dégoût physique ou moral, il se pourrait que les participants n'aient pas voulu se montrer vulnérables face à ce qu'ils venaient de décrire et donc il se pourrait que leurs évaluations

ne reflètent pas l'intensité réelle de leurs ressentis (Rimé, 2005). De plus, lors de l'induction émotionnelle, les participants ont pu être influencés par la consigne et déclarer ce qu'ils étaient supposés ressentir (du dégoût) sans réellement éprouver cette émotion (Rimé, Philippot, & Cisamolo, 1990). De même, malgré l'utilisation d'une consigne de substitution pour accéder aux émotions intégrales ressenties à l'égard du groupe-cible, les émotions auto-rapportées peuvent ne pas correspondre au véritable vécu émotionnel des individus tel qu'il pourrait être saisi à l'aide de mesures plus implicites (ex. mesures physiologiques).

Par ailleurs, cette recherche soulève la question de l'impact de la compatibilité du dégoût intégral chronique et épisodique sur le jugement. Le dégoût intégral épisodique correspondait dans cette étude au dégoût évoqué par le suspect du cas d'agression, contexte dans lequel le groupe-cible est appréhendé. Or, de façon générale, les émotions épisodiques ressenties vis-à-vis d'une personne que l'on évalue sont fortement liées à ce qu'elle fait, les émotions intégrales chroniques étant davantage suscitées par ce qu'elle est (Bodenhausen et al., 2001 ; Perrott & Bodenhausen, 2002). Il se pourrait alors que la compatibilité émotionnelle entre le dégoût intégral chronique et le dégoût intégral épisodique se traduise dans le jugement hors de l'influence du dégoût incident. Par exemple, nous pouvons nous poser la question de savoir si un membre du FN, appréhendé dans un contexte où son comportement est associé au dégoût ou au bonheur, influencera la manière dont les individus le perçoivent. De plus, à l'aide d'une tâche de formation d'impression, nous pourrions examiner différemment l'impact de la compatibilité émotionnelle sur l'évaluation stéréotypée d'autrui.

RESUME CHAPITRE 4 – L'IMPACT DU DEGOUT INCIDENT ET DU DEGOUT INTEGRAL

CHRONIQUE SUR LE JUGEMENT SOCIAL

Dans ce chapitre, nous avons examiné l'impact de la compatibilité dégoût incident/dégoût intégral chronique sur le jugement stéréotypé. Dans une première étude (Etude 2), nous avons montré que les participants placés dans un état de dégoût physique incident s'appuient davantage sur leurs stéréotypes pour juger un groupe-cible stéréotypé associé au dégoût moral (membre du FN) qu'un groupe-cible stéréotypé associé à la tristesse (clochard), ou non stéréotypé et associé à des émotions positives (médecin). Cependant, de façon inattendue, un effet de congruence émotionnelle a été observé seulement pour le groupe-cible non stéréotypé associé à des émotions négatives (trader), le conduisant à être jugé de la même manière que le groupe-cible associé au dégoût en condition dégoût physique incident. D'autre part, dans cette recherche, le dégoût moral se distingue une nouvelle fois du dégoût physique puisque cette émotion n'a eu aucun impact sur le jugement.

Afin de mieux saisir le rôle spécifique du dégoût intégral nous avons alors mené une seconde recherche (Etude 3). Dans cette étude deux groupes-cibles stéréotypés ont été sélectionnés dont l'un évoquait un dégoût intégral chronique (Roms), et l'autre non (CRS). Les résultats attestent d'un effet de compatibilité sur le jugement : en condition dégoût physique incident le Rom est jugé plus coupable comparativement aux autres conditions. De plus, l'analyse des corrélations ainsi que l'analyse de médiation exploratoire suggèrent que, pour le groupe-cible associé au dégoût intégral chronique, le dégoût physique incident rendrait le suspect plus associé au dégoût et influencerait alors négativement le jugement de culpabilité. Ainsi, la manière dont la cible du jugement est appréhendée dans son contexte (émotions intégrales épisodiques) pourrait conditionner l'influence du dégoût physique incident sur le jugement, bien que la mesure de dégoût intégral épisodique pose problème dans notre recherche (intensité auto-rapportée très faible en moyenne).

La dernière recherche menée dans le cadre de cette thèse aura pour but d'examiner l'impact de la compatibilité entre le dégoût intégral chronique et épisodique sur la perception stéréotypée et déshumanisée d'autrui afin de cerner encore davantage la façon dont le dégoût intégral influence la perception sociale.

Chapitre 5

L'Impact du Dégoût Intégral Chronique et Episodique sur la Perception sociale

« Il y a des gens dégoûtants avec du mérite, et d'autres qui plaisent avec des défauts. »

François, duc de La Rochefoucauld

Dans le chapitre précédent, nous avons montré que le dégoût physique induit de façon incidente favorise le jugement stéréotypé de groupe-cibles suscitant cette même émotion. De plus, cette recherche suggère un lien entre le dégoût épisodique éprouvé, dans le contexte, vis-à-vis du membre du groupe stéréotypé cible du jugement. L'objectif de ce chapitre est de spécifier le rôle spécifique du dégoût intégral, chronique et épisodique, sur la perception stéréotypée. En effet, le lien qui semble apparaître entre les émotions épisodiques et chroniques nous conduit à penser qu'une compatibilité dégoût intégral chronique/dégoût intégral épisodique pourrait amener les individus à percevoir autrui de manière plus stéréotypée comparativement à un individu « non compatible » émotionnellement (chroniquement et/ou épisodiquement). D'autre part, d'après la littérature récente, le dégoût est une émotion étroitement liée à la déshumanisation (par exemple, Harris & Fiske, 2006). C'est pourquoi, nous examinerons dans cette recherche l'impact du dégoût intégral chronique et épisodique sur la perception déshumanisée d'autrui.

1. Affect Intégral Chronique et Episodique

Dégoût intégral chronique et épisodique

Les états émotionnels influencent la façon dont les individus perçoivent autrui. Les recherches menées sur l'impact des émotions sur la perception sociale ont pour la plupart examiné l'effet des émotions induites de manière incidente, c'est-à-dire sans lien avec le groupe social cible du jugement. Cependant, comme souligné précédemment, les membres de ces groupes sociaux peuvent susciter chroniquement certaines émotions, de par leur appartenance groupale, comme si l'environnement culturel et social ancrerait certaines prédispositions affectives à l'égard de certains groupes (Bodenhausen et al., 2001 ; Gaertner & Dovidio, 1986 ; Katz, 1976 ; Wilder & Simon, 1996). Ces émotions intégrales chroniques renvoient, plus généralement, aux émotions intergroupes, fortement liées aux préjugés et aux comportements discriminatoires dont certains groupes sociaux font l'objet (voir Chapitre 2). D'autre part, l'environnement dans lequel le groupe est appréhendé peut amener les individus à ressentir une émotion intégrale épisodique (ex. via le comportement d'un membre du groupe). Wilder et Shapiro (1989a) ont, par exemple, montré que l'anxiété épisodique ressentie vis-à-vis d'un groupe, induite par un contexte de compétition, peut conduire les individus à percevoir ses membres de façon plus stéréotypée. Ainsi, nous pensons que les émotions chroniques et épisodiques pourraient interagir et venir renforcer ou nuancer, selon les émotions en jeu, la perception stéréotypée d'autrui.

Les études 2 et 3 menées précédemment nous ont amené à nous intéresser à la façon dont ces deux types d'émotions intégrales interagissent. En effet, l'hypothèse d'un effet de compatibilité dégoût incident/dégoût intégral chronique sur le jugement stéréotypé (voir Dasgupta et al., 2009) a été partiellement vérifiée : le dégoût incident influencerait l'utilisation de stéréotypes dans le jugement d'une cible évoquant du dégoût chronique de façon indirecte puisque cet effet serait lié au dégoût ressenti vis-à-vis du comportement de la cible. Dans cette recherche, nous allons examiner spécifiquement l'impact de la compatibilité entre le dégoût intégral chronique et épisodique sur la perception stéréotypée d'autrui à l'aide d'une tâche classique de formation d'impression (voir par exemple, Fiske & Neuberg, 1990 ; Forgas, 1992b ; Gilbert & Hixon, 1991).

Dégoût et Déshumanisation

Selon le modèle d'Haslam (2006), la déshumanisation correspond au déni de la pleine humanité d'autrui, l'individu étant alors perçu davantage comme un animal ou un objet. Plusieurs travaux mettent en lien l'émotion de dégoût à la déshumanisation. Par exemple, Hodson et Costello (2007) ont montré que les individus particulièrement sensibles à cette émotion avaient davantage tendance à percevoir un exogroupe de façon déshumanisée. D'autre part, dans une série de recherche en imagerie cérébrale, Harris et Fiske (2006, 2007, 2011) ont mis en évidence que les individus appréhendaient les groupes-cibles inducteurs de dégoût de façon similaire à des objets et leur attribuaient moins d'états mentaux internes (i.e. pensées et émotions). Cependant, être contraints de se former une perception individualisée des membres de ces groupes permettrait de les « ré-humaniser », tout comme le fait de leur associer des émotions positives (Sherman & Haidt, 2011). Cependant, aucune recherche n'a jusqu'alors manipulé l'émotion de dégoût pour en examiner l'impact sur la déshumanisation. Dans cette étude, nous avons choisi de tester l'impact spécifique de cette émotion sur la perception déshumanisée de groupes associés ou non au dégoût de façon chronique, et d'examiner dans quelle mesure l'association à une émotion positive peut en contrecarrer les effets.

L'objectif de cette recherche est d'analyser l'impact de la compatibilité entre le dégoût intégral chronique et épisodique sur la perception stéréotypée. De plus, nous distinguerons l'effet du dégoût physique de celui du dégoût moral épisodique. En effet, bien que le dégoût moral incident n'ait pas influencé le jugement stéréotypé dans l'étude 2, nous pensons que le dégoût moral épisodique peut, au contraire, conduire à une plus grande stéréotypie, comme le laisse penser l'étude 3 dans laquelle le dégoût intégral épisodique était davantage de type moral. Enfin, nous avons choisi de comparer l'effet du dégoût intégral épisodique à une émotion de sympathie, état émotionnel lié à une possible ré-humanisation (Sherman & Haidt, 2011).

Dans un premier temps, les participants lisaient un scénario dans lequel un protagoniste appartenait à un groupe associé ou non au dégoût (dégoût intégral chronique *vs.* neutre) et se comportait de façon soit physiquement ou moralement dégoûtante, soit sympathique, soit neutre (dégoût intégral épisodique *vs.* sympathie intégrale épisodique *vs.* neutre) (cf. exemples en annexe p. 256). Puis, les participants devaient se former une impression du protagoniste et l'évaluer selon

un certain nombre de traits de personnalité stéréotypiques et liés à la déshumanisation. Nous supposons qu'un protagoniste associé à un groupe suscitant du dégoût (i.e. dégoût intégral chronique) se comportant de manière dégoûtante (i.e. émotion épisodique de dégoût physique ou moral) sera perçu de façon plus stéréotypée que lorsqu'il se comporte de manière sympathique (émotion incompatible) ou neutre. De plus, selon cette hypothèse de compatibilité, un comportement sympathique (émotion intégrale épisodique) venant d'un protagoniste associé à un groupe suscitant des émotions positives (émotion intégrale chronique) devrait renforcer la stéréotypie, comparativement aux conditions « d'incompatibilité ».

Par ailleurs, nous prédisons que ressentir une émotion intégrale épisodique de dégoût (physique ou moral) vis-à-vis du protagoniste conduira à le déshumaniser, et ceci d'autant plus s'il appartient à un groupe chroniquement associé au dégoût. Au contraire, ressentir épisodiquement de la sympathie vis-à-vis d'un protagoniste appartenant à un groupe évocateur de dégoût pourrait le ré-humaniser.

2. Construction du matériel expérimental

Plusieurs prétests ont été nécessaires afin de construire le matériel expérimental. Dans un premier temps, nous avons déterminé quels étaient les stéréotypes associés aux groupes-cibles présélectionnés, ainsi que les émotions intégrales chroniques qu'ils suscitent. Puis nous avons prétesté les scénarios créés dans le but de s'assurer que les comportements décrits suscitent une émotion « épisodique » de dégoût physique, de dégoût moral, de joie ou un état émotionnel « neutre ».

2.1. Prétest des groupes-cibles : stéréotypes et émotions intégrales chroniques

Ce prétest porte à nouveau sur le groupe des membres du FN, associé au dégoût moral dans nos précédentes études (voir Chapitre 4). D'autre part, sur la base de la littérature récente suggérant que les personnes obèses sont associées au dégoût physique (Hodson & Costello, 2007 ;

Krendl, Macrae, Kelly, Fugelsang, Heatherton, 2006 ; Vartanian, 2010) nous avons choisi de prétester ce groupe, ainsi que l'endogroupe des étudiants non associé *a priori* au dégoût. Deux prétests ont été menés consécutivement. Le premier avait pour objectif de relever les caractéristiques les plus fréquemment citées pour décrire ces trois groupes et de déterminer les patterns émotionnels associés à chacun (prétest A). Le second a été conduit afin de vérifier l'association des groupes aux traits stéréotypiques relevés lors du premier prétest (prétest B).

Prétest A

2.1.1. Méthode

Population

Soixante-trois étudiants de Licence et Master en Sciences Humaines et Sociales à l'Université Paris Descartes ont pris part à ce prétest (52 femmes, 11 hommes, âge moyen = 20.3 ans, $ET = 2.10$).

Matériel et Procédure

Les participants ont été recrutés au sein de la bibliothèque de l'institut de psychologie Henri Piéron et ont chacun reçu, de façon aléatoire, un questionnaire portant sur les stéréotypes et les émotions associés aux membres du FN, aux personnes obèses ou aux étudiants. La première partie du questionnaire portait sur les caractéristiques attachées spontanément aux groupes, la seconde sur les émotions intégrales chroniquement évoquées par chacun d'eux.

Stéréotypes associés aux groupes-cibles

Afin de relever les caractéristiques les plus stéréotypiques de chacun des groupes les participants devaient lire la consigne suivante (issue de Berjot & Drozda-Senkowska, 2007) :

« Dans cette étude, nous vous demandons de décrire de quelle façon, selon vous, les « X » (membres du FN ou personnes obèses ou étudiants) sont perçus en général. Vous pouvez utiliser pour cela toutes phrases ou adjectifs qui vous viennent à l'esprit, en essayant d'être aussi spontané(e) que possible. Toutes vos réponses sont anonymes. Merci de placer une idée par ligne. »

Les participants disposaient de 5 lignes pour répondre (i.e. 5 caractéristiques maximum), puis il leur était demandé d'indiquer pour chacun des attributs mentionnés s'ils étaient, selon eux, très négatifs, négatifs, positifs ou très positifs. Cette échelle a ensuite été recodée de 1 = « très négatif » à 4 = « très positif ».

Emotions intégrales chroniques

Les participants évaluaient, dans un deuxième temps, les émotions ressenties à l'égard du groupe (i.e. émotions intégrales). Les dix-huit items émotionnels – repris de l'étude 3 – étaient présentés sur des échelles en 9 points (0 = pas du tout ; 8 = tout à fait) dans cet ordre : *admiration, anxiété, colère, compassion, culpabilité, dégoût, ennui, fierté, écœurement, gêne, honte, joie, mépris, peur, révolte, surprise, sympathie* et *tristesse*.

2.1.2. Résultats

Stéréotypes associés aux groupes-cibles

Les termes employés spontanément pour décrire les groupes ont été analysés de manière descriptive afin de sélectionner les traits figurant dans le second prétest (prétest B).

✓ Groupe-cible « Membres du FN » (N = 21)

L'analyse des productions spontanées des participants indique que trois principales caractéristiques se distinguent pour qualifier les membres du FN : « **racistes** » (*racistes, antisémites, nazis, fascistes, xénophobes, discriminatoires*), « **intolérants** » (*intolérants, fermés d'esprit, étroits d'esprit, fermés, non ouverts d'esprit*) et « **conservateurs** » (*conservateurs, réactionnaires, refusent le changement, pas modernes, réfractaires, vieux-jeu, pas dans l'air du temps, dépassés, font régresser, sauvegarde de la vieille France*). Sur l'ensemble des 97 réponses associées aux membres du FN ces 3 catégories représentent 49.5% du corpus et au moins l'une d'entre-elles figure dans 20 des 21 questionnaires. D'autre part, 57.1% des participants font référence au moins une fois à la catégorie « raciste », 47.6% à la catégorie « intolérants », et 42.9% à la catégorie « conservateurs ».

Par ailleurs, les autres termes associés font référence soit directement au parti politique et à ses représentants (ex. *Marine, la famille Le Pen*), à leur engagement politique (ex. *engagés, passionnés, déterminés*), à des caractéristiques physiques (ex. *blond, laids*) ou à des traits peu

présents dans le corpus (ex. *violent, dangereux, personnification du Mal, excessifs, hypocrites, ont de bonnes idées aussi*, etc.). Globalement, l'ensemble des caractéristiques associées aux membres du FN sont négatives ($M = 1.65$, $ET = 0.81$).

✓ Groupe-cible « Personnes obèses » (N = 21)

Tout d'abord, l'analyse des descriptions des participants met en évidence que 22.4% des 98 attributs associés aux personnes obèses font simplement référence à leur poids (ex. *surpoids, poids énorme*), à leur apparence physique (ex. *grosses, rondeur*), à la maladie (ex. *malades, handicap, difficulté de santé*) ou à la nourriture (ex. *gourmands, manger*). Cependant, trois principaux traits associés aux personnes obèses se détachent du corpus : « **rejetés socialement** » (*repoussants, en marge de la société, dévalorisés socialement, rejetés de la société, pas attirantes, mal vus, rejetés, sans travail, discriminés par la société, méprisés, seules, dans leur bulle*), « **inactifs** » (*paresseux, laisser-aller, personnes qui ne font pas attention à elles, fainéantes, inactives, peu sportives, passent leur temps à manger, pas de volonté, pas de maîtrise*), et « **mal dans leur peau** » (*mal dans leur peau, timides, tristes, en souffrance, mal être, pas sûres d'elles, peu à l'aise en public*). Ces 3 catégories représentent 39.8% de l'ensemble des réponses et au moins l'une d'entre-elles figure dans 18 des 21 questionnaires. De plus, 33.3% des participants font référence au moins une fois à la catégorie « rejetés socialement », 42.9% à la catégorie « inactifs », et 52.3% à la catégorie « mal dans leur peau ».

D'autre part, les autres caractéristiques associées plus marginalement aux personnes obèses se rapportent à des traits positifs (ex. *aiment la vie, chaleureux, bons vivants, drôles*) ou à d'autres caractéristiques citées de façon unique (ex. *négligents, n'a pas de chance*). Enfin, les traits associés aux personnes obèses sont globalement négatifs ($M = 1.85$, $ET = 0.82$).

✓ Groupe-cible « Etudiants » (N = 21)

De façon générale, les participants ont associé les étudiants à des traits plutôt positifs ($M = 2.56$, $ET = 1.18$) et un grand nombre de caractéristiques décrites se rapportent à divers traits de personnalité non redondants et donc difficilement catégorisables (ex. *passifs, incompris, égoïstes, bavards, naïfs, militants, extravertis*). De plus, les descriptions spontanées des participants se rapportent pour 27.3% des 99 attributs cités au domaine des études (ex. *travailleurs, sérieux*,

ambitieux, intelligents), et à leur avenir (ex. *inquiets pour l'avenir, ils vont finir chômeurs*). Cependant, il ressort de ces descriptions que les étudiants se perçoivent comme « **immatures** » (*immatures, rebelles, irresponsables, indisciplinés, tête en l'air, nonchalants, ne veulent pas grandir*) et « **fêtards** » (*fêtards, aiment faire la fête, festifs, fête*). Bien que ces attributs représentent seulement 20.2% de l'ensemble des 99 attributs, 33.3 % des participants font référence au moins une fois à la catégorie « immatures » et 47.6 % à la catégorie « fêtards ».

Emotions intégrales chroniques

Dans le chapitre précédent, nous avons montré que les membres du FN étaient associés chroniquement au dégoût moral. D'autre part, le questionnaire mis en place dans le but d'identifier les groupes évoquant du dégoût intégral chronique a montré que les personnes obèses étaient pour 72.6% des individus interrogés associés au dégoût (et notamment au dégoût physique) (cf. Annexe p. 260). Le but de ce prétest est de confirmer l'existence de patterns émotionnels différenciés pour l'ensemble des groupes-cibles (membres du FN, personnes obèses, étudiants), et particulièrement d'examiner l'association explicite des personnes obèses au dégoût physique à l'aide non plus d'une consigne de substitution (Guimelli & Deschamps, 2000), mais d'une consigne explicite (Vartanian, 2010).

Les scores aux items liés au dégoût (*dégoût et écœurement*, $r = .81$), à la peur (*anxiété et peur*, $r = .48$) et à la colère (*colère et révolte*, $r = .77$) ont été agrégés afin d'obtenir un score composite sur chacune de ces trois émotions. Une analyse multivariée a été conduite sur l'ensemble des 15 émotions en entrant le groupe social en facteur inter-sujets (groupe social : membres du FN *vs.* personnes obèses *vs.* étudiants). L'effet multivarié pour les groupes prétestés est significatif, Lambda de Wilks = .10, $F(28, 94) = 7.11$, $p < .001$, $\eta^2 = .68$: le pattern d'expériences émotionnelles varie selon les groupes (cf. Tableau 25).

L'ensemble des ANOVA menées séparément sur les 15 évaluations émotionnelles révèlent, en appliquant la correction de Bonferroni³³, des effets significatifs du groupe pour les items : *admiration* ($F(2,60) = 16.79$, $p < .001$, $\eta^2 = .36$), *compassion* ($F(2,60) = 27.82$, $p < .001$, $\eta^2 = .48$), *ennui* ($F(2,60) = 13.85$, $p < .001$, $\eta^2 = .32$), *fiereté* ($F(2,60) = 25.80$, $p < .001$, $\eta^2 = .46$), *honte* ($F(2,60) = 7.82$, p

³³ Le nouveau seuil de significativité de .003.

$p < .001$, $\eta^2 = .21$), *joie* ($F(2,60) = 17.02$, $p < .001$, $\eta^2 = .36$), *mépris* ($F(2,60) = 15.6$, $p < .001$, $\eta^2 = .34$), *sympathie* ($F(2,60) = 49.14$, $p < .001$, $\eta^2 = .62$), *peur* ($F(2,60) = 7.33$, $p = .001$, $\eta^2 = .19$), *colère* ($F(2,60) = 10.13$, $p < .001$, $\eta^2 = .25$) et *dégoût* ($F(2,60) = 11.03$, $p < .001$, $\eta^2 = .27$).

Tableau 25.

Principales émotions différenciant les groupes prétestés

Items émotionnels	Groupes prétestés		
	Membres du FN	Obèses	Etudiants
Score composite de Dégoût	4.00 (2.81)	2.21 (2.13)	0.86 (1.32)
Score composite de Colère	4.45 (3.08)	1.26 (1.38)	2.21 (2.29)
Score composite de Peur	3.55 (1.91)	1.43 (1.43)	2.14 (2.07)
Mépris	4.23 (2.84)	0.95 (1.24)	1.38 (1.80)
Admiration	0.81 (1.54)	2.48 (2.04)	4.33 (2.27)
Fierté	0.33 (0.96)	2.05 (2.54)	5.14 (2.67)
Honte	3.62 (3.29)	1.43 (1.71)	0.90 (1.70)
Compassion	0.38 (0.80)	4.23 (2.70)	4.23 (1.81)
Sympathie	0.71 (1.19)	4.05 (2.36)	6.29 (1.76)
Joie	0.43 (1.21)	1.60 (1.83)	3.76 (2.41)
Ennui	4.38 (2.99)	0.76 (1.30)	1.86 (2.24)

Note. Les écarts-types des moyennes figurent entre parenthèses. Les 4 émotions ressenties le plus intensément pour chaque groupe apparaissent en gras. Pour le tableau complet de l'ensemble des émotions voir en annexe p. 259.

Précisément, l'analyse post-hoc LSD de Fisher révèle que les participants ressentent plus d'*admiration* vis-à-vis des étudiants ($M = 4.33$) que vis-à-vis des personnes obèses ($M = 2.48$, $p = .003$) et des membres du FN ($M = 0.81$, $p < .001$), ces deux derniers ne différant pas significativement après l'application de la correction de Bonferroni ($p = .008$) (cf. Tableau 25). De plus, ils rapportent ressentir davantage de *compassion* à l'égard des étudiants et des personnes obèses ($M_s = 4.24$) et moins d'*ennui* ($M = 1.86$ et $M = 0.76$, respectivement) que vis-à-vis des membres du FN ($M = 0.38$ et $M = 4.38$; tous les $ps < .001$). D'autre part, le groupe-cible des étudiants semble évoquer plus de *fierté* chez les participants ($M = 5.14$) que les membres du FN ($M = .33$, $p < .001$) et les personnes obèses ($M = 2.05$, $p < .001$), moins de *honte* ($M = 0.90$) que les membres du FN ($M = 3.62$), et plus de *joie* et de *sympathie* ($M = 3.76$ et $M = 6.29$, respectivement) que les membres du FN ($M = 0.43$ et $M = 0.71$, $ps < .001$) et les personnes obèses ($M = 1.60$ et $M = 4.04$, $p < .001$), les personnes obèses suscitant tout de même plus de sympathie que les membres du FN ($p < .001$). Enfin, les membres du FN semblent susciter plus de *peur* que les personnes obèses uniquement ($M = 3.55$ vs. $M = 1.43$, $p < .001$) – la peur ressentie vis-à-vis des étudiants n'étant pas significativement différente de celle suscitée par les membres du FN avec la correction de Bonferroni ($M = 2.14$, $p = .02$) –, plus de *mépris* ($M = 4.24$) que les personnes obèses ($M = 0.95$, $p < .001$) et les étudiants ($M = 1.38$, $p < .001$) (ces deux groupes-cibles ne différant pas significativement) et plus de *dégoût* ($M = 4.00$) que les étudiants ($M = 0.86$, $p < .001$). D'autre part, il est à noter que les personnes obèses, après application de la correction de Bonferroni, semblent évoquer un niveau de dégoût semblable aux étudiants ($p = .048$) et aux membres du FN ($p = .01$).

En résumé, ce premier prétest a permis de mettre en évidence quelques grandes caractéristiques stéréotypiques associées aux membres du FN (ex. racistes), aux personnes obèses (ex. inactifs) et aux étudiants (ex. fêtards). D'autre part, bien que nous retrouvions pour les membres du FN un pattern émotionnel proche – mais moins intense – de celui mis en évidence pour l'étude 3 (i.e. dégoût, colère et mépris), ce prétest ne met pas en évidence de lien spécifique des obèses au dégoût, mais plus à la compassion et à la sympathie. Toutefois, nous avons choisi ici d'utiliser une consigne explicite demandant aux participants d'indiquer leurs propres émotions vis-à-vis des différents groupes. Or, poser cette question après avoir demandé aux participants de décrire et d'évaluer les caractéristiques associées à ces groupes-cibles a pu les conduire à contrôler

leurs réponses.³⁴ Il est possible, par exemple, qu'ils se soient retenus de confirmer, via leurs émotions, les stéréotypes exprimés à l'égard de ce groupe socialement protégé (i.e. biais de disconfirmation des stéréotypes, voir par exemple Wyer, 2004). En effet, Crandall et collègues (2002) ont montré qu'il était acceptable d'exprimer des préjugés envers les racistes mais non envers les personnes obèses. De plus, des travaux récents ont montré que les personnes obèses étaient fortement associées au dégoût en comparaison d'autres groupes (Krendl et al., 2006 ; Vartanian 2010), tout comme notre étude menée sur l'association de différents groupes sociaux au dégoût (cf. Annexe p. 260). De même, force est de constater que les membres du FN, associés à des caractéristiques très négatives, suscitent « explicitement » un niveau moyen de dégoût. En revanche, l'endogroupe des étudiants semble clairement associé à des émotions positives de sympathie, de fierté et d'admiration.

Prétest B

Un second prétest a été conduit, sur la base du prétest A, afin de déterminer les caractéristiques les plus stéréotypiques de chaque groupe.

2.1.3. Méthode

Population

Dix-huit étudiants de Licence et Master en Sciences Humaines et Sociales ont accepté de participer à ce prétest (12 femmes, 5 hommes et un non renseigné, âge moyen = 20.9 ans, $ET = 2.38$). Deux participants ont été retirés des analyses pour ne pas avoir complété entièrement le questionnaire. L'ensemble des participants a été recruté aléatoirement au sein de la bibliothèque de l'institut de psychologie Henri Piéron.

³⁴ Ceci expliquerait également les faibles intensités des émotions auto-rapportées, en général, sur l'ensemble des groupes.

Matériel et Procédure

Afin d'identifier les stéréotypes attachés à chaque groupe, nous avons demandé aux participants dans quelle mesure les caractéristiques présentées étaient communément associées, dans notre société, aux membres du FN, aux personnes obèses et aux étudiants, l'ordre de présentation des groupes ayant été contrebalancé. Pour chacun des traits présentés, les participants devaient répondre sur une échelle en 9 points allant de 0 (= pas du tout) à 8 (= tout à fait). Les 17 caractéristiques, issues entre autres du prétest A, figuraient dans l'ordre suivant : *chaleureux, compétents, conservateurs, déterminés, fêtards, immatures, inactifs, intolérants, joviaux, mal dans leur peau, ouverts, paresseux, racistes, rejetés socialement, sans volonté, sérieux et travailleurs*.

2.1.4. Résultats

L'ANOVA univariée à mesures répétées menée sur l'ensemble des traits présentés, en entrant le groupe social en facteur intra-sujets (groupe social : membres du FN x personnes obèses x étudiants), révèle un effet d'interaction significatif entre les traits et les groupes : $F(23,480) = 21.89, p < .001, \eta^2 = .59$.³⁵

Les ANOVA à mesures répétées conduites séparément sur les 17 traits présentés pour chaque groupe révèlent, en appliquant la correction de Bonferroni³⁶, des effets significatifs du groupe pour les items : *chaleureux* ($F(2,30) = 26.6, p < .001, \eta^2 = .64$), *conservateurs* ($F(2,30) = 52.08, p < .001, \eta^2 = .78$), *déterminés* ($F(2,30) = 25.65, p < .001, \eta^2 = .63$), *fêtards* ($F(2,30) = 48.20, p < .001, \eta^2 = .76$), *immatures* ($F(2,30) = 7.42, p = .002, \eta^2 = .33$), *inactifs* ($F(2,30) = 9.12, p < .001, \eta^2 = .38$), *intolérants* ($F(2,30) = 45.10, p < .001, \eta^2 = .75$), *joviaux* ($F(2,30) = 10.00, p < .001, \eta^2 = .40$), *mal dans leur peau* ($F(2,30) = 16.98, p < .001, \eta^2 = .53$), *ouverts* ($F(2,30) = 67.95, p < .001, \eta^2 = .82$), *paresseux* ($F(2,30) = 9.70, p < .001, \eta^2 = .39$), *racistes* ($F(2,30) = 35.81, p < .001, \eta^2 = .70$), *rejetés socialement* ($F(2,30) = 22.83, p < .001, \eta^2 = .60$) et *sans volonté* ($F(2,30) = 10.22, p < .001, \eta^2 = .41$).

³⁵ La condition de sphéricité des données est respectée (le Test de Mauchly teste l'égalité des covariances entre les mesures répétées) sur le facteur intra-sujets « groupe social » : W de Mauchly = .91, $\chi^2 = 1.25$, ddl = 2, $p = .54$.

³⁶ Le nouveau seuil de significativité de .003.

De façon détaillée (cf. Tableau 26), les tests post-hoc LSD de Fisher, après application du seuil corrigé, montrent que les membres du FN sont perçus comme moins *chaleureux* ($M = 1.56$) que les étudiants et personnes obèses ($M = 5.19$ et 4.44 respectivement, $ps < .001$) et également plus *déterminés* ($M = 7.19$) que ces deux groupes ($M = 4.93$ et 3.44 respectivement, $ps < .001$). D'autre part, selon les participants, les membres du FN seraient plus *conservateurs* ($M = 2.31$) que les étudiants ($M = 2.31$, $p < .001$) et les personnes obèses ($M = 4.00$, $p < .001$), ces deux groupes étant également évalués différemment sur ce trait de manière significative ($p = .002$), plus *intolérants* ($M = 6.94$ contre $Ms = 2.56$ et 2.50 , $ps < .001$) et plus *racistes* ($M = 6.69$ contre $Ms = 1.88$ et 2.25 , $ps < .001$).

D'autre part, les personnes obèses sont perçues comme étant plus *inactives* ($M = 5.31$) et plus *paresseuses* ($M = 4.88$) que les membres du FN ($M = 2.94$ et 2.69 , respectivement, $ps < .001$), mais pas que les étudiants ($M = 4.50$ et 4.88 , respectivement, *ns*). D'autre part, les personnes obèses semblent davantage *sans volonté* ($M = 4.06$) comparativement aux membres du FN uniquement ($M = 1.63$, $p < .001$), les étudiants étant également perçus comme ayant moins de volonté que les membres du FN ($M = 3.50$, $p = .002$). De plus, les obèses semblent être plus *mal dans leur peau* ($M = 6.50$) que les étudiants et les membres du FN ($M = 3.94$ et 3.44 , respectivement, $ps < .001$), et plus *rejetés socialement* ($M = 6.44$) que les étudiants ($M = 2.94$, $p < .001$) et tendanciellement, après l'application du seuil corrigé, que les membres du FN ($M = 4.56$, $p = .004$).

Enfin, les étudiants sont perçus comme plus *fêtards* ($M = 7.19$) que les membres du FN ($M = 2.69$, $p < .001$) et les personnes obèses ($M = 2.75$, $p < .001$), plus *ouverts* ($M = 6.06$) que les membres du FN ($M = 0.94$, $p < .001$) et les personnes obèses ($M = 4.19$, $p < .001$), et plus *joviaux* ($M = 5.25$) que les membres du FN ($M = 2.94$, $p < .001$), l'évaluation des étudiants ne différant pas de celle des personnes obèses pour cet item ($M = 4.50$, *ns*). En outre, les étudiants paraissent plus *immatures* que les membres du FN ($M = 3.25$, $p = .0025$) et les personnes obèses ($M = 3.19$, $p = .002$).

En résumé, si l'on tient compte des traits les plus distincts entre les groupes, les membres du FN semblent être perçus stéréotypiquement conservateurs, intolérants, racistes et déterminés, les personnes obèses mal dans leur peau, rejetées socialement et inactives, et les étudiants fêtards, ouverts et immatures.

Tableau 26.

Traits associés stéréotypiquement aux différents groupes prétestés

	Groupes prétestés		
	Membres du FN	Obèses	Etudiants
Conservateurs	7.31 (0.79)	4.00 (1.41)	2.31 (1.74)
Intolérants	6.94 (1.29)	2.50 (1.37)	2.56 (1.75)
Racistes	6.69 (2.18)	2.25 (1.69)	1.88 (1.36)
Déterminés	7.19 (1.33)	3.44 (1.97)	4.94 (1.29)
Chaleureux	1.56 (1.59)	4.44 (1.46)	5.19 (1.64)
Sans volonté	1.63 (1.50)	4.06 (2.02)	3.50 (1.83)
Mal dans leur peau	3.44 (2.25)	6.50 (2.00)	3.94 (1.06)
Rejetés socialement	4.56 (1.97)	6.44 (1.46)	2.94 (1.77)
Inactifs	2.94 (1.95)	5.31 (1.81)	4.50 (1.51)
Paresseux	2.69 (1.82)	4.88 (1.63)	4.88 (1.59)
Joviaux	2.94 (2.08)	4.50 (1.51)	5.25 (0.86)
Ouverts	0.93 (0.99)	4.19 (1.68)	6.06 (0.77)
Fêtards	2.69 (1.85)	2.75 (1.48)	7.19 (0.91)
Immatures	3.25 (2.11)	3.19 (2.14)	5.38 (2.03)

Note. Les écarts-types des moyennes figurent entre parenthèses. Les 4 caractéristiques les plus typiques pour chaque groupe apparaissent en gras.

2.1.5. Conclusion

En conclusion, ce prétest avait pour but d'examiner les patterns émotionnels associés aux groupes-cibles sélectionnés et de déterminer les traits stéréotypiques attachés à chacun d'eux afin de construire la tâche de formation d'impression utilisée dans notre quatrième étude.

Concernant, les émotions intégrales chroniques suscitées par chacun des groupes, nos résultats confirment l'association des membres du FN au dégoût moral, et met en évidence un

pattern d'émotions positives – essentiellement de sympathie et de fierté – ressenties à l'égard de l'endogroupe « étudiants », ce qui témoignerait d'un biais pro-endogroupe (Tajfel, 1981 ; Tajfel & Turner, 2001). En revanche, les obèses préalablement identifiés comme suscitant du dégoût physique dans une étude préliminaire, à l'instar d'autres recherches (par exemple, Vartanian, 2010), semblent être peu associés à cette émotion lorsque la consigne est explicite. Nous pensons, cependant, que la première tâche de production de traits stéréotypiques a pu biaiser les résultats relatifs à ce groupe socialement protégé (voir Crandall et al., 2002). C'est pourquoi, sur la base du premier questionnaire, nous faisons le choix de le sélectionner en tant que groupe-cible évocateur de dégoût intégral chronique dans la suite de notre étude, au côté du groupe des membres du FN et des étudiants.

D'autre part, l'analyse des stéréotypes nous conduit à choisir d'inclure dans le score de stéréotypie des groupes-cibles les traits *raciste*, *intolérant*, *conservateur* et *déterminé* pour le groupe-cible membres du FN ; *rejeté socialement*, *mal dans sa peau* et *inactif* pour le groupe-cible personnes obèses ; *fêlard*, *immature* et *ouvert* pour le groupe-cible étudiants. En effet, ces caractéristiques semblent distinguer le plus nettement les groupes.

2.2. Prétest des scénarios : émotions intégrales épisodiques

La dernière étude nécessaire à la mise en place du protocole expérimental avait pour but d'examiner les émotions intégrales épisodiques induites par certains comportements spécifiques. Ainsi, quatre scénarios ont été créés en vue d'être prétestés, deux décrivant un comportement *a priori* dégoûtant et inspiré des antécédents/inducteurs de dégoût physique et moral définis dans l'étude 1 – à savoir se moucher dans sa main pour le dégoût physique, mentir pour ne pas devoir céder sa place à une personne âgée fébrile dans les transports pour le dégoût moral – ; un comportement sympathique (i.e. comportement d'aide vis-à-vis d'une jeune mère et de son enfant) et un comportement neutre (i.e. se rappeler du programme de sa journée) (cf. Annexe p. 255 pour l'ensemble des scénarios prétestés).

2.2.1. Méthode

Population

Vingt-quatre étudiants de Licence et Master de Psychologie à l'université Paris Descartes ont accepté de participer à ce prétest (20 femmes, 4 hommes, âges non renseignés). Les participants ont été recrutés aléatoirement au sein de la bibliothèque de l'institut de psychologie Henri Piéron et en salle de cours.

Matériel et Procédure

Ce prétest était présenté aux participants comme une étude sur « l'imagination sociale et les événements de la vie quotidienne ». Sur la première page du livret était indiquée la consigne suivante :

« Dans cette étude, nous vous demandons, à partir de différents textes, de vous imaginer être présent(e) lors de scènes de la vie courante se déroulant dans le métro. A la lecture de chacun des textes, vous devez reconstituer la situation et visualiser, en tant qu'observateur, le comportement du personnage principal de manière la plus précise possible, comme si la scène se déroulait sous vos yeux. Il est important que cela apparaisse dans votre esprit comme si vous y assistiez réellement, de façon à vous imprégner de l'image du protagoniste et de son comportement. L'ensemble des données recueillies demeurera anonyme. »

L'ensemble des scénarios créés pour induire une émotion de dégoût physique, de dégoût moral, de sympathie ou un état émotionnel neutre était lu et évalué par les participants, l'ordre de présentation ayant été contrebalancé.

Emotions intégrales épisodiques

Les participants devaient lire attentivement chaque scène puis devaient indiquer, à l'aide d'échelles en 9 points allant de 0 (= pas du tout) à 8 (= tout à fait), dans quelle mesure observer le comportement du protagoniste suscitait les émotions suivantes : *admiration, anxiété, colère, compassion, culpabilité, dégoût, ennui, fierté, écœurement, gêne, honte, joie, mépris, peur, révolte, surprise, sympathie et tristesse*.

2.2.2. Résultats

L'ANOVA univariée à mesures répétées menée sur l'ensemble des émotions, en entrant le comportement prétesté en facteur intra-sujets (type de comportement : dégoût physique x dégoût moral x sympathie x neutre), révèle un effet d'interaction significatif entre les états émotionnels et le type de comportement³⁷, $F(12.40, 285.33) = 44.80$, $p < .001$, $\eta^2 = .66$.

Les ANOVA à mesures répétées conduites séparément sur les 18 émotions présentées pour chaque scénario révèlent, en appliquant la correction de Bonferroni³⁸, des effets significatifs du groupe pour les items : *admiration* ($F(3,69) = 52.36$, $p < .001$, $\eta^2 = .69$), *anxiété* ($F(3,69) = 9.60$, $p < .001$, $\eta^2 = .29$), *colère* ($F(3,69) = 94.52$, $p < .001$, $\eta^2 = .80$), *dégoût* ($F(3,69) = 173.62$, $p < .001$, $\eta^2 = .88$), *fierté* ($F(3,69) = 13.36$, $p < .001$, $\eta^2 = .37$), *écœurement* ($F(3,69) = 87.46$, $p < .001$, $\eta^2 = .79$), *gêne* ($F(3,69) = 98.10$, $p < .001$, $\eta^2 = .81$), *honte* ($F(3,69) = 21.79$, $p < .001$, $\eta^2 = .49$), *joie* ($F(3,69) = 123.76$, $p < .001$, $\eta^2 = .84$), *mépris* ($F(3,69) = 99.68$, $p < .001$, $\eta^2 = .81$), *révolte* ($F(3,69) = 117.08$, $p < .001$, $\eta^2 = .84$), *surprise* ($F(3,69) = 17.92$, $p < .001$, $\eta^2 = .44$), *sympathie* ($F(3,69) = 125.08$, $p < .001$, $\eta^2 = .84$) et *tristesse* ($F(3,69) = 19.33$, $p < .001$, $\eta^2 = .46$) (cf. Tableau 27).

³⁷ L'hypothèse de sphéricité n'étant pas respectée pour le facteur intra-sujets type de comportement (W de Mauchly = 0.50, $\chi^2 = 14.74$, ddl = 5, $p = .01$) et pour les émotions mesurées de façon répétée (W de Mauchly < 0.001, $\chi^2 = 265.73$, ddl = 152, $p < .001$), nous avons utilisé la correction de Greenhouse-Geisser.

³⁸ Le nouveau seuil de significativité de .0028.

Tableau 27.

Emotions évoquées par chaque type de comportement prétesté

	Type de comportement prétesté			
	Dégoûtant Physiquement	Dégoûtant moralement	Sympathique	Neutre
Dégoût	6.92 (1.67)	6.04 (2.14)	0.04 (0.20)	0.08 (0.40)
Eccœurement	6.29 (2.03)	5.33 (2.65)	0.08 (0.41)	0.21 (0.83)
Colère	2.13 (2.64)	6.75 (1.65)	0.04 (0.20)	0.04 (0.20)
Révolte	2.13 (2.58)	7.04 (1.30)	0.04 (0.20)	0.17 (0.82)
Mépris	2.75 (2.57)	6.54 (1.61)	0.13 (0.45)	0.17 (0.56)
Tristesse	1.71 (2.18)	3.71 (2.16)	0.28 (0.06)	0.96 (1.94)
Gêne	5.96 (1.97)	6.04 (2.48)	0.17 (0.64)	0.25 (0.90)
Honte	1.63 (2.14)	3.63 (2.60)	0.50 (1.14)	0.04 (0.20)
Ennui	2.08 (2.26)	2.46 (2.72)	0.75 (1.87)	3.08 (2.92)
Sympathie	0.63 (1.64)	0.29 (0.91)	7.13 (1.23)	2.46 (1.96)
Joie	0.33 (0.92)	0.08 (0.28)	6.00 (1.77)	1.17 (1.63)
Fierté	0.21 (0.72)	0.54 (1.35)	2.63 (2.37)	0.50 (1.38)
Admiration	0.21 (0.59)	0.29 (0.86)	4.83 (2.50)	1.33 (1.83)
Surprise	3.67 (2.60)	4.09 (2.41)	2.71 (1.97)	0.33 (0.82)

Note. Les écarts-types des moyennes figurent entre parenthèses. Les chiffres en gras correspondent aux moyennes des 4 émotions les plus intensément ressenties vis-à-vis du comportement dégoûtant physiquement, dégoûtant moralement, et sympathique.

Précisément, les tests post-hoc LSD de Fisher, après application du seuil corrigé, montrent que le comportement apparenté au dégoût physique évoque plus de *dégoût* et d'*eccœurement* intégral épisodique ($M = 6.92$ et $M = 6.29$) que le comportement sympathique ($M = 0.42$ et $M = 0.08$) et neutre ($M = 0.83$ et $M = 0.21$, tous les $ps < .001$) mais autant de dégoût et d'*eccœurement* que le comportement moralement dégoûtant ($M = 6.04$ et $M = 5.33$, *ns*). De plus, ce comportement semble susciter, tout comme celui de dégoût moral, une *gêne* assez importante ($M = 5.96$ et $M =$

6.04) comparativement au comportement sympathique et neutre ($M = 0.17$ et $M = 0.25$, *ns*). D'autre part, le comportement apparenté au dégoût moral, suscite également chez les participants une forte émotion de *révolte* ($M = 7.04$), de *colère* ($M = 6.75$) et de *mépris* ($M = 6.54$) comparativement à tous les autres scénarios (tous les $ps < .001$). Enfin, le comportement sympathique évoque bien plus de *sympathie* ($M = 7.13$), mais aussi plus de *joie* ($M = 6.00$) et d'*admiration* ($M = 4.83$) que les autres scénarios (tous les $ps < .001$). Enfin, les participants rapportent avoir été *surpris* par le comportement dégoûtant physiquement ($M = 3.67$), dégoûtant moralement ($M = 4.09$) et sympathique ($M = 2.71$) comparativement au comportement neutre (tous les $ps < .001$).

2.2.3. Conclusion

Les différentes scènes décrites dans les scénarios évoquent bien de façon spécifique une émotion intégrale épisodique de dégoût physique (*dégoût* et *écœurement*), de dégoût moral (*dégoût*, *écœurement*, *colère*, *révolte* et *mépris*), de sympathie (*sympathie*, *joie* et *admiration*) ou un état émotionnel globalement neutre. Ainsi, nous disposons de groupes-cibles et de comportements-types associés spécifiquement aux émotions intégrales chroniques et épisodiques nécessaires à la réalisation de cette dernière recherche.

3. L'impact des émotions intégrales chroniques et épisodiques sur la stéréotypie et la déshumanisation – Etude 4

L'objectif de cette recherche est de tester l'impact d'une compatibilité entre le dégoût (physique et moral) intégral épisodique et chronique sur la perception stéréotypée d'autrui. D'autre part, nous examinerons les conséquences du dégoût sur la déshumanisation. Nous prédisons une plus grande stéréotypie de la cible lorsque celle-ci se comporte de manière dégoûtante (physiquement ou moralement) et est chroniquement associée au dégoût (i.e. membre du FN et obèses) que lorsqu'elle n'est pas associée à cette émotion (i.e. étudiant ; cf. Tableau 28). En effet, nous avons vu dans l'étude 3 que le dégoût épisodique associé au cas d'agression, que nous pensons être davantage de type moral, pourrait avoir un impact sur le jugement stéréotypé d'une cible associée au dégoût (contrairement au dégoût moral incident manipulé dans l'étude 2). De même, nous pensons que la compatibilité entre le dégoût intégral chronique et épisodique conduira les participants à percevoir la cible de façon plus stéréotypée comparativement à la condition où cette cible se comporte de façon sympathique et appartient à un groupe associé au dégoût (i.e. membre du FN et obèse).

Tableau 28.

Compatibilité/Incompatibilité des émotions intégrales chroniques et épisodiques selon les conditions expérimentales

Emotions intégrales chroniques (groupes-cibles)	Emotions intégrales épisodiques (comportements)			
	Dégoût physique	Dégoût moral	Sympathie	Neutre
Membre du FN	Emotions intégrales épisodique et chronique compatibles		Emotion épisodique incompatible	<i>Non mise en jeu de la compatibilité</i>
Obèse				
Etudiant	Emotion épisodique incompatible		Emotions intégrales épisodique et chronique compatibles	

Par ailleurs, nous supposons que ressentir du dégoût épisodiquement face au comportement d'un individu conduira à le percevoir de façon déshumanisée. De plus, cet effet pourrait être renforcé par le dégoût lui étant chroniquement associé de par son appartenance groupale (membre du FN et personne obèse). En revanche, un comportement de sympathie amènera à ré-humaniser le protagoniste cible.

3.1. Méthode

Population

Cette étude a été menée auprès de 236 étudiants dans le domaine des Sciences Humaines et Sociales ou issus de différentes filières scientifiques (ex. Mathématiques, Biologie, etc. ; 149 femmes, 86 hommes, âge moyen 20.9 ans, $ET = 2.40$, un participant n'ayant pas précisé ces données et un autre son âge). Les participants ont été aléatoirement assignés dans l'une des douze conditions expérimentales selon le plan factoriel suivant : 3 (émotion intégrale chronique : groupe-cible membre du FN, obèse, neutre) x 4 (émotion intégrale épisodique : comportement dégoût physique, dégoût moral, sympathie, neutre). Six participants ont été écartés des analyses pour ne pas avoir respecté l'une des différentes consignes (questionnaires incomplets) ou pour des problèmes de compréhension dus à une faible maîtrise de la langue française.

Matériel et Procédure

Procédure générale

Les participants ont été recrutés soit en classe de Travaux Dirigés à l'institut de psychologie Henri Piéron, soit ou au sein de la « bibliothèque scientifique des Licence 1 et 2 » située sur le campus de Jussieu. Les passations se sont déroulées collectivement en TD ou individuellement en bibliothèque, les séances de passations collectives regroupant en moyenne 15 étudiants.

L'expérimentatrice, après avoir obtenu le consentement de chacun, procédait à la distribution du matériel mis sous enveloppe. Sur la première page du livret figurait la consigne générale de l'étude, présentée comme une recherche sur « l'imagination sociale » :

« Dans cette étude, nous vous demandons de vous imaginer être présent(e) lors d'une scène de la vie courante se déroulant dans le métro.

A la lecture du texte, vous devez reconstituer la situation et visualiser, en tant qu'observateur, le personnage principal et son comportement de manière la plus précise possible, comme si la scène se déroulait sous vos yeux. Il est important que cela apparaisse dans votre esprit comme si vous y assistiez réellement, de façon à vous imprégner de l'image du protagoniste et de son comportement.

L'ensemble des données recueillies demeurera anonyme. »

Sur la seconde page du livret, le scénario était présenté. Après l'avoir lu, les participants devaient rappeler les informations relatives au protagoniste et à son comportement, ceci afin de s'assurer qu'ils se souvenaient de son appartenance catégorielle (membre du FN, obèse ou étudiant). Puis, sur la page suivante, ils devaient indiquer dans quelle mesure chaque trait de personnalité présenté était associé au personnage, la liste de traits comprenant notamment des items liés aux stéréotypes de chaque groupe et des items mesurant la déshumanisation. Après cette tâche de formation d'impression, les participants indiquaient les émotions suscitées par le protagoniste à l'aide d'une série d'échelles émotionnelles. Enfin, ils étaient invités à formuler leurs commentaires sur l'étude, l'expérimentatrice récupérait les enveloppes contenant le livret, expliquait aux participants les objectifs et hypothèses de l'expérience, et les remerciait.

Matériel et Mesures dépendantes

Tâche de formation d'impression : stéréotypie et déshumanisation

Après la lecture du scénario et le rappel des informations relatives au protagoniste et à son comportement, les participants procédaient à une tâche classique de formation d'impression (voir par exemple Gilbert & Hixon, 1991) en indiquant dans quelle mesure ils associaient 26 traits de personnalité au personnage principal « P. », à l'aide d'échelles en 9 points (de 0 = pas du tout à 8 = tout à fait). Les 26 items sélectionnés pour cette tâche correspondaient aux traits stéréotypiques associés à chaque groupe (10 items : *conservateur, intolérant, raciste, déterminé, mal dans sa peau, rejeté socialement, inactif, ouvert, fêlard, immature*), aux traits permettant de mesurer la déshumanisation de la cible (11 items : *chaleureux, curieux, flexible, insensible, passif, superficiel,*

*cultivé, immature, intelligent, manque de maîtrise de soi, sensé*³⁹, et à des items « neutres » (6 items : *compétents, jovial, paresseux, sans volonté, sérieux et travailleur*).

Score de stéréotypie

Un score de stéréotypie a été calculé pour chacun des groupes-cibles sur la base des traits sélectionnés précédemment. Ainsi, le score de stéréotypie correspond à la moyenne des évaluations sur les items :

- *conservateur, intolérant, raciste et déterminé* pour les membres du FN,
- *mal dans sa peau, rejeté socialement et inactif* pour les personnes obèses,
- *ouvert, fêlard et immature* pour les étudiants.

Evaluation de la déshumanisation

Parmi les traits présentés figuraient également les items liés à la perception déshumanisée de la cible. En effet, selon Haslam (2006), dénier la pleine humanité d'autrui se traduirait par une moindre attribution de certains traits de personnalité fondamentalement « humains » (voir également Lammers & Stapel, 2011). Pour cette étude, nous avons repris de cette recherche les items : *chaleureux* (score inversé), *curieux* (score inversé), *flexible* (score inversé), *insensible, passif, superficiel, cultivé* (score inversé), *immature, intelligent* (score inversé), *manque de maîtrise de soi* et *sensé* (score inversé). Les participants évaluaient le protagoniste sur chacun de ces traits à l'aide d'échelles allant de 0 (= pas du tout) à 8 (= tout à fait). Les scores aux items de déshumanisation ont été agrégés (α de Cronbach = .83).

Induction émotionnelle intégrale épisodique et chronique

Les émotions intégrales épisodiques de dégoût physique, de dégoût moral, de sympathie ou neutre ont été manipulées à l'aide de scénarios mettant en scène un protagoniste « P. » ayant un comportement évoquant soit du dégoût physique, soit du dégoût moral, soit de la sympathie soit un état émotionnellement neutre. D'autre part, ce protagoniste était décrit soit comme un membre du FN associé au dégoût moral, soit comme une personne obèse associée au dégoût physique, soit comme un étudiant associé à la sympathie (cf. Tableau 28 et annexe p. 256).

³⁹ L'item « immature » ne figurait qu'une seule fois mais a été intégré au score de stéréotypie des étudiants et au score de déshumanisation.

Tableau 28.

Exemple de scénario présenté lors de la tâche d'induction émotionnelle

Imaginez-vous, un jour, entrer dans le métro et observer ce qui suit. P. est une personne de taille moyenne, aux cheveux bruns et à la peau claire, **obèse** depuis quelques années. Comme tous les matins, P. prend le métro pour se rendre à son travail. Ce jour-là, comme à son habitude, il entre dans le dernier wagon pour s'installer sur un strapontin proche de la porte du fond. La rame était assez chargée, et il avait du mal à se frayer un chemin. Il faisait très froid et il observait qu'un grand nombre de voyageurs gardaient gants et écharpe. **Lui-même, pourtant davantage protégé par sa masse grasseuse, ne voulait pas se séparer de ses gants pour feuilleter son catalogue de vêtements spécial grandes tailles.** Une fois assis, il commence à avoir très chaud, à suer abondamment, et à sentir de la morve lui couler du nez. Il s'essuie plusieurs fois le nez avec sa manche, mais cela n'y fait rien. N'ayant pas de mouchoir, P. se mouche dans sa main, qu'il essuie négligemment sur son pantalon. Il continue de renifler pendant quelques minutes puis se met à se racler la gorge. Des glaires épaisses lui remontent bruyamment dans la bouche. Il avale son mucus avec un étrange bruit de succion. Quelques stations plus tard, il range son **catalogue « Taillissimo »** dans son sac et quitte la rame.

Note. En gras figurent les informations relatives à l'émotion intégrale épisodique (groupe social), et en italique souligné les informations relatives à l'émotion intégrale épisodique. Le reste du texte ne diffère pas selon les conditions expérimentales.

Après la tâche de formation d'impression vis-à-vis de « P. » les participants devaient indiquer ce qu'ils ressentaient vis-à-vis du protagoniste, tel qu'ils se l'imaginaient. Il leur était demandé de se rappeler avec précision de la scène et d'indiquer dans quelle mesure P. évoquait en eux chacune des émotions suivantes, à l'aide d'échelles en 9 point (de 0 = pas du tout à 8 = tout à fait) : *admiration, anxiété, colère, compassion, culpabilité, dégoût, ennui, fierté, écœurement, gêne, honte, joie, mépris, peur, révolte, surprise, sympathie et tristesse.*

3.2. Résultats

Induction émotionnelle intégrale épisodique et chronique

Dans notre recherche, les participants étaient placés dans un état émotionnel de dégoût physique, de dégoût moral, de sympathie ou neutre (condition contrôle) vis-à-vis du protagoniste « P. » et de son comportement. Afin de vérifier les émotions intégrales épisodiques et chroniques

(i.e. effet du groupe seul) ressenties spécifiquement envers celui-ci nous avons, tout d'abord, agrégé les évaluations sur les items *dégoût* et *écœurement* ($r = .89$) et *colère* et *révolte* ($r = .79$).

Nous supposons que les patterns émotionnels ressentis vis-à-vis de la cible varieront selon les comportements décrits dans les textes (émotions intégrales épisodiques) d'une part, et selon l'appartenance catégorielle de la cible. L'analyse multivariée sur les 16 items émotionnels en entrant l'émotion intégrale épisodique et le groupe-cible comme facteurs inter-sujets révèle une interaction significative entre les évaluations émotionnelles et l'émotion intégrale épisodique induite, Lambda de Wilks = 0.15, $F(45,606.8) = 11.8$, $p < .001$, $\eta^2 = .47$, ainsi qu'une interaction significative entre les évaluations émotionnelles et le groupe-cible, Lambda de Wilks = 0.51, $F(20,408) = 5.40$, $p < .001$, $\eta^2 = .21$. Autrement dit les patterns émotionnels diffèrent selon les émotions épisodiques d'une part, et selon les émotions chroniques d'autre part, l'interaction triple étant non significative (Lambda de Wilks = 0.60, $F(90,1153.83) = 1.20$, $p = .10$).

Emotions intégrales épisodiques suscitées par le comportement du protagoniste

Les ANOVA conduites séparément sur les 16 émotions présentées, en entrant l'émotion intégrale épisodique et le groupe-cible en facteurs inter-sujets, révèlent des effets principaux de l'émotion épisodique significatifs (au seuil corrigé de Bonferroni $p = .003$) pour les items : *admiration* ($F(3,218) = 65.35$, $p < .001$, $\eta^2 = .47$), *compassion* ($F(3,218) = 8.29$, $p < .001$, $\eta^2 = .10$), *culpabilité* ($F(3,218) = 7.69$, $p < .001$, $\eta^2 = .10$), *ennui* ($F(3,218) = 10.22$, $p < .001$, $\eta^2 = .12$), *fierté* ($F(3,218) = 8.89$, $p < .001$, $\eta^2 = .11$), *gêne* ($F(3,218) = 26.70$, $p < .001$, $\eta^2 = .27$), *honte* ($F(3,218) = 12.09$, $p < .001$, $\eta^2 = .14$), *joie* ($F(3,218) = 60.58$, $p < .001$, $\eta^2 = .45$), *mépris* ($F(3,218) = 28.00$, $p < .001$, $\eta^2 = .28$), *surprise* ($F(3,218) = 13.70$, $p < .001$, $\eta^2 = .16$), *sympathie* ($F(3,218) = 61.88$, $p < .001$, $\eta^2 = .46$), *tristesse* ($F(3,218) = 16.23$, $p < .001$, $\eta^2 = .18$), score composite de *dégoût* ($F(3,218) = 50.25$, $p < .001$, $\eta^2 = .41$) et score composite de *colère* ($F(3,218) = 40.90$, $p < .001$, $\eta^2 = .36$) (cf. Tableau 29).

Les tests post-hoc LSD de Fisher, au seuil corrigé de Bonferroni, montrent qu'en condition comportement sympathique, les participants rapportent bien ressentir plus d'*admiration* envers « P. » ($M = 4.24$) comparativement à ceux placés en conditions comportement dégoût physique ($M = 0.53$), comportement dégoût moral ($M = 0.54$) et comportement neutre ($M = 2.02$, tous les $ps < .001$), mais aussi plus de *joie* ($M = 4.12$, tous les $ps < .001$) et de *sympathie* ($M = 5.47$, tous les $ps < .001$). Egaleme nt, le comportement associé à la sympathie évoque chez les participants plus de *fierté* ($M = 2.12$) qu'en condition comportement dégoût physique ($M = 0.35$), et tendanciellement

qu'en condition comportement dégoût moral ($M = 1.16$, $p = .006$) et neutre ($M = 1.20$, $p = .008$), ainsi que plus de *compassion* ($M = 3.42$) qu'en condition comportement dégoût moral uniquement ($M = 1.54$, $p < .001$) et plus de *culpabilité* qu'en condition comportement dégoût physique ($M = 0.46$, $p < .001$) et comportement neutre ($M = 0.74$, $p = .002$), bien que les évaluations soient assez faibles sur cette émotion.

Tableau 29.

Emotions évoquées par le protagoniste en fonction de l'émotion intégrale épisodique

	Emotions intégrales épisodiques (comportements)			
	Dégoût Physique N = 57	Dégoût moral N = 56	Sympathie N = 59	Neutre N = 58
Score composite de Dégoût	5.39 (2.69)	4.25 (2.82)	1.03 (1.87)	1.63 (1.89)
Score composite de Colère	3.13 (2.51)	5.20 (2.47)	1.36 (2.01)	1.72 (2.06)
Mépris	2.44 (2.54)	4.52 (3.09)	1.07 (1.76)	1.53 (2.10)
Tristesse	2.12 (2.52)	4.02 (3.05)	1.22 (1.90)	1.47 (1.97)
Gêne	4.75 (2.85)	4.73 (2.84)	1.98 (2.40)	1.74 (2.13)
Honte	1.54 (2.23)	2.96 (2.98)	0.88 (1.79)	0.81 (1.37)
Ennui	3.28 (2.64)	4.27 (2.81)	1.75 (2.04)	3.12 (2.77)
Sympathie	1.70 (2.21)	0.95 (1.89)	5.47 (2.14)	3.09 (2.29)
Joie	0.63 (1.33)	0.46 (1.26)	4.12 (2.20)	1.29 (1.80)
Fierté	0.35 (0.92)	1.16 (2.21)	2.12 (2.17)	1.21 (1.82)
Culpabilité	0.46 (1.15)	1.63 (2.34)	1.80 (2.16)	0.74 (1.35)
Compassion	2.46 (2.19)	1.54 (2.28)	3.42 (2.73)	2.59 (2.19)
Admiration	0.52 (1.39)	0.54 (1.08)	4.24 (2.18)	2.02 (1.97)
Surprise	4.23 (2.70)	4.00 (2.55)	3.98 (2.40)	1.70 (2.03)

Note. Les écarts-types des moyennes figurent entre parenthèses. Apparaissent en gras les 3 moyennes les plus élevées pour chaque condition.

D'autre part, les participants en condition comportement dégoût physique ou comportement de dégoût moral ressentent à l'égard du protagoniste plus de *dégoût* ($M_s = 5.39$ et 4.25 , respectivement) que ceux en conditions comportement sympathique ($M = 1.03$, $ps < .001$) et comportement neutre ($M = 1.63$, $ps < .001$). Le *dégoût* ressenti en condition comportement dégoût physique étant tendanciellement plus élevé que celui ressenti en condition comportement dégoût moral ($p = .008$). De plus, les scénarios dégoûtants physiquement et moralement évoquent davantage de *gêne* ($M_s = 4.75$ et 4.73 , respectivement) que les scénarios sympathique ($M = 1.98$, $p < .001$) et neutre ($M = 1.74$, $p < .001$) et d'*ennui* également ($M_s = 3.28$ et 4.27 , respectivement contre $M = 1.75$, $ps \leq .001$). Enfin, le comportement de dégoût moral suscite chez les participants plus de *honte* ($M = 2.96$), plus de *mépris* ($M = 4.52$), plus de *tristesse* ($M = 4.02$) et plus de *colère* ($M = 5.20$) que dans l'ensemble des autres conditions (tous les $ps < .001$), c'est-à-dire un pattern émotionnel classiquement associé au dégoût moral (à l'exception de la honte).

Enfin, de manière générale, les comportements de dégoûts et de sympathie ont suscité plus de *surprise* que le scénario mettant en scène un comportement neutre (tous les $ps < .001$).

Emotions intégrales en fonction des groupes-cibles

Les analyses de variance conduites séparément sur les 16 émotions présentées, ont également mis en évidence des effets principaux significatifs du groupe (au seuil corrigé de Bonferroni $p = .003$) pour les items : *admiration* ($F(2,218) = 10.40$, $p < .001$, $\eta^2 = .09$), *compassion* ($F(2,218) = 28.84$, $p < .001$, $\eta^2 = .21$), *ennui* ($F(2,218) = 7.99$, $p < .001$, $\eta^2 = .07$), *gêne* ($F(2,218) = 12.68$, $p < .001$, $\eta^2 = .10$), *mépris* ($F(2,218) = 25.88$, $p < .001$, $\eta^2 = .19$), *sympathie* ($F(2,218) = 25.36$, $p < .001$, $\eta^2 = .19$), *dégoût* ($F(2,218) = 14.92$, $p < .001$, $\eta^2 = .12$) et *colère* ($F(2,218) = 24.97$, $p < .001$, $\eta^2 = .19$) (cf. Tableau 30).

Tableau 30.

Emotions évoquées par le protagoniste en fonction des groupes-cibles

	Groupes-cibles		
	Membres du FN	Obèses	Etudiants
Score composite Dégoût	4.11 (2.91)	2.86 (2.85)	2.22 (2.82)
Score composite Colère	4.17 (2.62)	2.33 (2.55)	2.01 (2.49)
Mépris	3.81 (2.94)	1.89 (2.40)	1.44 (2.27)
Ennui	3.99 (2.74)	2.76 (2.57)	2.54 (2.64)
Gêne	4.32 (2.88)	3.21 (2.88)	2.35 (2.74)
Compassion	1.11 (1.66)	3.55 (2.44)	2.85 (2.47)
Sympathie	1.59 (2.27)	3.22 (2.71)	3.65 (2.80)
Admiration	1.27 (1.85)	1.83 (2.40)	2.44 (2.44)

Note. Les écarts-types des moyennes figurent entre parenthèses.

Précisément, les tests post-hoc LSD de Fisher indiquent que les participants ressentent plus d'*admiration* et de *sympathie* vis-à-vis du protagoniste lorsque celui-ci est étudiant ($M = 2.44$ et 3.65 , respectivement) que membre du FN ($M = 1.27$ et 1.59 respectivement, $ps < .001$). De plus, les scénarios mettant en scène un membre du FN semblent conduire à ressentir moins de *compassion* ($M = 1.11$) vis-à-vis du personnage que lorsqu'il est étudiant ($M = 2.85$, $p < .001$) ou obèse ($M = 3.55$ et $M = 3.21$, $p < .001$), ces deux groupes ne différant pas significativement ($p = .03$), plus d'*ennui* ($M = 3.99$) que le groupe étudiant ($M = 2.54$, $p < .001$) et obèse ($M = 2.76$, $p = .0027$) et plus de *gêne* ($M = 4.32$) comparativement au groupe-cible étudiant uniquement ($M = 2.35$, $p < .001$). Enfin, le protagoniste membre du FN semble susciter plus de *dégoût* que le protagoniste étudiant ($M = 2.22$, $p < .001$) et obèse ($M = 2.89$, $p < .001$), la différence de dégoût entre ces deux groupes n'étant pas significative ($p = .08$), plus de *mépris* ($M = 3.81$) que ces deux groupes ($Ms = 1.44$ et 1.89 , $ps < .001$) et plus de *colère* également ($M = 4.17$) que ces deux groupes ($Ms = 2.01$ et 2.33 , $ps < .001$).

Interaction émotions intégrales comportement x groupe-cible

Enfin, un effet d'interaction significatif entre l'émotion intégrale suscitée par le comportement du protagoniste et celle induit par le groupe-cible est observé seulement pour l'item *compassion* ($F(6,218) = 3.54$, $p = .002$, $\eta^2 = .09$), le test post-hoc de Fisher indiquant principalement une plus grande compassion vis-à-vis du protagoniste étudiant que du protagoniste membre du FN en condition comportement dégoût physique ($p < .001$) et comportement neutre ($p = .0026$) alors qu'aucune différence entre ces groupes n'est observée en condition comportement dégoût moral ($p = .08$) et comportement sympathie ($p = .07$).

En résumé, l'analyse des émotions évoquées par le protagoniste dans les différentes conditions expérimentales a permis de vérifier, d'une part, l'efficacité de l'induction spécifique des émotions intégrales épisodiques de dégoût physique, de dégoût moral, de sympathie ou d'un état globalement neutre vis-à-vis du personnage. D'autre part, nous avons mis en évidence qu'indépendamment de cette induction émotionnelle le groupe-cible membre du FN semble bien susciter du dégoût moral (i.e. *dégoût*, *mépris* et *colère*) et le groupe-cible étudiant de la *sympathie*. En revanche, comme lors de notre prétest, le groupe-cible obèse ne semble pas évoquer plus de dégoût que celui des étudiants.

Stéréotypie

Un score de stéréotypie correspondant à la moyenne des évaluations sur les traits stéréotypiques propres à chaque groupe a été calculé. Une ANOVA 4 (émotion intégrale épisodique : comportement dégoût physique vs. dégoût moral vs. sympathie vs. neutre) x 3 (émotion intégrale chronique : groupe-cible membre du FN vs. obèse vs. étudiant) sur le score de stéréotypie révèle des effets principaux significatifs de l'émotion épisodique ($F(3,218) = 5.90, p < .001, \eta^2 = .07$), et de l'émotion chronique ($F(2,218) = 52.11, p < .001, \eta^2 = .32$), ainsi qu'une interaction significative ($F(6,218) = 5.06, p < .001, \eta^2 = .12$) : la perception du protagoniste est fonction des émotions suscitées par le groupe-cible et son comportement.

Un test post-hoc de Bonferroni révèle qu'un comportement dégoûtant moralement conduit à percevoir le protagoniste de manière plus stéréotypée ($M = 5.24, ET = 1.72$) comparativement à la condition comportement sympathique ($M = 4.37, ET = 1.69, p = .004$) et comportement neutre ($M = 4.48, ET = 1.88, p = .02$). D'autre part, un comportement dégoûtant physiquement ($M = 5.00, ET = 1.46$) semble tendanciellement conduire les participants à percevoir le protagoniste comme plus stéréotypé que lorsqu'il se comporte de manière sympathique ($p = .07$), l'ensemble des autres comparaisons étant non significative ($p > .20$) (cf. Tableau 31).

Par ailleurs, les différents-groupes cibles semblent être perçus différemment, quelle que soit l'émotion intégrale épisodique induite. L'examen du test post-hoc de Bonferroni montre que le score de stéréotypie est globalement plus élevé lorsque le protagoniste est membre du FN ($M = 5.86, ET = 1.34$) que lorsqu'il est obèse ($M = 4.87, ET = 1.74, p < .001$) ou étudiant ($M = 3.63, ET = 1.28, p < .001$). De plus, le protagoniste obèse est évalué de manière plus stéréotypée que le groupe-cible étudiant ($p < .001$) (cf. Tableau 31).

Enfin, dans le but de vérifier notre hypothèse de compatibilité nous avons construit un premier contraste opposant les scores de stéréotypies des protagonistes associés chroniquement au dégoût (membre du FN et personne obèse) lorsqu'ils se comportent de manière physiquement dégoûtante (compatibilité) aux scores de stéréotypie lorsqu'ils se comportent de façon sympathique (incompatibilité). Les résultats indiquent une plus grande stéréotypie lorsqu'il y a compatibilité entre le dégoût physique épisodique et le dégoût chronique ($M_s = 5.54$ vs. $4.59, t(218) = 3.09, p =$

.002, $\eta^2 = .04$)⁴⁰. Ce même résultat est retrouvé pour la comparaison des conditions dégoût moral/sympathie pour les groupes-cibles associés au dégoût ($M_s = 5.94$ vs. 4.59 , $t(218) = 4.32$, $p < .001$, $\eta^2 = .08$) (cf. Figure 8).

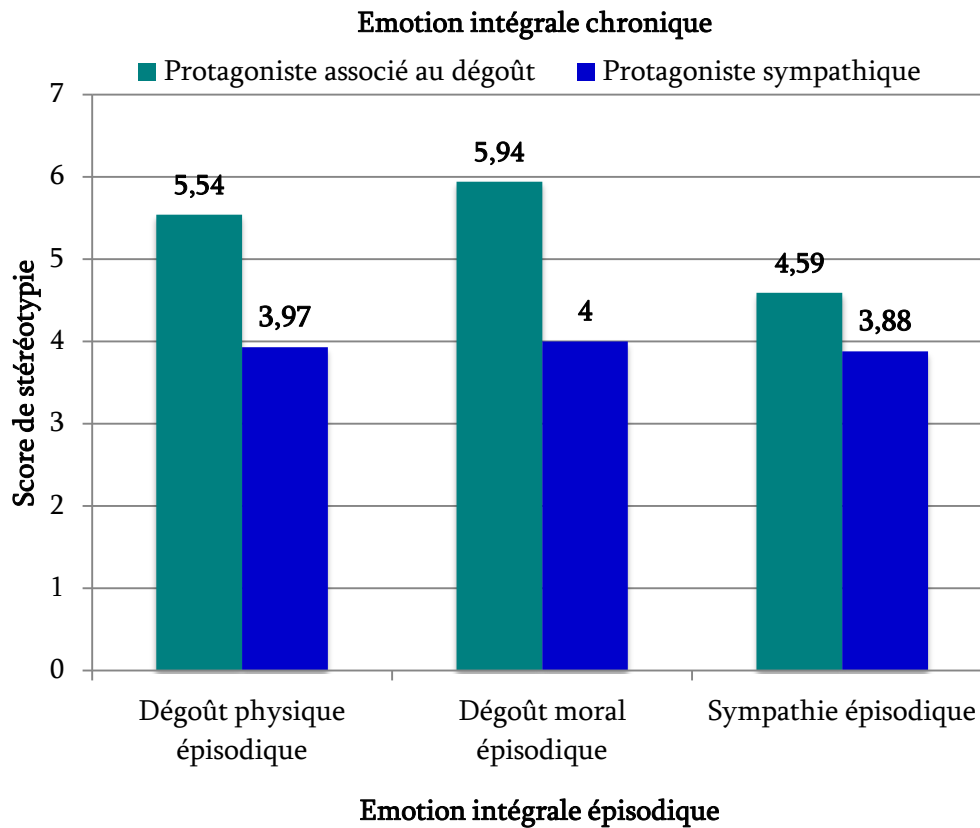


Figure 8. Score de stéréotypie selon la compatibilité entre émotion intégrale chronique (groupes-cibles FN et obèses agrégés) et épisodique (comportements dégoût physique et moral agrégés).

Toutefois, bien que dans un premier temps nous ayons choisi d'analyser les groupes associés au dégoût ensemble, l'examen du test post-hoc de Bonferroni montre que le groupe-cible obèse est perçu de façon moins stéréotypée que le membre du FN lorsqu'il se comporte de manière sympathique ($M = 3.46$ vs. $M = 5.71$, $p < .001$), tandis que ces deux groupes sont perçus de façon identique au sein des autres conditions ($p_s > .05$; cf. Tableau 31). En outre, l'émotion intégrale épisodique de dégoût physique ou moral ne semble influencer la perception stéréotypée de la cible

⁴⁰ D'autre part, la comparaison orthogonale comparant l'évaluation stéréotypée du groupe-cible étudiant entre les conditions dégoût physique et sympathie est non significative ($t < 1$).

que lorsque celle-ci appartient au groupe obèse, et non lorsque la cible est membre du FN. En effet, la comparaison du score de stéréotypie en condition comportement dégoûtant (physique et moral) *versus* comportement neutre, indique un effet significatif pour le protagoniste obèse ($F(1,218) = 3.90, p = .05$), et non pour le membre du FN ($F < 1$)⁴¹. Autrement dit, les effets observés de compatibilité sur le score de stéréotypie seraient essentiellement applicables au protagoniste obèse, le groupe membre du FN semblant être évalué de façon assez stéréotypée dans l'ensemble des conditions expérimentales.

Tableau 31.

Score de stéréotypie selon les différentes conditions expérimentales

Emotions intégrales chroniques (groupes-cibles)	Emotions intégrales épisodiques (comportements)				
	Dégoût Physique	Dégoût moral	Sympathie	Neutre	Moyennes
Membre du FN	5.43 (1.28)	6.33 (1.18)	5.71 (1.65)	5.96 (1.08)	5.86 (1.34)
Obèse	5.65 (1.34)	5.54 (1.73)	3.46 (1.47)	4.84 (1.58)	4.87 (1.74)
Etudiant	3.93 (1.16)	4.00 (1.34)	3.88 (0.98)	2.73 (1.25)	3.63 (1.28)
Moyennes	5.00 (1.46)	5.24 (1.72)	4.37 (1.69)	4.48 (1.88)	

Note. Les écarts-types des moyennes figurent entre parenthèses. Apparaissent en gras les scores moyens de stéréotypie lorsque les émotions intégrales épisodiques et chroniques sont compatibles.

De plus, il est à noter que la compatibilité entre le dégoût intégral chronique et épisodique semble bien conduire à une évaluation plus stéréotypée de la cible obèse, et pas simplement à une perception plus négative de celle-ci. En effet, les comparaisons post-hoc entre le score de stéréotypie et le score de négativité – calculé sur l'ensemble des items (en inversant les items positifs) montrent que la stéréotypie est plus élevée que le score global de négativité lorsque le protagoniste obèse se comporte de manière physiquement ($M_s = 5.65$ vs. 4.32, $p < .001$) ou

⁴¹ Des résultats identiques sont retrouvés lorsque l'on compare les conditions dégoûts à la condition sympathie : le protagoniste obèse est jugé plus stéréotypé en condition dégoût que sympathie ($t(218) = 5.62, p < .001$), ce qui n'est pas le cas du membre du FN ($F < 1$).

moralement dégoûtante ($M_s = 5.54$ vs. 4.88 , $p = .02$; i.e. émotions compatibles), alors que les deux scores ne diffèrent pas pour le groupe-cible étudiant dans ces conditions (i.e. émotions incompatibles). D'autre part, toujours pour le protagoniste obèse, le score de stéréotypie est plus important en condition dégoût physique qu'en condition neutre ($M_s = 5.65$ vs. 4.84 , $p = .02$), tandis que le score de négativité ne diffère pas ($M_s = 4.32$ vs. 3.75 , $p = .10$). En revanche, il semble qu'en condition dégoût moral le score de négativité ($M = 4.88$) et le score de stéréotypie ($M = 5.54$) du protagoniste obèse augmentent comparativement à la condition neutre ($p = .002$ et $p = .05$, respectivement). Autrement dit, l'effet de compatibilité se répercuterait bien sur la stéréotypie de la cible, et dans une moindre mesure sur la perception négative que l'on en a.

D'autre part, lorsque l'on considère le groupe-cible étudiant (endogroupe positif), les résultats suggèrent un effet de compatibilité : le protagoniste étudiant est perçu de façon plus stéréotypée lorsqu'il se comporte de manière sympathique que de manière neutre ($M_s = 2.73$ vs. 3.88 , $t(218) = 2.69$, $p = .008$). Néanmoins, l'étudiant semble être perçu de façon aussi stéréotypée lorsqu'il se comporte de façon sympathique ($M = 3.88$) que lorsqu'il se comporte de manière dégoûtante ($M = 3.97$, $t < 1$). Ce résultat ambigu peut être expliqué par les items utilisés pour créer le score de stéréotypie. En effet, pour ce groupe uniquement, le score contient un item négatif (immature), un item plutôt neutre (fêlard) et un item positif (*ouvert*). Ainsi, nous pouvons penser que ce stéréotype positif a contribué à élever le score de stéréotypie en condition comportement sympathique (compatibilité positive), tandis que l'item négatif (*immature*) a pu contribuer à augmenter le score de stéréotypie en conditions comportements dégoûtants (compatibilité négative). Or, l'analyse post-hoc LSD de Fisher montre, d'une part, que le score sur l'item *ouverture* est bien plus élevé en condition comportement sympathique ($M = 6.60$) qu'en condition comportement neutre ($M = 3.70$, $p < .001$). En outre, lorsque l'étudiant se comporte de façon sympathique, le score d'*ouverture* est plus élevé que les scores sur les items *immature* et *fêlard* ($M_s = 3.75$ et 1.30 , $ps < .001$). D'autre part, le score sur l'item *immature* est plus important lorsque l'étudiant se comporte de manière dégoûtante physiquement ($M = 5.31$) et moralement ($M = 5.90$) que lorsqu'il a un comportement neutre ($M = 2.00$, $ps < .001$; ces différences n'étant pas observées pour l'item *fêlard*). De plus, la moyenne sur l'item immature est plus élevée que celles sur les items *ouvert* et *fêlard*, en condition dégoût physique ($M = 5.32$ vs. $M_s = 3.32$ et 3.16 , $ps < .001$) et en condition dégoût moral ($M = 5.90$ vs. $M_s = 2.65$ et 3.45 , $ps < .001$). Autrement dit, l'émotion

épisode suscitée par l'étudiant a conduit les participants à le voir plus stéréotypé négativement lorsqu'il se comporte de manière dégoûtante, et plus stéréotypé positivement lorsqu'il se comporte de manière sympathique.

Déshumanisation

Le dégoût est étroitement lié au processus de déshumanisation. C'est pourquoi nous supposons que le protagoniste se comportant de manière physiquement ou moralement dégoûtante sera perçu de manière plus déshumanisée que lorsqu'il adopte un comportement neutre. En outre, nous pensons que cette déshumanisation sera plus importante lorsque le protagoniste appartient à un groupe associé au dégoût que lorsqu'il appartient à un groupe associé à des émotions positives. Enfin, nous supposons qu'une émotion épisode de sympathie à l'égard de la cible aura pour conséquence une « ré-humanisation » de celle-ci.

Une ANOVA 4 (émotion intégrale épisode : comportement dégoût physique *vs.* dégoût moral *vs.* sympathie *vs.* neutre) x 3 (émotion intégrale chronique : groupe-cible membre du FN *vs.* obèse *vs.* étudiant) sur le score de déshumanisation révèle un effet principal significatif de l'émotion épisode ($F(3,218) = 85.77, p < .001, \eta^2 = .54$) et un effet principal du groupe-cible significatif ($F(2,218) = 17.00, p < .001, \eta^2 = .13$). En revanche, l'effet d'interaction entre les émotions épisodes et le groupe-cible est non significatif ($F(6,218) = 1.10, ns$).

Pour tester notre hypothèse, nous avons effectué des comparaisons planifiées opposant l'émotion de dégoût physique, puis l'émotion de dégoût moral, à la condition contrôle (comportement neutre). Les résultats montrent, comme attendu, que le dégoût physique épisode conduit les participants à déshumaniser la cible quel que soit son groupe d'appartenance ($M_s = 4.58$ *vs.* 3.59, $t(218) = 5.86, p < .001, \eta^2 = .14$), tout comme le dégoût moral ($M_s = 4.82$ *vs.* 3.59, $t(218) = 7.25, p < .001, \eta^2 = .19$) (cf. Tableau 32). En revanche, un comportement sympathique amène les participants à « humaniser » le protagoniste ($M = 2.42$) comparativement à un comportement neutre ($t(218) = -7.11, p < .001, \eta^2 = .19$), et ceci quel que soit son groupe d'appartenance. Enfin, il est à noter que la perception déshumanisée du protagoniste

est identique en condition comportement dégoût physique et dégoût moral ($t(218) = -1.40, p = .16, ns$).

Tableau 32.

Score de déshumanisation selon les différentes conditions expérimentales

Emotions intégrales chroniques (groupes-cibles)	Emotions intégrales épisodiques (comportements)				
	Dégoût Physique	Dégoût moral	Sympathie	Neutre	Moyenne
Membre du FN	4.99 (0.89)	5.05 (0.71)	3.13 (1.31)	3.90 (0.99)	4.23 (1.28)
Obèse	4.58 (1.03)	4.94 (0.91)	2.19 (0.72)	3.83 (0.71)	3.88 (1.35)
Etudiant	4.19 (0.96)	4.49 (0.89)	1.92 (0.69)	3.08 (0.78)	3.41 (1.31)
Moyenne	4.58 (1.00)	4.82 (0.86)	2.42 (1.08)	3.59 (0.90)	

Note. Les écarts-types des moyennes figurent entre parenthèses.

D'autre part, nos résultats montrent que les cibles associées chroniquement au dégoût (membre du FN et obèse) s'avèrent être davantage déshumanisées que la cible positive (étudiant), quelle que soit l'émotion épisodique. En effet, le membre du FN et la personne obèse sont perçues de manière plus déshumanisée que l'étudiant en condition comportement de dégoût physique ($t(218) = 2.33, p = .02, \eta^2 = .02$), de dégoût moral ($t(218) = 2.00, p = .047, \eta^2 = .02$), sympathique ($t(218) = 2.98, p = .003, \eta^2 = .04$), et neutre ($t(218) = 3.16, p = .002, \eta^2 = .04$). De plus, l'ensemble des contrastes orthogonaux construits pour chaque comparaison et opposant le protagoniste membre du FN au protagoniste obèse dans chaque condition est non significatif, à l'exception de la condition comportement sympathique : le protagoniste obèse est moins déshumanisé (ou plus humanisé) que le membre du FN lorsqu'il se comporte de manière bienveillante ($t(218) = 3.26, p = .001, \eta^2 = .05$).

3.3. Discussion

L'objectif de cette recherche était de tester l'effet de compatibilité entre les émotions intégrales chronique et épisodique sur la perception stéréotypée, ainsi que l'influence du dégoût (physique et moral) épisodique sur la déshumanisation.

Emotions intégrales chroniques/épisode et stéréotypie

Les résultats relatifs à l'impact des émotions épisodiques suggèrent, tout d'abord, qu'un dégoût moral épisodique ressenti face au comportement d'autrui amène les individus à percevoir cette personne, quel que soit son groupe d'appartenance, de manière plus stéréotypée que lorsque celle-ci adopte un comportement de dégoût physique ou neutre. Ainsi, le dégoût moral épisodique, à l'inverse du dégoût moral incident, affecterait la perception d'autrui (voir Etude 2). En revanche, de façon générale, un comportement de dégoût physique – non combiné au dégoût chronique – ne conduit pas à une perception plus stéréotypée de la cible. De même, la sympathie épisodique ne conduit pas les participants à évaluer la cible de façon plus stéréotypée. Ce résultat peut être expliqué par le comportement d'approche associé à une émotion positive. En effet, selon Ric (2004), un amorçage affectif positif amènerait les individus, par un comportement d'approche vis-à-vis de la cible, à traiter les informations sur celle-ci de manière plus approfondie, et donc à la juger de façon moins stéréotypée. Dans notre recherche, le comportement d'aide positif associé au protagoniste a pu encourager les participants à se former une impression plus individualisée de la cible sur la base de la sympathie éprouvée à son égard. D'autre part, les participants perçoivent le protagoniste de façon plus stéréotypée lorsqu'il est décrit comme « membre du FN » ou « personne obèse » plutôt qu'étudiant, ce qui pourrait être expliqué par un préjugé plus fort à l'égard de ces exogroupes comparativement à l'endogroupe.

Enfin, concernant l'hypothèse d'un effet de compatibilité sur la perception stéréotypée, l'analyse des scores de stéréotypie en conditions compatibilité (dégoût physique et groupes associés au dégoût, et dégoût moral et groupes associés au dégoût) comparativement aux conditions incompatibilité (sympathie et groupes associés au dégoût) et à la condition neutre (comportement neutre et groupes associés au dégoût) se révèle être en faveur de nos hypothèses. En effet, une compatibilité entre le dégoût intégral épisodique et le dégoût intégral chronique conduit les participants à se former une impression plus stéréotypée du protagoniste des scénarios que lorsqu'il

y a incompatibilité. Cependant, le score de stéréotypie associé au membre du FN ne diffère pas quel que soit son comportement (émotions épisodiques), à l'inverse du score de stéréotypie associé aux personnes obèses : le protagoniste appartenant à ce groupe apparaît être plus stéréotypé lorsqu'il se comporte de manière dégoûtante (physiquement et moralement) que lorsqu'il se comporte de manière sympathique ou neutre.

D'autre part, conformément à l'hypothèse de compatibilité le protagoniste étudiant se comportant de manière sympathique est perçu de façon plus stéréotypée que lorsqu'il se comporte de façon neutre. Cependant, le même effet est mis en évidence lorsqu'il adopte un comportement dégoûtant. Ce résultat a pu être expliqué par l'absence d'homogénéité du score de stéréotypie pour ce groupe-cible. En effet, il semble qu'un comportement sympathique conduise à percevoir l'étudiant comme plus ouvert, tandis qu'un comportement dégoûtant le ferait paraître plus immature. Ainsi, la valence de l'émotion intégrale épisodique semble jouer un rôle important sur la perception stéréotypée de la cible en fonction de la valence du stéréotype associé. Cet impact renvoie directement au modèle proposé par Wilder et Simon (1996) quant à l'influence de l'émotion intégrale sur la stéréotypie. Ce modèle postule qu'une émotion intégrale dirige l'attention des individus sur la source de l'émotion, c'est-à-dire sur le groupe-cible, et amorce les stéréotypes vis-à-vis du groupe. Si la valence émotionnelle est consistante avec la valence des stéréotypes envers le groupe-cible alors la stéréotypie augmente (cf. Figure 4 p. 54). Bien que le modèle ne différencie pas l'émotion intégrale épisodique de l'émotion intégrale chronique, nous pensons qu'il s'adresse davantage à une émotion suscitée par le comportement d'un membre d'un groupe, Wilder et Simon (1996) s'appuyant sur la recherche relative à l'anxiété induite par un contexte de compétition pour définir le modèle. En résumé, le groupe-cible étudiant, porteur de stéréotypes à la fois positifs et négatifs, nous a permis de mettre en évidence un impact différentiel de l'émotion épisodique selon la consistance entre la valence de l'émotion et du stéréotype. Cependant, afin d'explorer l'effet de compatibilité entre une émotion intégrale chronique et épisodique positives, une autre recherche devra alors être menée à l'aide d'un groupe-cible dont le score de stéréotypie est homogène. De plus, explorer l'influence de la compatibilité entre émotions intégrales positives, à l'aide d'un groupe différent de l'endogroupe, doit constituer un autre axe de recherche.

L'ensemble de ces résultats nous amène à repenser l'interaction entre émotions intégrales chroniques et épisodiques. En effet, si les participants semblent avoir perçu le membre du FN de la même façon lorsqu'il se comporte de manière neutre, dégoûtante ou sympathique alors l'émotion épisodique n'influencerait pas l'évaluation de cette cible. Nous pouvons penser que le membre du FN, en appartenant à un groupe social non protégé – c'est-à-dire envers qui exprimer une attitude négative est acceptable (Crandall et al., 2002) – est en réalité évalué uniquement selon le dégoût intégral chronique ou, plus généralement, selon les émotions négatives qu'il suscite. En effet, les participants ont rapporté ressentir face au protagoniste membre du FN un dégoût plus élevé et une sympathie moindre comparativement aux autres protagonistes. Ainsi, ressentir une émotion épisodique de dégoût compatible, émotion « attendue » pour ce groupe-cible, ne viendrait pas renforcer la perception stéréotypée que l'on en a. De la même façon, un comportement sympathique incompatible venant d'un membre de ce groupe peut être perçu comme exceptionnel et ne modifierait alors en rien la manière dont les participants le perçoivent.

En revanche, une compatibilité émotionnelle chronique/épisode moins « évidente » pour le protagoniste obèse – cette cible suscitant moins de dégoût et plus de sympathie que le membre du FN – conduit les participants à le percevoir de façon plus stéréotypée lorsqu'il se comporte de façon dégoûtante. Au contraire, associé à une émotion incompatible de sympathie épisodique, le dégoût intégral chronique ressenti envers la personne obèse ne favorise plus une perception stéréotypée de ce groupe socialement protégé. Autrement dit, puisque les individus contrôlèrent leurs évaluations vis-à-vis de ce groupe particulier (Crandall et al., 2002), exprimer ses stéréotypes envers cette cible serait facilité lorsque les individus ont la possibilité de justifier leur perception par le comportement adopté par le protagoniste, donc par leur ressenti épisodique vis-à-vis de la personne obèse. L'émotion épisodique compatible devenue « informationnelle » lèverait alors le contrôle exercé sur l'expression de stéréotypes vis-à-vis de la cible. Par conséquent, ceci laisse à penser qu'un effet de compatibilité entre émotions intégrales chronique et épisodique sur la perception stéréotypée n'aurait probablement lieu que lorsque la cible de l'évaluation appartient à un groupe socialement protégé.

Par ailleurs, si nos résultats suggèrent que la compatibilité émotionnelle entre le dégoût intégral chronique et épisodique conduit à une plus grande perception stéréotypée, les effets observés peuvent aussi correspondre, de façon plus générale, à un biais de négativité spécifique tel qu'observé par DeSteno et collègues (2000, 2004) et non à un impact spécifique sur la stéréotypie.

En effet, ces recherches suggèrent qu'une compatibilité entre l'émotion incidente et l'émotion intégrale (ex. émotion suscitée par un message persuasif) conduit à un effet de congruence émotionnelle sur l'évaluation. Par exemple, un état incident de tristesse conduirait les individus à juger un message persuasif triste plus convainquant, cet effet de congruence disparaissant avec un message suscitant de la colère. Cependant, bien que la comparaison du score de négativité et de stéréotypie en condition compatibilité laisse à penser que l'effet se traduit davantage par une perception plus stéréotypée que par une perception globalement négative de la cible obèse, nos résultats n'attestent pas d'un effet « émotion- spécifique ». En effet, nos résultats suggèrent davantage, en conformité avec le modèle de Wilder et Simon (1996), un effet de compatibilité de valence (émotions intégrales négatives/stéréotypes négatifs). Il sera alors important de tester dans de futures recherches l'impact de la compatibilité émotionnelle « émotion-spécifique » telle que mise en évidence par DeSteno et coll. (2000, 2004) en comparant, par exemple, la perception stéréotypée d'un membre d'un groupe associé à une émotion spécifique négative (dégoût chronique) lorsque son comportement induit une même émotion (dégoût épisodique) et lorsqu'il suscite une autre émotion négative spécifique (ex tristesse, peur ou colère épisodique).

D'autre part, de manière à éclairer les processus sous-jacents à la mise en jeu de la compatibilité émotionnelle, l'examen de ses effets à l'aide de tâches plus implicites mesurant l'activation des stéréotypes s'avère essentiel. Nous pouvons imaginer, par exemple, l'utilisation d'une tâche de complétion lexicale (i.e. pouvant être complétée par des mots associés ou non aux stéréotypes liés au groupe) après la phase d'induction émotionnelle (voir par exemple Gilbert & Hixon, 1991). De plus, une méthode implicite pourrait davantage mettre au jour l'impact de la compatibilité que les groupes soient, ou non, socialement protégés. En effet, en levant le contrôle conscient poussant les individus à condamner ou favoriser, selon la norme, un groupe particulier il sera plus aisé de déterminer de quelle façon les émotions intégrales influencent ces processus.

Dégoût épisodique/chronique et déshumanisation

Nous supposons qu'une émotion de dégoût épisodique conduirait, en général, à une plus grande déshumanisation de la cible (Harris & Fiske, 2006, 2007, 2011 ; Hodson & Costello, 2007). Conformément à cette hypothèse, nos résultats suggèrent que le dégoût physique et le dégoût moral épisodiques amènent les participants à percevoir la cible de façon plus déshumanisée, quel

que soit son groupe d'appartenance. En revanche, une émotion de sympathie tend à « humaniser » davantage autrui, comme le suggérait Sherman et Haidt (2011). En outre, les membres de groupes-cibles chroniquement associés au dégoût (membre du FN et obèse) semblent être davantage déshumanisés que le membre d'un groupe-cible évoquant plus de sympathie (étudiant). Cependant, il est important de noter qu'une cible déshumanisée, en se comportant de façon bienveillante (i.e. comportement évoquant de la sympathie) peut être « ré-humanisée », comme dans le cas de la personne obèse dans notre étude. Cette ré-humanisation semble toutefois moindre lorsque le groupe en question n'est pas un groupe protégé (membre du FN).

Par ailleurs, bien que la mesure de déshumanisation – via une plus faible association à des traits liés à l'être humain (ex. chaleureux, intelligent, flexible, etc.) – permette d'appréhender finement la manière dont les individus perçoivent autrui comme moins « humains », nous pouvons envisager d'autres mesures touchant par exemple à l'infra-humanisation, c'est-à-dire au fait d'attribuer moins d'états émotionnels secondaires (ex. honte, culpabilité, jalousie etc.) à certains groupes sociaux (voir Leyens, 2009). En effet, si Harris et Fiske (2011) ont montré que les individus semblent attribuer moins de pensées et d'émotions aux membres de groupes associés au dégoût, alors cela devrait conduire les participants à penser qu'un membre du FN ou une personne obèse serait moins capable de ressentir de la honte que les étudiants, notamment lorsqu'il agit de façon dégoûtante.

RESUME CHAPITRE 5 – L'IMPACT DU DEGOUT INTEGRAL CHRONIQUE/EPISODIQUE SUR LA PERCEPTION SOCIALE

Dans ce chapitre, nous avons examiné l'impact de la compatibilité dégoût intégral chronique/épisode sur la perception stéréotypée et déshumanisée d'autrui. Nous avons tout d'abord procédé à deux prétests nécessaires à la mise en place du protocole expérimental. Le premier portait sur les stéréotypes associés aux groupes-cibles (membres du FN, personnes obèses, et étudiants) ainsi que sur les émotions chroniquement associées à ces groupes, le second sur les émotions épisodiques évoquées par certains comportements. En effet, cette recherche a nécessité la création de scénarios originaux mettant en scène le comportement d'un protagoniste évoquant une émotion épisodique spécifique de dégoût physique, de dégoût moral, de sympathie ou un état neutre.

Cette étude a permis de montrer un effet de compatibilité du dégoût intégral épisodique/chronique sur la perception stéréotypée d'une personne obèse. En revanche, les participants ne semblent pas évaluer un membre du FN de façon plus stéréotypée lorsque les émotions intégrales chroniques/épisode sont compatibles. Ceci suggère que l'effet de compatibilité ne se manifesterait que lorsque les individus ont à évaluer un groupe socialement protégé nécessitant une justification pour exprimer leurs stéréotypes. De plus, l'effet d'une compatibilité entre émotions positives est à réexaminer dans le futur, le protagoniste « étudiant » étant perçu de façon plus stéréotypée (ouvert) lorsqu'il se comporte de manière sympathique que neutre, mais aussi de manière plus stéréotypée (immature) lorsqu'il adopte un comportement associé au dégoût. D'autre part, le dégoût physique et moral épisodique conduiraient, de façon générale, à percevoir autrui comme moins humain. Cependant, si cette déshumanisation est plus importante pour des groupes-cibles associés au dégoût, un comportement sympathique pourrait ré-humaniser ces cibles.

Néanmoins, l'impact de la compatibilité entre émotions intégrales sur la perception sociale mérite d'être examiné plus avant. En effet, afin d'attester d'un tel effet sur la perception sociale, il apparaît nécessaire de tester, dans de futures recherches, l'impact d'autres émotions (ex. tristesse, colère), à l'aide également de nouvelles tâches plus implicites permettant de mesurer la stéréotypisation d'une cible et/ou sa déshumanisation.

CONCLUSION GÉNÉRALE

Ce travail de thèse présentait un double objectif. Le constat d'un ancrage à la fois biologique, social, voire sociétal du dégoût nous a conduits à nous interroger sur la définition même de cette émotion. Partant de la distinction classique, dans la littérature, entre le dégoût physique et moral, nous avons alors cherché à examiner plus en détail les déterminants – en termes d'inducteurs mais aussi de contextes d'émergence – de cette émotion aussi complexe qu'inexplorée (Etude 1). D'autre part, les conséquences du dégoût sur la perception sociale, comparativement à d'autres émotions telles la joie et la tristesse, ont peu fait l'objet de travaux. De plus, la littérature sur les émotions intergroupes et la déshumanisation, ainsi que sur la distinction entre émotions incidentes et intégrales, nous a amenés à nous questionner sur l'impact de cette émotion sur le jugement et la perception sociale. Par conséquent, l'étude de l'influence du dégoût physique et moral sur le jugement stéréotypé et la déshumanisation a constitué notre second axe de recherche (Etudes 2, 3 et 4).

Le Dégoût : de l'Oralité à la Moralité

Le dégoût assure une double fonction. A la fois gardien du corps et de l'âme, cette émotion constituerait une réponse aux menaces, réelles ou symboliques, venant de notre environnement. Un dégoût d'ordre physique serait ressenti lors de situation où la santé de l'homme est en jeu, par exemple lorsqu'il s'apprête à manger un aliment toxique. D'autre part, un dégoût d'ordre moral serait quant à lui évoqué lors de situations de transgressions morales menaçant nos valeurs (Rozin et al., 2008 ; Rozin et al., 1999). Le glissement d'un dégoût physique vers un dégoût moral a reçu un certain écho dans la littérature. Ainsi, plusieurs travaux ont porté sur leurs inducteurs respectifs, bien que les antécédents de dégoût physique aient été bien plus clairement définis. De plus, certains chercheurs, à l'aide d'études portant sur le ressenti émotionnel, l'expression faciale et l'activation physiologique et neuronale de ces deux types de dégoût, ont permis de mettre en évidence leurs caractéristiques communes et de souligner leurs différences (Chapman, et al., 2009 ; Moll et al., 2005 ; Royzman et al., 2008). Notamment, les travaux de Simpson et collègues (2006) et Lee et Ellsworth (2011) ont montré que le dégoût moral s'accompagnait d'états de tristesse ou encore de colère, et que, de manière générale, le dégoût physique ressemblait à la peur, et le dégoût moral à la colère. Cependant aucune recherche n'avait, à ce jour, étudié de façon distincte les situations à l'origine de dégoût physique et moral sur la base d'expériences vécues.

A l'aide d'une analyse de contenu thématique et d'une analyse lexicale de récits d'expériences émotionnelles de dégoût physique et de dégoût moral, notre première recherche (Chapitre 3) révèle qu'un dégoût physique est pur, immédiat, dépendant des sens et ancré dans le corps. De plus, il émerge face à de la nourriture mais aussi (et surtout) lorsque les individus sont confrontés aux déchets corporels, à un corps blessé, déformé mort ou encore manquant d'hygiène. Ces types d'inducteurs rejoignent les typologies précédemment mises en évidence dans la littérature. Le dégoût moral, ancré dans la sphère sociale, semble davantage émerger lorsque les individus sont indirectement (événements auxquels ils n'assistent pas) confrontés à des scènes de violences, ou lorsqu'ils sont face, par exemple, à des comportements méprisants, humiliants. Ainsi, la souffrance d'autrui semble être une des fondations morales clé pour déclencher un dégoût moral, au côté de situations relevant d'un manque de loyauté ou d'injustice ou « impurs » (Haidt & Graham, 2007). En outre, le ressenti de dégoût moral, mêlé de colère et de tristesse, semble faire suite à une analyse de la situation à laquelle l'individu est confronté et impliquerait donc une élaboration cognitive poussée. Ainsi, l'analyse d'expériences de dégoût physique et moral a permis de mettre au jour, au-delà des types d'inducteurs, un ensemble distinct de caractéristiques propres à chacun.

Toutefois, l'analyse de contenu thématique comporte certaines limites du fait notamment de la formulation des consignes et de certaines ambiguïtés dans les définitions des catégories. En effet, la consigne de dégoût physique a peut être rendue saillante le côté « physiologique » du dégoût physique et alors orienté les participants vers des récits mettant en avant les conséquences physiques de ce dégoût. Par ailleurs, la règle de codage du cadre situationnel privé/public ne semble pas avoir toujours été respectée. En effet, lors d'événement dans lequel le participant était simple observateur, le codage a parfois concerné le cadre dans lequel le dégoût est apparu (ex. voir un reportage à la télévision avec une amie correspond à un cadre privé), et d'autres fois le cadre dans lequel la situation à l'origine du dégoût se déroulait (ex. le reportage concernait des actes de violence physique en public alors codé en cadre public). D'autre part, nous pensons que ce type d'analyse n'est pas idéalement adapté à l'examen des différences de comportements associés à chaque type de dégoût. En effet, si un récit de dégoût physique se place dans l'action il est davantage probable que le participant évoque sa réaction face au dégoût en termes de comportement (ex. j'ai fermé les yeux), tandis qu'un récit de dégoût moral implique d'expliquer en quoi la situation a inspiré du dégoût, et donc conduit à davantage étayé sa réaction « psychique » (par exemple de nombreux récits de dégoût moral où les participants expliquent

avoir été « choqués » et être dans « l'incompréhension ») plutôt que comportementale. Ainsi, une méthode plus appropriée pourrait être d'observer directement le comportement d'individus face à des inducteurs de dégoût physique ou de dégoût moral.

De manière générale, l'absence de codage sur certaines catégories ne permet pas de dire que celles-ci sont absentes lors d'événement de dégoût physique ou moral. En effet, le contenu des récits dépend essentiellement de ce que le participant trouve important de dire pour décrire son dégoût, mais également est fonction de ce que les participants acceptent de communiquer à propos de leur(s) émotion(s). En effet, certains tabous et des sentiments de vulnérabilité, de honte ou de culpabilité, associés à ce type de récits émotionnels les ont peut-être empêchés de dévoiler tous les aspects des situations décrites (voir par exemple, Finkenauer & Rimé, 1998). Cependant, nous pouvons penser qu'il a été plus aisé pour les participants de décrire leur dégoût moral ressenti face au comportement d'autrui car exprimer un tel dégoût leur permettrait d'afficher leur « supériorité morale » (Lee & Ellsworth, 2011).

Enfin, nous avons choisi d'avoir recours à une analyse lexicale informatisée en vue de pallier à un certain manque d'objectivité attribué parfois à l'analyse de contenu thématique. Cette méthode complémentaire nous a permis de mettre en évidence des mondes lexicaux distincts pour les récits de dégoût physique et moral, attestant qu'un vocabulaire propre à chaque classe de dégoût existe. D'autre part, les résultats globaux confirment ceux obtenus à l'aide de l'analyse thématique, à savoir des récits centrés sur l'individu et le corps pour le dégoût physique, et des récits centrés sur le monde extérieur et des actes violents pour le dégoût moral. Cependant, pour aller plus loin, des analyses supplémentaires auraient pu être menées à l'aide du logiciel, notamment sur les pronoms ou les types de verbes (verbes d'actions *versus* verbes d'état) associés aux deux types de dégoût. En effet, nous pouvons penser qu'un dégoût physique laissera apparaître plus de « je » que de « il(s) » ou « nous » et, d'autre part, plus de verbes d'action. Par ailleurs l'utilisation d'EMOTAIX, scénario piloté par le logiciel Tropes, aurait également permis d'examiner spécifiquement le lexique émotionnel contenu dans les récits (Piolat & Bannour, 2009).

Appréhender ce qu'est une émotion de dégoût physique et de dégoût moral est essentiel afin de mieux saisir les conséquences d'une telle émotion dans nos relations aux autres. L'intérêt croissant des chercheurs pour cette émotion réside aussi en ses implications sociales et sociétales. Par exemple, une grande sensibilité au dégoût peut conduire les individus à exprimer des attitudes

plus négatives à l'égard des homosexuels (Inbar et al., 2009 ; Olatunji, 2008). Aussi, certaines recherches suggèrent que les personnes obèses, en étant associés à la maladie, peuvent susciter du dégoût et être alors rejetées (Park et al., 2007), de même que les personnes âgées (Duncan & Schaller, 2009). Ainsi, la littérature relative aux émotions intergroupes souligne l'importance de prendre en considération ces émotions lorsque l'on s'intéresse aux mécanismes poussant les individus à la stigmatisation, au préjugé ou encore à la discrimination. Le questionnement relatif aux conséquences du dégoût sur les relations sociales a guidé la suite de notre travail.

Dégoût et Stéréotypisation

A ce jour, seule une recherche avait examiné l'impact du dégoût sur le jugement stéréotypé (Tiedens & Linton, 2001). Dans cette étude, comme dans la plupart des recherches sur l'influence des émotions sur le traitement de l'information sociale, le dégoût était induit de façon incidente à l'aide d'une vidéo. Or, la personne cible du jugement – via son appartenance groupale (i.e. émotion intégrale chronique) ou son comportement (i.e. émotion intégrale épisodique) – peut, en elle-même, susciter des émotions qui interféreront avec le processus évaluatif (Bodenhausen, 1993 ; Bodenhausen et al., 2001 ; Perrott & Bodenhausen, 2002 ; Wilder & Simon, 1996). En effet, Dasgupta et collègues (2009) ont montré qu'une compatibilité entre l'émotion incidente (ex. dégoût) et l'émotion intégrale chronique (homosexuels) renforçait le préjugé à l'égard du groupe en question. Ainsi, notre deuxième étude avait pour objectif de tester cet effet de compatibilité sur le jugement stéréotypé. D'autre part, la distinction conceptuelle entre le dégoût physique et moral nous a amenés à comparer l'effet de ces deux types de dégoût incident.

De façon générale, nos résultats suggèrent qu'en condition de dégoût physique incident – et non de dégoût moral incident – les participants s'appuient davantage sur leurs stéréotypes pour juger une cible stéréotypée (i.e. appartenant à un groupe considéré comme violent) associée à un dégoût intégral chronique (membre du FN) qu'une cible stéréotypée associée à une émotion de tristesse intégrale chronique (clochard) et qu'une cible non stéréotypée associée à des émotions positives (médecin). En revanche, en condition contrôle (émotion incidente neutre) aucune différence n'est observée entre ces cibles. Cependant, le cas du groupe-cible trader pose problème. En effet, le trader est la seule cible à être jugée plus négativement en condition dégoût physique comparativement à la condition contrôle. Cet impact du dégoût physique peut être interprété

comme un effet de congruence émotionnelle spécifique. En effet, le prétest visant à mettre en évidence les émotions chroniques associées aux groupes a montré que le trader était davantage associé au mépris que le médecin et le clochard. Or, le mépris est une émotion proche du dégoût moral (Schweder et al., 1997). De plus, la compatibilité émotionnelle, outre un effet sur le préjugé et le jugement stéréotypé, peut conduire à un effet de congruence émotion-spécifique (*emotion-matching bias*; DeSteno et al., 2000, 2004). L'effet de congruence pourrait alors être dû à une attribution du dégoût physique incident au trader (Bonini et al., 2011), facilitant alors un jugement congruent à l'émotion seulement pour cette cible.

Le cas du trader renvoie, plus généralement, à la difficulté rencontrée dans le choix des groupes-cibles. En effet, pour cette recherche, il aurait été préférable de choisir une autre cible que le clochard, pour plusieurs raisons. Tout d'abord, le niveau de violence associé à ce groupe-cible est plus faible que celui associé aux membres du FN, et seulement tendancielllement différent de celui des traders. De plus, les membres du FN sont perçus plus négativement que les clochards. Il se pourrait alors que la différence observée en condition dégoût physique entre l'évaluation de culpabilité de ces deux cibles ne soit due qu'à un biais de négativité vis-à-vis des membres du FN. D'autre part, nous pouvons émettre certains doutes quant au fait que les participants ressentent plus de tristesse que de dégoût envers le groupe-cible des clochards bien que la population spécifique de cette recherche (étudiants en Sciences Humaines et Sociales) puisse expliquer ce résultat. En effet, l'étude complémentaire présentée en annexe (p. 260) sur les différents groupes-cibles évocateurs, dans notre société, de dégoût montre que les sans domicile fixe sont plus fréquemment associés à cette émotion (67.9%) que les membres du FN (60.7%) pour un niveau de dégoût identique. De façon générale, nous pensons que les participants ont été réticents à exprimer des émotions négatives, et notamment du dégoût, vis-à-vis d'un groupe-social socialement protégé comme les sans-abri (Crandall et al., 2002). Ainsi, le recours à des mesures émotionnelles plus implicites est à envisager lorsque l'on souhaite connaître le ressenti des individus face à certains groupes sociaux (ex. examen des expressions à l'aide d'une électromyographie faciale). Néanmoins, il est important de noter que les émotions intégrales chroniques sont fonction de l'environnement culturel et social de l'individu (Bodenhusen et al., 2001). Il est alors nécessaire d'être prudent quant à la généralisation des résultats relatifs aux émotions suscitées par les groupes-cibles de nos études à d'autres populations que la population étudiante.

Néanmoins, les résultats relativement ambigus de l'étude 2 peuvent être repensés à la lumière de l'étude 3. Dans cette recherche, le but était d'éclairer le rôle du dégoût intégral dans la relation entre le dégoût physique incident et le jugement de culpabilité, à l'aide d'une mesure des émotions intégrales épisodiques. En effet, l'appréhension du suspect, dans le cas présenté, ce faisait dans un cadre de violence physique, que nous pouvons penser être associé au dégoût (voir Chapitre 3). Nos résultats mettent en évidence, conformément à nos attentes, un effet de compatibilité entre le dégoût physique incident et le dégoût intégral chronique sur le jugement stéréotypé, le suspect Rom étant jugé plus coupable de l'agression comparativement aux autres conditions où il n'y a pas compatibilité. Cependant, bien que le dégoût intégral épisodique, le dégoût incident et le jugement de culpabilité soient corrélés lorsque le Rom, et non le CRS, est suspecté, nos résultats ne permettent pas d'attester d'un lien causal entre le dégoût incident et le dégoût intégral épisodique pour ce groupe. En effet, la faible intensité et variabilité du ressenti auto-rapporté de dégoût vis-à-vis du suspect, quelle que soit la condition, semble empêcher de mettre en évidence une telle relation. Nous pensons que présenter les échelles émotionnelles après le jugement de culpabilité a pu avoir le même impact que lorsque nous avons interrogé les participants sur leurs ressentis après la génération de caractéristiques stéréotypiques lors du prétest A (voir Chapitre 5). En effet, ils ont pu s'appuyer sur cette tâche pour ne pas confirmer, dans ce cas, leur jugement et donc contrôler leurs réponses (Wyer, 2004). Une solution aurait été de contrebalancer l'ordre de présentation des échelles et du jugement.

D'autre part, afin de généraliser cet effet de compatibilité sur le jugement stéréotypé il sera nécessaire de le tester avec d'autres émotions, négatives comme positives. En effet, selon l'hypothèse de compatibilité, nous pouvons imaginer qu'une émotion incidente de joie conduira les individus à utiliser davantage leurs stéréotypes dans leur jugement lorsque la cible est associée chroniquement à la joie et lorsqu'elle est évaluée dans un contexte émotionnellement positif. Enfin, l'étude 3 suggère qu'une compatibilité entre l'émotion intégrale chronique et épisodique pourrait se traduire dans les évaluations en dehors de l'effet de l'émotion incidente. Nous avons alors choisi de tester cette hypothèse dans une quatrième et dernière étude.

L'objectif de la dernière recherche menée dans le cadre de cette thèse était d'examiner l'effet de compatibilité entre les émotions intégrales chroniques et épisodiques sur la perception stéréotypée d'autrui. L'idée était qu'un membre d'un groupe-cible associé chroniquement au dégoût et se comportant épisodiquement de façon dégoûtante allait être perçu de façon plus

stéréotypée que lorsque l'émotion épisodique est incompatible (sympathie), ou que lorsqu'il n'y a pas mise en jeu de la compatibilité (condition neutre). De même pour un groupe-cible chroniquement associé à des émotions positives et se comportant de manière sympathique. Dans cette recherche les groupes-cibles associés au dégoût étaient un membre du FN et une personne obèse. Ces groupes étaient opposés à l'endogroupe étudiant, davantage associé à une émotion de sympathie. De façon générale, nous avons observé un effet de compatibilité pour le groupe-cible obèse : le protagoniste obèse se comportant de manière physiquement ou moralement dégoûtante est perçu de façon plus stéréotypée que lorsque son comportement est sympathique ou neutre. En revanche, aucun effet de compatibilité n'est mis en évidence pour le protagoniste membre du FN. Les résultats correspondant au groupe-cible étudiant se révèlent être plus complexes. En effet, le score de stéréotypie non homogène du groupe-cible étudiant laisse apparaître, un effet de compatibilité selon la valence du stéréotype. Conformément au modèle de Wilder et Simon (1996 ; voir p. 54), une émotion intégrale positive de sympathie amorcerait les stéréotypes positifs associés à la cible (*ouvert*), tandis qu'une émotion intégrale négative de dégoût amorcerait les stéréotypes négatifs associés à la cible (*immature*). Cependant, il serait intéressant de tester cet effet à l'aide d'un groupe-cible évoquant des émotions positives qui ne soit pas l'endogroupe et, également, de d'examiner l'effet de compatibilité à l'aide d'autres émotions négatives. Ainsi, nous pourrions attester si l'impact de la compatibilité sur la stéréotypie se joue sur une compatibilité émotion-spécifique (ex. dégoût chronique/dégoût épisodique) ou sur une compatibilité de valence (ex. dégoût chronique/tristesse épisodique).

L'ensemble des résultats relatifs à l'impact du dégoût sur le recours aux stéréotypes dans l'évaluation d'une cible associée chroniquement au dégoût renvoie à l'idée de Moreno et Bodenhausen (2001) selon laquelle les émotions négatives ressenties à l'égard d'un groupe, bien que considérées comme des « informations inadmissibles » sur lesquelles on ne doit pas s'appuyer, seraient utilisées dans l'évaluation d'autrui lorsqu'elles peuvent être attribuées à des caractéristiques du groupe-cible autre que son identité. En effet, dans leur étude, Moreno et Bodenhausen (2001) ont présenté à leurs participants un texte pro-attitudinal sur la levée de l'interdiction pour les homosexuels de s'engager dans l'armée aux Etats-Unis, dans lequel ils ont manipulé la qualité de l'écriture (bien écrit ou comportant beaucoup de fautes), et non les arguments. Alors que l'ensemble des participants avait exprimé, au préalable, une attitude favorable à l'égalité des droits pour les homosexuels, ceux éprouvant des émotions négatives à leur

égard ont exprimé une attitude plus négative vis-à-vis du texte uniquement lorsque celui-ci était mal écrit. Autrement dit, les émotions négatives ressenties à l'égard d'un groupe s'exprimeraient dans le jugement seulement lorsque les individus attribuent « par erreur » leurs émotions à une source plus recevable d'information. Partant de cette idée, nous pensons que l'émotion de dégoût intégral chronique, information « inadmissible » pour le jugement lorsque le groupe est socialement protégé (Rom, personne obèse), peut se reporter sur une source plus admissible d'information : l'émotion intégrale épisodique de dégoût ressenti à l'égard de la cible (i.e. vis-à-vis du suspect dans l'étude 3, et manipulée par le comportement dans l'étude 4). Cette émotion de dégoût épisodique permettrait alors aux individus de s'appuyer sur leurs stéréotypes vis-à-vis de la cible dans le jugement ou d'exprimer une perception plus stéréotypée de celle-ci.

De manière générale, l'étude de l'impact des émotions intégrales – et non plus seulement des émotions incidentes – sur les processus cognitifs paraît fondamentale pour comprendre la manière dont les états émotionnels influencent la perception sociale mais aussi les relations intergroupes. Par exemple, une recherche a montré que la colère intergroupe suscitée par une insulte, c'est-à-dire une colère intégrale épisodique, conduisait les individus à traiter les informations de façon plus superficielle et augmentait la prise de risque tout comme une émotion de colère incidente (Rydell, Mackie, Maitner, Claypool, Ryan, & Smith, 2008). D'autre part, les travaux sur les émotions intergroupes peuvent permettre de mieux comprendre des problèmes sociétaux très actuels. Choma, Hodson et Costello (2012) ont récemment montré qu'une émotion de peur médiatisait la relation entre la sensibilité au dégoût intergroupe et l'islamophobie. Ainsi, étudier l'influence des émotions intergroupes, et du dégoût en particulier, est essentiel pour comprendre et mieux résoudre certains conflits présents dans notre société.

Dégoût et Déshumanisation

La déshumanisation correspond au déni de la pleine humanité d'un individu ou d'un groupe (Haslam, 2006 ; Haslam, Kashima, Loughnan, Shi, & Suitner, 2008). Certains individus peuvent être perçus comme des animaux dépourvus de raison et de morale (déshumanisation animalistique) et d'autres perçus comme des machines dépourvues de chaleur humaine et de sensibilité (déshumanisation mécanistique ; Haslam, 2006). Plusieurs travaux ont mis au jour un lien étroit entre le dégoût ressenti à l'égard d'un groupe particulier et la perception déshumanisée

que l'on en a. Un sans abri, par exemple, serait perçu davantage comme un objet vide de pensées et d'émotions que comme un être humain (Harris & Fiske, 2006, 2007, 2011). D'autre part, la déshumanisation médiatiserait l'effet de la sensibilité au dégoût interpersonnel (Rozin et al., 2008) sur les attitudes négatives que les individus ont à l'égard des immigrés par exemple (Hodson & Costello, 2007). En revanche, Sherman et Haidt (2008) suggèrent que des émotions positives peuvent être, au contraire, « humanisantes ». Dans notre dernière étude, nous avons choisi de nous intéresser à l'impact des émotions de dégoût et de sympathie ressenti à l'égard d'autrui sur la perception déshumanisée. Ainsi, nous avons intégré à notre protocole expérimental une mesure de la déshumanisation basée sur l'association plus ou moins importante d'autrui à des traits « humains » (ex. flexible, sensé, maître de soi-même ; Haslam, 2006 ; Lammers & Stapel, 2011). Les résultats suggèrent que le dégoût suscité par le comportement d'autrui conduit à le percevoir de façon déshumanisée, quel que soit on groupe d'appartenance. Cependant, un groupe associé au dégoût semble être davantage déshumanisé que l'endogroupe associé à des émotions positives. Enfin, une émotion épisodique de sympathie semble « humaniser » autrui, et ré-humaniser davantage la personne obèse que le membre du FN.

Néanmoins, cette recherche n'atteste pas d'un effet spécifique du dégoût sur la perception déshumanisée. En effet, pour cela il aurait été nécessaire de comparer l'impact du dégoût à une autre émotion négative comme la colère. D'autre part, il serait intéressant d'examiner l'influence du dégoût sur les deux types de déshumanisation, animalistique et mécanistique, de façon différenciée. En effet, selon Haslam (2006) la déshumanisation animalistique serait associée au dégoût et au mépris. Ainsi, nous pouvons imaginer que le dégoût pourrait conduire, par exemple, à assimiler davantage les individus à des animaux qu'à des objets. En outre, il aurait été intéressant d'intégrer une mesure globale de préjugé dans cette étude, afin d'examiner le lien du préjugé à la déshumanisation suggéré par Hodson et Costello (2007). Enfin, des mesures moins directes et dissociées de la tâche de formation d'impression permettraient de tester différemment l'impact du dégoût sur le processus de déshumanisation. Par exemple, nous aurions pu évaluer l'infra-humanisation à l'aide d'une tâche permettant de mesurer dans quelle mesure les individus associent à autrui certaines émotions secondaires (ex. fierté, amour etc.), propres à l'espèce humaines (voir par exemple Leyens, 2009).

En conclusion, le dégoût, émotion essentielle à la survie de l'homme, semble jouer un rôle important dans la façon dont les individus appréhendent leur environnement social. Si cette thèse

apporte un éclairage théorique sur ce qu'est le dégoût au travers d'une recherche différenciant le dégoût physique du dégoût moral, elle souligne également l'importance de considérer ses conséquences sur la perception et le jugement d'autrui. Le dégoût des autres, suscité par un groupe d'appartenance et/ou un comportement, influencerait les processus de stéréotypisation et la déshumanisation. En outre, le lien du dégoût à la stigmatisation (Phelan et al., 2008), à l'ethnocentrisme (Navarrete & Fessler, 2006) voire à la xénophobie (Faulkner et al., 2004), fait de cette émotion « aversive » un objet de recherche, présent et futur, passionnant.

RÉFÉRENCES BIBLIOGRAPHIQUES

- Angyal, A. (1941). Disgust and related aversions. *Journal of Abnormal and Social Psychology*, 36, 393-412.
- Bardin, L. (2003). *L'Analyse de contenu* (10e éd.). Presses Universitaires de France - PUF.
- Baron, R. M., & Kenny, D. A. (1986). The moderator-mediator variable distinction in social psychological research: Conceptual, strategic, and statistical considerations. *Journal of Personality and Social Psychology*, 51, 1173-1182.
- Berjot, S., & Drozda-Senkowska, E. (2007). Comment les étudiants se perçoivent-ils en fonction de leur origine sociale ? Etude de contenu du stéréotype, *Revue Européenne de Psychologie Appliquée*, 57, 119-132.
- Bless, H. (2000). The interplay of affect and cognition: The mediating role of general knowledge structures. In J. P. Forgas (Ed.), *Feeling and thinking: The role of affect in social cognition* (pp. 201-222). Cambridge: Cambridge University Press.
- Bless, H. (2001). Mood and the use of general knowledge structures. In L. L. Martin & G. L. Clore (Eds.), *Theories of mood and cognition: A user's guidebook* (pp. 9-26). Mahwah, NJ: Erlbaum.
- Bless, H., Schwarz, N., & Kemmelmeier, M. (1996b). Mood and stereotyping: Affective states and the use of general knowledge structures. In W. Stroebe & M. Hewstone (Eds.), *European review of social psychology* (Vol. 7, pp. 63-93). Chichester, England: Wiley.
- Bless, H., Schwarz, N., & Wieland, R. (1996c). Mood and the impact of category membership and individuating information. *European Journal of Social Psychology*, 26, 935-959.
- Bodenhausen, G. V. (1993). Emotions, arousal, and stereotypic judgments: A heuristic model of affect and stereotyping. In D. M. Mackie & D. L. Hamilton (Éd.), *Affect, cognition, and stereotyping: Interactive processes in group perception* (p. 13-37). San Diego, CA, US: Academic Press.
- Bodenhausen, G. V., & Moreno, K. N. (2000). How do I feel about them? The role of affective reactions in intergroup perception. In H. Bless & J. P. Forgas (Eds.), *The message within: = Subjective experience in social cognition and behavior* (pp. 283-303). Philadelphia, PA: Psychology Press.
- Bodenhausen, G. V., Gabriel, S., & Lineberger, M. (2000). Sadness and Susceptibility to Judgmental Bias: The Case of Anchoring. *Psychological Science*, 11(4), 320-323. doi:10.1111/1467-9280.00263

- Bodenhausen, G. V., Mussweiler, T., Gabriel, S., & Moreno, K. N. (2001). Affective influences on stereotyping and intergroup relations. In J. P. Forgas (Ed.), *Handbook of affect and social cognition* (pp. 319-343). Mahwah, NJ: Erlbaum.
- Bodenhausen, G. V., Mussweiler, T., Gabriel, S., & Moreno, K. N. (2001). Affective influences on stereotyping and intergroup relations. In J. P. Forgas (Ed.), *Handbook of affect and social cognition* (pp. 319-343). Mahwah, NJ: Erlbaum.
- Bodenhausen, G., Kramer, G., & Süsser, K. (1994a). Happiness and stereotypic thinking in social judgement. *Journal of Personality and Social Psychology*, *66*, 621-632.
- Bodenhausen, G., Sheppard, L., & Kramer, G. (1994b). Negative affect and social judgement: The different impact of anger and sadness. *European Journal of Social Psychology*, *24*, 45-62.
- Boily, F. (2005). Aux sources idéologiques du Front national : le mariage du traditionalisme et du populisme. *Politique et Sociétés*, *24*(1), 23. doi:10.7202/011494ar
- Bonini, N., Hadjichristidis, C., Mazzocco, K., Demattè, M. L., Zampini, M., Sbarbati, A., & Magon, S. (2011). Pecunia olet: the role of incidental disgust in the ultimatum game. *Emotion (Washington, D.C.)*, *11*(4), 965-969. doi:10.1037/a0022820
- Bower, G. (1981). Mood and memory, *American Psychologist*, *36*(2), 129-148.
- Bower, G.H. (1991). Mood congruity of social judgment. In J. Forgas (Ed.), *Emotion and social judgment* (pp. 31-54). Oxford, UK: Pergamon.
- Cannon, P. R., Schnall, S., & White, M. (2010). Transgressions and Expressions: Affective Facial Muscle Activity Predicts Moral Judgments. *Social Psychological and Personality Science*, *2*(3), 325-331. doi:10.1177/1948550610390525
- Chaiken, S., Lieberman, A., & Eagly, A.H. (1989). Heuristic and systematic information processing within and beyond the persuasion context. In J. Uleman & J. Bargh (Eds.), *Unintended though* (pp. 212-252). New York: Guildford Press.
- Chapman, H. A. and Anderson, A. K. (2012), Understanding disgust. *Annals of the New York Academy of Sciences*, 1251: 62-76. doi: 10.1111/j.1749-6632.2011.06369.x
- Chapman, H. A., Kim, D. A., Susskind, J. M., & Anderson, A. K. (2009). In bad taste: Evidence for the oral origins of moral disgust. *Science*, *323*, 1222-6.
- Choe, S. Y., & Min, K.-H. (2011). Who makes utilitarian judgments? The influences of emotions on utilitarian judgments. *Judgment and Decision Making*, *6*(7), 580-592.

- Choma, B. L., Hodson, G., & Costello, K. (2012). Intergroup disgust sensitivity as a predictor of islamophobia: The modulating effect of fear. *Journal of Experimental Social Psychology*, 48(2), 499-506. doi:10.1016/j.jesp.2011.10.014
- Cottrell, C. A., & Neuberg, S. L. (2005). Different emotional reactions to different groups: A sociofunctional threat-based approach to 'prejudice.' *Journal of Personality and Social Psychology*, 88(5), 770-789.
- Crandall, C. S., Eshleman, A., & O'Brien, L. (2002). Social norms and the expression and suppression of prejudice: The struggle for internalization. *Journal Of Personality And Social Psychology*, 82(3), 359-378. doi:10.1037/0022-3514.82.3.359
- Cuddy, A. J. C., Fiske, S. T., & Glick, P. (2007). The BIAS map: Behaviors from intergroup affect and stereotypes. *Journal of Personality and Social Psychology*, 92, 631-648.
- Cuddy, A. J. C., Fiske, S. T., Kwan, V. S. Y., Glick, P., Demoulin, S., Leyens, J.-P., Bond, M. H., et al. (2009). Stereotype content model across cultures: Towards universal similarities and some differences. *British Journal of Social Psychology*, 48(1), 1-33.
- Curtis, V., Aunger, R., & Rabie, T. (2004). Evidence that disgust evolved to protect from risk of disease. *Proceedings of the Royal Society of London, Series B*, 271 (Suppl.), S131-S133.
- Damasio, A. (1994). *L'erreur de Descartes*, Paris: Odile Jacob Poche.
- Danovitch, J. H., & Bloom, P. (2009). Children's extension of disgust to physical and moral events. *Emotion*, 9, 107-112.
- Darwin, C. R. (1965). *The expression of the emotions in man and animals*. Chicago: University of Chicago Press. (Original work published 1872).
- Dasgupta, N., DeSteno, D.A., Williams, L., & Hunsinger, M. (2009). Fanning the Flames of Prejudice: The Influence of Specific Incidental Emotions on Implicit Prejudice. *Emotion*, 9(4), 585-591.
- David, B., Olatunji, B. O. (2011). The effect of disgust conditioning and disgust sensitivity on appraisals of moral transgressions. *Personality & Individual Differences*, 50(7), 1142-1146.
- De Cremer, D., & Van Hiel, A. (2008). Procedural justice effects on self-esteem under certainty versus uncertainty emotions. *Motivation and Emotion*, 32, 278-287.
- de la révolution", *Cahiers du centre de recherche sur le surréalisme (Mélusine)*, XVI, 270-302.
- DeScioli, P., Gilbert, S., & Kurzban, R. (2012). Indelible victims and persistent punishers in moral cognition. *Psychological Inquiry*, 23, 143-149.

- Desmarais, C. & Moscarola, J. (2004). Analyse de contenu et analyse lexicale, Le cas d'une étude en management public. *Lexicometrica*, 5. <http://lexicometrica.univ-paris3.fr/archives.html>.
- DeSteno, D., Petty, R., Rucker, D., Wegener, D., & Braverman, J. (2004). Discrete emotions and persuasion: the role of emotion specificity. *Journal of Personality and Social Psychology*, 86, 397-416.
- DeSteno, D., Petty, R., Wegener, D., & Rucker D. (2000). Beyond valence in the perception of likelihood: the role of emotion specificity. *Journal of Personality and Social Psychology*, 78(3), 397-416.
- Devine, P. G. (1989). Stereotypes and prejudice: Their automatic and controlled components. *Journal of Personality and Social Psychology*, 56(1), 5-18. doi:10.1037/0022-3514.56.1.5
- Devine, P. G., Evett, S. R., & Vasquez-Suson, K. A. (1996). Exploring the interpersonal dynamics of intergroup contact. In R. M. Sorrentino & E. T. Higgins (Éd.), *Handbook of motivation and cognition*, Vol. 3: The interpersonal context., *Handbook of motivation and cognition* (pp. 423-464). New York, NY US: Guilford Press.
- Dillen, L. F. V., Wal, R. C. van der, & Bos, K. van den. (2012). On the Role of Attention and Emotion in Morality: Attentional Control Modulates Unrelated Disgust in Moral Judgments. *Personality and Social Psychology Bulletin*. doi:10.1177/0146167212448485
- Duncan, L. A., & Schaller, M. (2009). Prejudicial attitudes toward older adults may be exaggerated when people feel vulnerable to infectious disease: Evidence and implications. *Analyses of Social Issues and Public Policy*, 9, 97-115.
- Ehrlichman, H., & Halpern, J. N. (1988). Affect and memory: Effects of pleasant and unpleasant odors on retrieval of happy and unhappy memories. *Journal of Personality and Social Psychology*, 55(5), 769-779. doi:10.1037/0022-3514.55.5.769
- Eich, E., Macaulay, D., & Ryan, L. (1994). Mood dependent memory for events of the personal past. *Journal of Experimental Psychology: General*, 123(2), 201-215. doi:10.1037/0096-3445.123.2.201
- Ekman, P. (1973). Cross-cultural studies of facial expression. In P. Ekman (Ed.), *Darwin and facial expression: A century of research in review* (pp. 169-222). New York: Academic Press.
- Ekman, P. (1992). An argument for basic emotions. *Cognition and Emotion*, 6, 169-200.
- Ekman, P. (1999). *Basic Emotions*. In T. Dalgleish and T. Power (Eds.) *The Handbook of Cognition and Emotion* pp. 45-60. Sussex, U.K.: John Wiley & Sons, Ltd.

- Ekman, P., & Davidson, R. J. (Eds.). (1994). *The nature of emotion: Fundamental questions*. New York: Oxford University Press.
- Ekman, P., & Friesen, W. V. (1969). The repertoire of nonverbal behavior: Categories, origins, usage, and coding. *Semiotica*, 1, 49- 98.
- Ekman, P., & Friesen, W. V. (1975). *Unmasking the face: A guide to recognizing emotions from facial clues*. Englewood Cliffs, NJ : Prentice-Hall.
- Ekman, P., Levenson, R., & Friesen, W. (1983). Autonomic nervous system activity distinguishes between emotions. *Science*, 221, 1208-1210.
- Ellsworth, P., & Smith, C. (1988). From Appraisal to Emotion: Differences Among Unpleasant Feelings. *Motivation and Emotion*, 12(3), 271-302.
- Eskine, K. J., Kacinik, N. A., & Prinz, J. J. (2011). A Bad Taste in the Mouth: Gustatory Disgust Influences Moral Judgment. *Psychological Science*, 22(3), 295-299. doi:10.1177/0956797611398497
- Esses, V. M., & Zanna, M. P. (1995). Mood and the expression of ethnic stereotypes. *Journal of Personality and Social Psychology*, 69, 1052-1068.
- Eyal, T., & Liberman, N. (s. d.). Morality and psychological distance: A construal level theory perspective. In M. Mikulincer & P. R. Shaver (Éd.), *The social psychology of morality: Exploring the causes of good and evil*. (p. 185-202). Washington: American Psychological Association.
- Fallery, B., & Rodhain, F. (2007). *Quatre approches pour l'analyse de données textuelles : lexicale, linguistique, cognitive et thématique*. 16^{ème} Conférence Internationale de Management Stratégique. Montréal.
- Fallon, A. E., & Rozin, P. (1983). The psychological bases of food rejections by humans. *Ecology of Food and Nutrition*, 13, 15-26.
- Faulkner, J., Schaller, M., Park, J. H., & Duncan, L. A. (2004). Evolved disease-avoidance mechanisms and contemporary xenophobic attitudes. *Group Processes and Intergroup Behavior*, 7, 333-353.
- Feinberg, M., Willer, R., Antonenko O., & John O. P. (2012). Liberating reason from the passions: overriding intuitionist moral judgments through emotion reappraisal. *Psychological science*, 23(7), 788-795.

- Fiedler, K., & Stroebe, W. (1986). What kind of mood influences what kind of memory: The role of arousal and information structure. *Memory & Cognition*, 14(2), 181-188. doi:10.3758/BF03198378
- Fiedler, K., Pampe, H., & Scherf, U. (1986). Mood and memory for tightly organized social information. *European Journal of Social Psychology*, 16(2), 149-164. doi:10.1002/ejsp.2420160204
- Finkenauer, C. & Rimé, B. (1998). Socially shared emotional experiences vs. emotional experiences kept secret: Differential characteristics and consequences. *Journal of Social and Clinical Psychology*, 17, 295-318.
- Fiske, S. T., & Neuberg, S. L. (1990). A continuum model of impression formation: From category-based to individuating processes as a function of information, motivation, and attention. In M. P. Zanna (Ed.), *Advances in experimental social psychology*: vol 23. Hillsdale, NJ: Erlbaum.
- Fiske, S.T., Cuddy, A.J.C., Glick, P., & Xu, J. (2002). A model of (often mixed) stereotype content: Competence and warmth respectively follow from perceived status and competition. *Journal of Personality and Social Psychology*, 82, 878-902.
- Fontaine, J. R., Scherer, K. R., Roesch, E. B., & Ellsworth, P. C. (2007). The world of emotions is not two-dimensional. *Psychological Science*, 18(12), 1050-1057.
- Forgas, J. P. (1992b). On mood and peculiar people: Affect and person typicality in impression formation. *Journal of Personality and Social Psychology*, 62(5), 863-875. doi:10.1037/0022-3514.62.5.863
- Forgas, J. P. (1995a). Mood and judgment: The affect infusion model (AIM). *Psychological Bulletin*, 117(1), 39-66. doi:10.1037/0033-2909.117.1.39
- Forgas, J. P. (1995b). Strange couples: Mood effects on judgments and memory about prototypical and atypical targets. *Personality and Social Psychology Bulletin*, 21, 747-765.
- Forgas, J. P., & Bower, G. H. (1987). Mood effects on person-perception judgments. *Journal of personality and social psychology*, 53(1), 53-60.
- Forgas, J. P., & Fiedler, K. (1996). Us and them: Mood effects on intergroup discrimination. *Journal Of Personality And Social Psychology*, 70(1), 28-40. doi:10.1037/0022-3514.70.1.28
- Forgas, J. P., & Moylan, S. J. (1991). Affective influences on stereotype judgements. *Cognition & Emotion*, 5(5-6), 379-395. doi:10.1080/02699939108411049

- Forgas, J.P. (1993). On making sense of odd couples: Mood effects on the perception of mismatched relationships. *Personality and Social Psychology Bulletin*, 19, 59-71.
- Frijda, N. (1986). *The emotions*. Cambridge: Cambridge University Press.
- Frijda, N. H., Kuipers, P., & ter Schure, E. (1989). Relations among emotion, appraisal, and emotional action readiness. *Journal of Personality and Social Psychology*, 57, 212-228.
- Gaertner, S. L., & Dovidio, J. F. (1986). The aversive form of racism. In J. F. Dovidio & S. L. Gaertner (Eds.), *Prejudice, discrimination, and racism* (pp. 61-89). Orlando, FL: Academic Press.
- Gauzente, C., Peyrat-Guillard, D., Lebart, L., & Rojot, J. (2007). *Analyse statistique de données textuelles en sciences de gestion*. Paris : Edition EMS.
- Gilbert, D. T., & Hixon, J. G. (1991). The trouble of thinking: Activation and application of stereotypic beliefs. *Journal of Personality and Social Psychology*, 60, 509-517.
- Gouaux, C. (1971). Induced affective states and interpersonal attraction. *Journal of Personality and Social Psychology*, 20, 37-43.
- Gray, K., & Wegner, D. M. (2011). Dimensions of Moral Emotions. *Emotion Review*, 3(3), 258-260. doi:10.1177/1754073911402388
- Gray, K., Young, L., Waytz, A. (2012). Mind perception is the essence of morality. *Psychological Inquiry*, 23, 101-124.
- Greene, J. D. (2007). Why are VMPFC patients more utilitarian?: A dual-process theory of moral judgment explains. *Trends in Cognitive Sciences*, 11(8), 322-323.
- Greene, J. D., Nystrom, L. E., Engell, A. D., Darley, J. M., Cohen, J. D. (2004). The neural bases of cognitive conflict and control in moral judgment. *Neuron*, 44, 389-400.
- Greene, J. D., Sommerville, R. B., Nystrom, L. E., Darley, J. M., & Cohen, J. D. (2001). An fMRI investigation of emotional engagement in moral judgment. *Science*, 293, 2105-2108.
- Greene, J., & Haidt, J. (2002). How (and where) does moral judgment work? *Trends in Cognitive Sciences*, 6(12), 517-523.
- Gross, J. J. (2002). Emotion regulation: Affective, cognitive, and social consequences. *Psychophysiology*, 39, 281-291.
- Gross, J. J., & John, O. P. (2003). Individual differences in two emotion regulation processes: Implications for affect, relationships, and wellbeing. *Journal of Personality and Social Psychology*, 85, 348-362.

- Guimelli, C. & Deschamps, J.C. (2000). Effet de contexte sur la production d'associations verbales : le cas des représentations sociales des gitans. *Les Cahiers Internationaux de Psychologie Sociale*, n° 47-48, 44-54.
- Guth, L. J., Lopez, D. F., Clements, K. D., & Rojas, J. (2001). Student attitudes toward lesbian, gay, and bisexual issues: Analysis of self-talk categories. *Journal of Homosexuality*, 41(1), 137-156.
- Gutierrez, R., & Giner-Sorolla, R. S. (2007). Anger, disgust, and presumption of harm as reactions to taboo-breaking behaviors. *Emotion*, 7(4), 853-868.
- Gutierrez, R., Giner-Sorolla, R. & Vasiljevic, M. (2012). Just an anger synonym? Moral context influences predictors of disgust word use. *Cognition and Emotion*, 26(1), 53 - 64.
- Haddock, G., Zanna, M. P., & Esses, V. M. (1993). Assessing the structure of prejudicial attitudes: The case of attitudes toward homosexuals. *Journal of Personality and Social Psychology*, 65(6), 1105-1118. doi:10.1037/0022-3514.65.6.1105
- Haidt, J. (2001). The emotional dog and its rational tail: A social intuitionist approach to moral judgment. *Psychological review*, 108, 814-834.
- Haidt, J. (2003). The moral emotions. In R. J. Davidson, K. R. Scherer, & H. H. Goldsmith (Eds.), *Handbook of affective sciences*. Oxford: Oxford University Press. (pp. 852-870).
- Haidt, J., & Graham, J. (2007). When morality opposes justice: Conservatives have moral intuitions that liberals may not recognize. *Social Justice Research*, 20, 98-116.
- Haidt, J., & Hersh, M. (2001). Sexual morality: The cultures and emotions of conservatives and liberals. *Journal of Applied Social Psychology*, 31, 191-221.
- Haidt, J., & Joseph, C. (2004). Intuitive Ethics: How Innately Prepared Intuitions Generate Culturally Variable Virtues. *Daedalus*, pp. 55-66, Special issue on human nature.
- Haidt, J., Koller, S., & Dias, M. (1993). Affect, culture, and morality, or is it wrong to eat your dog? *Journal of Personality and Social Psychology*, 65, 613-628.
- Haidt, J., McCauley, C., & Rozin, P. (1994) . Individual differences in sensitivity to disgust: A scale sampling seven domains of disgust elicitors. *Personality and Individual Differences*, 16, 701-713.
- Haidt, J., Rozin, P., McCauley, C., & Imada, S. (1997). Body, psyche, and culture: The relationship of disgust to morality. *Psychology and Developing Societies*, 9, 107-131.
- Halberstadt, J. B., Niedenthal, P. M., & Kushner, J. (1995). Resolution of lexical ambiguity by emotional state. *Psychological Science*, 6, 278-282.

- Han, S., Lerner, J. S., & Zeckhauser, R. (2012). The disgust-promotes-disposal effect. *Journal of Risk and Uncertainty*, 44(2), 101-113.
- Han, S., Lerner, J., & Keltner, D. (2007). Feelings and consumer decision making: The appraisal-tendency framework. *Journal of consumer psychology*, 17(3), 158-168.
- Harris, L. T., & Fiske, S. T. (2011). Dehumanized perception: A psychological means to facilitate atrocities, torture, and genocide?. *Zeitschrift für Psychologie/Journal of Psychology (Topical Issue on Torture)*, 21(3), 175–181.
- Harris, L.T., & Fiske S.T. (2006). Dehumanizing the lowest of the low. Neuroimaging responses to extreme out-groups. *Psychological science*, 17(10), 847-853.
- Harris, L.T., & Fiske S.T. (2007). Social groups that elicit disgust are differentially processed in mPFC. *Social Cognitive and Affective Neuroscience*, 2(1), 45-51.
- Haslam, N. (2006). Dehumanization: An integrative review. *Personality and Social Psychology Review*, 10, 252-264.
- Haslam, N., Kashima, Y., Loughnan, S., Shi, J., & Suitner, C. (2008). Subhuman, inhuman, and superhuman: Contrasting humans with nonhumans in three cultures. *Social Cognition*, 26, 248-258.
- Hodson, G., & Costello, K. (2007). Interpersonal disgust, ideological orientations, and dehumanization as predictors of intergroup attitudes. *Psychological Science*, 18, 691-698.
- Horberg, E. J., Oveis, C., & Keltner, D. (2011). Emotions as moral amplifiers: An appraisal tendency approach to the influences of distinct emotions upon moral judgment. *Emotion Review*, 3, 237-244.
- Horberg, E. J., Oveis, C., Keltner, D., & Cohen, A. B. (2009). Disgust and the moralization of purity. *Journal of Personality and Social Psychology*, 97, 963–976.
- Hutcherson, C. A., & Gross, C. C. (2011). The moral emotions: A social-functionalist account of anger, disgust, and contempt. *Journal of Personality and Social Psychology*, 100(4), 719-737.
- Hutcherson, C. A., & Gross, C. C. (2011). The moral emotions: A social-functionalist account of anger, disgust, and contempt. *Journal of Personality and Social Psychology*, 100 (4), 719-737.
- Inbar, Y., Pizarro, D. A., & Bloom, P. (2012). Disgusting smells cause decreased liking of gay men. *Emotion*, 12, 23-27.

- Inbar, Y., Pizarro, D. A., Knobe, J., & Bloom, P. (2009). Disgust sensitivity predicts intuitive disapproval of gays. *Emotion, 9*, 435-439.
- Innes-Ker, A., & Niedenthal, P. (2002). Emotion concepts and emotional states in social judgement and categorization. *Journal of Personality and Social Psychology, 83*(4), 804-816.
- Isen, A. M. (1987). Positive affect, cognitive processes, and social behavior. In L. Berkowitz (Ed.), *Advances in Experimental Social Psychology, 20*, 203-253. San Diego, CA: Academic Press.
- Jones, A., & Fitness, J. (2008). Moral hypervigilance: The influence of disgust sensitivity in the moral domain. *Emotion, 8*, 613-627.
- Kass, L. R. (1997). The Wisdom of Repugnance. *New Republic, 216* (22), 17-26.
- Katz, P. A. (1976). The acquisition of racial attitudes in children. In P. A. Katz (Ed.), *Towards the elimination of racism* (pp. 125-154). New York: Pergamon Press.
- Kim, H., Baron, R. S. (1988). Exercise and the illusory correlation: Does arousal heighten stereotypic processing? *Journal of Experimental Social Psychology, 24*, 366-380.
- Kohlberg, L. (1969). Stage and sequence: The cognitive-developmental approach to socialization. In D. A. Goslin (Ed.), *Handbook of socialization theory and research*. (pp. 347-480). Chicago: Rand McNally.
- Kolnai, A. (1997). *Le dégoût*. Paris: Agalma/ADAGP.
- Krauth-Gruber, S., & Ric, F. (2000). Affect and stereotypic thinking: A test of the mood-and-general-knowledge-model. *Personality and Social Psychology Bulletin, 26*(12), 1587-1597.
- Krendl, A. C., Macrae, C., Kelley, W. M., Fugelsang, J. A., & Heatherton, T. F. (2006). The good, the bad, and the ugly: An fMRI investigation of the functional anatomic correlates of stigma. *Social Neuroscience, 1*(1), 5-15. doi:10.1080/17470910600670579
- Kurzban, R., & Leary, M. R. (2001). Evolutionary origins of stigmatization: The functions of social exclusion. *Psychological Bulletin, 127*, 187-208.
- Lambert, A. J., Khan, S. R., Lickel, B. A., & Fricke, K. (1997). Mood and the correction of positive versus negative stereotypes. *Journal of Personality and Social Psychology, 72*(5), 1002-1016. doi:10.1037/0022-3514.72.5.1002
- Lammers, J., & Stapel, D. A. (2011). Power increases dehumanization. *Group Processes & Intergroup Relations, 14*(1), 113-126. doi:10.1177/1368430210370042
- Lee, S. W. S., & Ellsworth, P. C. (2011). Maggots and morals: Physical disgust is to fear as moral disgust is to anger. In K. R. Scherer & J. R. J. Fontaine (Eds.), *Components of emotional meaning: A sourcebook*. Oxford University Press.

- Lerner, J., & Keltner, D. (2000). Beyond valence: Toward a model of emotion specific influences on judgement and choice. *Cognition and Emotion*, 14(4), 473-493.
- Lerner, J., & Keltner, D. (2001). Fear, anger and risk. *Journal of Personality and Social Psychology*, 81(1), 146-159.
- Lerner, J., Small, D., & Loewenstein, G. (2004). Heart Strings and Purse Strings: Carryover effects of emotions on economic decisions. *Psychological Science*, 15(5), 337-341.
- Levenson, R. W., Ekman, P., & Friesen, W. V. (1990). Voluntary facial action generates emotion-specific autonomic nervous system activity. *Psychophysiology*, 27(4), 363-384.
- Leyens, J-P. (2009). Retrospective and prospective thoughts about inhumanization. *Group Processes and Intergroup Relations*, 12(6), 807-817.
- Mackie, D. M., Hamilton, D. L., Schroth, H. A., & Carlisle, C. J. (1989). The effects of induced mood on expectancy-based illusory correlations. *Journal of Experimental Social Psychology*, 25(6), 524-544.
- Mackie, D. M., Smith, E. R., & Ray, D. G. (2008). Intergroup Emotions and Intergroup Relations. *Social and Personality Psychology Compass*, 2(5), 1866-1880. doi:10.1111/j.1751-9004.2008.00130.x
- Marzillier, S. L., & Davey, G. C. L. (2004). The emotional profiling of disgust-eliciting stimuli: Evidence for primary and complex disgusts. *Cognition and Emotion*, 18, 313- 36.
- Moll, J., de Oliveira-Souza, R., Moll, F. T., Ignacio, F. A., Bramati, I. E., Caparelli-Daquer, E. M. (2005). The moral affiliations of disgust: A functional MRI study. *Cognitive and Behavioral Neurology*, 18, 68-78.
- Moons, W. G., & Mackie, D. M. (2007). Thinking Straight While Seeing Red: The Influence of Anger on Information Processing. *Personality and Social Psychology Bulletin*, 33(5), 706-720. doi:10.1177/0146167206298566
- Moore, A. B., Lee, N. Y. L., Clark, B. A. M., & Conway, A. R. A. (2011). In defense of the personal/impersonal distinction in moral psychology research: Cross-cultural validation of the dual process model of moral judgment. *Judgment and Decision Making*, 6(3), 186-195.
- Moreno, K. N., & Bodenhausen, G. V. (2001). Intergroup affect and social judgment: Feelings as inadmissible information. *Group Processes and Intergroup Relations*, 4, 21-29
- Moretti, L., di Pellegrino, G. (2010). Disgust selectively modulates reciprocal fairness in economic interactions. *Emotion*, 10, 169-180.

- Nabi, R. L. (2002). The theoretical versus the lay meaning of disgust: Implications for emotion research. *Cognition and Emotion*, 16, 695-703.
- Navarrete, C. D. & Fessler, D. M. T. (2006). Disease avoidance and ethnocentrism: The effects of disease vulnerability and disgust sensitivity on intergroup attitudes. *Evolution and Human Behavior*, 27(4), 270-282.
- Nemeroff, C., & Rozin, P. (1994). The contagion concept in adult thinking in the United States: Transmission of germs and interpersonal influence. *Ethos*, 22, 158-186.
- Neuberg, S.L., & Cottrell, C.A. (2002). Intergroup emotions: A biocultural approach. In D. M. Mackie & E. R. Smith (Eds.), *From prejudice to intergroup relations: Differentiated reactions to social groups* (pp. 265-284). New York: Psychology Press.
- Niedenthal, P. M., Halberstadt, J. B., Margolin, J., & Innes-Ker, A. H. (2000). Emotional state and the detection of change in facial expression of emotion. *European Journal of Social Psychology*, 30, 211-222.
- Niedenthal, P., Halberstadt, J., & Setterlund, M. (1997). Being happy and seeing "happy": Emotional state facilitates visual word recognition. *Cognition and Emotion*, 11, 594-624.
- Niedenthal, P., Krauth-Gruber, S., & Ric, F (2008). *Comprendre les émotions : Perspectives cognitives et psycho-sociales*. Wavres : Belgique, Éditions Mardaga.
- Niedenthal, P. M., & Setterlund, M. B. (1994). Emotion congruence in perception. *Personality and Social Psychology Bulletin*, 20, 401-411.
- Niedenthal, P. M., Setterlund, M. B., & Jones, D. E. (1994). Emotional organization of perceptual memory. In P. M. Niedenthal & S. Kitayama (Éd.), *The heart's eye: Emotional influences in perception and attention*. (p. 87-113). San Diego, CA US: Academic Press.
- Oaten, M., Stevenson, R.J., & Case, T.I. (2009). Disgust as a disease avoidance mechanism. *Psychological Bulletin*, 135, 303-321.
- Oatley, K., & Johnson-Laird, P. N. (1987). Toward a cognitive theory of emotion. *Cognition and Emotion*, 1(1), 29-50.
- Olatunji, B. O. (2008). Disgust, scrupulosity and conservative attitudes about sex: Evidence for a mediational model of homophobia. *Journal of Research in Personality*, 42(5), 1364-1369. doi:10.1016/j.jrp.2008.04.001
- Olatunji, B. O., Williams, N. L., Tolin, D. F., Sawchuck, C. N., Abramowitz, J. S., Lohr, J. M., et al. (2007). The disgust scale: Item analysis, factor structure, and suggestions for refinement. *Psychological Assessment*, 19, 281-297.

- Paez, D. (2003). Pensamiento lego y pensamiento científico, la ley del contagio mágico, dans D. Paez, I. Fernandez, S. Ubillós, E. Zubieta, *Psicología social, cultura y educación*, Madrid, Pearson/Prentice Hall, pp. 428-430.
- Panksepp, J. (2007). Criteria for basic emotions: Is disgust a primary "emotion"? *Cognition and Emotion*, 21(8), 1819-1828.
- Park, J., & Banaji, M. R. (2000). Mood and heuristics: The influence of happy and sad states on sensitivity and bias in stereotyping. *Journal of Personality and Social Psychology*, 78(6), 1005-1023. doi:10.1037/0022-3514.78.6.1005
- Park, J. H., Faulkner, J., & Schaller, M. (2003). Evolved disease-avoidance processes and contemporary anti-social behavior: Prejudicial attitudes and avoidance of people with disabilities. *Journal of Nonverbal Behavior*, 27, 65-87.
- Park, J. H., Schaller, M., & Crandall, C. S. (2007). Pathogen-avoidance mechanisms and the stigmatization of obese people. *Evolution and Human Behavior*, 28, 410-414.
- Perrott, D. A., & Bodenhausen, G. V. (2002). The way you make me feel: Integral affective influences on interpersonal behavior. *Psychological Inquiry*, 13, 84-86.
- Petty, R., & Cacioppo, J. (1986). The elaboration likelihood model of persuasion. In L. Berkowitz (Ed.), *Advances in experimental social psychology* (Vol. 19, pp. 123-205). New York: Academic Press.
- Phelan, J. C., Link, B. G., & Dovidio, J. F. (2008). Stigma and prejudice: One animal or two? *Social Science and Medicine*, 68, 358-367.
- Piaget, J. (1965). *The moral judgement of the child*. (M. Gabain, Trans.) New York: Free Press. (Original work published 1932).
- Piolat, A. & Bannour, R. (2009). EMOTAIX : un scénario de Tropes pour l'identification automatisée du lexique émotionnel et affectif. *L'Année Psychologique*, 109, 655-698.
- Plutchik, R. (1962). *The emotions: Facts, theories, and a new model*. New York: Random House.
- Power, M. J., & Dalgleish, T. (1997). *Cognition and emotion : from order to disorder*. Hove, East Sussex, UK: Psychology Press.
- Reinert, M. (1986). Un logiciel d'analyse lexicale : Alceste. *Les Cahiers de l'Analyse des Données*, 11, 471-484.
- Reinert, M. (1993). Les « mondes lexicaux » et leur « logique » à travers l'analyse statistique d'un corpus de récits de cauchemars, *Langage et société*, 66, 5-39.
- Reinert, M. (1997). Les "mondes lexicaux" des six numéros de la revue "le surréalisme au service

- Reinert, M. (2001). Alceste, une méthode statistique et sémiotique d'analyse de discours : Application aux "Rêveries du promeneur solitaire", *La Revue Française de Psychiatrie et de Psychologie Médicale*, 49(1), 32-36.
- Revelle, W., & Loftus, D. A. (1992). The implications of arousal effects for the study of affect and memory. In S.-Å. Christianson (Éd.), *The handbook of emotion and memory: Research and theory*. (p. 113-149). Hillsdale, NJ England: Lawrence Erlbaum Associates, Inc.
- Ric, F. (2004). Effects of the Activation of Affective Information on Stereotyping: When Sadness Increases Stereotype Use. *Personality and Social Psychology Bulletin*, 30(10), 1310-1321. doi:10.1177/0146167204264661
- Rimé, B. (2005). *Le partage social des émotions*. Paris : Presses Universitaires de France.
- Rimé, B., Philippot, P., & Cisamolo, D. (1990). Social schemata of peripheral changes in emotion. *Journal of Personality and Social Psychology*, 59(1), 38-49. doi:10.1037/0022-3514.59.1.38
- Roseman, I. (1984). Cognitive determinants of emotions: A structural theory. In P. Shaver (Ed.), *Review of Personality and Social Psychology* (Vol. 5, pp. 11-36). Beverly Hills, CA: Sage Publications.
- Roseman, I. (1991). Appraisal determinants of discrete emotions. *Cognition and Emotion*, 5, 161-200.
- Roseman, I. J. (2001). A model of appraisal in the emotion system: Integrating theory, research, and applications. In K. R. Scherer, A. Schorr, & T. Johnstone (Eds.), *Appraisal processes in emotion: Theory, methods, research* (pp. 68-91). New York: Oxford University Press.
- Rottman, J., & Kelemen, D. (2012). Aliens behaving badly: Children's acquisition of novel purity-based morals. *Cognition*, 124(3), 356-60.
- Royzman, E. B., & Sabini, J. (2001). Something it takes to be an emotion: The interesting case of disgust. *Journal for the theory of social behavior*, 31(1), 29-59.
- Royzman, E. B., Leeman, R. F., & Sabini, J. (2008). "You make me sick": Moral dyspepsia as a reaction to third-party sibling incest. *Motivation and Emotion*, 32, 100-108.
- Rozin, P., & Fallon, A. (1987). A perspective on disgust. *Psychological Review*, 94, 23-41.
- Rozin, P., & Nemeroff, C.J. (1990). The laws of sympathetic magic: A psychological analysis of similarity and contagion. In J. Stigler, G. Herdt & R.A. Shweder (Eds.), *Cultural Psychology: Essays on comparative human development* (pp. 205-232). Cambridge, England: Cambridge.
- Rozin, P., Haidt, J., & Fincher, K. (2009). From oral to moral. *Science*, 323, 1179-1180.

- Rozin, P., Haidt, J., & McCauley, C. R. (2008). Disgust. In M. Lewis, J. M. Haviland-Jones & L. F. Barrett (Eds.), *Handbook of emotions*, 3rd ed. (pp. 757-776). New York: Guilford Press.
- Rozin, P., Lowery, L., & Ebert, R. (1994). Varieties of disgust faces and the structure of disgust. *Journal of Personality and Social Psychology*, 66, 870-881.
- Rozin, P., Lowery, L., Imada, S., & Haidt, J. (1999). The moral-emotion triad hypothesis: A mapping between three moral emotions (contempt, anger, disgust) and three moral ethics (community, autonomy, divinity). *Journal of Personality and Social Psychology*, 76, 574-586.
- Russell, P. S., & Giner-Sorolla, R. (2011). Social justifications for moral emotions: When reasons for disgust are less elaborated than for anger. *Emotion*, 11, 637-646.
- Ryan, S., Oaten, M., Stevenson, R. J., & Case, T. I. (in press). Facial disfigurement is treated like an infectious disease. *Evolution & Human Behavior*.
- Rydell, R. J., Mackie, D. M., Maitner, A. T., Claypool, H. M., Ryan, M. J., & Smith, E. R. (2008). Arousal, Processing, and Risk Taking: Consequences of Intergroup Anger. *Personality and Social Psychology Bulletin*, 34(8), 1141-1152. doi:10.1177/0146167208319694
- Schaich Borg, J., Lieberman, D., & Kiehl, K. A. (2008). Infection, incest, and iniquity: Investigating the neural correlates of disgust and morality. *Journal of Cognitive Neuroscience*, 20, 1529-46.
- Schaller, M., & Duncan, L. A. (2007). The behavioral immune system: Its evolution and social psychological implications. In J. P. Forgas, M. G. Haselton, & W. von Hippel (Eds.), *Evolution and the social mind: Evolutionary psychology and social cognition* (pp. 293-307). New York: Psychology Press.
- Schaller, M., & Neuberg, S. L. (2008). Intergroup prejudices and intergroup conflicts. In C. Crawford & D. L. Krebs (Eds.), *Foundations of evolutionary psychology* (pp. 399-412). Mahwah NJ: Lawrence Erlbaum Associates.
- Schaller, M., & Park, J. H. (2011). The behavioral immune system (and why it matters). *Current Directions in Psychological Science*, 20, 99-103.
- Scherer, K. R. (1984). On the nature and function of emotion: A component process approach. In K. R. Scherer and P. Ekman (Eds.), *Approaches to emotion* (pp. 293-318). Hillsdale, NJ: Erlbaum.
- Scherer, K. R. (1985). Emotions can be rational. *Social Science Information*, 24, 331-335.

- Scherer, K. R. (1987). Toward a dynamic theory of emotion: The component process model of affective states. *Geneva studies in emotion and communication*, 1, 1-98.
- Scherer, K. R. (1999). Appraisal theories. In T. Dalgleish, & M. Power (Eds.). *Handbook of Cognition and Emotion* (pp. 637–663). Chichester: Wiley.
- Scherer, K. R. (2001). Appraisal considered as a process of multi-level sequential checking. In K. R. Scherer, A. Schorr, & T. Johnstone (Eds.). *Appraisal processes in emotion: Theory, Methods, Research* (pp. 92–120). New York and Oxford: Oxford University Press.
- Scherer, K.R. (2005). What are emotions? And how can they be measured? *Social Science Information*, 44 (4), 695-729.
- Schnall, S., Haidt, J., Clore, G. L., & Jordan, A. H. (2008). Disgust as embodied moral judgment. *Personality and Social Psychology Bulletin*, 34, 1096-1109.
- Schwarz, N. (1990). Feelings as information: Informational and motivational functions of affective states. In E. Higgins & R. Sorrentino (Eds.), *Handbook of motivation and cognition: Foundations of social behavior* (Vol. 2, pp. 527-561). New York: Guilford.
- Schwarz, N. (2012). *Feelings-as-information theory*. In P. A. M. Van Lange, A. Kruglanski, & E. T. Higgins (Eds.), *Handbook of theories of social psychology* (pp. 289–308). Thousand Oaks, CA: Sage.
- Schwarz, N., & Clore, G. (1983). Mood, misattribution, and judgements of well-being: Informative and directive functions of affective states. *Journal of Personality and Social Psychology*, 45 (3), 513-523.
- Schwarz, N., & Clore, G. (1988). How do I feel about it? The informative function of affective states. In K. Fiedler & J. Forgas (Eds.), *Affect, cognition, and social behavior* (pp. 44-62). Toronto: Hogrefe.
- Sherman, G. D., & Haidt, J. (2011). Cuteness and disgust: The humanizing and dehumanizing effects of emotion. *Emotion Review*, 3(3), 245-251.
- Sherman, G., Haidt, J. & Coan, J. (2007). Nazis really are disgusting. Unpublished manuscript, University of Virginia.
- Shweder, R. A., Much, N. C., Mahapatra, M., & Park, L. (1997). The "Big Three" of morality (autonomy, community, divinity) and the "Big Three" explanations of suffering. In A. Brandt & P. Rozin (Eds.), *Morality and health* (pp. 119-169). New York: Routledge.
- Simpson, J., Carter, S., Anthony, S. H., & Overton P. G. (2006). Is disgust a homogeneous emotion?. *Motivation and Emotion*, 30(1), 31-44.

- Smith, C. A., & Ellsworth, P. C. (1985). Patterns of cognitive appraisal in emotion. *Journal of Personality and Social Psychology*, 48, 813-838.
- Stark, R., Walter, B., Schienle, A., & Vaitl, D. (2005). Psychophysiological correlates of disgust and disgust sensitivity. *Journal of Psychophysiology*, 19, 50-60.
- Stemmler, G. (2003). Methodological considerations in the psychophysiological study of emotion. In R.J. Davidson, K.R. Scherer, & H. Goldsmith (Eds.), *Handbook of affective sciences* (pp. 225-255). New York: Oxford University Press.
- Strack, F., Schwarz, N., & Gschneidinger, E. (1985). Happiness and reminiscing: The role of time perspective, affect, and mode of thinking. *Journal of Personality and Social Psychology*, 49(6), 1460-1469. doi:10.1037/0022-3514.49.6.1460
- Suter, R. S., & Hertwig, R. (2011). Time and moral judgment. *Cognition*, 119(3), 454-458.
- Tajfel, H. (1981). Social stereotypes and social groups. In J.C. Turner and H. Giles (Eds.), *Intergroup behaviour* (pp. 144-167). Oxford: Blackwell.
- Tajfel, H., & Turner, J. (2001). An integrative theory of intergroup conflict. In M.A. Hogg & Abrams, D. (Ed.), *Intergroup relations: Essential readings* (pp. 94-109). Philadelphia, PA: Psychology Press.
- Talaska, C. A., Fiske, S. T., & Chaiken, S. (2008). Legitimizing racial discrimination: Emotions, not beliefs, best predict discrimination in a meta-analysis. *Social Justice Research: Special issue on Social Power in Action*, 21, 263-296.
- Tapias, M. P., Glaser, J., Keltner, D., Vasquez, K., & Wickens, T. (2007). Emotion and Prejudice: Specific Emotions Toward Outgroups. *Group Processes & Intergroup Relations*, 10(1), 27-39.
- Taylor, K. (2007). Disgust is a factor in extreme prejudice. *British Journal of Social Psychology*, 46, 597-617.
- Tiedens, L. Z., & Linton, S. (2001). Judgment under emotional certainty and uncertainty: the effects of specific emotions on information processing. *Journal of Personality and Social Psychology*, 81(6), 973-988.
- Tomkins, S. S., & McCarter, R. (1964). What and where are the primary affects? Some evidence for a theory. *Perceptual and Motor Skills*, 18(1), 119-158.
- Toronchuk, J. A. & Ellis, G. F. R. (2007a). Disgust: Sensory affect or primary emotional System? *Cognition and Emotion*, 21, 1799-1818.

- Toronchuk, J.A. & Ellis, G. F. R (2007b). Criteria for basic emotions: Seeking disgust? *Cognition and Emotion*, 21, 1829-1832.
- Tybur, J. M., Lieberman, D. L., & Griskevicius, V. G. (2009). Microbes, mating, and morality: Individual differences in three functional domains of disgust. *Journal of Personality and Social Psychology*, 29, 103-122.
- Ugazio, G., Lamm, C., & Singer, T. (2012). The role of emotions for moral judgments depends on the type of emotion and moral scenario. *Emotion*, 12(3), 579-590.
- Vartanian, L. R. (2010). Disgust and perceived control in attitudes toward obese people. *International journal of obesity (2005)*, 34(8), 1302-1307. doi:10.1038/ijo.2010.45
- Weary, G, & Jacobson, J. (1997). Causal uncertainty beliefs and diagnostic information seeking. *Journal of Personality and Social Psychology*, 73, 839-849.
- Weary, G, Jacobson, J., Edwards, J., & Tobin, S. (2001). Chronic and temporarily activated causal uncertainty beliefs and stereotype usage. *Journal of Personality and Social Psychology*, 81 (2), 206-219.
- Wegener, D. T., Petty, R. E., & Smith, S. M. (1995). Positive mood can increase or decrease message scrutiny: The hedonic contingency view of mood and message processing. *Journal of Personality and Social Psychology*, 69, 5-15.
- Wheatley, T., & Haidt, J. (2005). Hypnotically induced disgust makes moral judgments more severe? *Psychological Science*, 16, 780-784.
- Wiggins, S. (2012). The social life of 'eugh': Disgust as assessment in family mealtimes. *British Journal of Social Psychology*. doi:10.1111/j.2044-8309.2012.02106.x
- Wilder, D. A., & Shapiro, P. N. (1989a). Role of competition-induced anxiety in limiting the beneficial impact of positive behavior by an out-group member. *Journal of Personality and Social Psychology*, 56(1), 60-69.
- Wilder, D. A., & Simon, A. F. (1996). Incidental and integral affect as triggers of stereotyping. In R. M. Sorrentino & E. T. Higgins (Eds.), *Handbook of motivation and cognition* (Vol. 3, pp. 397-419). New York: Guilford.
- Wyer, N. A. (2004). Not all stereotypic biases are created equal: evidence for a stereotype-disconfirming bias. *Personality & social psychology bulletin*, 30(6), 706-720. doi:10.1177/0146167203262850
- Yik, M. S. M., Russell, J. A., & Feldman-Barrett, L. (1999). Structure of self-reported current affect: Integration and beyond. *Journal of Personality and Social Psychology*, 77, 600-619.

Zhong, C. B., & Liljenquist, K. (2006). Washing away your sins: Threatened morality and physical cleansing. *Science*, *313*, 1451-1452.

ANNEXES

Annexe I – Chapitre 3

Consignes de codage et Grille d'analyse de contenu

Consignes

Vous allez lire des textes courts rédigés par les participants à une étude intitulée « Inventaire des événements de la vie quotidienne ». Ces textes relatent diverses situations au cours desquelles ils rapportent avoir ressenti certaines émotions, notamment du dégoût. **Votre tâche est de coder ces récits à l'aide de la grille d'analyse ci-après.**

Pour vous aider nous avons séparé et espacé les textes de manière à ce que vous puissiez indiquer le code de la catégorie directement en face de la proposition codée (voir exemple). De plus, nous avons défini et/ou donné un exemple pour chaque catégorie et sous-catégorie figurant dans la grille.

Afin de réaliser au mieux le codage, **il convient de :**

1. Lire une première fois le texte dans son ensemble.
2. Vérifier, dans l'ordre de présentation des catégories – et non du texte –, la présence ou non de chacune des catégories à l'aide du tableau simplifié et des définitions.
3. Reporter LISIBLEMENT le code de la catégorie correspondant face à chaque élément de texte y faisant référence (en le soulignant). Veuillez également séparer chaque catégorie par un point virgule.

Attention : Pour la catégorie « Antécédents », veuillez coder tous les thèmes différents associés (cf. définitions).

Exemple

S **

Un jour, <u>au bord de la mer</u> , j'ai <u>découvert</u> un <u>bout de doigt ensanglanté</u> dans le sable.	PUBAUTR ; ACT ; PB
J'ai eu <u>tout de suite</u> <u>la nausée</u> et je suis partie <u>vomir</u> aux toilettes.	PDEJ DPD ; NAUS ; VOM

Grille d'analyse détaillée – Définitions des catégories & Exemples :

Les codes à reporter figurent ici en gras.

A. Place du narrateur :

1. Acteur : le narrateur raconte un événement réellement vécu, dans lequel il agit et est directement impliqué. *Ex : « J'étais en vacances ».* **ACT**
2. Observateur direct : le narrateur rapporte un événement auquel il a assisté sans pour autant avoir été impliqué dans la situation, il y a assisté de manière passive. *Ex : « Des jeunes gens s'amusaient ».* **OBSD**
3. Observateur indirect : le narrateur relate un événement rapporté par quelqu'un d'autre, dont il a simplement entendu parler. *Ex : « J'ai entendu aux infos ».* **OBSI**

B. Antécédents / Sources du dégoût

Les différents récits se rapportent, en général, à des événements ayant provoqué du dégoût chez les narrateurs. Les antécédents (ou sources) de ce dégoût correspondent aux **personnes/objets/ situations qui sont à l'origine de cette émotion**, qui l'ont déclenchée. Généralement identifiables dans les récits, ils sont soit de nature physique (relatif à des caractéristiques physiques de personnes ou d'objets) soit de nature sociale (qui implique une situation sociale évoquant du dégoût en elle-même, par exemple à travers le comportement d'autrui).

Attention, plusieurs éléments différents correspondant à des personnes/objets/situations évoquant du dégoût peuvent être présents dans le récit. **Veillez à TOUS les souligner et les coder.**

I. Antécédents / Inducteurs de nature physique. (P)

1. Nourriture. Le dégoût provient d'aliments, de ce qui est ingéré. *Ex : « fruits de mer ».* **PN**
2. Animal. Le dégoût est évoqué par un ou plusieurs animaux. *Ex : « une invasion progressive de cafards ».* **PAN**
3. Corps. Le dégoût vient d'un corps physique (animal ou humain).
 - a. Déjections / Excrétions corporelles : Renvoie à ce qui est issu de l'intérieur d'un corps (excréments, morve etc.). *Ex : « l'un d'eux se récurait le nez avec ses doigts pour ensuite les mettre dans sa bouche ».* **PDEJ**
 - b. Mort : Tout ce qui fait référence à un corps mort. *Ex : « un fœtus mort ».*

PMO

- c. Maladie : Ce qui touche à la maladie et/ou à la contamination. *Ex* : « *un des reportages était sur les escarres* ». **PMAL**
- d. Blessure(s) : Fait référence à une lésion ou plusieurs du corps. *Ex* : « *dépecés vivants* ». **PB**
- e. Déformations : Toutes déformations/atteintes de l'enveloppe corporelle (hors blessures). *Ex* : « *des boutons* ». **PDEF**
4. Sexe. Relatif à l'acte sexuel, à la sexualité. *Ex* : « *a sorti son sexe en érection pour se masturber* ». **PSEX**
5. Hygiène. Dégoût né d'un manque d'hygiène. *Ex* : « *odeur d'urine, de rance (...)* ». **PHYG**
6. Autre(s). Autre(s) inducteur(s) ne faisant pas partie de la liste ci-dessus. *Ex* : « *spray odorant* ». **PAUTR**

II. Antécédents / Inducteurs de nature sociale (S)

Rappel : ces antécédents correspondent à des situations sociales - souvent des agissements particuliers de certains individus - évoquant du dégoût.

Afin de cerner ces situations, il s'agira de décrire le protagoniste du récit et l'événement associé, à l'origine du dégoût.

1. Le protagoniste du récit (humain ou animal)

Le récit porte souvent sur un événement dans lequel le « personnage principal » (protagoniste) se trouve en difficulté, en position de faiblesse. Les catégories ci-dessous permettent de caractériser ce protagoniste.

Veillez à coder uniquement les caractéristiques pertinentes au récit, qui cernent la situation évocatrice de dégoût (ex. le sexe n'est pas toujours importante pour cerner la source).

i. Caractéristiques du protagoniste :**a. Âge.**

- Enfant(s). *Ex* : « *la fillette* ». **SENF**
- Personne(s) âgée(s). *Ex* : « *Une vieille femme* ». **SVIE**

b. Sexe. *Ex* : « *Une amie à ma mère* ». **SFEM / SHOM****c. Statut social bas *Ex* : « *un mendiant* ». **SPAUV****

- d. Ethnie. *Ex* : « arabe ». **SETH**
- e. Religion. *Ex* : « un homme juif ». **SREL**
- f. Malades/Handicapés. *Ex* : « autiste ». **SMAL**
- g. Prostituée. *Ex* : « Une dame qui je pense était prostituée ». **SPROS**
- h. Personne en surpoids. *Ex* : « la dame était un peu ronde ». **SGRO**
- i. Animal/aux. *Ex* : « le chat ». **SAN**
- j. Autre. **SAUTR**

ii. Statut du protagoniste (si c'est une personne) :

- a. Narrateur. Le participant est le protagoniste du récit. *Ex* : « ils ne m'ont pas laissé tranquille ». **SNAR**
- b. Proche(s) du participant (un ami, un parent, etc.). *Ex* : « Mon frère s'est fait agresser ». **SPRO**
- c. Inconnu. Le narrateur ne connaît pas la personne. *Ex* : « leur propre frère ». **SINC**

2. Type d'événement vécu à l'origine du dégoût :

- a. Discrimination. Le récit décrit un événement dans lequel un ou plusieurs individus est victime de discrimination, de rejet « arbitraire ». *Ex* : « le vigile intervient, lui dit qu'il n'a pas le droit d'être ici et que, de toute façon, on ne le servira pas. ». **DISC**
- b. Trahison. Violation d'un engagement (tacite ou non) entre plusieurs personnes.
Ex: « une scène de succession au sein d'une fratrie où deux frères et sœurs se liguent contre le troisième ». **TRAH**
- c. Lâcheté. Irresponsabilité, manque de courage pour assumer ses actes. *Ex* : « Mes amis (...) ont voulu fuir pour ne pas se faire attraper ». **LACH**
- d. Incivilité. Manque de politesse. *Ex* : « Une femme (...) au bord du malaise et personne ne lui a laissé sa place ». **INCIV**
- e. Humiliation/dénigrement. Fait de rabaisser/ de déprécier quelqu'un. *Ex* : « on me traitait de sale arabe ». **HUM**
- f. Délits mineurs. Tout comportement condamnable par la loi (hors violence), correspondant à de petits délits. *Ex* : « un individu (...) a tenté de prendre mon portefeuille ». **DELI**
- g. Violence. Comportement agressif vis-à-vis d'autrui.
Elle peut-être physique – *Ex* : « une personne avait été poussée sur le quai » **VIOLP**

- et /ou verbale – Ex : « *insulter les personnes sur le quai avec insistance* ». **VIOLV**
- h. Assujettissement / Domination. Fait de se soumettre à quelqu'un à son pouvoir, son contrôle. Ex : « *J'étais réellement outrée du fait quelle accepte des comportements immondes de la part de son copain* ». **DOM**
- i. Mépris. Sentiment par lequel on juge une personne indigne d'estime, d'intérêt. Ex : « *Elle est passée à côté de lui comme si c'était un objet inanimé* ». **MEP**
- j. Profit. Fait de tirer avantage d'une situation au détriment d'une ou plusieurs personnes. Ex : « *briser des vies comme cela pour ne pas perdre un million d'euros* ». **PROF**
- k. Injustice. Traitement inégal, partial d'autrui. Ex : « *je fus le seul puni et privé de cette sortie* ». **INJUST**
- l. Cruauté. Blesser quelqu'un gratuitement. Ex : « *Elle s'acharnait avec plaisir pour se défouler* ». **CRUAUT**
- m. Autre(s). Tout type de comportement/attitude non défini ci-dessus et à l'origine du dégoût. **EVAUTR**

C. Emergence du dégoût : Ressentir du dégoût peut être direct/automatique et/ou peut survenir après réflexion sur la situation en question (les différentes catégories peuvent être présentes dans un même récit). Attention à bien distinguer lorsque l'antécédent du dégoût est de nature physique ou sociale.

1. Dégoût direct : Le dégoût est automatique, immédiat dans la situation décrite. Ex : « *J'ai tout de suite été dégoûtée* » ou « *à la vue de (...)* ». **DPD** ou **DSD** selon qu'il se rapporte à un antécédent physique (**DPD**) ou social (**DSD**).
2. Dégoût indirect : le dégoût fait suite à une réflexion, une prise de recul.
 - a. Jugement sur l'événement. Le participant ressent du dégoût après avoir analysé / jugé la situation. C'est un dégoût a posteriori. Ex : « *Je me suis dit que c'était très lâche comme comportement* ». **DPI.JUG** ou **DSI.JUG**
 - b. Point de vue général, au-delà de l'événement. Le dégoût né d'une réflexion générale, au-delà de la situation décrite. Ex : « *Voilà ce qui me dégoûte dans la société actuelle (...) c'est une indifférence qu'ont les personnes les unes avec les autres* ». **DPI.GEN** ou **DSI.GEN**

D. Cadre(s) situationnels :

1. Privé : le dégoût émerge en privé, ou dans un environnement intime. (PRIV)
 - a. Familial. *Ex* : « *la famille de mon époux* ». **PRIVF**
 - b. Amoureux. *Ex* : « *la personne avec qui j'étais depuis quelques mois* ». **PRIVAMO**
 - c. Amical. *Ex* : « *J'étais en vacances avec 5 amis* ». **PRIVAMI**
 - d. Autre. Autre cadre privé non mentionné. **PRIVAUTR**
2. Public : le dégoût émerge en public/dans un lieu public. (PUB)
 - a. Professionnel. Sur le lieu de travail. *Ex* : « *Je faisais une formation en caisse* ». **PUBPROF**
 - b. Transport en commun. *Ex* : « *sur le quai du rer A* ». **PUBTRANSP**
 - c. Milieu scolaire / universitaire. *Ex* : « *J'étais en primaire* ». **PUBSCOL**
 - d. Autre. Autre cadre public non précisé. **PUBAUTR**

E. Modalité(s) sensorielle(s) : Modalité(s) par laquelle/ lesquelles survient le dégoût.

1. Visuelle. *Ex* : « *la vue (...) m'a choqué* ». **VIS**
2. Olfactive. *Ex* : « *une odeur pestilentielle nous a pris* ». **OLF**
3. Gustative. *Ex* : « *je sentais l'envie de vomir (...) quand j'en mangeais* ». **GUST**
4. Tactile. *Ex* : « *(...) me vomis dessus* ». **TACT**
5. Auditive. *Ex* : « *entendre toutes les glaires qui remontent* ». **AUD**

F. Termes émotionnels : émotion(s) associée(s) à l'événement raconté. Attention à éviter les interprétations.

1. Dégoût : Le participant fait état du dégoût ressenti. **DEG**
2. Répugnance : le participant se dit répugné. **REPU**
3. Ecœurement : le participant se dit écœuré. **ECOE**
4. Répulsion : le participant ressent de la répulsion. **REPU**
5. Être rebuté : le participant se dit rebuté. **REBU**
6. Blessure : le participant se dit blessé. **BLESS**
7. Mépris : le participant dit ressentir du mépris. **MEPR**
8. Déception : le participant se dit déçu. **DECEP**

9. Horreur : le participant évoque un sentiment d'horreur. **HORR**
10. Honte : le participant se dit honteux. **HONT**
11. Bouleversement : le participant se dit bouleversé. **BOULV**
12. Colère : le participant se dit en colère. **COL**
13. Compassion : le participant ressent de la compassion. **COMP**
14. Impuissance : le participant a un sentiment d'impuissance. **IMPU**
15. Choc émotionnel : le participant se dit choqué. **CHOC**
16. Surprise : le participant évoque son étonnement, sa surprise : **SURP**
17. Peur : le participant dit avoir peur. **PEUR**
18. Sentiment d'incompréhension. **INCOMP**
19. Tristesse : le participant se dit triste. **TRIS**
20. Mal à l'aise/Gêne : le participant se sent mal à l'aise, gêné. **MAL**
21. Immonde : le participant décrit la situation comme immonde. **IMM**
22. Rendre malade : le participant dit avoir été rendu malade **MALAD**
23. Abject : le participant qualifie l'événement d'abject. **ABJ**
24. Ignoble : le participant qualifie l'événement d'ignoble. **IGN**
25. Insupportable : pour le participant la situation est insupportable. **INSUPP**
26. Intolérable : pour le participant la situation est intolérable. **INTOL**
27. Angoisse : le participant se sent angoisser. **ANG**
28. Honte : le participant se sent coupable. **COUP**
29. Autre(s) : Autres émotions non mentionnées. **EAUTR**

G. Réaction(s) physiologique(s) : réactions physiques, corporelles dues au dégoût. Si les mêmes termes reviennent à plusieurs reprises, veuillez ne les coder qu'une seule fois.

1. Vomissement. Le participant dit avoir vomi. *Ex* : « *Je suis sorti en courant pour aller vomir aux toilettes* ». **VOM**
2. Nausée / Envie de vomir. L'un des deux termes est évoqué par le participant. *Ex* : « *Cela m'a donné envie de vomir pendant au moins 10 minutes* ». **NAUS**
3. Perte d'appétit. *Ex* : « *Je ne peux rien manger de peur de vomir après* ». **APP**
4. Malaise. *Ex* : « *J'ai eu une sensation de vertiges et de malaise important* ». **MAL**
5. Tremblements. *Ex* : « *Le tremblement qui devenait compulsif* ». **TREM**
6. Difficultés respiratoires. *Ex* : « *Je n'arrivais plus à respirer* ». **RESPI**
7. Tétanie/Paralysie. *Ex* : « *Je me rappelle que j'étais immobile* ». **TET**

8. Autre(s). *Ex* : « *J'avais l'impression d'avoir de la fièvre* ». **PHYAUTR**

H. Comportement(s) : évitement de / ou action contre la source du dégoût intentionnel ou réalisé.

1. Evitement / Fuite :

a. Réalisé. Le participant se détourne de la source du dégoût. *Ex* : « *Je détournais le regard* ». **EVR**

b. Intentionnel. Le participant voudrait éviter mais ne le fait pas. *Ex* : « *me prenait alors l'envie de fuir* » **EVI**

2. Approche / Attaque:

a. Réalisé. Le participant rejette, agit contre la source du dégoût. *Ex* « *J'ai réagi assez violemment* ». **APPR**

b. Intentionnel. Le participant voudrait rejeter, agir contre la source mais ne le fait pas ou ne le peut pas. *Ex* : « *je voulais intervenir mais ma mère m'a fait signe* ». **APPI**

Exemples de récits de dégoût physique et moral

Condition Dégoût Physique

- ❖ Un accident de train : un soir, des jeunes bourrés après une soirée, je pense rentraient chez eux. Ils attendaient le rer et s'amusaient à traverser les rails. Un train sans arrêt arrivait et personne ne l'avait vu, seulement au dernier moment et un des leurs n'a pas été assez rapide sortir des rails et donc le train sans arrêt l'a écrasé. C'était dégoûtant, le sang a « gicler » de partout. On voyait sa chair et tout son corps. J'étais choquée et je ne pouvais plus bouger. C'était comme si j'étais « déconnectée » pendant un moment. Je n'arrivais pas à le croire. Je tremblais et je m'en suis même pas rendu compte. A la vue du corps j'ai senti quelque chose qui remontait dans l'estomac. Comme je n'avais rien dans le ventre j'ai as vomi longtemps mais je me rappelle que j'étais immobile. C'était l'an dernier.
- ❖ Je me souviens d'une fois que j'étais en train de voir un film d'horreur avec quelques amis intitulée « Mirrors » (« miroirs »). Une scène m'a particulièrement paru répugnante, je ne sais pas si j'ai éprouvé une sensation de nausée, mais en tout cas j'ai dû me couvrir les yeux car c'était très pénible à voir. Une femme était en train de regarder dans un miroir avant de prendre son bain. Soudain, le reflet de son visage dans le miroir semble être possédé et les mains de la femme (à l'intérieur du miroir) se dirigent vers le visage et commencent à l'étirer avec une force et une violence surprenantes, jusqu'à ce que le visage se déchire pratiquement. On pouvait observer et entendre comment la mâchoire commençait à craquer et voir comment le sang jaillissait de toutes parts. En dehors du miroir, la femme qui regardait son propre reflet poussait des cris de douleur.
- ❖ La situation que je vais décrire se situe le soir (aux alentours de 19h30, 20h). Je me trouvais chez moi avec mes sœurs, juste après les fêtes de fin d'année. J'ai appris, par la gardienne de mon immeuble, qu'il y avait un débordement dans les toilettes de mon voisin (au dessus de mon appartement). 20 minutes plus tard j'ai entendu un grand bruit venant de mes toilettes. Je m'y suis précipitée et j'ai constaté qu'il y avait également un débordement chez moi (c'était déjà arrivé un an auparavant). J'ai dû tout nettoyer à la main (avec une serpillière). Cela a provoqué un énorme dégoût (comme une répulsion) et dès que j'ai eu fini de nettoyer je me suis précipitée à la douche pour me débarrasser de la saleté.

Condition Dégoût Moral

- ❖ C'était en fin d'après-midi je me trouvais dans un train qui était encore en gare, il n'avait donc pas encore démarré. De l'autre coté du quai, j'aperçus deux jeunes gens âgés de 17 ans environ, un homme et une femme. L'homme ordonna à la femme de descendre de ce train mais celle ci n'était point d'accord alors il lui tira ses longs cheveux bouclés et elle tomba brusquement du train. Il se mit ainsi à la frapper à terre, d'une violence extrême, un homme marcha près d'eux et ne fit rien, comme si de rien était. Puis quelques minutes après des passagers de ce même train attrapa le jeune homme et la jeune demoiselle s'échappa et elle couru à toutes vitesse. Quelques minutes après les policiers arrivèrent.
- ❖ Cela remonte lorsque j'étais en primaire et où on me traitait de sale arabe. Mes camarade me disaient de retourner dans mon pays et naïvement je répondais que c'était la France mon pays. Je n'avais pas encore conscience de ce qu'était le racisme. Et ce la m'a d'autant plus marqué qu'ils ne m'ont pas laissé tranquille, ils ont continué ainsi tout le long de l'année jusqu'à ce que j'ose le dire à mes parents. Cela a empiré les choses puisqu'il a été voir les parents qui disaient que de toute façon nous n'avions rien à faire la et que nous devions rentrer chez « nous ». C'était un petit village mais il a marqué mon esprit. Encore maintenant j'ai du mal à comprendre comment des enfants peuvent être aussi méchant et dire de telles choses qui peuvent profondément blesser. Leur mentalité m'a vraiment dégoûté et je leur en voudrais toute ma vie.
- ❖ Il y a une semaine environ, j'ai entendu aux infos qu'une personne avait été poussée sur le quai du RER A très tôt le matin. Apparemment un homme certainement sous l'influence de l'alcool (selon les médias) a commencé à insulter les personnes sur le quai avec insistance. Une personne a essayé de le calmer, l'homme l'a alors poussé en direction des rails. La personne est entrée en collision avec le train et est morte 15 minutes plus tard. Ce qui me dégoûte c'est que premièrement, on puisse en arriver à pousser quelqu'un sur les rails d'un mais, le pire c'est que personne sur le quai n'a essayé d'arrête l'homme. En effet après avoir poussé la personne qui lui avait répondu, il est tout simplement allé prendre le train qui partait dans le sens inverse sans que personne ne dise rien. Voilà, ce qui me dégoûte dans la société actuelle et surtout à Paris, c'est cette indifférence qu'ont les personnes les unes envers les autres.

Rapport d'analyse Alceste**IMAGE**

12 rue Thiers
 31400 Toulouse
 Tél : (33) 05 61 331 007
 Fax : (33) 05 61 331 043
 Web : www.image.cict.fr

RAPPORT D'ANALYSE**Informations générales**

Nom du corpus	DEGOUT.txt
Nom du plan	DEGOUT.pl

Analyse du vocabulaire

Nombre d'unités de contexte initiales (u.c.i.)	176
Nombre d'occurrences de formes	23034
Nombre de formes distinctes	3825
Fréquence moyenne par forme	6
Nombre de hapax	2250

Après la lemmatisation

Nombre de formes réduites	497
Nombre de mots étoilés	2
Nombre de mots supplémentaires	210
Nombre d'unités de contexte élémentaire (u.c.e.)	601

LISTE DES CATEGORIES "GRAMMATICALES"**Catégorie "Grammaticale"****Indicateur**

Adjectifs et adverbess	Analysée
Adverbess en "ment"	Analysée
Couleurs	Analysée
Mois/jour	Analysée
Epoques/ Mesures	Analysée
Famille	Analysée
Lieux, pays	Analysée
Interjections	Supplémentaire
Nombres	Supplémentaire
Nombres en chiffre	Éliminée
Mots en majuscules	Supplémentaire
Noms	Analysée
Mots non trouvés dans DICIN (si existe)	Analysée
Verbes	Analysée
Prénoms	Supplémentaire
Formes non reconnues et fréquentes	Supplémentaire
Formes reconnues mais non codées	Analysée
Mots outils non classés	Supplémentaire
Verbes modaux (ou susceptibles de l'être)	Supplémentaire
Marqueurs d'une modalisation (mots outils)	Supplémentaire
Marqueurs d'une relation spatiale (mots outils)	Supplémentaire
Marqueurs d'une relation temporelle (mots outils)	Supplémentaire
Marqueurs d'une intensité (mots outils)	Supplémentaire
Marqueurs d'une relation discursive (mots outils)	Supplémentaire

Marqueurs de la personne (mots outils)
 Démonstratifs, indéfinis et relatifs (mots outils)
 Auxiliaires être et avoir (mots outils)
 Formes non reconnues

Supplémentaire
 Supplémentaire
 Supplémentaire
 Analysée

CROISEMENT

Tableau croisant les deux partitions

		R C D H 2					
Classes		1	2	3	4	Poids	
R C D H 1	1	121	28	2	2	153	
	2	3	34	1	0	38	
	3		14	26	173	55	268
	4	6	4	15	99	124	
	Poids	144	92	191	156	427	

Tableau des khi2 (signés)

		R C D H 2					
Classes		1	2	3	4	Poids	
R C D H 1	1	329	0	-93	-68	153	
	2	-6	166	-16	-14	38	
	3		-101	-13	227	-9	268
	4	-33	-18	-30	226	124	
	Poids	144	92	191	156	-----	

CLASSE N°1

VARIABLES DE LA CLASSE N°1

Identification	u.c.e total classées	u.c.e. dans la classe	Khi2
*condition_DB	203	114	147.49

FORMES REPRESENTATIVES DE LA CLASSE N°1

Khi2	u.c.e. dans la classe	Formes réduites	Formes complètes
125.75	46	envi+e	envie (47)
118.54	49	vom+ir	vomi (6) vomir (50) vomis (1) vomissait (1) vomissant (1) vomit (1)
102.67	40	odeur+	odeur (48) odeurs (7)
50.37	27	donn+er	donnaient (1) donnait (4) donnant (1) donne (17) donnent (1) donner (6)
43.17	18	nausee+	nausee (17) nausees (1)
25.08	19	sentir.	sent (1) sentais (6) sentait (1) senti (2) sentie (3) sentir (7)
20.62	8	nauseabond+	nauseabonde (6) nauseabondes (2)
18.00	7	vision+	vision (7)
18.00	7	nez	nez (7)
17.99	11	vue+	vue (12)
16.28	15	phys+16	physique (5) physiquement (10)
16.28	15	vraiment	vraiment (16)
15.59	10	mang+er	mange (3) mangeaient (1) mangeais (1) mangeait (1) mangeant (1) manger (4)
15.39	6	imposs+ible	impossibilite (1) impossible (5)
15.39	6	ressentir.	ressentais (1) ressenti (4) ressentie (1)

u.c.e. CARACTERISTIQUES DE LA CLASSE N°1

u.c.e. Khi2 Unité de Contexte Élémentaire

- 218 31 l' **odeur** etant reellement intense et tres **forte** cela m' a **donne** moi meme la **nausee** et l' **envie** de **vomir**, si bien-que je me suis precipitee dans la **salle** de bain.
- 12 31 **vraiment.** je suis tres sensible a la proprete et aux **odeurs** et la situation **physique** de cet **etudiant**, il n' etait pas propre et transpirait beaucoup, associe a la **vision** du lavabo, et sans parler des **toilettes** m' a **vraiment degoute** et m' a **donne envie** de vomir.

- 245 27 cela ne m' a pas donc de **suite degoutee physiquement** mais a eu une portee psychosomatique, et je suis toujours **degoute**, avec l' **envie** constante de **vomir tellement/** tant cette situation m' **ecoeure** et me depasse.
- 279 23 j' ai eu **envie** de **vomir** recemment lorsque je me suis **reveillee** tres tot pour **partir** a l' aeroport, je n' avais **vraiment** pas faim au-point de ne pas **supporter** la **vue** ni l' **odeur** de la **nourriture** tandis que mon entourage a **decide** de prendre un petit dejeuner.
- 142 23 j' ai range la **boite**, sans la **donner** a mon **chat**, courus dans la **salle** de **bain** tout en manifestant des **bruits**, comme si j' allais **vomir**. depuis ce jour je ne m' approche plus-de 1 **boite** de patee pour **chat** et chien.
- 32 23 ces **souvenirs** faux, etaient **vraiment degoutants**, et par des hallucinations kinesiques je **ressentais** tout ce-qui c' etait passe, au prealable, et me **donnait envie** de **vomir**, la **nausee**, et s' en suivent.
- 90 22 une **odeur nauseabonde** flottait dans la **chambre**, d' **urine** et d' **excrement** pour etre **precises**. je **respirais** par la **bouche** pour ne pas etre assaillie par cette **odeur** insupportable.
- 76 22 cette **odeur** et cette **vision** m' a **tellement degoute** que l' **envie** de **vomir** a ete instantanee. d'-ailleurs l' **envie** de pisser s' est soudainement arreee!
- 202 20 en m' approchant un peu plus j' ai pu **sentir** l' **odeur** qui me fit **rapidement donner envie** de **vomir**. cette **odeur** par la **suite resta** et **reste** marquer comme si elle etait **restee** et s' etait immiscer dans mon nez.
- 169 20 cette **fois**, ils devaient **manger** beaucoup de choses, jusqu' a ce faire **vomir**. apres avoir **vomi**, ils remangeaient ce-que ils avaient **vomi**. j' ai tout-de-suite ete **degoute** et ai eu moi meme l' **envie** de **vomir**. je n' ai regarde cette **emission** qu' une **fois** par curiosite et je n' ai plus jamais voulu la revoir une **deuxieme fois**, car je me **sentais vraiment** mal apres l' emission.

SEGMENTS REPETES DE LA CLASSE N°1

Fréquences	Segments Répétés
21	envi+e vom+ir
18	je ai
11	ce etait
9	je avais
7	se est
6	cette odeur+
6	nous avons
6	me a
6	je suis
6	je me souvenir.
5	je etais
5	je me suis
5	odeur+ nauseabond+
4	qu+ je ai
4	qu+ je

CLASSE N°2

VARIABLES DE LA CLASSE N°2

Identification	u.c.e total classées	u.c.e. dans la classe	Khi2
*condition_DB	203	32	32.13

FORMES REPRESENTATIVES DE LA CLASSE N°2

Khi2	u.c.e. dans la classe	Formes réduites	Formes complètes
67.47	10	tete+	tete (11)
58.48	5	trembl+er	tremblais (2) tremble (2) trembler (1)
53.78	7	image+	image (3) images (5)
47.17	5	revenir.	revenait (1) reviennent (1) revient (2) revint (1)
46.67	4	rendu+	rendu (4)
35.83	4	tourn+er	tournait (2) tourne (2)
34.92	3	maux	maux (3)
29.05	7	degout+	degout (8)
28.62	4	ventre+	ventre (4)
24.76	3	peau+	peau (4)
23.49	4	pleur+er	pleurais (1) pleurant (1) pleure (2)
23.49	4	arret+er	arretait (1) arreter (3)
23.49	4	histoire+	histoire (4)
21.66	5	fin+ir	fini (4) finir (1)
18.69	3	provoqu+er	provoquait (1) provoque (2)

u.c.e. CARACTERISTIQUES DE LA CLASSE N°2

u.c.e. Khi2 Unité de Contexte Elémentaire

207	79	j' ai ete viole. pendant l' acte j' etais seulement a moitie conscient et je revois les images de la scene . le degout etait tres fort, je sentais mon cœur s' arreter de battre par moment, mon estomac se soulevait, a chaque mouvement j' avais l' impression que tous mes muscles se contractaient en-meme-temps, je tremblais et ma tete tournait.
184	66	j' etais ecoeuree physiquement, surtout psychologiquement , comme si j' etais malade : maux de ventre , tete qui tourne et jambes qui tremble , teint blafard. je ne pense pas oublier cette experience car c'est pour la premiere fois qu' un degout vis-a-vis des hommes se transforme en degout physique de-maniere aussi violente, car ce n' est pas de voir de la chair a vif qui a provoque cela,
283	64	au final, ce sentiment de mal etre c'est dissipe avec le temps, tout comme les mots de tete et au ventre ; mais, de repenser a cette scene m' a fait immediatement pense aux images qui reviennent avec une affreuse nettete dans ma memoire.

- 14 60 l' homme ne s' est pas **rendu compte** immediatement qu' un **serpent** se couchait dans ses **cheveux**, mais s' est plaint de **maux** de **tete**. les medecins lui ont rase le **crane** et ont decouverts le **serpent**. cette **histoire** reelle m' a degoutee lorsque j' ai **imagine** avoir un **serpent** sous la **peau** du crane.
- 282 45 les crevasses que cela forme sur la **peau** m' ont impressionne d'-abord, comme si on avait **arrache** la **peau** jusqu' a l' os. ces **images** m' ont degoute, je detournais le **regard** de l' ecran, puis, j' ai commence a me sentir mal, a avoir des **maux** de **tete** et au **ventre**, j' avais l' **impression** d' avoir de la fièvre, ces **images** restaient dans ma memoire.
- 126 42 cette **scene** nous a tous **rendu malade** et autant dire que personne n' a **fini** son repas.
- 236 34 son pull etait **sale**, il n' **arretait** pas de baver et il manifestait enormement de stereotypies: il **tournait** en rond, faisait des **allees** et **venues** et avait une posture qui engendrait chez moi un **sentiment** d' insecurite.
- 99 34 le **chauffeur** lui a releve la **tete** et on a pu voir qu' elle avait le **crane** scalpe, tout le derriere de la **tete** pendait, enfin presque. c' etait **horrible**, elle **criait** et nous regardions cette chaire detachee.
- 268 29 au-fur-et-a-mesure de son **histoire**, je commence a etre mal a l' aise **face** a ce-que elle **racontait**, c' etait **horrible** se qu' elle avait vecue, je commence a avoir tres chaud, a me sentir compresse, et a avoir tres mal au cœur,
- 204 29 cette **image** de se **corps** de femme la sur le sable a **moitie** develtee, la **peau** gonflee par la mer, par endroit **depecer** par des morsure de poissons.

SEGMENTS REPETES DE LA CLASSE N°2

Fréquences	Segments Répétés
7	je ai
6	je etais
5	je me suis
4	ce etait
4	je avais
3	dans ma
2	qu+ elle avait
2	on voir.
2	me ont
2	et qui
2	comme si je etais
2	comme si
2	chez moi
2	face+ a
1	etait tres

CLASSE N°3

VARIABLES DE LA CLASSE N°3

Identification	u.c.e total classées	u.c.e. dans la classe	Khi2
*condition_DSM	224	142	102.32

FORMES REPRESENTATIVES DE LA CLASSE N°3

Khi2	u.c.e. dans la classe	Formes réduites	Formes complètes
22.82	15	famille+	famille (20)
21.11	16	mora+l	moral (5) morale (3) moralement (10) moralite (1)
13.50	9	copain+	copain (9)
12.27	12	laiss+er	laissant (3) laisse (5) laissee (1) laisser (3)
11.97	8	pedophil+	pedophile (1) pedophiles (7) pedophilie (2)
11.16	24	trouv+er	trouvaient (1) trouvais (2) trouvait (1) trouve (19) trouver (3)
10.82	11	pere+	pere (14)
10.45	7	bles+er	blessante (1) blesse (3) blessee (1) blesser (1) blesses (1)
10.45	7	agressi+f	agressif (2) agression (1) agressive (4) agressivite (1)
9.84	29	fait	fait (33)
9.70	17	venir.	venais (1) venait (3) venant (1) venir (2) venu (3) venus (1) viendrait (1) viens (1)
8.93	6	sdf	sdf (8)
8.93	6	compris+	compris (6)
8.93	6	refus+er	refusait (3) refuse (4)
8.93	6	acharn+er	acharnait (2) acharne (1) acharnement (2) acharner (2)

u.c.e. CARACTERISTIQUES DE LA CLASSE N°3

u.c.e. Khi2 Unité de Contexte Élémentaire

284	19	dans mon entourage, il-y-a une fil le de moins de 20 ans qui c'est fait ejecter de chez ses parents sous pre texte qu' ils voulaient demenager car leur appart ement coutait trop cher,
-----	----	---

- 506 18 en **cherchant** des **films** sur CD dans la chambre de mon **copain**, je suis tombee sur des affaires **personnelles**. je les ai regardes et j' ai **trouve** des conversations de dragues avec une autre **fille** ainsi que des **photos** et j' ai **compris** qu' ils devaient se voir.
- 305 18 la **situation** qui m' a degoute **moralement** est lorsque j' ai organise mon anniversaire avec toute ma **famille**: **parents, freres, sœurs**, grands-parents, oncle, tante, **cousines**. je ne les **vois** pas tres souvent en ce-qui **concerne** mes grands-parents. et ils ont annule au dernier moment. cela m' a **blesse** moralement.
- 300 18 l' une des **situations** qui m' a le plus degoute, c'-est lorsque j' ai entendu **parler** des **actes pedophiles fait** au sein de l' eglise en irlande. je **trouve** que c'-est un **acte** degoutant, je n' arrive pas a concevoir comment on peut **faire** des **choses** pareil a un enfant.
- 446 15 je **connais** quelqu'-un qui a **aide** une **famille**, le **pere** de la **famille**, avec l' **argent**, dans une **situation** critique pour cette **famille**. apres une certaine **periode**, la **petite fille** de cette **famille** a ete hospitalisee, et a ete accompagnee a l' hopital par la meme personne qui les a **aides** avec l' argent.
- 401 15 dans ma religion ainsi que dans ma coutume il est OBLIGATOIRE d' etre vierge au mariage. un jour je suis **parti** chez un gynecologue et elle m' a **parle** d' hymenoplastie et cela **fait** maintenant 3 **ans** que je **souhaite** me **faire** cette operation, mais j' ai tres **peur** car si quelqu'-un de ma **famille** decouvre cela ma **vie** sera **totalement** detruite.
- 391 15 on **voyait** les **blessees** et les **morts** chez les civils. il y avait un **enfant** ensanglante **mort** dans les **bras** de son **pere**. les **morts** dans les rues.
- 358 15 c'-est sincerement de la torture **morale**, un mepris sans egal, sans borne, qu' elle **crache** aux oreilles et **yeux** de tous. pour mon **pere** j' en suis tres affligee mais s' il prefere supporter ca c'-est son **probleme**. ce-qui me **choque** le plus, m' ecoeure et me revulse, c'-est qu' elle **humilie** mon **pere** devant mon mathis, mon **petit** demi **frere** qui n' a que 3 ans.
- 348 15 le **fait** que le **journaliste** ait eu acces au reseau **pedophile** facilement est quelque-chose d' unimaginable. cela **montre** qu' aucune **enfant** n' est a l' abri de cette **situation**, que tout le **monde** peut y acceder.
- 344 15 il-y-a quelques annees, le **mari** de ma tante est **mort**, la **laissant seule** avec sa **fille**. A peine etait il decede que se **famille** **tentait** de **retirer** les **droits** de succession a ma tante et ma **cousine**, ce-qui **concernait** le **magasin** que possedait le mari.

SEGMENTS REPETES DE LA CLASSE N°3

Fréquences	Segments Répétés
21	je ai
9	mon pere+
8	je suis
8	il a
7	ce etait
6	tout monde+
6	qu+ elle
6	je ai voir.
6	je me
6	plus tard

5	cet homme+
5	se est
5	ma mere+
5	pour lui
4	on pouvoir.

CLASSE N°4

VARIABLES DE LA CLASSE N°4

Identification	u.c.e total classées	u.c.e. dans la classe	Khi2
*condition_DSM	224	73	23.40

FORMES REPRESENTATIVES DE LA CLASSE N°4

Khi2	u.c.e. dans la classe	Formes réduites	Formes complètes
38.61	14	place+	place (11) places (4)
34.80	14	train+	train (18)
26.35	20	jeune+	jeune (17) jeunes (7)
25.67	9	asseoir.	asseoir (5) assis (5)
25.37	13	rentr+er	rentrai (1) rentraient (1) rentrais (2) rentrant (1) rentre (3) rentrer (6)
23.79	27	homme+	homme (27) hommes (2)
23.58	7	garcon+	garcon (5) garçons (5)
20.16	6	descendre.	descend (1) descendais (1) descende (1) descendre (1) descendu (2) descendue (1)
20.16	6	station+	station (4) stations (2)
18.94	7	wagon+	wagon (7)
18.92	10	metro+	metro (13)
18.61	9	dame+	dame (11)
16.76	5	quai+	quai (6)
16.76	5	nuit+	nuit (5)
16.50	10	commenc+er	commence (8) commencent (2)

u.c.e. CARACTERISTIQUES DE LA CLASSE N°4

u.c.e. Khi2 Unité de Contexte Élémentaire

511	31	il-y-a deux ans, je sortais de cours avec des amies rue mazarine a paris pour déjeuner. nous nous dirigions vers la station de metro odeon. il y avait beaucoup de monde sur les trottoirs. nous nous suivions. quand, tout d' un coup , un individu age de 35 ans environ a tente de prendre mon portefeuille qui etait depose dans mon sac a main.
-----	----	--

- 330 31 une fois a l' **interieur**, des **personnes** surtout des **hommes** se sont **mis** a l' **insulter** et a faire en sorte qu' elle **descende** du **bus**. ils lui ont meme donne des **coups** de **pied** pour la faire **sortir** du **bus**. A bout, cette **femme** qui etait prostituee et **noire** est **descendue** finalement.
- 1 25 un **accident** de **train**: un **soir**, des **jeunes** bourres apres une **soiree**, je-pense **rentraient** chez eux. ils **attendaient** le **rer** et s' **amusaient** a traverser les **rails**. un **train** sans **arret** **arrivait** et personne ne l' avait vu, **seulement** au **dernier moment** et un des leurs n' a pas ete assez rapide **sortir** des **rails** et donc le **train** sans **arret** l' a ecrase.
- 313 24 en-effet, alors qu' une **jeune femme** metisse court pour **attraper** le **metro**, un **homme** la repousse en lui disant qu' il n' y a plus-de **place** dans ce wagon.
- 322 22 un **apres-midi**, il-y-a environ 2 ans, j' etais **assise** sur la rotonde au-fond du **bus**. trois autres **personnes** etais **assises** **egalement**. **arrive** a la gare, le **bus** s' est vite rempli, et une **dame** d' une soixantaine d' annee n' a pas eu d' autre choix que de s' assoir entre un **jeune homme blanc** et un **homme noir**.
- 536 20 un **homme** a voulu **rentrer** mais il ne pouvait pas a-cause de la foule. il a **commence** a s' en **prendre** a une **femme** devant lui car il disait qu' elle **prenait** trop de **place** et qu' il ne pouvait pas rentrer.
- 591 19 il-y-a une semaine environ, j' ai entendu aux infos qu' une personne avait ete poussee sur le **quai** du **rer** A tres tot le **matin**. apparemment un **homme** certainement sous l' influence de l' **alcool**, selon les medias, a **commence** a **insulter** les **personnes** sur le **quai** avec insistance.
- 488 19 c'est alors qu' **arrive** une **femme blanche** d' un certain **age**, environ 70 ans, qui **prend place** a-cote de la **jeune** fille et qui marmonne qu' elle n' a pas assez de **place** pour s' asseoir.
- 371 19 il est **arrive** que dans le **metro** parisien, un **clochard** se fasse **agresser**. l' action s' est deroulee de la maniere **suivante**: un **soir**, dans une rame de **metro**, je **rentra**i d' une **soiree** lorsqu' un **clochard** s' est assis.
- 323 19 au-bout de quelques **minutes**, la **femme** a fait un scandale car le **genou** de l' **homme noir** touchait le sien, elle n' a cependant fait aucune remarque sur le fait que le **genou** du **jeune homme blanc** la touchait egalement.

SEGMENTS REPETES DE LA CLASSE N°4

Fréquences	Segments Répétés
9	se est
8	je ai
8	dans metro+
7	jeune+ homme+
5	qu+ elle
5	qui etait
5	ce etait
5	je etais
5	et a
5	dans wagon+
5	jeune+ fille+
4	je suis
4	il y avait
4	homme+ a
3	etait en train+

Annexe II – Chapitre 4

Etude 2 - Prétests

Tableau 14 bis.

Scores moyens de l'ensemble des caractéristiques en fonction des groupes prétestés

	Groupes prétestés			
	Membres du FN	Clochards	Traders	Médecins
Violents	6.60 (1.75)	4.80 (1.99)	3.40 (1.17)	2.00 (1.25)
Score de négativité	6.25 (0.96)	4.36 (0.84)	4.58 (0.79)	3.09 (0.85)
Intelligents	4.00 (1.95)	5.00 (1.09)	5.90 (1.45)	7.20 (1.55)
Ouverts	1.36 (0.67)	3.55 (1.75)	4.50 (1.84)	6.20 (1.75)
Froids	4.82 (2.23)	4.00 (2.19)	5.10 (1.73)	4.80 (1.87)
Compétents	3.90 (1.04)	4.64 (1.21)	4.90 (1.66)	6.90 (1.10)
Moralement intègres	1.90 (1.45)	5.00 (1.79)	4.10 (1.91)	6.40 (1.07)
Altruistes	2.00 (1.10)	4.82 (2.44)	3.00 (1.56)	5.30 (1.95)
Responsables	3.00 (1.67)	4.36 (1.50)	3.90 (2.18)	7.10 (1.37)
Impulsifs	6.90 (1.64)	5.00 (1.73)	5.10 (2.08)	2.60 (1.96)
Fainéants	5.09 (1.38)	3.73 (1.68)	3.50 (1.27)	2.60 (2.01)
Opportunistes	6.45 (1.63)	4.27 (2.61)	6.60 (2.07)	4.60 (2.22)
Volontaires	4.00 (2.23)	3.82 (1.54)	6.40 (1.71)	6.40 (1.07)
Courageux	2.55 (1.44)	6.82 (1.94)	5.40 (2.46)	5.90 (1.60)
Hypocrites	7.63 (2.01)	3.09 (1.70)	5.10 (1.97)	4.50 (1.58)
Honnêtes	2.82 (1.72)	4.18 (1.72)	3.90 (1.20)	6.00 (1.56)
Asociaux	7.00 (1.61)	5.36 (1.91)	4.80 (1.87)	3.00 (1.94)
Usurpateurs	6.09 (1.70)	3.36 (1.86)	4.80 (1.87)	4.00 (2.45)
Antipathiques	7.73 (1.49)	3.55 (1.80)	5.00 (2.05)	3.70 (2.63)
Malveillants	7.64 (1.57)	2.73 (1.74)	4.20 (2.20)	1.90 (1.29)
Fiers	7.45 (1.44)	2.55 (1.51)	6.00 (1.89)	6.50 (2.27)

Note. Les écarts-types des moyennes figurent entre parenthèses.

Tableau 15 bis.

Emotions associées aux différents groupes prétestés

	Groupes prétestés			
	Membres du FN	Clochards	Traders	Médecins
Score composite de Dégoût	7.36 (1.31)	2.05 (1.13)	2.80 (1.53)	1.55 (1.17)
Colère	7.09 (2.70)	3.64 (2.80)	4.30 (2.36)	2.00 (1.89)
Mépris	7.18 (2.56)	1.73 (1.10)	4.20 (2.53)	1.20 (0.42)
Tristesse	6.55 (2.46)	7.64 (1.75)	3.50 (2.51)	1.60 (1.26)
Embarras	3.80 (2.68)	6.90 (1.92)	2.40 (1.51)	2.40 (2.17)
Pitié	3.36 (2.34)	6.09 (2.34)	3.7 (2.00)	1.2 (0.42)
Compassion	1.09 (0.30)	6.18 (2.09)	3.10 (2.18)	2.90 (2.88)
Sympathie	1.00 (0.00)	4.18 (2.44)	3.40 (1.65)	5.40 (2.12)
Admiration	1.00 (0.00)	2.64 (2.34)	2.70 (2.06)	5.40 (2.50)
Honte	4.27 (3.26)	3.91 (1.97)	1.80 (1.40)	1.90 (2.18)
Culpabilité	1.73 (1.42)	3.91 (2.21)	1.60 (1.07)	1.70 (1.49)
Crainte	4.73 (2.76)	2.82 (1.54)	3.00 (2.49)	3.60 (2.59)
Jalousie	1.00 (0.00)	1.00 (0.00)	2.00 (1.63)	2.40 (2.12)
Joie	1.00 (0.00)	1.45 (1.21)	1.90 (1.66)	2.80 (2.20)
Ecœurement	7.64 (0.92)	1.64 (1.12)	2.90 (2.38)	2.00 (2.16)
Compassion	3.10 (2.18)	6.18 (2.09)	1.09 (0.30)	2.90 (2.88)
Envie	1.00 (0.00)	1.09 (0.30)	2.40 (2.07)	2.80 (2.53)
Dégoût	7.09 (1.87)	2.45 (1.92)	2.70 (1.49)	1.10 (0.32)
Ressentiment	4.91 (2.77)	2.64 (2.01)	2.90 (1.91)	2.50 (2.22)
Peur	5.36 (3.44)	2.45 (1.57)	2.10 (1.60)	2.90 (1.73)

Note. Les écarts-types des moyennes figurent entre parenthèses. Les moyennes en gras correspondent aux émotions les plus intensément ressenties vis-à-vis de chaque groupe.

Tâche de Jugement social (Etudes 2 et 3)

Un homme d'une trentaine d'année a été grièvement blessé après avoir été agressé dans une ruelle peu après 22 heures. Une enquête a été ouverte et les soupçons se sont portés sur un individu. Le suspect interpellé est un membre du Front National de 31 ans, A.M, vivant dans la région parisienne. Ce membre du Front National était un client régulier d'un bar proche de la ruelle dans laquelle a eu lieu l'agression. Une femme qui se trouvait dans le bar a déclaré que le suspect était calme lorsqu'il quitta le bar ce soir là. Le suspect est incapable de fournir la preuve qu'il se trouvait à un autre endroit à l'heure de l'agression. Un témoin déclare avoir vu le suspect courir dans le sens opposé au lieu de l'agression. Aucun témoin oculaire ne peut identifier l'agresseur avec certitude. Ce membre du Front National a été aperçu

quittant le bar à peu près dix minutes avant que l'agression n'ait lieu. Le corps du suspect ne porte aucune trace de coupure ou de contusion indiquant qu'il pouvait s'être battu. On n'a rien retrouvé (morceaux de vêtements, objets personnels) indiquant que le suspect s'était rendu sur les lieux de l'agression.

QUESTIONNAIRE

ATTENTION, pour répondre aux questions suivantes VOUS NE DEVEZ PAS RETOURNER AU TEXTE.

Selon vous, quelle est la probabilité pour que le suspect soit coupable du délit qui lui est reproché ?

Entourez le nombre correspondant à votre réponse (de 0 = pas du tout probable à 10 = extrêmement probable)

0 1 2 3 4 5 6 7 8 9 10

(Pas du tout probable)

(Extrêmement probable)

Dans quelle mesure diriez-vous que vous avez confiance dans votre jugement ?

Entourez le chiffre correspondant à votre réponse (de 1 = pas du tout confiance à 9 = extrêmement confiance)

1 2 3 4 5 6 7 8 9

(Pas du tout confiance)

(Extrêmement confiance)

Vos informations :

Sexe : _____

Filière :

Niveau universitaire (*entourez la réponse*) : L1 L2 L3 M1 M2

Votre langue maternelle est-elle le français ? (*entourez la réponse*) : OUI NON

Si NON, depuis combien d'années parlez-vous français ? _____

Vos Impressions personnelles

Afin de mieux comprendre vos réactions à l'étude sur la prise de décision à laquelle vous venez de participer, nous vous demandons de répondre aux questions suivantes.

1/ Pensez-vous que le rappel de souvenir (dans le cadre de l'Inventaire des Evénements de la Vie quotidienne) a pu, d'une façon ou d'une autre, influencer la manière dont vous avez jugé le suspect de l'agression physique ? (*entourez le mot correspondant à votre réponse*).

OUI

NON

Si oui, indiquez quelle(s) sont ces influences.

2/ Avez-vous déjà participé à une expérience similaire ? (*entourez le mot correspondant à votre réponse*)

OUI

NON

Si oui, de quoi vous rappelez-vous ?

Etude 3 - Prétests

Tableau 21 bis.

Scores moyens de l'ensemble des caractéristiques en fonction des groupes prétestés

	Groupes prétestés	
	Roms	CRS
Violents	6.13 (2.23)	6.20 (2.42)
Score de négativité	5.23 (1.12)	4.11 (1.25)
Intelligents	4.60 (2.06)	5.00 (1.41)
Ouverts	3.93 (1.39)	3.53 (1.06)
Froids	5.20 (1.82)	5.40 (2.13)
Compétents	4.00 (2.17)	5.36 (1.84)
Moralement intègres	3.27 (2.22)	5.00 (2.00)
Altruistes	4.07 (1.53)	4.47 (2.07)
Responsables	4.13 (1.77)	6.00 (1.89)
Impulsifs	6.33 (1.68)	5.87 (2.23)
Fainéants	5.20 (1.21)	3.80 (1.93)
Opportunistes	5.93 (1.83)	4.20 (1.97)
Volontaires	4.27 (1.71)	6.00 (2.17)
Courageux	5.07 (1.49)	6.67 (1.91)
Hypocrites	5.07 (1.94)	4.80 (2.48)
Honnêtes	3.73 (2.05)	5.00 (1.77)
Asociaux	6.27 (1.83)	4.47 (1.73)
Usurpateurs	5.60 (2.44)	3.67 (2.44)
Antipathiques	5.67 (1.72)	4.67 (2.89)
Malveillants	6.00 (2.48)	3.40 (2.41)
Fiers	5.80 (1.57)	7.27 (1.53)

Note. Les écarts-types des moyennes figurent entre parenthèses.

Tableau 22 bis.

Emotions associées aux groupes prétestés

	Groupes prétestés	
	Roms	CRS
Dégoût (score composite)	6.27 (1.71)	3.80 (2.24)
Mépris	7.47 (1.41)	5.07 (2.09)
Tristesse	5.47 (1.85)	2.73 (1.98)
Embarras	6.67 (1.11)	3.80 (2.34)
Pitié	5.53 (2.29)	2.13 (1.36)
Honte	3.87 (2.03)	2.87 (2.13)
Colère	5.20 (2.07)	5.20 (2.43)
Culpabilité	4.33 (2.09)	2.73 (2.02)
Crainte	6.47 (1.68)	5.00 (2.90)
Sympathie	3.20 (1.37)	3.67 (1.88)
Pitié	5.53 (2.29)	2.13 (1.36)
Jalousie	1.67 (0.82)	1.73 (1.03)
Joie	2.47 (1.46)	2.40 (1.24)
Ecœurement	4.80 (2.34)	4.53 (2.39)
Compassion	4.33 (1.95)	3.40 (1.68)
Admiration	1.93 (1.44)	3.60 (1.80)
Envie	1.93 (1.39)	2.33 (1.45)
Dégoût	6.27 (1.71)	3.80 (2.24)
Ressentiment	5.43 (2.09)	4.47 (2.50)
Peur	7.07 (1.98)	5.60 (1.92)

Note. Les écarts-types des moyennes figurent entre parenthèses.

Etude 3 - Mesure des émotions intégrales épisodiques

Q.3 Que ressentez-vous vis-à-vis du suspect après la lecture d'un tel scénario ?

Rappelez-vous du cas d'agression relaté. Indiquez ensuite dans quelle mesure le suspect évoque en vous chacune des émotions suivantes *en entourant un chiffre de 0 = pas du tout à 8 = tout à fait.*

<u>Le suspect :</u>	(pas du tout)									(tout à fait)
me rend Admiratif(ve)	0	1	2	3	4	5	6	7	8	
me rend Anxieux(se)	0	1	2	3	4	5	6	7	8	
me met en Colère	0	1	2	3	4	5	6	7	8	
me fait ressentir de la Compassion vis-à-vis de lui	0	1	2	3	4	5	6	7	8	
me fait me sentir Coupable	0	1	2	3	4	5	6	7	8	
me Dégoûte	0	1	2	3	4	5	6	7	8	
m'Ennuie	0	1	2	3	4	5	6	7	8	
me rend Fier(e)	0	1	2	3	4	5	6	7	8	
m'Ecœure	0	1	2	3	4	5	6	7	8	
me Gêne	0	1	2	3	4	5	6	7	8	
me fait ressentir de la Honte	0	1	2	3	4	5	6	7	8	
me rend Joyeux	0	1	2	3	4	5	6	7	8	
me fait éprouver du Mépris	0	1	2	3	4	5	6	7	8	
me fait Peur	0	1	2	3	4	5	6	7	8	
me Révolte	0	1	2	3	4	5	6	7	8	
me Surprend	0	1	2	3	4	5	6	7	8	
me fait éprouver de la Sympathie vis-à-vis de lui	0	1	2	3	4	5	6	7	8	
me rend Triste	0	1	2	3	4	5	6	7	8	

Annexe III – Chapitre 5

Scénarios prétestés

❖ Scénario Dégoût Physique

Imaginez-vous, un jour, entrer dans le métro et observer la scène qui suit. Vous voyez un homme (M.) aller s'asseoir sur un strapontin. Une fois assis, il commence à avoir très chaud, à suer abondamment, et à sentir de la morve lui couler du nez. Il s'essuie plusieurs fois le nez avec sa manche, mais cela n'y fait rien. N'ayant pas de mouchoir, M. se mouche dans sa main, qu'il essuie négligemment sur son pantalon. Il continue de renifler pendant quelques minutes puis se met à se racler la gorge. Des glaires épaisses lui remontent bruyamment dans la bouche. Il avale son mucus avec un étrange bruit de succion. Quelques stations plus tard, il quitte la rame.

❖ Scénario Dégoût Moral

Imaginez-vous, un jour, entrer dans le métro et observer la scène qui suit. Vous voyez un homme (X.) aller s'asseoir sur un strapontin. Une fois assis, X. aperçoit du coin de l'œil une vieille dame qui se tient fébrilement à la barre, compressée entre deux personnes. Il décide de se cacher derrière son journal afin qu'elle n'ose pas lui demander sa place. En effet, il occupe le strapontin le plus proche d'elle. Mais à peine a-t-il eu le temps de l'ouvrir qu'il se sent observé. X. lève la tête et croise le regard de la dame qui peine beaucoup à rester debout. Elle lui demande si cela le dérangerait de lui laisser le siège. X. prétexte alors avoir une entorse à la cheville et lui dit d'aller demander à quelqu'un d'autre. Quelques stations plus tard, il quitte la rame en mimant de boiter.

❖ Scénario Sympathie

Imaginez-vous, un jour, entrer dans le métro et observer la scène qui suit. Vous voyez un homme (S.) aller s'asseoir sur un strapontin. Une fois assis, S. remarque qu'une femme avec une poussette tente d'entrer dans la rame avant que le signal retentisse. Il se précipite alors pour l'aider à porter la poussette et lui offre immédiatement sa place. L'enfant doit avoir à peine un an et est très éveillé. S. le regarde en souriant. Le petit se met à rire et à agiter son doudou qui finit par tomber

par terre. Alors qu'il est arrivé à destination, S. ramasse le doudou, l'essuie et le tend à l'enfant. Puis il salue la mère et quitte la rame à la station suivante.

❖ Scénario Neutre

Imaginez-vous, un jour, entrer dans le métro et observer la scène qui suit. Vous voyez un homme (L.) aller s'asseoir sur un strapontin. Une fois assis, il se met à penser au programme de sa journée, l'air ailleurs. Comme à son habitude, il avait pris le métro de 8h52, pour arriver à destination à 9h25. Lorsqu'il arrivera, il ira boire un café. Puis, il se rappelle avoir un rendez-vous un peu plus tard dans la matinée, juste avant d'aller déjeuner. Ensuite, L. ira rendre le dossier qu'il a fini de préparer la veille. Le signal du métro retentit et L. sort de ses pensées. Il se rend compte qu'il arrive à sa station, se lève, puis quitte la rame.

Exemples de scénarios présentés dans l'étude 4

❖ Condition Dégoût Physique/Membre du FN

Imaginez-vous, un jour, entrer dans le métro et observer ce qui suit. P. est une personne de taille moyenne, aux cheveux bruns et à la peau claire, membre du Front National depuis quelques années. Comme tous les matins, P. prend le métro pour se rendre à son travail. Ce jour-là, comme à son habitude, il entre dans le dernier wagon pour s'installer sur un strapontin proche de la porte du fond. La rame était assez chargée, et il avait du mal à se frayer un chemin. Il faisait très froid et il observait qu'un grand nombre de voyageurs gardaient gants et écharpe. Lui-même ne quittait pas ses gants pour ouvrir son journal, consacré uniquement à l'actualité du Front National. Une fois assis, il commence à avoir très chaud, à suer abondamment, et à sentir de la morve lui couler du nez. Il s'essuie plusieurs fois le nez avec sa manche, mais cela n'y fait rien. N'ayant pas de mouchoir, P. se mouche dans sa main, qu'il essuie négligemment sur son pantalon. Il continue de renifler pendant quelques minutes puis se met à se racler la gorge. Des glaires épaisses lui remontent bruyamment dans la bouche. Il avale son mucus avec un étrange bruit de succion. Quelques stations plus tard, il range son journal « Au Front » dans son sac et quitte la rame.

❖ Condition Dégoût Moral/Personne Obèse

Imaginez-vous, un jour, entrer dans le métro et observer ce qui suit. P. est une personne de taille moyenne, aux cheveux bruns et à la peau claire, obèse depuis quelques années. Comme tous les matins, P. prend le métro pour se rendre à son travail. Ce jour-là, comme à son habitude, il entre dans le dernier wagon pour s'installer sur un strapontin proche de la porte du fond. La rame était assez chargée, et il avait du mal à se frayer un chemin. Il faisait très froid et il observait qu'un grand nombre de voyageurs gardaient gants et écharpe. Lui-même, pourtant davantage protégé par sa masse grasseuse, ne voulait pas se séparer de ses gants pour feuilleter son catalogue de vêtements spécial grandes tailles. Une fois assis, P. aperçoit du coin de l'œil une vieille dame qui se tient fébrilement à la barre, compressée entre deux personnes. Il décide de se cacher derrière son catalogue afin qu'elle n'ose pas lui demander sa place. En effet, il occupe le strapontin le plus proche d'elle. Mais à peine a-t-il eu le temps de l'ouvrir qu'il se sent observé. P. lève la tête et croise le regard de la dame qui peine beaucoup à rester debout. Elle lui demande si cela le dérangerait de lui laisser le siège. P. prétexte alors de façon mensongère avoir une entorse à la cheville, et lui dit d'aller demander à quelqu'un d'autre. Quelques stations plus tard, il range son catalogue « Taillissimo » dans son sac et quitte la rame en mimant de boiter.

❖ Condition Sympathie/Étudiant

Imaginez-vous, un jour, entrer dans le métro et observer ce qui suit. P. est une personne de taille moyenne, aux cheveux bruns et à la peau claire, étudiant depuis quelques années. Comme tous les matins, P. prend le métro pour se rendre à l'université. Ce jour-là, comme à son habitude, il entre dans le dernier wagon pour s'installer sur un strapontin proche de la porte du fond. La rame était assez chargée, et il avait du mal à se frayer un chemin. Il faisait très froid et il observait qu'un grand nombre de voyageurs gardaient gants et écharpe. Lui-même ne quittait pas ses gants pour sortir un cahier et réviser ses cours. Une fois assis, P. remarque qu'une femme avec une poussette tente d'entrer dans la rame avant que le signal retentisse. Il se précipite alors pour l'aider à porter la poussette et lui offre immédiatement sa place. L'enfant doit avoir à peine un an et est très éveillé. P. le regarde en souriant. Le petit se met à rire et à agiter son doudou qui finit par tomber par terre. Alors qu'il est arrivé à destination, P. ramasse le doudou, l'essuie et le tend à l'enfant. Puis il range ses cours dans son sac, salue la mère, et quitte la rame à la station suivante.

❖ Condition Neutre/Étudiant

Imaginez-vous, un jour, entrer dans le métro et observer ce qui suit. P. est une personne de taille moyenne, aux cheveux bruns et à la peau claire, étudiant depuis quelques années. Comme tous les matins, P. prend le métro pour se rendre à l'université. Ce jour-là, comme à son habitude, il entre dans le dernier wagon pour s'installer sur un strapontin proche de la porte du fond. La rame était assez chargée, et il avait du mal à se frayer un chemin. Il faisait très froid et il observait qu'un grand nombre de voyageurs gardaient gants et écharpe. Lui-même ne quittait pas ses gants pour sortir un cahier et réviser ses cours. Une fois assis, il se met à penser au programme de sa journée, l'air ailleurs. Comme à son habitude, il avait pris le métro de 8h52, pour arriver à destination à 9h25. Lorsqu'il arrivera, il ira boire un café. Puis, il se rappelle avoir un rendez-vous un peu plus tard dans la matinée, juste avant d'aller déjeuner. Ensuite, P. ira rendre le dossier qu'il a fini de préparer la veille. Le signal du métro retentit et P. sort de ses pensées. Il se rend compte qu'il arrive à sa station, range ses cours dans son sac, se lève puis quitte la rame.

Etude 4 – Prétest A

Tableau 25 bis.

Emotions associées aux différents groupes prétestés

Items émotionnels	Groupes prétestés		
	Membres du FN	Obèses	Etudiants
Score composite de Dégoût	4.00 (2.81)	2.21 (2.13)	0.86 (1.32)
Score composite de Colère	4.45 (3.08)	1.26 (1.38)	2.21 (2.29)
Score composite de Peur	3.55 (1.91)	1.43 (1.43)	2.14 (2.07)
Mépris	4.23 (2.84)	0.95 (1.24)	1.38 (1.80)
Admiration	0.81 (1.54)	2.48 (2.04)	4.33 (2.27)
Fierté	0.33 (0.96)	2.05 (2.54)	5.14 (2.67)
Honte	3.62 (3.29)	1.43 (1.71)	0.90 (1.70)
Compassion	0.38 (0.80)	4.23 (2.70)	4.23 (1.81)
Sympathie	0.71 (1.19)	4.05 (2.36)	6.29 (1.76)
Joie	0.43 (1.21)	1.60 (1.83)	3.76 (2.41)
Ennui	4.38 (2.99)	0.76 (1.30)	1.86 (2.24)
Anxiété	3.33 (2.06)	1.81 (2.09)	2.62 (2.67)
Colère	4.43 (2.94)	1.19 (1.40)	1.95 (2.54)
Culpabilité	1.05 (1.88)	1.52 (1.63)	1.33 (1.62)
Dégoût	4.24 (3.06)	2.48 (2.18)	0.95 (1.47)
Écoeurement	3.76 (3.11)	1.95 (2.16)	0.76 (1.34)
Gêne	3.52 (3.14)	3.71 (2.03)	1.81 (2.20)
Peur	3.76 (2.28)	1.05 (1.69)	1.67 (2.08)
Révolte	4.48 (3.30)	1.33 (1.98)	2.48 (2.68)
Surprise	2.38 (2.33)	2.38 (2.33)	3.05 (2.71)
Tristesse	2.81 (2.54)	2.90 (2.59)	1.62 (2.13)

Note. Les écarts-types des moyennes figurent entre parenthèses. Les 4 émotions ressenties le plus intensément pour chaque groupe apparaissent en gras.

Annexe IV – Etude sur les groupes associés au dégoût

Méthode

Population

Cette étude a été menée auprès de 84 étudiants en Licence de Sciences Humaines et Sociales de l'Université Paris Descartes (46 femmes, 17 hommes, 21 non renseignés), âgés en moyenne de 20.3 ans ($ET = 4.04$).

Matériel et Procédure

Les participants ont été recrutés aléatoirement au sein de la bibliothèque de l'institut de psychologie Henri Piéron ou en classe de Travaux dirigés. Après avoir obtenu leur consentement, les participants recevaient aléatoirement le questionnaire titré « Groupes & Société » et présenté comme suit :

« Dans notre société, certains groupes sociaux sont associés à des émotions particulières. Dans le cadre de cette étude, nous nous intéressons aux **groupes dont les membres sont susceptibles d'inspirer du dégoût**. Quels sont, à votre avis, les groupes sociaux évoquant une telle émotion dans notre société ? »

Il leur était demandé, dans un premier temps, de placer une croix face aux groupes sociaux qu'ils pensaient être associés, dans notre société, au dégoût parmi l'ensemble des 52 groupes présentés. Dans un deuxième temps, les participants devaient indiquer pour chaque groupe coché l'intensité du dégoût ressenti par la population française, en général, vis-à-vis de ses membres à l'aide d'une échelle en 3 points (1 = faible dégoût, 2 = dégoût modéré, 3 = fort dégoût). enfin, les participants devaient indiquer par une lettre le type de dégoût ressenti et défini comme suit :

P: Les gens, en général, *ressentent un dégoût « physique »* face à ces individus ; c'est-à-dire un dégoût provoqué par des caractéristiques physiques de personnes ou d'objets et susceptible de déclencher la nausée.

M: Les gens, en général, *ressentent un dégoût « moral »* face à ces individus ; c'est-à-dire un dégoût provoqué par l'opposition du groupe à leurs valeurs et/ou par l'immoralité perçue des membres du groupe, susceptible de les répugner.

P/M: Les gens, en général, ressentent les deux types de dégoût définis ci-dessus. »

Tableau récapitulatif des résultats

Groupe social	Fréquences d'association au dégoût	Moyenne de l'intensité du dégoût	Effectifs par types de dégoût		
			Physique	Moral	Physique et Moral
Africains	30.1%	2.0	15	4	7
Agriculteurs	3.6%	1.00	1	x	2
Alcooliques	57.1%	2.17	5	13	27
Américains	11.9%	1.7	1	5	4
Anglais	2.4%	1.00	x	2	x
Arabes	39.3%	2.12	12	7	14
Attardés mentaux	46.4%	1.90	21	4	14
Belges	3.6%	1.00	1	2	x
Cancéreux	22.6%	1.74	15	2	2
Catholiques	3.6%	1.33	x	2	1
Chinois	7.1%	1.67	2	2	2
Chômeurs	14.3%	1.83	x	11	1
Corses	6%	1.80	x	3	2
Dealers	64.3%	2.28	1	44	7
Dépressifs	15.5%	1.46	x	9	4
Eboueurs	29.8%	1.60	18	5	1
Ecologistes	3.6%	1.33	x	3	x
Etudiants	2.4%	1.50	x	2	x
Féministes	3.6%	1.33	1	2	x
Femmes de ménage	10.7%	1.33	6	3	x
Femmes voilées	39.3%	2.18	1	14	17
Membres du FN	60.7%	2.22	x	48	3
Fonctionnaires	13.1%	1.82	x	11	x
Handicapés moteurs	27.4%	2.09	15	x	8
Hindouistes	8.3%	1.86	3	2	2
Hollandais	3.6%	1.00	2	1	x
Homosexuels	56%	1.96	2	20	25

Note. Les groupes *Alcooliques*, *Dealers*, *Eboueurs* et *Femmes voilées*, comportent 1 à 3 donnée(s) manquante(s) relative(s) à l'intensité du dégoût et/ou au type de dégoût. En gras, figurent les groupes présentés lors de nos différentes études.

Groupe social	Fréquences d'association au dégoût	Moyenne de l'intensité du dégoût	Effectifs par types de dégoût		
			Physique	Moral	Physique et Moral
Hooligans	34.5%	2.24	1	23	5
Huissiers	35.7%	2.27	x	27	2
Juifs	13.1%	1.64	1	5	5
Lépreux	75%	2.41	59	1	3
Médecins	1.2%	1.00	x	1	x
Musulmans	29.8%	2.16	x	18	7
Nains	29.8%	1.76	23	x	x
Noirs	33.3%	2.00	16	2	10
Obèses	72.6%	1.98	53	x	5
Pauvres	25	1.65	5	6	12
<i>Policiers</i>	<i>29.8%</i>	<i>1.96</i>	<i>x</i>	<i>19</i>	<i>5</i>
Politiciens	44%	1.95	x	35	2
Prostitués	75%	2.17	3	24	36
Membres du PS	6%	1.40	x	5	x
Psychologues	9.5%	1.40	x	8	x
Roms	70.2%	2.40	14	17	26
Sans papiers	41.7%	1.91	5	21	8
SDF	67.9%	2.18	29	6	22
Séropositifs	61.9%	2.08	17	14	19
Syndiqués	4.8%	1.25	x	3	x
Terroristes	76.2%	2.89	x	53	10
Toxicomanes	66.7%	2.18	4	18	34
Traders	22.6%	2.26	x	19	x
Vieux	21.4%	1.72	5	x	13

Note. Les groupes *huissiers*, *Nains*, *Obèses*, *Pauvres*, *Policiers*, *Roms*, *Sans papiers*, *Séropositifs*, *Syndiqués* et *Terroristes* comportent 1 à 3 donnée(s) manquante(s) relative(s) à l'intensité du dégoût et/ou au type de dégoût. Les groupes en gras correspondent à ceux utilisés lors de nos différentes études. En italique figure le groupe des policiers, groupe proche des CRS (Etude 3).